

Traité médico-philosophique sur le rire; ou, le rire considéré dans ses rapports avec l'étude physique et morale de l'homme dans l'état sain et dans l'état malade / par Denis-Prudent Roy.

Contributors

Roy, Denis-Prudent.

Publication/Creation

Paris : Crochard ... : Roux ..., 1814.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/qhv4wc7f>

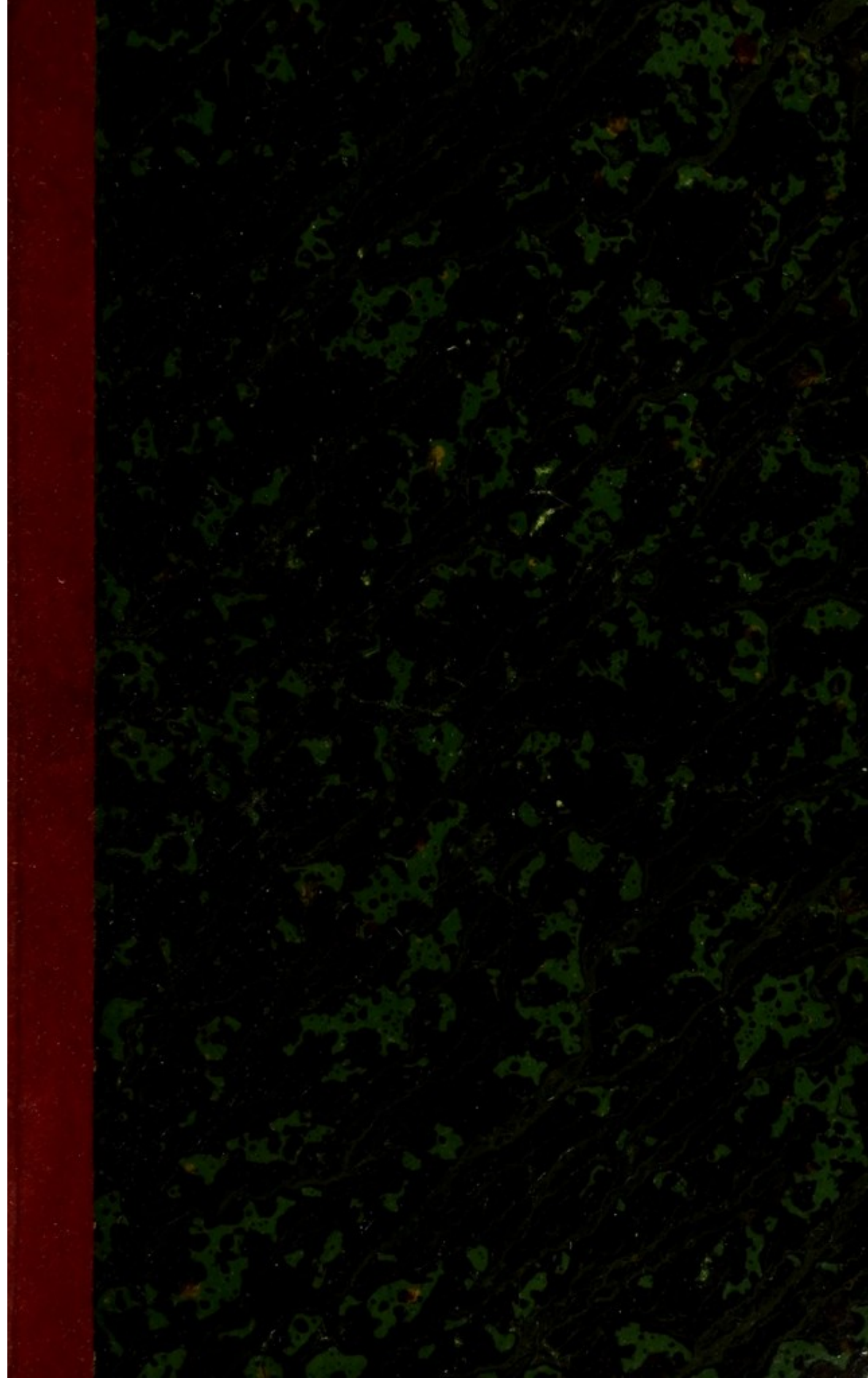
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



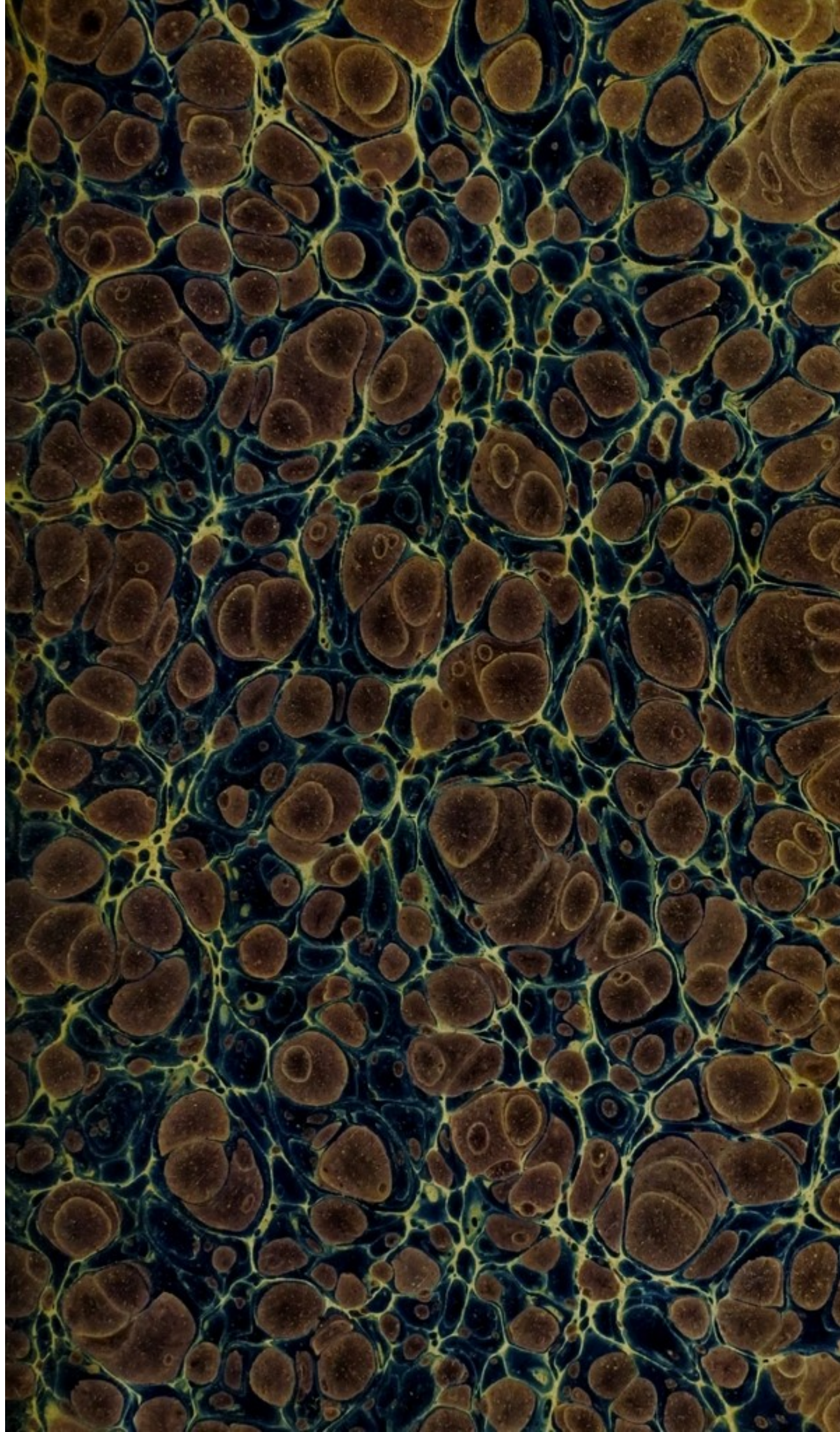
cat. 1950

453 **ROY** (Denis-Prudent). *Traité médico-philosophique sur le rire, ou le rire considéré dans ses rapports avec l'étude physique et morale de l'homme dans l'état sain et dans l'état malade.* Paris, Crochard, 1814, in-8, demi-veau. (Rel. époque). (854) 700 fr.
Ouvrage rarissime.



Stern gn

Paris



Suip. 60440/13

TRAITÉ
MÉDICO-PHILOSOPHIQUE
SUR LE RIRE.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
rue Pierre-Sarrazin , n° 11.

TRAITÉ MÉDICO-PHILOSOPHIQUE SUR LE RIRE,

OU

Le Rire considéré dans ses rapports avec l'étude
physique et morale de l'homme dans l'état sain
et dans l'état malade ;

PAR DENIS-PRUDENT ROY,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris , et Membre
de plusieurs Sociétés médicales.

*Ridentem dicere verum
Quid vetat?*
HORAT. Sat. I, Lib. I.



A PARIS,

Chez { CROCHARD, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine,
n° 2 ;
ROUX, Libraire, Palais royal, Galerie de bois,
n° 226.

1814.



A MONSIEUR

PERCY,

Baron de l'Empire, l'un des Inspecteurs
Généraux du service de santé militaire,
Chirurgien consultant de Leurs Majestés
Impériales et Royales, Professeur de la
Faculté de Médecine de Paris, Com-
mandant de la Légion d'Honneur, Mem-
bre de l'Institut, etc., etc.

MONSIEUR LE BARON,

*Ce livre paraît sous d'heureux auspices. Gra-
cieusement accueilli par vous alors qu'il n'était
pour ainsi dire qu'ébauché, vous daignez aujour-
d'hui lui servir d'égide, vous le prenez sous votre
puissante protection; c'est déjà compter un suc-
cès; succès inespéré! succès flatteur autant
qu'honorable! Que n'ai-je eu l'art de vous inté-
resser davantage, et de produire quelque chose*

qui , plus digne de vous être offert , méritât de fixer l'attention du monde savant ! Quelle bonne fortune pour le livre ! et quelle source de gloire pour l'auteur !

Mais non , Monsieur le Baron ; cette extrême indulgence qui m'a valu de votre part d'aussi glorieux suffrages , je ne dois pas espérer la retrouver ailleurs. Sacrifiant au public , si mon texte ne le désarme , je m'attends à toutes ses rigueurs. Cependant , l'avouerai - je , Monsieur le Baron ? l'accueil que cet écrit reçoit de vous me rassure ; que dis - je ? il me fait éprouver un secret sentiment d'orgueil dont je ne sais pas bien me défendre : il me semble qu'un livre qui a eu l'avantage de vous plaire ne saurait manquer d'inspirer d'avance et par cela seul , quelque intérêt. On sait qu'à des connaissances profondes et très-variées , vous joignez , Monsieur , un goût aussi pur qu'éclairé : on voudra juger si la singulière bienveillance que vous me prodiguez vous a fait , elle seule , adopter mon ouvrage , ou s'il vous a paru mériter en quelque chose cette insigne faveur ; et c'est ainsi , Mon-

sieur le Baron, que vous aurez acquis un titre de plus à ma reconnaissance..... Qu'ai-je dit ? et quelle délicieuse émotion ce mot a réveillée dans mon ame ! Ah ! pardonnez à mon erreur, mon cher et très-honoré maître ; j'eus à peine le bonheur de vous connaître, que déjà j'éprouvai le besoin de vous chérir : vous méritez toute ma gratitude, je vous ai voué tout mon amour ; je n'oublierai point que vous m'avez accordé votre estime, que vous m'honorez de votre bienveillante amitié, et que j'ai ressenti tout l'effet de vos bontés.

Je me trompe, Monsieur le Baron, je n'avais pas encore goûté tout le fruit de vos bienfaits ; vous deviez me donner un autre témoignage infiniment précieux d'estime et de bienveillance ; et la plus grande faveur dont vous pussiez me gratifier, celle à laquelle j'avais le moins de droit peut-être, vous daignez me la dispenser aujourd'hui : vous agréez l'expression publique de mon amitié reconnaissante, vous m'accordez l'honneur de placer ici votre nom. C'est avoir comblé la mesure de vos extrêmes bontés envers

moi. Si j'ai quelque autre grace à vous demander encore, c'est de vous prier de croire, Monsieur le Baron, à la sincérité de mon trop faible hommage.

*Votre très-respectueux et très-
affectionné disciple*

P. ROY.

P R É F A C E.

J'AURAIS voulu sauver à mes lecteurs l'ennui d'une préface; car, qu'est-ce ordinairement qu'une préface? un discours d'apparat qu'on ne lit guère sans dégoût et surtout sans défiance; un morceau d'étiquette qui rarement ajoute au mérite d'un livre, et lui nuit quelquefois; une formule usée où sont éternellement reproduits, avec plus ou moins d'art et de succès, les mêmes lieux communs; un écrit enfin où chaque auteur, bien ou mal inspiré, tacitement ou sans détour, s'arroge le droit de juger le premier son ouvrage, et de faire adroitement lui-même son apologie, en attendant la critique. Je me suis un instant flaté qu'à l'aide de quelques considérations préliminaires présentées sous forme d'introduction, et qui se rattachent essentiellement à mon sujet, je serais dispensé de tout autre préambule. J'ai pris, je le vois bien, un inutile soin; je sens à mon tour qu'il faut que je dise encore quelque chose de mon livre, jusqu'à ce que d'autres veuillent se donner la peine ou le plaisir d'en parler. *Ridebis, et licet rideas.*

Un livre sur le *rire*! Qui se serait attendu à une production de ce genre? Qui eût pu présumer surtout qu'elle dût échapper à la plume sévère d'un médecin? On s'en étonnera si l'on veut; mais je ne vois rien en cela que de très-naturel. Car ici distinguez bien, et

n'allez pas vous méprendre sur l'acception du mot : un livre sur le *rire* n'est pas un livre pour *rire*, ni qui doive nécessairement prêter à *rire* ; on peut s'occuper très-sérieusement du *rire*, sans avoir même l'humeur chagrine ; et, ce qui surprendra davantage sans doute, il n'y a qu'un médecin qui puisse bien disserter sur le *rire*.

N'en concluez pas, pour cela, que l'auteur de cet ouvrage ait écrit un bon traité du *rire* ; l'intention ne suffit pas, et la matière est épineuse. Concevoir et exécuter un plan, c'est quelque chose, sans contredit ; mais il faut aussi que l'art perce, ou, si vous l'aimez mieux, qu'il se cache, et fasse pardonner la hardiesse de l'entreprise. Toutefois, avant d'en juger, lisez avec quelque soin le nouveau Traité du *Rire*. Si l'exécution ne répond pas en tout à votre attente, vous conviendrez du moins que le sujet permet un examen réfléchi, et peut-être ajouterez-vous que ce n'était pas du tout là l'idée que vous en aviez conçue d'abord.

Les phénomènes qui frappent journellement sont d'ordinaire ceux qu'on s'attache le moins à étudier, précisément parce qu'on s'imagine les connaître mieux ; tant l'habitude a sur nous d'empire ! tant elle sait à la fin nous rendre indifférentes les choses les plus dignes d'exercer notre curiosité ! L'étude du *rire*, par exemple, est encore, on peut le dire, une matière toute neuve en médecine comme en métaphysique. Trop heureux de *rire* quelquefois, on ne s'amuse guère à rechercher

comment et pourquoi l'on *rit*; l'important est d'y réussir et d'en bien goûter la jouissance. Moi qui me suis avisé de crayonner l'histoire attrayante du *rire*, j'estime que le parti le plus sage est encore de se contenter d'avoir *ri*; et quand je parle ainsi, je ne prétends pas soutenir un paradoxe, c'est ma pensée que j'exprime.

Je dis que l'étude du *rire* offre encore une matière toute neuve en médecine aussi-bien qu'en métaphysique, et je dis vrai. Parcourez cette immense quantité d'écrits où l'on a eu surtout pour but la connaissance de l'homme moral, assemblages souvent incohérens de vains et monstrueux systèmes, plus propres à embrouiller qu'à éclairer en effet la théorie psychologique, qu'y trouverez-vous sur le *rire* pris dans le sens le plus général? Rien, ou seulement quelques-unes de ces considérations abstraites et presque toujours insignifiantes, comme les raisonnemens qui leur servent de base sont eux-mêmes abstraits et entièrement inadmissibles pour tout esprit exact et qui pense juste. La littérature médicale présente la même lacune à remplir: à peine fait-on mention du *rire* dans nos traités de physiologie: l'article que lui a consacré l'illustre Haller dans son grand ouvrage, est loin d'en embrasser, même en substance, toute la doctrine; et les aperçus de Bichat sur le même sujet ne renferment que des idées très-générales, dont quelques-unes d'ailleurs sont fausses ou hasardées.

Pour s'exprimer juste, il faut penser juste, il faut

savoir préciser ses idées. Or, il me semble que la question du *rire* a été fort mal saisie jusqu'ici : dans tout ce que j'ai lu sur ce sujet, j'ai remarqué le même vice de conception dans le plan, la même impropriété d'expression dans les détails. On a surtout négligé deux considérations importantes à noter : on aurait dû toujours isoler la théorie du *rire* de celle des passions gaies, et il ne fallait pas comprendre sous le même titre ni envisager de la même manière le sourire et le rire véritable, qui, constituant deux phénomènes bien distincts à tous égards, fournissent aussi matière à des réflexions très-différentes. Je pense l'avoir suffisamment prouvé dans cet écrit.

Je crois donc pouvoir annoncer comme entièrement neuf l'ouvrage que je sou mets au jugement du public éclairé. Je n'ai point eu de modèles à suivre ; je n'en ai pas trouvé du moins. Plusieurs écrivains, cependant, avaient abordé déjà, et long-temps avant moi, le même sujet ; nous possédons un traité du *ris* et quelques opuscules destinés presque tous à payer un tribut académique dans différentes Universités de l'Allemagne et de la Suisse. Bien qu'ils me soient pour la plupart inconnus, j'ose dire que ces ouvrages n'ont de commun avec le mien que le nom ; j'ai pu aisément juger des uns par les autres : si l'on ne veut pas me croire sur parole, j'en indique ici les titres ; on sera dans le cas d'établir un parallèle, et de se convaincre par soi-même.

Traité du Ris, contenant son essence, ses causes,

et merveilleux effais , curieusemant recerchés , raisonnés et observés ; par M. Laurent Joubert , conseiller et medecin ordinaire du Roy , et du Roy de Navarre , premier Docteur regeant , Chancelier et Juge de l'Université an Medecine de Mompelier. Item , la cause morale du Ris de Democrite , expliquée et temognee par Hippocras. Plus un Dialogue sur la Cacographie Française , avec des Annotacions sur l'orthographie de M. Joubert ; Paris , 1579 , in-12. — Si j'en juge par les nombreuses épigraphes en vers grecs , latins et français , placées au commencement et à la fin du volume , ce Traité du Ris a dû faire dans le temps beaucoup de bruit , et passer pour un chef-d'œuvre. Il est précédé d'une très-longue épître adressée à Marguerite de Navarre , petite-fille de François I^{er}. En lisant cette épître dédicatoire , dont le ton manque quelquefois de décence , on cherche long-temps où l'auteur en veut venir , et l'on n'est pas moins surpris de l'originalité de ses idées , que de la bizarrerie des comparaisons qu'il imagine. Le Traité lui-même se partage en trois livres qui commencent chacun par un prologue , et comprennent plusieurs chapitres où sont isolément examinées , sous des titres particuliers , autant de questions différentes. Au reste , si l'on voulait retrancher de cet ouvrage , qui aujourd'hui aurait presque besoin d'être commenté , les longues digressions , les explications erronées , et tout l'ennuyeux et stérile verbiage de l'ancienne école , on le réduirait à coup sûr à moins d'un tiers ; je veux dire à quelques faits qui , déduits de la seule observation , appartiennent à tous les temps ,

en dépit des opinions et des systèmes. L'auteur, quelquefois un peu crédule et ami du merveilleux, se montre presque toujours d'ailleurs érudit, profond et surtout d'une naïveté d'expression telle, qu'il devient souvent impossible de l'entendre parler du *rire* sans éprouver soi-même le besoin d'éclater irrésistiblement. Ce Traité du *Ris*, écrit en latin, fut secrètement traduit en français par deux amis de L. Joubert, qui est encore auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un livre sur les erreurs populaires.

Traité des Causes physiques et morales du Rire, relativement à l'art de l'exciter. Amsterdam, 1768; brochure in-12 de 134 pages. — Cet ouvrage est de Poinsinet de Sivri. Caché sous le voile de l'anonyme, l'auteur s'avise de mettre en scène trois célèbres interlocuteurs, Destouches, Fontenelle et Montesquieu, et fait successivement soutenir à chacun d'eux un système tout différent sur ce qu'il appelle *principe* ou *cause morale du rire*. Destouches opine pour *la joie raisonnée*, Fontenelle imagine que c'est *la folie*, et l'illustre auteur de l'Esprit des Lois, jugeant en dernier ressort, soutient que ce ne peut être que *l'orgueil*. D'où l'on voit que Poinsinet, seul discoureur réel sur cette matière, se décide hautement pour le dernier système, et voudrait nous persuader que nous *riions* en effet par vanité. Il serait, je crois, difficile de pousser plus loin l'abus du raisonnement, et de soutenir avec plus d'esprit une plus méchante cause. Au résumé, le traducteur de Plin ne remplit pas tout-à-fait ce que promet

le titre de sa brochure ; il me semble qu'après l'avoir lue , on ne se trouve pas beaucoup plus habile dans *l'art d'exciter le rire*.

De Risu , ejusque causis , et effectis dilucidè ac philosophicè tractatis , lib. II ; par Anton.-Laur. Politianus. Francfort , 1603 , in-4°. — L'auteur donne à son ouvrage la forme d'entretien dialogué où lui-même figure comme interlocuteur. Il déploie beaucoup d'érudition , et traite son sujet avec assez d'étendue ; mais c'est moins sur la description que sur la métaphysique du *rire* qu'il disserte.

Tractatus de Risu ; par Elpidius Berrelarius. Florence , 1603 , in-4°. — Je ne connais de cette brochure que le titre.

J'en dis autant d'une autre production littéraire intitulée : *De naturali et præter naturali Risu* , due à Simon (Léonard). Messine , 1656 , in-4°.

Même observation sur celle-ci : *De Risu oratorio et urbano* , attribuée à un Italien nommé Morojagio.

Physiologia Crepitûs ventris et Risûs ; cum ritu depositionis scholasticæ ; par Rodolphus Goclenius. Francfort , 1607 , in-12. — Voilà un assez plaisant titre , et le rapprochement est vraiment singulier. Au reste , bien que quelquefois on éprouve la démanaison d'en *rire* , on peut dire que chaque sujet est dis-

cuté avec toute la gravité convenable. Ce qui a trait au *ris* consiste en une série de propositions générales développées avec plus ou moins d'étendue ; mais on voit que les raisonnemens de l'auteur ne reposent pas toujours sur des principes également admissibles et judicieux.

Dissertatio inauguralis physico-medica de Risu ; par J. S. F. Lupichius. Bâle, 1738, in-4°. , 22 pages. — Thèse surchargée d'érudition, mais où l'on trouve quelques considérations discutées avec sagacité.

Dissertatio de Risu commodo et incommodo in æconomia vitali ; par Alberti. Halle, 1746. — Je ne puis en indiquer que le titre seulement.

Dissertatio de Risu ; par Kaisin. Lyon, 1733. — Elle m'est aussi tout-à-fait inconnue.

Dissertatio de Risu ; par Schmid. Jéna 1630. — Je ne la connais pas davantage.

Dissertatio de Risu. J'ignore jusqu'au nom de l'auteur de cette dissertation ; l'exemplaire que j'ai parcouru manquait de frontispice. Peut-être est-ce l'une des deux dernières dissertations que je viens d'indiquer. On y fait preuve d'une grande érudition ; mais le fond ne porte pas sur des idées assez directement en rapport avec l'étude du *rire* lui-même.

Eryci Puteani Democritus, sive de Risu dissertatio

saturnalis. Louvain, 1612, in-12, 22 pages. — Je n'ai jamais rien vu de cette brochure.

Dissertatio de Risu sardonico; par Geor.-Francus. Heidelberg, 1683. — Elle ne se trouve pas dans les collections de thèses que j'ai été à même de consulter. Je ne la connais que par citation.

Dissertatio de Risu à splene; par J. Zacharie Platner. Léipsick, 1738, 16 pages in-4°. — Beaucoup de citations, notes fort étendues, et pour le moins aussi longues que le texte. L'auteur disserte, ou plutôt divague sur les usages gratuitement attribués à la rate, et il discute la théorie qui rapporte à cet organe l'origine du *rire*. On peut donc, d'après ce seul esprit de recherches, se faire une assez juste idée de sa dissertation.

De Risu et Fletu; par Marcus Mappus. Strasbourg, 1684, thèse de 36 pages in-4°, dont moitié seulement sur le *rire*. — Discussions oiseuses ou rebattues, et qui rappellent tout le vague de l'ancienne métaphysique.

De Somniis ac Synesi per somnia; de Risu ac Ridelis; de Synaugiâ Platonica; par Celsus Mancinius. Ferrare, 1591, in-4°. Francfort, 1598, in-8°. — Il n'y a que fort peu de chose sur le *rire* dans ce recueil; encore ce que l'auteur en dit ne roule guère que sur des idées métaphysiques et figurées.

Opuscula de Voluptate et Dolo; de Risu et Fletu; de Somno et Vigiliâ; de Fame et Siti; par Nicander

Jossius. Francfort, 1603, in-8°. — La remarque que je viens de faire est à-peu-près en tout applicable à cette autre collection, du moins pour ce qui concerne le *rire* particulièrement.

Si l'on veut prendre la peine de compulser un énorme *in-folio* ayant pour titre : *Amphitheatrum sapientiæ Socraticæ joco-seriæ*, etc., par Gaspard Dornavius, on lira sur le *rire* quelques autres morceaux détachés, tant en prose qu'en vers; mais où l'on retrouve toujours à-peu-près le même esprit de recherches, la même conception d'idées, et pour tout dire enfin, les mêmes divagations savamment systématiques qu'offrent la plupart des opuscules dont j'ai cru devoir donner ici une notion sommaire.

Pour compléter la bibliographie du *rire*, je ne sais si je dois dire ici quelque chose d'un article assez remarquable sur ce sujet, et que publia l'année dernière dans le *Mercure M. De Sen***, l'un des collaborateurs de ce journal (1); sorte de dissertation métaphysique s'il en fut jamais; incohérent assemblage d'idées abstraites, figurées, et d'une obscurité vraiment impénétrable; discours alambiqué sur le *rire* où l'on ne dit presque rien du *rire*, et qui, pour tout exprimer enfin, m'a paru d'un bout à l'autre à-peu-près inintelligible. C'est un grand art sans doute que de laisser quelquefois au lecteur le plaisir de deviner ce qu'on lui tait à dessein; mais en rédigeant son article sur le *rire*,

(1) Voyez le n°. 141, samedi 8 février 1812, article *Variétés*.

M. De Sen^{**}. a, je crois, un peu trop compté sur la perspicacité des abonnés du Mercure : je doute qu'ils aient pu le suivre dans le développement de ses nouveaux aperçus philosophiques. J'oserais assurer, par exemple, qu'aucun d'eux n'aura pénétré le sens mystérieux et profond de ces propositions-ci. « *Il est des hommes qui, à force d'espérance ou de distraction, trouvent le secret d'étendre sur toutes choses un voile séduisant. La vive habitude de leur pensée ramène constamment le rire sur les lèvres de leurs heureux lecteurs..... Il semble qu'en riant on s'applaudisse de pouvoir être un peu insensé, de l'être impunément..... On rit de ce qui étant par sa nature soumis à l'intelligence, parvient pourtant à se passer de raison, de ce qui supplée à nos besoins, de ce qui nous laisse dans la sécurité en nous dispensant de la sagesse, en nous délivrant de la règle.... Le rire est le triomphe de l'instinct sur la raison.... On rit de ce qui ouvre à l'activité de la pensée des voies nouvelles.... Dans l'enfant, le rire n'est qu'un avant-goût de l'inconnu.... On rit mieux dans les ténèbres, etc., etc.* ». J'aurais beaucoup moins de peine à trouver le mot de tous les logogripes dont fourmille le Mercure, qu'à deviner une seule des énigmes métaphysiques de M. De Sen^{**}.

Plus abstrait encore que ses prédécesseurs, et surtout plus obscur, M. De Sen^{**}. a d'ailleurs, comme eux, méconnu le véritable esprit de son sujet ; il a travaillé d'après un plan essentiellement vicieux. Rire et sourire ne sont pour lui qu'une même chose. Or, de cette

erreur de fait naît, de toute nécessité, une erreur de logique, une théorie fausse dans ses applications particulières; théorie qui, souvent contradictoire avec la nature propre du sourire et du rire, n'explique en quelque sorte ni l'un ni l'autre de ces deux modes différens d'expression sensitive.

Telle est donc, en résumé, la notice bibliographique des divers écrits publiés sur le sujet qui sert de texte à mon livre. Je n'ai relaté, dans cette notice, que les dissertations imprimées *ex professo* sur le *rire*. Je passe sous silence les aperçus généraux, les digressions plus ou moins étendues que j'ai rencontrés ailleurs: ce n'est pas encore là qu'il faut aller chercher les matériaux d'une bonne monographie du *rire*.

J'aurais dû peut-être laisser à mes lecteurs le soin d'apprécier eux-mêmes les diverses productions littéraires qui ont eu pour objet le sujet que je traite, et ne pas courir le risque de me montrer, en débutant,

Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.

Mais en m'établissant ainsi le censeur de mes devanciers dans la considération philosophique et médicale du *rire*, j'ai eu un double but; j'ai voulu donner une idée de leurs ouvrages aux personnes qui ne pourront se les procurer, et j'ai pensé que j'exciterais à les lire ceux qui m'accuseraient de les avoir pillés, ou qui suspecteraient de malveillance ou de prévention le sentiment que j'ai émis sur ces ouvrages. Je reviens au point d'où je suis parti d'abord; je vais parler de mon livre lui-même.

Il y a peu de temps encore j'ignorais que je dusse jamais écrire , et surtout que je dusse écrire sur le *rire*. Je ne tenais pas compte d'un dernier acte probatoire exigé par la Faculté de tout récipiendaire aspirant au doctorat : on ne voit qu'un bien petit nombre de ces productions forcées échapper à l'oubli et subsister au-delà d'un jour. Peu susceptibles des ornemens du style, trop souvent dépourvues d'intérêt, même sous le point de vue médical, elles ne permettent guère au talent littéraire de se montrer avec succès ; et ce serait annoncer à coup sûr de très-ambitieuses prétentions que de se croire auteur à ce prix. D'ailleurs, il faut en convenir, le choix d'un sujet de thèse embarrasse aujourd'hui les candidats en médecine ; j'entends ceux qui ne veulent pas s'astreindre au stérile rôle de copistes indigestes ou d'ennuyeux compilateurs. Ceux-là savent encore s'ouvrir quelquefois une carrière nouvelle, ou du moins trouvent le secret de se montrer auteurs originaux, quand, bien souvent, ils ne sont en réalité que d'habiles commentateurs ou d'excellens critiques de sujets déjà plusieurs fois traités ; et cette louable prétention, ce zèle éclairé font de temps en temps éclore de fort bonnes monographies, toujours plus ou moins précieuses pour l'avancement de la science.

Animé aussi du desir de soumettre à la Faculté de Médecine de Paris, au sein de laquelle j'ai puisé mon instruction, quelques considérations nouvelles, je pris le *rire* pour sujet de ma thèse inaugurale. Sous quelle séduisante perspective ce sujet vint d'abord s'offrir à mon esprit ! et combien je m'abusais sur les difficultés

de l'exécution ! Cependant, je me trace un plan raisonné de recherches et de rédaction, dont je vois le cadre s'agrandir et se modifier en même temps que les propositions sommaires qui s'y rattachent. Mais, à l'ensemble des idées qui successivement naissent et se multiplient sous ma plume, à la vue des nombreux matériaux que ces idées me fournissent en les méditant, j'entrevois bientôt qu'une histoire exacte et complète du *rire* étudié dans tous ses différens rapports, excéderait de beaucoup le cercle rétréci d'un acte académique ; et je me vois forcé de ne présenter à l'Ecole qu'une seule partie de mon manuscrit, celle qui en effet distincte et séparable du tout, me semble être plus immédiatement en rapport avec l'objet d'une dissertation médicale (1). Cette partie déjà connue de mon sujet, je la reproduis à la fin de ce traité, qu'elle complète sous le titre de *Partie séméiologique*.

Honorablement accueilli par la Faculté de Paris, cité avec éloge dans plusieurs journaux de médecine, ce premier essai de ma plume laissait pourtant, à mon avis, quelque chose à désirer, tant pour le fond que pour l'exécution. Aussi, par cela même qu'il m'avait attiré la bienveillance de savans recommandables, je me suis imposé l'obligation d'en revoir avec un soin scrupuleux et l'ensemble et les détails. On y trouvera, je crois, de grands changemens et surtout beaucoup de

(1) Dissertation médico-chirurgicale sur le *Rire* considéré comme phénomène séméiologique, soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 9 avril 1812.

considérations nouvelles, qu'une rédaction précipitée ne me permit pas de développer, ni même d'entrevoir d'abord. Ces modifications importantes, ces additions nouvelles sont le fruit d'une étude mieux approfondie des différentes parties de mon sujet, plus analytiquement rapprochées entre elles, à mesure que j'en ai mieux saisi les rapports et que j'ai su mieux préciser mes pensées. Ainsi, c'est au besoin que j'ai eu de choisir un sujet de thèse que je dois l'idée de ce traité du *rire*. Je n'eus probablement jamais écrit sans cela.

Le fond de cet ouvrage paraîtra nécessairement un peu scientifique au plus grand nombre de mes lecteurs. La médecine est le but où j'ai surtout visé dans mes recherches; mon plan est tout-à-fait médical. Cependant, telle est la nature du sujet que je traite, qu'il m'a fourni beaucoup de vues de détails, beaucoup d'aperçus moraux, et que par-tout, même dans mes applications à la science de l'homme malade, il y a quelque chose qui plaît, quelque chose qui attire et que tout le monde entendra sans doute. C'est le côté philosophique de mon ouvrage.

Un *Traité du Rire* devrait faire fortune en France. C'est le pays du monde où l'on *rit* de meilleure grâce et le plus gaiement. C'est là surtout que le mot de mon texte sera goûté. Combien d'autres livres y sont lus, qui doivent tout leur succès aux seuls titres qui les décorent! et le mien offre une si puissante amorce à la curiosité des lecteurs! Toutefois ce n'est pas là la gloire que j'ambitionne; si j'ai droit d'espérer quelques suf-

frages , je voudrais qu'ils me fussent accordés par des personnes instruites et exemptes d'enthousiasme : je serais sûr d'avoir plu autrement que par l'attrait piquant de mon sujet.

Mais un titre , après tout , n'est pas une chose indifférente pour un livre , et j'avoue que je suis resté longtemps embarrassé sur celui que je devais adopter. Je voyais deux écueils à craindre : je voulais éviter de paraître sévère , et redoutais de passer pour badin. Annoncer un *Traité du Rire* , c'était par trop vague ; on aurait pu croire à un nouveau traité sur l'*art de désopiler la rate* , ou à quelque autre production aussi bizarre. Produire en public un *traité médical du rire* , n'était-ce pas en interdire d'avance la lecture à presque toutes les personnes du monde , que l'annonce seule d'un livre de médecine effarouche (1) ? Quel parti avais-je donc à prendre ? celui , je crois , d'énoncer autant que possible la nature de l'ouvrage , et d'en assigner , en quelque sorte , la destination. C'est à quoi j'ai osé prétendre en l'intitulant *Traité médico-philosophique sur le Rire , ou le Rire considéré dans ses rapports avec*

(1) Ces personnes-là agissent très-sensément. La médecine ne peut , ne doit être connue que des médecins ; c'est une bien funeste erreur que d'imaginer le contraire. Tous ces ouvrages soi-disant populaires , quelquefois bons en eux-mêmes , ont produit et produisent encore , on ne saurait assez le redire , des maux incalculables , superstitieusement consultés par ceux qui croient les entendre. Combien d'ignares ont puisé là leur prétendu savoir , et se persuadent , de la meilleure foi du monde , y avoir pénétré les secrets d'une science dont le génie et les difficultés ne sont bien connus que du médecin véritablement digne de ce nom !

l'étude physique et morale de l'homme dans l'état sain et dans l'état malade.

Je sais bien que de nos jours surtout on abuse étrangement du mot *philosophie*. Presque toujours détourné de son acception la plus naturelle, devenu pour ainsi dire banal, et à-peu-près insignifiant, à force d'être prodigué, il semble que ce mot doive maintenant inspirer la défiance; c'est un faux relief qui, ornant le titre de beaucoup de productions modernes, sert moins à en faire connaître l'esprit et le but, qu'à déceler les prétentions de ceux qui les publient. J'ignore quel effet produira dans le monde un *Traité médico-philosophique du Rire*, mais je ne serais pas du tout surpris qu'on commençât la critique de mon livre par celle du titre qu'il porte.

Ce titre néanmoins, quelque ambitieux qu'il paraisse, était, à mon avis, le seul qui s'alliât bien avec la nature du sujet que je traite, ou, si l'on veut, avec la manière dont je le traite. On sent que j'ai dû emprunter presque autant à l'histoire de l'homme moral qu'à l'histoire de l'homme physique, et qu'une étude approfondie du *rire* ne mène pas uniquement à des considérations médicales. Mais à quoi m'arrêté-je ici? Si l'on veut prendre à tâche de me chicaner là-dessus, est-ce que toutes mes raisons, fussent-elles d'ailleurs excellentes, seront écoutées de mes critiques? Je ne l'espère pas.

Un mot encore, et je termine. Je me suis plusieurs

fois élevé, dans le cours de cet ouvrage, contre l'abus ou l'impropriété de certaines dénominations généralement usitées dans un sens vague et indéterminé; et j'ai fait voir que si l'on s'est mépris jusqu'ici sur la valeur et l'acception de ces dénominations, on s'est également mépris sur le caractère et la nature des choses qu'elles désignent. Je crois avoir prouvé, par exemple, que le rire et le sourire sont des effets très-différens de causes elles-mêmes très-différentes, et que, sans une distinction rigoureuse et constante de ces deux phénomènes analytiquement étudiés dans leurs modifications diverses, on ne peut qu'errer à chaque instant dans la considération philosophique et médicale du sujet qui collectivement les embrasse. Or, ce défaut de précision dans les termes, ou pour mieux dire ce vice de logique touchant la nature essentielle du sourire et du rire, on le retrouve dans tous les écrits relatifs à la matière que je discute, on le remarque chez tout le monde, dans le discours oratoire comme dans les conversations familières, au propre comme au figuré, et c'est assurément une grande erreur. Comment, en y réfléchissant un peu, a-t-on pu si long-temps rester dupe de l'apparence, et, sur une simple analogie, fonder une identité de rapports entre deux choses en effet distinctes et séparables? Ou je me trompe fort, ou cette erreur de mots et de fait frappera comme le mien l'esprit de mes lecteurs, s'ils daignent me suivre avec quelque attention, s'ils saisissent bien la théorie fondamentale à laquelle j'ai pris soin de rattacher constamment mes idées. Ils verront que, dans le

développement raisonné de cette théorie, mon langage, toujours précis, est aussi toujours d'accord avec les principes d'où je pars, qu'un même mot n'exprime jamais qu'une même chose, et que sous ce rapport du moins je m'éloigne tout-à-fait de la manière de voir ordinaire. Cependant, si je négligeais d'en faire ici la remarque, on pourrait, au premier aperçu, me reprocher d'être tombé moi-même dans l'abus de mots que par-tout, au contraire, je me suis efforcé de détruire dans le cours de mes considérations philosophiques et médicales. Et en effet, on ne manquera pas d'observer que, dans cette préface, ainsi que dans quelques endroits de mon ouvrage, à commencer par le frontispice, je me sers du mot *rire* pour désigner à-la-fois et le sourire et le rire véritable, que j'ai dit constituer deux actes essentiellement distincts entre eux. Je sens bien que lorsque je m'exprime ainsi, je manque de précision; mais si quelquefois alors mon langage peut paraître équivoque, l'idée que je cherche à peindre ne l'est jamais du moins; je m'entends, et je suis sûr d'être entendu: c'est un avantage qu'il ne faut pas s'attendre à rencontrer toujours ailleurs, si les nouvelles assertions que j'énonce sont reconnues vraies, et conséquemment admissibles. Toutefois, pour plus d'exactitude, je prie mes lecteurs de vouloir bien se rappeler que le mot *rire*, employé comme verbe ou comme substantif, seul ou joint à quelque épithète, est constamment souligné, 1°. quand, pris dans un sens indéterminé, il exprime collectivement le sourire et le rire véritable; 2°. lorsqu'il désigne isolément, mais à

tort, le sourire ; 3°. enfin , lorsque je ne sais pas au juste lequel de ces deux phénomènes il dénote d'une manière plus spéciale : ce qui m'arrive très-souvent dans mes citations. Non souligné, ce mot ne s'applique jamais qu'au rire lui-même. Au reste , pour ce qui me regarde particulièrement , j'aurais pu , à la rigueur , éviter l'impropriété d'expression dont je parle ici. Ne l'ayant pas fait , je préviens du moins la critique sur ce point ; j'imagine qu'elle trouvera encore assez de quoi s'exercer sans cela.

TRAITÉ

MÉDICO-PHILOSOPHIQUE

SUR LE RIRE.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Quid rides ?

HORAT., *Sat. I, lib. I.*

L'IDÉE de considérer le *rire* sous le point de vue médical n'est pas, ainsi qu'on pourrait le croire, une de ces conceptions imaginaires ou bizarres, dont le seul mérite, si c'en est un, consiste peut-être dans l'originalité des pensées, ou dans les ridicules prétentions de leurs auteurs, qui voudraient pouvoir les faire paraître neuves, ou du moins cacher, sous un scientifique et pompeux appareil, la stérile incohérence de quelques productions ambitieuses ou fantastiques. Un esprit bien différent, je l'ose dire, a dirigé ma plume. Je puis et dois l'avancer ici : en prenant pour objet de mes méditations et de mes recher-

ches l'histoire physiologique et médicale du *rire*, j'ai moins eu le dessein de traiter un sujet neuf, que l'idée de rappeler à l'attention des médecins physiologistes un phénomène qu'ils ont trop négligé peut-être, malgré l'importance et l'intimité de ses rapports avec l'étude et physique et morale de notre économie.

Pénétré de ces principes, j'ose aborder ce point médico-philosophique de la connaissance de l'homme vivant. Je sens combien cette tâche est au-dessus de mes forces. Mais, devenue pour moi un sujet particulier de recherches et de travaux assez suivis, l'étude du *rire* considéré comme phénomène vital, m'a paru susceptible de réflexions nouvelles, de rapprochemens heureux, de remarques curieuses et piquantes, de considérations utiles, précieuses même, et vraiment applicables à la science médicale en général. Cette attrayante perspective a su, je l'avouerai, sourire à mon esprit et exciter mon zèle. J'ai conçu le projet de parcourir une carrière à peine entrevue par les physiologistes, sinon dans le dessein de traiter à fond cette intéressante matière, du moins pour ouvrir la marche et indiquer de loin le but que, sans doute, je ne puis me flatter d'avoir complètement atteint.

Rassembler les idées émises sur l'acte du *rire* envisagé sous tous ses différens points de vue; dé-

velopper et étendre ces idées; y joindre celles qui me sont propres; discuter quelques opinions; faire ressortir certaines similitudes; signaler plusieurs différences importantes; indiquer et combattre quelques erreurs; raisonner les théories et les faits d'après l'état actuel de nos connaissances; analyser les uns et les autres avec un esprit exempt d'enthousiasme et de prévention; éclairer le raisonnement par l'observation et l'expérience, et celles-ci par le raisonnement; rapprocher ces diverses considérations, en tirer quelques aperçus nouveaux, les coordonner avec ordre et précision, pour les rattacher ensuite à certaines divisions générales et distinctes, quoique liées et réunies entre elles par un enchaînement suivi de rapports et d'analogies naturels et réciproques: tel est, en somme, le but que je me suis proposé dans cet ouvrage; telles sont les vues principales d'après lesquelles j'en ai conçu le plan et dirigé l'exécution. Puissé-je ne m'en être pas trop éloigné, et avoir bien saisi l'esprit et l'ensemble du sujet que j'embrasse!

Si dans le choix de ce sujet, qui, peut-être, paraîtra nouveau sous plusieurs rapports, je n'avais pas remarqué avec l'étude de notre être intellectuel et physique, et conséquemment avec la science médicale, une liaison directe et très-prochaine, quelque intérêt qu'il présentât d'ailleurs,

quelque séduisant qu'il me parût, je n'aurais sans doute pas entrepris ce travail avec une égale confiance, ni osé le soumettre au jugement des hommes instruits dans l'art que je professe, et auxquels il est plus spécialement destiné.

Mais, ne craignons pas de le dire, l'étude du *rire* n'est point étrangère à la médecine; elle ne saurait même lui être indifférente, de quelque côté que l'on considère cet acte physico-moral. En effet, la physiologie se l'approprie comme phénomène respiratoire, et comme mode particulier d'expression dans le langage des passions en général, et surtout des émotions joyeuses; la sémiologie y puise des renseignemens utiles, des données précieuses dans les jugemens qu'elle porte sur le diagnostique comme sur le pronostic de plusieurs maladies importantes; l'hygiène le recommande ou le proscriit à propos et comme acte gymnastique et comme excitant moral: elle le compte au nombre de ses moyens conservateurs; et nous verrons aussi que la thérapeutique elle-même peut, dans quelques cas, prescrire et utiliser avantageusement l'exercice de ce singulier phénomène, qui appartient exclusivement à l'homme. A tous ces titres, le *rire* doit appeler l'attention du médecin, et l'on a lieu de s'étonner que son étude physiologique et médicale n'ait pas été jusqu'ici plus cultivée.

Et quand le *rire*, soumis à notre étude, ne nous offrirait que des considérations purement physiologiques, ne serait-il pas encore bien digne de fixer les regards du médecin observateur? L'existence de cet acte n'est-elle pas intimement liée et dans un rapport nécessaire avec l'exercice de la respiration et de quelques autres fonctions organiques? et ne saisit-on pas déjà les connexions qui unissent immédiatement la théorie des passions à l'expression du *rire* considéré d'une manière générale?

Disons-le donc : l'étude du *rire* peut et doit à coup sûr nous intéresser, ne l'envisageât-on que sous le point de vue médical seulement. Et n'oublions pas de le remarquer ici; c'est précisément parce qu'il joue un rôle important et très-étendu dans la physiologie de certaines fonctions organiques et d'un ordre de sensations affectives, que ce phénomène devient souvent aussi, pour le médecin philosophe, un sujet intéressant d'observation en séméiologie, et quelquefois un moyen précieux dans les sages prescriptions de l'hygiène, ou même dans quelques applications thérapeutiques.

Cette simple proposition générale, sur laquelle repose véritablement tout le fond de mon travail, et dont les considérations particulières ultérieures dans lesquelles j'entrerai ne sont en

quelque sorte que le commentaire ou le développement raisonné ; cette seule proposition suffirait , je l'espère , pour me justifier d'avance aux yeux des personnes qui seraient portées à regarder le sujet de ce livre comme dépourvu d'intérêt sous le rapport médical , et à le croire ainsi exclusivement lié à l'histoire des passions , ou peut-être même un sujet futile et sans but déterminé. Ou j'aurai mal rempli ma tâche , ou ce dernier reproche ne saurait m'être applicable. C'était le seul que j'eusse à craindre. Car , dès qu'il est reconnu que le *rire* se rapporte à la théorie de nos sensations affectives , il est aussi , et par cela même démontré que l'étude de ce phénomène devient effectivement un sujet médical.

Au reste , il nous serait aisé de faire voir , si c'était ici le lieu , la puissante influence qu'exerce sur notre économie le jeu des passions gaies en général , et spécialement l'acte du *rire* , soit dans l'état sain , soit dans l'état pathologique ; et s'il fallait produire des preuves de cette vérité , que personne , il est vrai , ne conteste , il nous suffirait d'en appeler à l'expérience et à l'observation journalière.

Il est d'ailleurs une autre vérité avouée de tous les vrais observateurs : c'est qu'en médecine , rien n'est indifférent , rien n'est à négliger pour arriver au but que se propose cette science , et où tendent

toutes ses vues bienfaisantes et conservatrices; je veux dire à la guérison, ou du moins au soulagement des infirmités humaines. Eh quoi! n'est-ce donc pas aussi d'après les mêmes principes que se conduit le praticien éclairé et toujours attentif à mettre à profit tout ce qu'il juge capable de concourir à ses fins? Toutes ses recherches, toutes ses études, tous ses efforts, en un mot, doivent être dirigés vers ce but unique et constant; et pour un médecin instruit, l'art d'y parvenir consiste bien moins dans la multiplicité, que dans le choix judicieux et raisonné des moyens qu'il emploie.

Mais passons à un autre ordre de considérations; c'est assez insister sur ce point.

L'état social est la seule condition naturelle à l'homme. C'est dans la réciprocité des rapports établis entre lui et ses semblables que consiste, à proprement parler, son existence intellectuelle et morale, ou, en d'autres termes, l'entier et libre exercice des facultés dont l'a doué l'Auteur de toutes choses; qualités précieuses qui le distinguent si éminemment de tous les autres habitans de ce vaste univers. Privé des avantages qui découlent évidemment de cette correspondance mutuelle de sentimens et de pensées, de cette corrélation affective qui l'unissent à des êtres comme lui intelligens et sensibles, l'homme ne

vivrait pour ainsi dire alors qu'au dedans de lui-même, et pour lui-même; et la sphère de son intelligence, nécessairement liée à l'étendue, à la multiplicité des fonctions de la vie relative, serait ou nulle, ou beaucoup plus circonscrite. Mais il n'en est point ainsi. Appelés, par la nature même de notre être, à vivre au milieu de nos semblables, faits pour leur communiquer nos idées, assimiler nos sentimens aux sentimens qu'ils éprouvent, transmettre et faire partager ceux qui nous émeuvent (1), nous multiplions par là la mesure de nos facultés et de nos jouissances, nous agrandissons le cercle de nos idées et de nos sensations; et celles-ci étant, pour ainsi parler, la source et l'aliment de la pensée, il en résulte que l'exercice et la perfection de notre existence morale sont toujours proportionnés à la nature, à la multiplicité de nos rapports intellectuels et affectifs.

Pour établir ces rapports, transmettre et étendre nos idées, exprimer nos sentimens et nos besoins, nous employons tour-à-tour, successive-

(1) Quelle besoin plus pressant nous donna la nature,
Que de communiquer les chagrins qu'on endure,
De faire partager sa joie et sa douleur,
Et dans un cœur ami de répandre son cœur !

DELILLE, *l'Imagination*, chant vi.

ment ou à la fois deux grands modes d'expression intellectuelle ; la parole et le langage d'action. Ce dernier qui , seul et sans l'intermédiaire de la voix articulée , sait pourtant si bien peindre les sentimens qui nous animent et les émotions dont nous sommes agités , a pour organe tout l'extérieur de l'homme. Le geste , les attitudes , les mouvemens volontaires ; voilà ses muets interprètes. C'est lui qui , comme l'on sait , joue le principal rôle dans le langage des passions ; peut-être même est-il le seul propre à les bien rendre.

C'est principalement dans l'expression mobile de la face que se peint , avec beaucoup d'énergie et de vérité , cet éloquent langage de l'intelligence et des émotions du cœur. Mais parmi les signes nombreux dont il se compose , il en est deux surtout très-remarquables , qui doivent fixer l'attention du physiologiste observateur , parce qu'ils sont souvent mis en jeu dans l'expression des passions et des sentimens affectifs dont notre ame est quelquefois agitée , et que toujours elle tend à réfléchir au dehors. J'entends parler de cette singulière , mais précieuse faculté que nous avons tous de pouvoir rendre par le *rire* ou les *larmes* , les impressions à la fois ou tour-à-tour , ou agréables ou pénibles qui nous affectent et nous émeuvent.

Ces deux phénomènes particuliers , ces deux

modes d'expression des sentimens du cœur , l'homme les a exclusivement reçus en partage. Ils tiennent à l'essence même de son être , à la perfectibilité de ses facultés affectives , à l'existence de sa vie intellectuelle et morale. « Le *rire* et les larmes sont , comme l'a très-judicieusement observé l'éloquent M. de Buffon (1) , le produit de deux sensations intérieures , qui toutes deux dépendent de l'action de l'ame. La première est une émotion agréable qui ne peut naître qu'à la vue ou par le souvenir d'un objet connu , aimé et désiré ; l'autre est un ébranlement désagréable , mêlé d'attendrissement et d'un retour sur nous-mêmes : toutes deux sont des passions qui supposent des connaissances , des comparaisons et des réflexions ; aussi le *rire* et les pleurs sont-ils des signes particuliers à l'espèce humaine , pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'ame , tandis que les cris , les mouvemens et les autres signes des douleurs et des plaisirs du corps , sont communs à l'homme et à la plupart des animaux. »

Il est en effet évident que les animaux n'offrent rien d'analogue à ces deux manières d'être , dans le mode d'expression propre à chaque espèce. Sans doute ils ne sont point indifférens aux impressions ou agréables ou pénibles. Comme

(1) Histoire naturelle de l'Homme. De l'Enfance.

nous, ils sont susceptibles d'être affectés par le plaisir et la douleur physiques : quelques-uns même paraissent , dans certains cas , agités d'émotions intérieures ou de passions véritables , et ces passions ont bien aussi chez eux leur langage significatif ; mais assurément aucun des traits dont il se compose ne ressemble à ce qui se passe sur le visage de l'être intelligent , lorsque celui-ci n'en altère pas l'expression ; et personne ne leur a accordé de bonne foi la faculté de *rire*.

On a voulu leur prêter celle de répandre des larmes. J'ignore jusqu'à quel point cette opinion est fondée. J'oserais pourtant penser qu'elle n'est pas admissible. Je sais bien , et il faut le croire puisqu'on l'a observé , je sais que quelques quadrupèdes , le cerf , le chevreuil , par exemple , semblent laisser couler des pleurs quand ils sont devenus la proie du chasseur , et même après s'être dérobés à ses poursuites , ainsi qu'à la dent meurtrière des chiens attachés à leurs pas ; mais on peut , je crois , douter avec quelque raison que cet épanchement de l'humeur lacrymale soit en effet l'expression de la douleur ou du plaisir que ces animaux ressentent pour être tombés au pouvoir de ceux qui les ont poursuivis , ou pour avoir su éviter le pressant danger dont ils étaient menacés. Il est bien plus naturel et bien plus vraisemblable de l'attribuer à l'excès d'agitation et

de fatigue qui les accablent alors , qu'à l'émotion , cependant très-réelle , qu'ils éprouvent : et d'après cette hypothèse , ce phénomène n'a plus rien qui doive surprendre ; il rentre dans la classe des effets purement physiques. C'est ainsi que nous pleurons quelquefois nous-mêmes à la suite de certains efforts respiratoires , ou de quelque autre exercice pénible.

Tout ce qui a été dit sur les pleurs de certains animaux est évidemment marqué au coin de la fable ou du merveilleux. Les poètes ont dû en tirer parti dans leurs tableaux. Nous voyons qu'après la mort de Patrocle , Homère fait pleurer les coursiers d'Achille. Mais dans l'Iliade , les chevaux d'Achille sont des dieux , et le poète , qui leur a accordé le don de la parole , a bien pu leur prêter aussi celui de verser des larmes.

Les fiers coursiers d'Achille , abaissant leur crinière ,
Pleuraient leur conducteur privé de la lumière.
Le sage Automédon , accusant leur langueur ,
En vain du fouet nouveau les presse avec vigueur ;
Ils ne veulent revoir l'Hellespont ni la plaine ;
La douleur les roidit , les glace , les enchaîne.
Telle aux yeux attristés paraît sur les coteaux
La colonne immobile , ornement des tombeaux.
Leurs longs crins sont épars , et l'aride poussière
A bu les larges pleurs qui mouillent leur paupière (1).

(1) Iliade , liv. xvii , traduction de M. Aignau.

Plinè le naturaliste a dit depuis (1), en parlant des chevaux : *Amissos lugent dominos , lacrymasque interdùm desiderio fundunt* ; et d'après l'autorité d'Homère et de Plinè , Virgile a retracé la même idée dans la touchante description d'une pompe funèbre. On conduit au bûcher le corps du guerrier Pallas :

*Post bellator equus , positis insignibus , Æthon ,
It lacrymans , guttisq̃ue humectat grandibus ora* (2).

Claudien a dit aussi des lions :

Et lacrymis torvi maduère leones (3).

La poésie, cette aimable enchanteresse qui

Se soutient par la fable , et vit de fiction (4),
ne se contente pas de peindre la nature ; elle veut toujours l'embellir. C'est ainsi , sans doute , qu'elle parvient à son but ; mais c'est aussi comme cela qu'elle cesse d'être exacte. L'esprit et le cœur y gagnent quelquefois , la vérité y perd presque toujours.

Mais le *rire* , lui-même , est-ce bien réellement

(1) *Hist. nat. , lib. viii , cap. 42.*

(2) Puis le fidèle Éthon , son coursier indompté ,
Oubliant son orgueil , sa parure et ses armes ,
Marchait les crins pendans et l'œil gonflé de larmes.
Enéide , liv. xi , traduction de M. Delille.

(3) *In Eutropium , lib. ii.*

(4) BOILEAU , Art poétique , chant iii.

un phénomène propre à l'homme , ainsi que l'a dit Aristote (1) , et que l'ont répété presque généralement tous ceux qui ont écrit après ce grand interprète de la nature ? Pour cette dernière question , je n'hésiterai nullement à la décider par l'affirmative. Eh ! oui , sans doute , le *rire* est un acte particulier et exclusif à l'espèce humaine ; et qui oserait lui disputer encore cette douce prérogative ? N'est-ce donc pas assez d'avoir voulu l'assimiler à la brute , jusque dans la nature et le mécanisme de ses facultés affectives ? Ah ! laissons-lui du moins celle d'exprimer à sa manière le plaisir moral avec toutes ses modifications !

Je ne partage en rien l'opinion de l'auteur de l'article *risibilité* , dans l'ancienne Encyclopédie ; mais j'adopte très-volontiers cette dénomination , qui exprime parfaitement la faculté de *rire*. Comme lui , je pense bien qu'il ne serait pas impossible de parvenir , avec le temps , à faire exécuter à quelques animaux certains mouvemens de diduction des lèvres qui , peut-être , auraient quelque sorte d'analogie avec ceux qui constituent spécialement le sourire chez l'homme. Mais d'abord , le *rire* , considéré en général , ne se borne pas à l'expression particulière des muscles de la face , il se compose encore d'un autre ordre de phé-

(1) *De Part. animal.* , lib. III , cap. 10.

nomènes constitutifs qu'il importe d'étudier en même temps, puisqu'ils font partie essentielle de son mécanisme; et le sourire, ainsi que j'aurai occasion de l'observer plus spécialement ailleurs, n'en est qu'une modification, ou plutôt le sourire et le rire véritable sont deux actes tout-à-fait distincts. Et après tout, en supposant que l'on y réussisse, qu'aura-t-on appris à l'animal exercé à cette manœuvre? un jeu absolument machinal, des mouvemens automatiques, de pures grimaces, en un mot, et rien de plus. C'était bien la peine de chercher à nous prouver que nous n'avions pas seuls la faculté de *rire*.

Le même auteur voulant donner au mot *risibilité* un sens plus raisonnable et moins physique, s'il m'est permis de parler de la sorte, paraît vouloir entendre par là *le pouvoir de rire en pensant*. Cette interprétation, suivant nous, ne suffit pas encore pour caractériser entièrement la faculté de produire le *rire*; car, toute influence morale à part (si toutefois il était possible de séparer l'idée du *rire* de celle de la pensée), je crois que notre organisation matérielle elle-même y entre aussi pour quelque chose. C'est du moins ce que semble faire présumer la considération du rire excité par le chatouillement, rire qui, dans certaines circonstances, est en quelque manière presque tout physique. On peut faire la même re-

marque dans beaucoup de maladies qui ont pour symptôme le rire proprement dit. Je me propose au reste de revenir plus particulièrement sur ce point, lorsque je traiterai des causes morales et physiques de cet acte respiratoire et physiologique.

Ceux qui ont imaginé la possibilité du sourire chez quelques animaux, ont donc mis en avant une proposition bien peu réfléchie. Ils n'ont pas fait attention que ce langage expressif de l'être intelligent ne réside pas exclusivement sur les lèvres, et que les yeux et la physionomie toute entière en sont aussi les éloquens interprètes. Ils n'ont pas vu surtout que l'existence de cet acte, qui n'est point un acte purement mécanique, est inséparablement liée à celle d'une perception morale raisonnée et sentie, enfin à une émotion particulière de l'ame : et l'on voudrait que ce mode d'expression intellectuelle fût un des attributs de l'animalité, et vînt se peindre sur la face d'êtres stupidement agissans ! Quoi de plus absurde ! Mais non, ce doux interprète du cœur,

Ce sourire, de l'ame aimable expression,
Dont à l'être pensant la nature a fait don,
Et qui, de l'homme seul, intéressant langage,
De la brute jamais n'embellit le visage (1),

(1) DELILLE, *Paradis perdu*, chant ix.

ne pouvait appartenir, et n'appartient en effet qu'à l'homme.

Je l'ai déjà dit, et j'ai raisonné d'après l'observation commune, mais exacte : plusieurs animaux sont, comme nous, évidemment affectés parfois de passions véritables. L'émotion du plaisir, par exemple, s'exprime chez eux sous des traits bien caractéristiques. On sait par quels signes démonstratifs le chien s'efforce de témoigner sa reconnaissance et la joie qu'il éprouve. Sans parler des mouvemens extraordinaires, des gestes variés auxquels il se livre alors avec une si grande vérité d'expression, observez attentivement le jeu des muscles de la face chez ce fidèle animal, ainsi que l'accent particulier qu'il sait imprimer à sa voix, lorsque flatté des caresses de son maître, ou que frappé par quelque objet bizarre qui l'amuse ou l'excite sans l'épouvanter, il cherche à rendre l'émotion qu'ils lui causent : à voir les divers mouvemens de ses lèvres, le plaisir et la joie qui se peignent dans ses yeux, vous diriez qu'il veut sourire, et qu'il sourirait effectivement s'il avait en lui la faculté d'exercer cet acte, et que la disposition de ses organes fût accommodée à ce genre d'expression physionomique. Le singe, qui a avec nous des rapports d'organisation si prononcés, et dont le visage jouit d'une si grande mobilité d'action, d'une prestesse de mouvemens si remar-

quable ; le singe , lui-même , ne sait faire que des grimaces. Si plus aisément encore qu'aucune autre espèce d'animal , il lui est possible d'opérer des mouvemens particuliers de diduction de la bouche , ce ne sont pourtant que des mouvemens insolites et forcés , ce sont toujours des grimaces. Que répondrons-nous donc au célèbre Lecat , qui assure avoir vu *rire* et *pleurer* un orang-outang d'Angola (1) ? Buffon , parlant du cheval , dit bien aussi que lorsqu'il est passionné d'amour , de desir , d'appétit , il montre les dents et semble *rire* (2). Mais rien de tout cela n'approche pas même du sourire de l'homme , et tous les animaux en sont absolument privés.

Le rire proprement dit leur est aussi tout à fait étranger , et par la même raison sans doute , c'est-à-dire , par l'absence de sensations raisonnées , peut être aussi en partie à cause de la différence d'organisation. Car on ne croira pas , je le pense , à la possibilité de cet acte chez quelques-uns d'entre eux , comme sembleraient l'admettre certains auteurs enthousiastes ou crédules , et l'on voudra bien me dispenser de discuter cette extravagante opinion. *Rire* et *pleurer* sont donc deux attributs essentiels et caractéristiques de

(1) Traité du Mouvement musculaire , etc. in-8°. , page 55.

(2) Histoire naturelle du Cheval.

l'espèce humaine, qui en jouit à l'exclusion de tous les autres êtres animés et sensibles. Si quelques animaux peuvent grimacer le sourire et laisser couler parfois le fluide lacrymal, l'homme seul sait *rire* et répandre des pleurs véritables, parce que lui seul aussi est susceptible d'impressions senties, raisonnées, et qui ont pour résultat et pour fin une opération de l'ame, un sentiment affectif.

Aussi, la risibilité, ou pour me servir d'une de ces expressions heureuses d'Ambroise Paré (1), toujours fécond en tournures à la fois naïves et pittoresques, l'*affection risifique* a paru tellement inhérente à notre économie, que quelques philosophes de l'antiquité en ont fait un des caractères distinctifs de l'espèce humaine. Ils ont défini l'homme *un animal risible, un animal qui rit : est medicus, bipes, canescens, denique ridens*. C'est cette même faculté risible que, dans son vieux langage, Laurent Joubert (2), contemporain de Paré, appelait encore *risifique puissance, affection risolière, affection risoire*.

Il ne faut pas confondre avec la faculté de *rire* le *rire* lui-même. Le *rire* est à la risibilité ce que la contraction est à la contractilité : l'un est l'acte

(1) Introduction à la Chirurgie, liv. 1, chap. 21.

(2) Traité du Ris.

ou l'effet, l'autre la propriété ou la puissance. Je me sers de ce mot *risibilité*, et pour désigner la faculté de *rire* ou la conscience des choses qui font rire, et quelquefois aussi pour exprimer la qualité des objets risibles elle-même ou l'impression relative de cette qualité sur nos sens. On m'entendra facilement.

C'est une vérité connue de tout le monde que, chez l'homme, le *rire* et les pleurs servent en général à peindre les sensations affectives ou agréables ou pénibles. Il ne faut pas croire pourtant qu'ils soient toujours et dans tous les cas l'expression fidèle du plaisir ou de la douleur; car l'extrême joie est très-souvent accompagnée de l'effusion de larmes, et nous verrons ailleurs que le *rire* lui-même, bien loin d'être un signe certain des affections gaies, peut, dans quelques cas, servir d'interprète à des sentimens tout différens. Le pouvoir de l'habitude et de la volonté, la singulière influence de l'imitation ont du reste sur notre ame un si puissant empire, qu'il n'est pas impossible de rendre des émotions que l'on n'éprouve pas par l'expression fausse ou déguisée du *rire* ou des pleurs. « Notre cœur, a dit avec autant d'élégance que de vérité un écrivain justement célèbre de ce siècle, notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et où nous sommes forcés de

rendre les accens de la joie sur le ton consacré aux soupirs (1) ». Il est donc des pleurs de commande, comme il y a des *ris* simulés, d'étiquette et de pure bienséance. Combien de gens, en effet, qui, pour se faire illusion ou nous tromper nous-mêmes, cherchent à masquer, sous l'aspect emprunté de la joie et la feinte émotion du *rire*, leur adroite dissimulation, leur dépit contraint, ou l'ennui qui les assiège et qu'ils voudraient pouvoir nous dérober!

Arrêtons-nous ici. De plus amples considérations sur l'objet spécial de nos recherches doivent trouver place ailleurs. Les exposer dans ces généralités, serait anticiper sur le fond même de notre travail et nous jeter dans des répétitions aussi fastidieuses qu'inutiles. Cependant, avant d'entrer en matière, il convient de tracer le plan général de cet essai et de faire connaître les principes qui ont présidé à son exécution.

J'ai envisagé le *rire* sous trois points de vue principaux : 1°. sous le point de vue purement physiologique ; 2°. comme moyen hygiénique et thérapeutique ; 3°. sous le rapport séméiologique. De là la division générale de cet ouvrage en trois parties. Chacune d'elles embrasse plusieurs divisions secondaires.

(1) Génie du Christianisme. *Episode de René*.

La première partie, consacrée à l'étude du *rire* considéré comme phénomène physiologique, comprend deux grandes sections distinctes et tout à fait séparées. Dans l'une je traite du sourire abstractivement du rire véritable, ou comme d'un mode particulier d'expression physionomique. J'en expose successivement la nature, le mécanisme, les variétés, etc. Dans l'autre, je parle du rire proprement dit et comme acte essentiellement respiratoire. Cette seconde section est partagée en trois articles où je passe alternativement en revue, 1°. la nature et les causes, 2°. la physionomie générale et le mécanisme, 3°. le mode d'expression et les variétés du rire. Je range toutes ces divisions secondaires sous le titre collectif de *partie physiologique*.

Je m'occupe en second lieu du rire proprement dit, examiné dans ses rapports hygiéniques et thérapeutiques. Je le considère en exercice chez l'homme sain, et j'en étudie les effets ou avantageux ou nuisibles par rapport à l'hygiène; je le considère en exercice chez l'homme malade, et j'en apprécie le mode d'influence ou salulaire ou plus ou moins redoutable relativement aux indications curatives. De là aussi deux sections générales : leur réunion constitue la *partie hygiéno-thérapeutique*.

Enfin, la troisième et dernière partie est affec-

tée à la considération du *rire* envisagé comme phénomène pathologique ou symptomatique. Cette partie renferme pareillement deux sections différentes et distinctes, la première destinée à l'histoire générale du sourire et du rire séméiologiques considérés en eux-mêmes et dans leurs diverses modifications respectives, leurs causes, leur nature particulière, leurs caractères propres, etc.; la seconde, dans laquelle j'examine ces deux phénomènes morbides dans les maladies en particulier, soit comme effets idiopathiques, soit comme symptômes accidentels. C'est là l'objet de la *partie séméiologique* de ce traité.

Tel est le plan général de mon travail. Ce plan est vaste, sans doute; mais il m'a paru simple et méthodique. J'ai pris soin, au reste, d'en écarter tout ce qui m'a semblé ne pas avoir avec mon sujet un rapport direct et nécessaire. C'est ainsi que, contre l'opinion presque universellement admise, j'ai considéré le rire comme un phénomène isolé, indépendant, à bien des égards, de l'influence de la joie et des autres manières d'être des passions gaies, avec lesquelles souvent il n'a guère d'autres connexions que la coexistence ou la simultanéité d'action dans certains cas. Aussi n'ai-je parlé de la joie que d'une manière très-accessoire, et plutôt comme d'une prédisposition ou d'un état concomitant, que comme d'une

cause directe et immédiate du rire proprement dit. On verra si j'ai eu tort ou raison.

J'ai surtout évité toute espèce de discussion abstraite de morale ou de métaphysique, dans la recherche des causes affectives du rire. Je sais trop combien il est aisé de discourir sur une pareille matière, qui offre un aussi vaste champ à l'esprit d'hypothèse, et à une imagination facile le sentier fleuri, mais sans fin, des systèmes et de l'erreur. Je sais, à ce sujet, qu'en voulant combattre ou détruire une proposition qui paraît tenir du paradoxe, ou bâtie sur des principes pour le moins hasardés, on ne fait trop souvent que lui substituer de nouvelles subtilités peu propres à satisfaire un esprit exact et judicieux, qui n'admet comme vérités positives que les raisonnemens déduits des faits et de l'observation, seuls guides à suivre dans l'étude des sciences physiologiques. J'ai tâché de n'en point avoir d'autres.

On ne s'attend pas, je le présume bien, à lire ici un traité moral du *rire* (1). Ce côté purement philosophique du sujet que j'embrasse, bien médité, et manié surtout par un de ces génies créateurs à

(1) J'entends surtout par là l'étude du *rire* envisagé dans ses acceptions figurées. Or, ce n'était pas là l'objet de mes recherches. Je n'ai pas voulu donner une peinture de mœurs; j'ai fait une description du *rire* considéré comme phénomène vivant.

qu'rien n'échappe, qui possèdent, pour ainsi dire, le secret de nos âmes, et savent pénétrer jusques au fond des cœurs pour en deviner les sentimens cachés; approfondi par un de ces hommes qui, jaloux de saisir et d'analyser les principes et les mobiles ressorts de notre existence intellectuelle et sociale, ont fait une étude spéciale et raisonnée de nos passions, qui connaissent l'art difficile de les exciter à propos, de les opposer les unes aux autres, d'en faire ressortir les caractères et les contrastes : le *rire*, ai-je dit, étudié sous le point de vue moral, offrirait à une plume ingénieuse et savante une source féconde d'idées neuves, piquantes, de réflexions curieuses, pleines d'intérêt et très intimement liées à l'étude de la scène comique. Car, quel fonds intarissable d'applications heureuses, qu'une fine critique du ridicule en général, ainsi que des travers de la société et de toutes les bizarreries de l'esprit humain, comme causes du *rire* ! Quant à moi, j'ai dû surtout considérer cet acte en médecin physiologiste, négligeant à dessein de m'engager dans le vaste répertoire du ridicule, où trouveront toujours à moissonner abondamment les joyeux favoris de Thalie. Je n'ai donc étudié, en quelque façon, que le matériel, que le physique du *rire* ; et si quelquefois j'ai paru m'éloigner de cette manière de voir, en m'arrêtant à des consi-

dérations morales, c'est qu'elles étaient naturellement liées au sujet que je traite, et qu'en les passant sous silence, mon travail eût été évidemment incomplet. Ce n'est pas au reste sortir de son sujet, qu'en étudier les connexions et les rapports intimes. Et d'ailleurs, ce phénomène à la fois physionomique et respiratoire, ce mode d'expression si remarquable du visage et de la voix, le rire, en un mot, qu'est-il autre chose que l'interprète et l'effet d'une modification de la pensée, que l'organe d'une manière d'être particulière de l'ame? C'est ainsi que la physiologie des sensations n'est vraiment qu'une branche de la philosophie morale. Car étudier l'homme physique et négliger l'homme intellectuel, ou méditer l'homme pensant et ignorer l'homme matériel, c'est ne bien connaître ni l'un ni l'autre; c'est n'avoir pas en effet étudié l'homme.

Ainsi donc, je le dis encore, j'ai envisagé le *rire* sous le rapport médical seulement, toutefois en donnant à ce titre toute l'extension qu'il comporte. Je ne pouvais avoir et n'ai point eu en effet d'autre but; et je laisse à nos poètes comiques le soin de nous prouver la justesse de cette maxime d'Horace:

Ridiculum acri,

Fortius et melius magnas plerumque secat res (1),

(1) Souvent une raison vaut moins qu'une saillie.

HORAT., Sat. x, liv. 1, traduction de M. Daru.

ainsi que l'interprétation judicieuse de cette autre sentence si connue et qui devrait toujours servir de texte aux productions enjouées du talent : *castigat ridendo mores*. C'est le sujet d'un assez beau commentaire. Déjà la carrière est ouverte, ou plutôt parcourue : on n'a plus qu'à suivre ou singe^r notre inimitable Molière (1). Eh ! qui mieux que ce rare génie sut manier avec autant d'art et de succès l'arme puissante du ridicule, le peindre sous toutes ses formes, s'en servir pour confondre le vice et donner de l'esprit à la raison ? Qui mieux que lui connut si bien le secret d'exciter le rire avec finesse aux dépens même du pédantisme ou de la sotte prévention ? Ce prince de la

-
- (1) Molière ! à ce nom seul se rassemblent les ris ;
 Les fronts sont déridés , les cœurs épanouis.
 Qui dans les plis du cœur surprend mieux la nature ?
 Qui sait mieux lui donner cette adroite torture
 Qui rend le ridicule ou le vice indiscret ,
 Et fait , avec le rire , éclater leur secret ?
 Quel naïf , et souvent quel sublime langage !
 O Molière ! ô grand homme ! ô véritable sage !....
 Tous ces fous , tous ces sots , par toi si bien décrits ,
 Incommodes ailleurs , charment dans tes écrits.
 Que dis-je ? chacun d'eux , grâce à ton art suprême ,
 Chez toi , sans le savoir , vient rire de lui-même :
 Ainsi l'oiseau léger , crédule et curieux ,
 Vient se prendre au miroir qui le montre à ses yeux.
 M. DELILLE , *l'Imagination* , chant v.

comédie française n'a pas seulement excellé dans l'art heureux de provoquer le rire sans cesser d'être aimable; il a aussi pleinement justifié le sens de cette autre réflexion du favori de Mécène :

Ergò non satis est risu diducere rictum

Auditoris (1);

et ses sorties spirituelles et plaisantes, ses saillies piquantes et enjouées sont encore l'écueil du ridicule, ainsi que l'école des mœurs et du bon sens.

Sous ce grand homme enfin la comédie
Sut arriver, justement applaudie,
A ce point fixe où l'art doit aboutir,
Et dont sans risque il ne peut plus sortir.
Ce fut alors que la scène féconde
Devint l'école et le miroir du monde,
Et que chacun, loin d'en être choqué,
Fit son plaisir de s'y voir démasqué.
Là le marquis, figuré sans emblème,
Fut le premier à rire de lui-même;
Et le bourgeois apprit, sans nul regret,
A se moquer de son propre portrait.
Le sot savant, la docte extravagante,
La précieuse et la prude arrogante,
Le faux dévot, l'avare, le jaloux,
Le médecin, le malade; enfin tous,
Chez une muse en passe-temps fertile,

(1) HORAT., *loco cit.*

Vinrent chercher un passe-temps utile.
 Les beaux discours, les grands raisonnemens,
 Les lieux communs et les beaux sentimens
 Furent bannis de son joyeux domaine,
 Et renvoyés à sa sœur Melpomène.
 Bref, sur un trône au seul rire affecté,
 Le rire seul eut droit d'être exalté.
 C'est par cet art qu'elle charma la ville,
 Et que toujours, renfermée en son style,
 A la cour même, où surtout elle plut,
 Elle atteignit son véritable but.....
 Songez-y donc, chers enfans d'une muse
 Qui cherche à rire et que la joie amuse.
 Depuis cent ans, deux théâtres chéris
 Sont consacrés l'un aux pleurs, l'autre aux ris :
 Sans les confondre, il faut tâcher d'y plaire,
 Si toutefois vous n'aimez pas mieux faire
 (Pour distinguer votre savoir profond)
 Rire au premier, et pleurer au second (1).

En effet, le véritable attribut de la comédie est le masque du rire, et c'est par là qu'elle marche au but respectable *de corriger l'homme en le divertissant* : CASTIGAT RIDENDO MORES. Car celui-là triomphe presque sûrement, qui possède le secret d'amuser et de plaire, et un autre poète a très-bien dit :

Qui fait rire l'esprit se rend maître du cœur (2).

(1) J. B. ROUSSEAU, *Epître à Thalie*.

(2) BERNIS, *la Religion vengée*, chant VII.

Mais plus heureux encore l'écrivain qui sait instruire et charmer à la fois!

*Omne tulit punctum , qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando , pariterque monendo (1).*

Je viens de tracer la marche que j'ai cru devoir suivre dans la distribution générale et particulière de mon travail. J'ai fait connaître l'esprit qui m'a guidé dans sa rédaction; et je dois l'énoncer ici, cette doctrine, je la crois conforme aux lois connues de l'organisme animal, aux idées reçues de la saine physiologie, de la physiologie basée sur l'expérience et la stricte observation. C'est en cela surtout que ce traité se distingue absolument de toutes les anciennes productions qui ont paru sur quelques points isolés du sujet qu'il embrasse. Car, loin de les prendre pour modèles, je n'ai fait qu'esquisser, quelquefois même j'ai eu soin d'écarter entièrement de mes considérations tout ce qui m'a semblé devoir fournir matière à discussion ou s'éloigner de la marche simple et rigoureuse et de l'esprit philosophique qui dirigent si heureusement aujourd'hui les vrais savans dans l'étude des sciences naturelles.

Telles ont été mes vues, telle a été ma manière

(1) HORAT. *Ars poet.*

de procéder dans l'ensemble et la composition de cet ouvrage. Si je n'ai pas su remplir ma tâche, c'est que pour arriver au but, il ne suffit pas de l'entrevoir, et je n'ose prétendre au mérite des difficultés vaincues, précisément parce que j'avais à lutter contre plusieurs d'une égale importance.

Je traite un sujet à peu près neuf, par cela même épineux, et d'autant plus peut-être qu'il séduit davantage et flatte plus agréablement l'imagination. Mais si j'ai bien senti la possibilité de faire ressortir de l'étude médicale et raisonnée du *vire* des vues nouvelles et des considérations utiles à la science, je ne me suis pas dissimulé la hardiesse de l'entreprise et la difficulté de l'exécution. Novice encore dans l'art d'écrire, j'embrasse et veux développer un texte fertile, il est vrai, en aperçus piquans, mais qui, pour offrir tout l'attrait et l'intérêt qu'il comporte et semble promettre par lui-même, exige plus qu'aucun autre, peut-être, le talent de bien rendre sa pensée, un choix particulier dans l'expression et un ordre toujours suivi dans l'enchaînement naturel des idées, une diction constamment claire et précise, parfois élégante et légère; un style toujours soutenu, pur, correct, facile, quelquefois pittoresque; le secret, enfin, de parler à l'esprit et au cœur tout ensemble. Je n'ai pas dû ambition-

ner cette gloire. Je me suis donc contenté d'être simple et exact. J'ai plus recherché la clarté et la précision que l'élégance et le fleuri du style. Si quelquefois pourtant j'ai paru sacrifier à la délicatesse du langage et de l'expression, on doit me le pardonner; je n'ai eu d'autre but que celui d'éviter la sécheresse ou la monotonie, en essayant de plier, autant qu'il était en moi, la mesure de mon style à la nature de mon sujet.

Certes! c'étaient là de grands obstacles pour quelqu'un qui n'a encore fait que quelques pas dans la carrière. Mais que parlé-je ici de difficultés à vaincre? et dois-je me flatter de gagner ainsi l'indulgence de mes lecteurs, quand peut-être j'ai tout lieu d'encourir leur censure pour n'avoir pas su consulter davantage mon esprit et mes forces? Non sans doute; pour captiver leurs suffrages, je n'ai eu ni assez de loisir ni surtout assez de talent, et je sens le premier toute l'imperfection du travail que je sou mets à leurs réflexions, ainsi qu'à leur sagacité.

Au reste, je dois le dire en finissant, je n'ai pas créé seul le fond de mon sujet; ce fond existait avant moi; il y avait quelques matériaux, je les ai mis en œuvre. Cependant la forme des idées et le plan de ce livre m'appartiennent. J'ai pu être l'architecte d'un édifice déjà commencé; mais les dimensions, l'achèvement et le style de

cet édifice sont mon ouvrage. Loin de moi, toutefois, la prétention d'avoir épuisé la matière. Un aussi beau sujet aurait eu besoin, sans doute, d'une plume et plus savante et plus exercée que la mienne. Convaincu de l'insuffisance de mon talent, je me suis donc réservé le droit de dire, avec Charles Bonnet (1) : « Je veux qu'on puisse revoir après moi, aller plus loin que moi, et me redresser par-tout où je me serai trompé. »

Risum teneatis amici!

(1) Introduction de l'*Essai analytique sur les Facultés de l'Ame.*

PARTIE PHYSIOLOGIQUE.

Semper gaudete. St.-Paul. Ep. aux Thess. C. 5.

Hilaritas perducit nos ad sedem securitatis. ST.-AUGUSTIN.

GÉNÉRALITÉS.

QUAND l'homme ne se distinguerait pas essentiellement de tous les autres êtres organisés et sensibles, par la seule faculté de penser et d'agir intelligemment, il resterait encore entre eux et lui une distance immense. Malgré les analogies de structure et d'organisation qui le rapprochent de quelques animaux, des mammifères par exemple, une foule de traits caractéristiques signalent encore l'homme physique, et lui assurent sur tous les corps doués comme lui du mouvement et de la vie, une prééminence incontestable. Je n'indiquerai pas ces différences, elles sont faciles à saisir.

Un autre attribut différentiel de l'espèce humaine consiste, avons-nous dit, dans la faculté

de *rire*. Nous en avons parlé avec quelques détails dans les considérations préliminaires qui servent comme d'introduction à cet essai. Négligeons donc ici cette faculté pour ne nous occuper que de l'acte lui-même ou du *rire* considéré dans ses différens rapports. Commençons par en tracer l'histoire physiologique : elle constitue une des parties les plus étendues de cet ouvrage, et nous servira en quelque sorte de point de départ pour nos recherches ultérieures.

Considéré dans son acception la plus générale, le *rire* est un phénomène physiologique, un mode d'expression affective propre à l'homme, et qui consiste tantôt dans un mécanisme respiratoire et vocal accompagné d'un état particulier des muscles du visage, et tantôt seulement dans une disposition très-remarquable des différentes parties mobiles de cette région, de la bouche (1) surtout, sans aucun effort respiratoire concomitant. Envisagé sous ce point de vue général, le *rire* devient un de nos moyens de relation

(1) Le mot *bouche* a, dans le langage anatomique, aussi bien que dans l'expression vulgaire, deux acceptions distinctes. Il s'entend ou de la cavité buccale elle-même, ou de l'ouverture faciale qui conduit à cette cavité. Cependant, au propre comme dans le style figuré, cette seconde signification est celle le plus ordinairement exprimée lorsqu'on

intellectuelle, un des interprètes instantanés du langage d'action, soit à cause de l'expression particulière que cet acte donne à la face, soit en raison des modifications très-variées qui le caractérisent comme phénomène respiratoire; modifications qui impriment à la voix des tons et un accent bien distincts, et à tout le corps des changemens et des attitudes qui n'appartiennent qu'à ce genre singulier d'exercice.

Telle est l'idée que l'on se forme communément du *rire* pris dans le sens le plus étendu. Cette idée est inexacte et fautive, en ce qu'elle désigne à la fois et assimile entre eux deux phénomènes physiologiques essentiellement différens sous beaucoup de rapports, et que pour cela il importe de distinguer l'un de l'autre. Elle ne doit pas être admise si, partant de principes plus judicieux et mieux raisonnés, de l'observation analytique des faits, on veut se piquer de parler un langage exact, sévère et ennemi de toute équivoque. L'acception synonyme du mot *rire*, vi-

dit simplement *la bouche*. C'est aussi dans ce sens que nous nous servirons de ce mot dans tout le cours de cet ouvrage; et par là nous désignerons non-seulement la fente transversale que circonscrivent les lèvres, mais encore quelquefois ces derniers organes, ainsi que toutes les parties comprises dans la région labiale du visage, dont la disposition et les usages s'y rattachent.

cieuse , et pourtant consacrée dans l'expression ordinaire , doit surtout être bannie de la nomenclature médicale ; car , ainsi que nous aurons grand soin de le remarquer ailleurs , cette synonymie peut induire en erreur , et faire confondre deux états bien distincts , qu'il serait peu rationnel ou même dangereux de ne pas différencier l'un de l'autre dans un traité raisonné sur ce sujet intéressant. Je veux parler ici du sourire et du rire proprement dit , considérés physiologiquement , ou dans l'état pathologique. Pour éviter cette espèce de quiproquo et l'inconvénient qui pourrait en résulter , surtout en séméiologie , j'ai eu soin , dans tout le cours de cet ouvrage , de préciser exactement la signification de ces mots , et de caractériser à part chacun des actes qu'ils expriment. La distinction scrupuleuse de ces deux phénomènes entraînait celle des termes destinés à les énoncer respectivement. Je ne me suis jamais écarté de cette manière de voir , et l'une et l'autre acceptions ont été invariablement fixées dans toutes les parties de mon travail. Je me flatte que les considérations particulières dans lesquelles j'entrerai justifieront pleinement et l'exactitude et la nécessité de cette distinction.

Si donc nous examinons ici le *rire* en lui-même , et selon le langage d'une saine logique , il va nous offrir deux manières d'être bien distinctes , ou si l'on

veut deux grandes modifications d'expression, qu'il convient d'étudier à part et sous des points de vue tout différens. Ces deux manières d'être constituent, 1°. *le sourire*, 2°. *le rire proprement dit*.

Cette distinction n'est point arbitraire, elle est basée sur l'observation; et si l'on confond souvent, du moins quant à l'acception vulgaire, le sourire avec le rire véritable, souvent aussi on les distingue. Ils se présentent chacun sous des formes et avec des attributs qui leur sont propres. Les causes, le siège, les organes effectifs, le mécanisme, le mode d'expression ne sont pas les mêmes pour chacun d'eux. Esquissons rapidement entre ces deux actes physiologiques un parallèle qui motive la différence que je viens d'établir; à l'aide de ce parallèle on pourra plus facilement apprécier les analogies qui les rapprochent d'une part, et les attributs caractéristiques qui les distinguent de l'autre.

Le sourire réside exclusivement à la face, et principalement sur la bouche; les muscles du visage, ceux des lèvres surtout, en sont les agens uniques. Le rire proprement dit est un phénomène respiratoire, une modification particulière de la respiration et de la voix, une sorte de mouvement convulsif opéré par l'action et le concours simultané des poumons, du larynx, de tous les mus-

cles inspireurs et expirateurs , et généralement de tous les organes respiratoires et vocaux.

Le sourire est un des principaux actes de la physionomie. Il peut exister isolément , et abstraction faite du rire véritable. Celui-ci est toujours accompagné du sourire , ou plutôt d'une modification du sourire , d'un état particulier du visage en général et de la bouche spécialement.

Le rire est constamment caractérisé par un son ou bruit particulier , qui n'est lui-même qu'une modification de la voix. Le sourire , au contraire , est une expression muette de la physionomie , un des signes les plus énergiques du langage d'action , un des traits mobiles les plus séduisants de la figure.

Le sourire paraît être plus intimement lié à l'exercice des fonctions de l'entendement. Il joue un rôle très-marqué dans l'expression locomotile de la face , concourt surtout au langage des passions , des sentimens divers , ou agréables , ou quelquefois d'un caractère opposé. Il agit dans le geste , dans le langage articulé dont il augmente , interprète ou modifie diversement la force d'expression. Il sait peindre l'accent du plaisir avec ses nuances les plus délicates , et ajoute même très-souvent , par ses différentes manières d'être , au caractère des passions ou flatteuses ou pénibles , ou calmes ou furieuses. Il est un des interprètes

les plus expressifs de la pensée; c'est un phénomène plus intellectuel, plus moral en quelque sorte. Le rire proprement dit semble être moins propre à l'expression du sentiment et des passions en général, ou du moins il n'est guère mis en jeu que dans certaines modifications des affections gaies ou joyeuses, et il est tout à fait étranger à celles qui revêtent une physionomie différente de ces dernières, où du reste il ne figure aussi qu'accidentellement. Ses causes sont plus matérielles, pour ainsi dire, et plus fugitives; il peut même en reconnaître de purement physiques, tels que le chatouillement ou la titillation de certaines régions du corps. La vue, l'ouïe, le tact excité mécaniquement et d'une manière particulière, sont les seules voies ouvertes aux causes déterminantes du rire, qui prend toujours sa source dans la génération subite, instantanée d'une idée actuellement perçue ou reproduite à l'imagination; tandis qu'au contraire tous les sens, sans exception, sont susceptibles de transmettre à l'ame des émotions propres à faire naître le sourire.

Le rire est moins subordonné à l'influence de la volonté; il nous échappe presque toujours et malgré notre consentement. Le sourire, au contraire, est en général plus réfléchi, plus raisonné; la volonté y a plus de part.

Le sourire est sous la dépendance immédiate

du cerveau : on peut aisément et à volonté l'épanouir ou le simuler. Il n'en est pas ainsi du rire, dans les cas ordinaires.

Enfin le sourire n'étend pas son action au-delà de la face ; il est du domaine de la physiologie seulement. Le rire semble communiquer une influence à l'économie toute entière ; il donne à tout le corps un aspect et des attitudes particulières, lui imprime une sorte d'impulsion ou de commotion très-remarquable qui modifie, trouble ou suspend certaines fonctions, et peut même avoir des suites funestes, si cet acte respiratoire s'exerce avec trop d'intensité ou se prolonge au-delà d'un certain temps.

Voilà les différences générales qui distinguent d'une manière évidente le sourire du rire proprement dit. Elles sont incontestables et frapperont l'observateur le moins attentif. Et que l'on ne dise pas que ces deux états ne diffèrent que du petit au grand, qu'ils ne sont que des degrés ou de simples variétés d'un seul et même phénomène ; car pour être analogues, deux choses ne sont pas identiques, et il serait, je pense, inexact de regarder comme tels le sourire et le rire véritable, s'il est vrai que leurs causes, leurs agens, leur mécanisme, etc. soient différens.

Je n'ignore pas que dans le sens propre, aussi bien que dans le langage métaphorique, les mots

rire et *sourire*, employés comme verbes ou substantivement, sont fréquemment pris l'un pour l'autre et considérés à peu près comme synonymes; mais c'est à tort. Ainsi, par exemple, dit-on tous les jours, et surtout dans l'expression poétique : *Un visage riant ; avoir toujours le rire sur les lèvres ; un rire gracieux , moqueur , malin , dédaigneux ; je l'ai vu rire , etc.....* Enfin, l'on applique généralement au mot *rire* toutes les diverses épithètes et significations qui, à la rigueur, ne conviennent véritablement qu'au mot *sourire*, ou plutôt à l'acte physiologique que ce dernier mot désigne. Remarquez encore que *rire* présente une acception beaucoup plus étendue et plus générale que *sourire*, soit comme verbe, soit comme substantif, et que l'on s'en sert communément pour exprimer des idées qui, à proprement parler, ne devraient être entendues que du mot *sourire*, tandis qu'au contraire on ne substitue jamais celui-ci au premier, excepté peut-être dans quelques acceptions figurées (1).

Je viens de tracer les caractères différentiels et d'attribution qui signalent les deux grandeurs

(1) Par exemple, l'on dit indistinctement que tout *rit* dans la nature, que tout *sourit* dans la nature à l'approche du printemps, etc., etc.

modifications du *rire* considéré en général, ou pour être plus précis, deux actes physiologiques ordinairement compris sous cette dénomination collective. Ils ont aussi entre eux des analogies, des points de contact, et même des connexions assez intimes que je ne ferai qu'indiquer ici d'une manière générale.

Undes caractères extérieurs qui nous frappent le plus dans le mécanisme du rire, c'est sans contredit l'état du visage, état qui, ainsi que je l'ai remarqué, l'accompagne toujours et nécessairement, ou pour mieux dire en est lui-même un trait constitutif. Voilà à coup sûr la liaison la plus étroite qui puisse exister entre le sourire et le rire proprement dit, puisqu'il est impossible de concevoir celui-ci sans cette disposition si remarquable de la face, et de la bouche en particulier. Mais enfin, cet état de la figure ne constitue pas, lui seul, le rire, et il s'éloigne d'ailleurs toujours plus ou moins de la physionomie ordinaire du sourire véritable. Il nous sera facile de nous en convaincre par la suite.

Il n'est pas très-rare de voir la même cause risible produire chez l'un le rire proprement dit, tandis que chez un autre elle ne provoquera que le sourire. La même personne peut aussi offrir cette particularité presque dans le même moment. Pourquoi donc cette différence dans les effets d'une seule

et même cause, et que faut-il en conclure ? Rien de positif, suivant nous, sur l'identité parfaite du sourire et du rire véritable. Elle prouve seulement l'influence de l'ame, chez quelques personnes et dans certains cas, sur l'action des puissances effectives du rire : elle prouve que nous ne sommes pas toujours affectés de la même manière. Car si ce phénomène respiratoire ne s'exerce pas librement et complètement alors, c'est que la volonté et la réflexion ont eu sur lui assez d'empire pour l'intercepter, l'étouffer en quelque façon, et n'en laisser paraître qu'un des signes extérieurs, lequel revêt la physionomie du sourire. Le rire n'a point éclaté, mais il a été tout près d'éclater. Presque toujours alors les muscles expirateurs se contractent en même temps que ceux des lèvres ; mais c'est un mouvement contraint, avorté, seulement sensible pour celui qui l'éprouve, et il n'est suivi d'aucun son vocal. Ici l'analogie de la cause ne dit rien. L'on rit et l'on pleure quelquefois d'une même chose ; le rire et les larmes n'en sont-ils pas moins, pour cela, deux phénomènes très-différens ?

Pourtant, il faut l'avouer, malgré ces différences spécifiques et les réflexions générales qu'elles m'ont suggérées, il est des cas où le rire et le sourire paraissent s'assimiler, s'identifier de telle sorte, du moins quant à l'expression faciale :

et à la nature de la cause morale qui leur a donné naissance, qu'il est impossible de ne pas admettre entre eux une analogie frappante ; analogie qui se tire surtout de leur simultanéité d'action dans quelques circonstances, et de l'espèce de subordination qu'exerce sur le second le premier de ces actes toutes les fois qu'il s'exécute. Au reste, en traçant entre ces deux phénomènes un parallèle propre à en faire ressortir les différences et les analogies réciproques, je n'ai prétendu en tirer aucune espèce d'induction sur la nature intime du *rire* en général ; ce serait une entreprise aussi téméraire qu'infructueuse dans ses résultats. J'ai voulu justifier seulement la distinction que j'avais émise entre le sourire et le rire proprement dit, distinction toujours réelle sous beaucoup de rapports, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par ce simple aperçu.

Ainsi donc, j'isole dans leur étude, sans vouloir néanmoins les différencier totalement, le sourire du rire véritable, puisqu'ils se distinguent si évidemment l'un de l'autre par leurs caractères respectifs, et que les affinités qui les rapprochent dans un sens ne suffisent pas pour qu'on puisse les assimiler ou les confondre dans tous les cas. Cette distinction ou cette sorte d'isolement que j'établis ici deviendra, je l'espère, beaucoup plus sensible et d'une justesse plus ap-

préciable encore, lorsque nous aurons considéré chacun de ces actes en particulier et avec quelques détails. Ce sera le sujet de deux sections différentes.

Traçons d'abord l'histoire physiologique du sourire. Nous aurons déjà fait un pas vers l'étude du rire lui-même.

SECTION PREMIÈRE.

Du Sourire physiologique.

Devons-nous sérieusement admettre avec un auteur de quelques synonymes français une différence réelle entre le *sourire* et le *souris*, et dire que le *souris* est proprement un acte, l'effet particulier de *sourire* ou du *sourire*, tandis que le *sourire* est l'action spécifique de *sourire*, la manière habituelle de *sourire*, ou enfin une espèce de *rire*? Cette distinction, je l'avoue, me paraît un peu trop subtile, pour ne pas dire purement imaginaire, et malgré tous les argumens dont s'appuie ici l'abbé Roubaud, je crois qu'il est bien difficile de ne pas reconnaître une synonymie parfaite entre *sourire* et *souris* (1).

(1) Dictionnaire universel des synonymes de la langue française. Deuxième édition in-12, t. 3, art. 1050, *souris*, *sourire*.

« Le *souris*, dit-il, est une des expressions les plus énergiques du sentiment ; le *sourire* est un des attraits les plus touchans de la figure. Le *sourire* est la manière d'exprimer une joie douce, modeste, délicate de l'ame : le *souris* en est l'expression actuelle et passagère. Avec un *souris* fin, il y a de l'esprit jusque dans le silence : avec un *sourire* gracieux, la laideur disparaît. Le *souris* est en quelque sorte plus moral, et le *sourire* plus physique : je veux dire qu'on applique plutôt les qualifications morales au *souris* et les qualifications physiques au *sourire*. Vous ne concevez pas le *souris* sans une intention, un motif, un sentiment, une pensée qui l'anime : vous concevez le *sourire* comme un jeu naturel de la figure, comme un trait ou une habitude du corps, comme un genre d'action physique familier à l'homme.

» Les graces ont toujours le *sourire* sur les lèvres : le *souris* n'est pas le même, si l'amour allume ou éteint son flambeau.

» On voit le *sourire*, il repose sur le visage : on aperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* se fixe, et le *souris* s'échappe. On étale le *sourire* ; on cache son *souris*. Le *souris* est au *sourire* ce que l'accent est à la voix. Je veux dire que le *souris* n'est qu'un acte léger, un trait fugitif ; au lieu

que le *sourire* est une action suivie, un état de chose.

» La peinture fixe le *sourire* en développant avec aise ses formes gracieuses et les effets qu'il produit sur toute la figure. Elle esquisse si finement le *souris*, qu'il semble se dissiper à l'instant où on le voit éclore.

» Quel *trait* plus perçant que le *souris* d'une douleur profonde qui se refuse, avec un tendre regret, à la consolation qu'on lui donne ! Quel *attrait* plus touchant que le *sourire* de l'innocence qui s'endort dans les pensées d'une joie pure, et qui paraît en jouir jusque dans ses *rêves* !

» Une femme artificieuse compose habilement son *sourire* : mais à un *souris* général de l'assemblée, je vois que personne ne s'y trompe. Le *sourire* doit être naturel, sinon c'est une grimace : le *souris* est naïf, il échappe du cœur, à moins qu'il ne soit malin.

» Malheureux les enfans qui ne voient point le *sourire* paternel et maternel répandre la sérénité et les doux présages sur l'aurore de leur vie ! Malheureux les pères, malheureuses les mères, qui, pour avoir éloigné d'eux leurs enfans, n'ont point senti délicieusement tressaillir leurs entrailles aux premiers *souris* de ces innocens, et qui ne pourront plus sentir tout le bonheur d'être pères et mères ! »

Peut-être est-ce ma faute ; mais, je le dis avec franchise , je ne puis voir dans tout ceci qu'une subtilité de raisonnement, qu'une distinction gratuite et forcée , qu'un véritable abus des termes , et rien en vérité qui m'autorise à ne pas accorder aux mots *sourire* et *souris* le même sens, la même valeur d'expression. Il ne m'est pas plus possible de *concevoir* ce jeu naturel de la figure , ce trait ou habitude du corps , le *sourire* , en un mot , sans une intention , un motif , un sentiment , une pensée , qu'il m'est possible de comprendre le *souris* comme un acte , un effet indépendant de l'une ou de l'autre de ces causes. Ces deux états du visage , ou plutôt ce seul et même mode d'expression physionomique , sont certainement la conséquence , le résultat immédiat d'une sensation actuellement existante , ou enfin d'une manière d'être quelconque de l'ame.

Si je ne craignais pas d'encourir le même reproche pour un autre excès de raffinement dans l'acception des mots , je demanderais s'il ne serait pas plus naturel et plus conséquent de fonder cette distinction du *souris* et du *sourire* d'après le degré d'écartement et de distension des lèvres ; et alors je me servirais de la première dénomination pour peindre cette nuance fugitive et comme imperceptible , cette sorte d'oscillation instantanée qui constitue le premier degré du *sourire*,

tandis que j'emploierais ce dernier terme pour exprimer un état de distension plus appréciable, plus permanent, avec occlusion ou écartement plus ou moins sensible des lèvres..... Mais je sens, le premier, tout le vague, je dirai même l'inutilité de cette distinction minutieuse; et n'y attachant pas d'ailleurs beaucoup d'importance, je n'hésiterai pas à me servir indifféremment de l'une ou de l'autre de ces dénominations pour désigner et l'action et l'effet de sourire, choses, selon moi, absolument inséparables.

Abandonnons donc cette discussion oiseuse et presque étrangère à l'objet qui doit surtout nous occuper ici. Etudions le sourire sous le point de vue physiologique.

ARTICLE PREMIER.

Nature, Mécanisme, Physionomie générale du Sourire.

Je définis le *sourire* ou le *souris* une modification du *rire* en général, un trait ou mode d'expression physionomique du sentiment et de la pensée, caractérisé par l'épanouissement de toutes les parties du visage, et surtout par un état d'écartement ou de diduction des lèvres dont les angles se dirigent en dehors, en arrière et un

peu en haut, d'où résulte l'agrandissement transversal de la bouche, laquelle reste close ou s'entr'ouvre plus ou moins sensiblement.

Effet immédiat et raisonné d'un état actuel de l'ame, organe muet, mais pourtant très-expressif des affections douces et gaies, des sentimens agréables et tendres, le sourire joue un rôle important et très-marqué dans le tableau mobile de la face, dont il épanouit, égaie et anime à la fois toutes les parties. Il donne à l'ensemble de la figure cet air sémillant et enjoué, cet attrait indicible qui en fait tout le charme; il tempère, il adoucit souvent ce qu'elle peut avoir de choquant ou de trop austère, en change, en modifie momentanément les traits et l'expression. Susceptible de revêtir toutes les formes, de prendre tous les caractères et de réfléchir sur le visage les passions et leurs différens langages, la physionomie infiniment variée de tous les sentimens avec leurs nuances les plus délicates et les plus fugitives, le sourire devient donc ainsi l'un des signes les plus énergiques des émotions diverses dont notre ame est agitée dans beaucoup de cas. Il n'est pas seulement en effet l'interprète du plaisir; il est aussi quelquefois celui de passions les plus opposées à cette douce commotion de notre être sensitif.....

Mais c'est surtout lorsqu'elle veut peindre les

sensations douces, les sentimens affectueux et tendres qui la remuent délicieusement, que l'ame emprunte du sourire son langage le plus persuasif à la fois et le plus éloquent; et comme c'est dans ce genre d'émotions que le souris se montre le plus ordinairement, que c'est là qu'il paraît avec sa physionomie simple et naturelle, avec les caractères et les formes d'expression qui lui sont propres, il convient d'esquisser avant tout le tableau du sourire gracieux de la gâité aimable et franche, de la joie douce et paisible, enfin des sentimens délicieux de la tendresse et de l'amitié. Nous étudierons ensuite les caractères particuliers, les traits ou modifications extrêmement multipliées que lui impriment les autres agitations intérieures dont l'ame est également susceptible.

Mais comment pourrions-nous décrire les physionomies changeantes et mille fois variées de ce mode d'expression du sentiment et du plaisir, de ce Protée qui semble affecter toutes les nuances, dévoiler tous les secrets des passions qu'il dessine, naître, exister, changer et fuir comme elles, pour renaître, changer et disparaître encore avec une incroyable promptitude? Quelle touche assez délicate et flexible pourrait esquisser ces formes élégantes et gracieuses, ces traits expressifs, ces linéamens fins et déliés, ces contours, ces inflexions douces que séparent autant de petites si-

nuosités flexueuses et quelques enfoncemens légers, retraite des graces et de la volupté, ces inflexions onduleuses et fugitives, ces traces éphémères imprimées par la main des plaisirs, ces regards ou tendres ou passionnés, ces yeux où la joie étincelle, tous ces mouvemens vifs, rapides et animés des différentes parties de la figure, ces lèvres fraîches et purpurines, qui, par le plus charmant contraste, marient leur doux incarnat à la blancheur des lis et relèvent ainsi l'éclat du visage ? Avec quelles couleurs enfin dépeindre ces agrémens enchanteurs, ces charmes décevans que le sourire fait éclore, qui nous captivent et nous désarment, et communiquent à l'ensemble de la physionomie une grace, une force d'expression telle, que l'on dirait que l'ame vient s'y fixer toute entière ?

Convaincus de l'insuffisance de nos moyens, forcés d'ailleurs de nous circonscrire dans un cadre assez étroit, et dont nous ne pourrions dépasser les limites sans donner à notre travail beaucoup plus d'extension que ne le comportent et la nature et le plan de cet ouvrage, n'allons pas nous engager témérairement dans un sujet dont les vues pittoresques et la piquante analyse n'appartiennent qu'au pinceau facile, élégant et léger de nos modernes Anacréons, qu'aux chantres ingénieux des plaisirs et des graces. Contentons-

nous d'effleurer une partie du séduisant tableau que nous offre le sourire avec ses différentes manières d'être , et d'étudier surtout le jeu des muscles qui l'opèrent.

Traçons d'abord la physionomie ordinaire et primitive du sourire né des impressions agréables. Ce sera, en quelque sorte, le prototype de ce signe fugitif de nos pensées et de nos émotions diverses, modèle auquel on pourra facilement rattacher et opposer ensuite les traits différentiels, les variétés ou formes particulières qu'il emprunte communément de l'espèce de passion dont il devient souvent l'interprète.

Voyez-vous cette jeune épouse que l'absence d'un enfant chéri, premier gage d'un amour réciproque, vient de jeter dans une douce inquiétude? Elle est triste, rêveuse; elle conçoit pour cet objet de sa tendresse les plus vives alarmes; son imagination prévenue se le représente à chaque instant exposé à quelque nouveau danger, à mille accidens fâcheux qu'elle seule aurait su écarter ou prévoir. Elle aime à se nourrir l'esprit d'idées chimériques qu'elle invente à loisir, et rien ne peut l'en distraire. La solitude a pour elle je ne sais quel charme secret qui la lui fait rechercher toujours avec plaisir. Toute sa physionomie retrace la tristesse et l'ennui; son teint moins animé, ses traits abattus, ses yeux

humides de larmes, ses regards languissans, quelques soupirs inquiets.... tout, chez elle, vous offre l'expression de sa sollicitude maternelle.... On lui annonce le retour imprévu de l'objet de son amour et de ses soins empressés.... son enfant a volé dans ses bras : déjà elle l'a couvert de baisers et serré avec transport contre son cœur... Eh bien ! examinez actuellement le visage de cette jeune femme ; vous le reconnaîtrez à peine. Quelle métamorphose ! Comme l'expression du plaisir a promptement succédé à l'expression de la tristesse !... Tous les traits se sont épanouis ; le teint s'est animé d'un doux et léger coloris ; le front calme, ouvert, rayonnant de joie, n'est plus obscurci par de sombres nuages ; les sourcils sont élevés et portés en même temps légèrement en dehors ; les yeux où se peignait une langueur inquiète, brillent maintenant de l'éclat du plaisir, et s'ils versent encore des larmes, ce sont les larmes voluptueuses de la tendresse et de l'amour, à travers lesquelles s'échappe l'étincelle de la joie la plus pure ; le regard, encore un peu languissant, exprime bien l'état d'une âme qui sent et sait analyser en quelque sorte l'émotion du plaisir ; les paupières, à demi fermées, présentent plusieurs petites plisures disposées en forme de lignes concentriques vers les bords ciliaires ; quelques autres

replis plus marqués de la peau , naissant de leurs commissures externes , se dirigent de là en rayonnant sur les tempes ; les lèvres , qu'un rouge incarnat anime et colore , s'allongent et s'étalent avec grace vers les joues , quelquefois sans se séparer l'une de l'autre et de manière à ne laisser voir qu'une portion de leurs bords vermeils , d'autres fois en s'écartant en même temps plus ou moins pour entr'ouvrir la bouche et découvrir l'émail de ses dents ; les joues rendues plus saillantes , proéminent vers les pommettes ; quelques replis déliés les sillonnent agréablement ; elles offrent plusieurs petits enfoncemens gracieux , d'aimables et joyeux gelasins qui semblent osciller et se perdre parmi les flexuosités onduleuses qui les recèlent... toute la figure , en un mot , animée et mobile , respire l'expression du plaisir suave et délicieux de l'amitié la plus tendre , qui savoure à longs traits le bonheur et toute sa jouissance. Tout vous l'annonce , en fixant un moment cette mère sensible... le sourire aimable vient d'éclorre sur sa bouche.

Ce changement si remarquable , cette succession si rapide dans l'expression faciale , cette grande mobilité d'action , cet état si particulier de la bouche et de tout le visage , cet air *riant* et enjoué répandu sur toute la figure au moment où le sourire vient en épanouir les traits et réllé-

chir sur ce miroir vivant les émotions délicieuses du cœur; tout cet ingénieux mécanisme, aussi séduisant à considérer que difficile à bien décrire, est le résultat immédiat et subit de la contraction spéciale d'un ordre de muscles très-nombreux et très-mobiles que l'on rencontre dans cette région du corps. Il tient à la disposition particulière de ces muscles, à la prestesse, à l'étendue, à la diversité de leur locomotilité, à leurs différens modes d'action suivant l'état de l'ame qu'ils ont à rendre dans le jeu de la physionomie.

Dire qu'il n'est aucune autre partie du corps où l'on trouve une aussi grande quantité de muscles qu'à la face, ce n'est point avancer une proposition exagérée; c'est parler d'après l'inspection anatomique. Ajouter qu'aucun animal, sans même en excepter l'ordre des quadrumanes, si voisins de notre espèce sous le rapport de l'organisation matérielle, n'offre dans cette région un appareil locomoteur aussi nombreux, aussi distinct, aussi mobile qu'est l'appareil musculaire facial chez l'homme, c'est énoncer encore une proposition également incontestable, puisqu'elle repose sur des faits d'anatomie comparée (1).

(1) « Les muscles de la face des quadrupèdes sont très-éloignés de ceux de l'homme. Un large peaucier recouvre toute la joue du singe phytèque; les muscles qui relèvent les angles des lèvres et le releveur commun de la lèvre su-

L'on compte à la face, chez l'homme, quarante-cinq muscles (1), dont quarante-quatre paires occupent les côtés de la ligne médiane, et un seul

péricure et de l'aile du nez, sont représentés par des paquets charnus très-épais et à peine distincts l'un de l'autre. En opposant leur masse à la légèreté de ces faisceaux dans l'homme, on s'apercevra que les uns ne peuvent produire que des mouvemens grossiers, des secousses, des convulsions ou des grimaces, tandis que les autres répondent en quelque sorte, par la finesse de leur tissu, à la mobilité de la pensée; ainsi ces muscles varient-ils dans chaque individu parmi les hommes, au lieu que, dans les singes et les quadrupèdes en général, la constance de leur figure est d'accord avec l'uniformité des sentimens qu'ils ont à transmettre. » (Vicq-d'Azyr, *Encyclop. méth., Dict. d'Anat. comp.*)

« Dans les *papions*, *magots*, etc., on voit sous la peau (de la face) une expansion musculaire uniforme qui semble faire partie du muscle peaucier. Sa partie supérieure se fixe sous l'orbite et à l'arcade zygomatique; l'inférieure se continue avec le peaucier; les fibres enveloppent longitudinalement le museau, et viennent se terminer aux deux lèvres qu'elles écartent l'une de l'autre. Sous cette expansion on remarque un buccinateur bien prononcé, qui sert de plus à couvrir l'abajoue, un releveur de l'angle des lèvres, un orbiculaire, et quelquefois un vestige de zygomatique. » CUVIER, *Anatomie comparée*, t. iv, p. 525.

(1) Ce nombre varie suivant les anatomistes, c'est-à-dire, suivant que l'on isole les uns des autres, ou qu'on réunit entre eux certains faisceaux musculaires.

impair ou symétrique placé sur le milieu de cette ligne : c'est le muscle labial (1). Je comprends dans ce nombre les deux muscles frontaux, ou portions antérieures des épicroâniens (2), les orbito-palpébraux (3) et les muscles des yeux. J'en exclus les temporo-maxillaires (4), et les ptérygo-maxillaires (5) dont les mouvemens, presque uniquement relatifs à la mastication, sont à peu près étrangers au mécanisme général de la face dans l'expression ordinaire des passions. Les muscles auriculaires n'en font pas non plus partie. Mais on doit ajouter aux muscles de la face proprement dits les thoraco-faciaux (6), et une petite expansion musculaire née, de chaque côté, du tissu cellulaire extérieur à la glande parotide, et venant se rendre à la commissure des lèvres; petit faisceau qui, souvent peu distinct du peaucier, agit surtout dans l'épanouissement des traits, dans l'expression du sourire, par exemple, et que l'on a appelé, à cause de cela, *musculus risorius Santorini*, *muscle rieur de Santorini*, premier

(1) Orbiculaire des lèvres.

(2) Occipitaux frontaux.

(3) Elévateurs des paupières supérieures.

(4) Temporaux ou crotaphites.

(5) Ptérygoïdiens interne et externe.

(6) Peauciers.

auteur qui l'ait décrit (1). Il n'existe pas chez tous les individus.

Les muscles du visage offrent dans leur disposition générale une particularité très-remarquable. Presque tous sont immédiatement sous-cutanés ; aucune espèce d'aponévrose ne les sépare de la peau , à laquelle quelques-uns d'entre eux sont même unis d'une manière fort intime. On pourrait les considérer comme autant de petits muscles peauciers ou pannicules charnus, analogues à ceux que présentent certains animaux. Presque tous prennent une de leurs insertions sur des os absolument immobiles, ou qui peuvent être regardés comme tels par rapport à l'action de ces muscles. Cette particularité en produit une autre que voici : c'est que d'une part ces muscles étant inamoviblement fixés par une de leurs extrémités, ils agissent sur les parties qu'ils doivent mouvoir avec beaucoup plus d'efficacité ; et que d'une autre part , la peau du visage, toujours passive dans l'expression locomotile faciale, obéit nécessairement aux mouvemens très-variés que ces mêmes muscles impriment aux différens organes de cette région éminemment mobile ; ce qui anime et fait saillir davantage les traits de la figure. Sans cette disposition, le jeu des muscles

(1) *Observat anat.*, cap. 1, paragr. 34.

faciaux serait absolument inappréciable dans le langage des passions, puisque la peau conserverait toujours alors ses rapports accoutumés : il fallait donc qu'elle participât à tous les mouvemens qu'ils déterminent.

Il est aisé de concevoir, par ce simple aperçu, de quelle infinie variété de mouvemens et de configurations particulières, la face de l'homme devient susceptible. Sous ce rapport seul, il diffère déjà très-manifestement des quadrumanes, qui, dit M. Cuvier (1), ne savent faire que des grimaces uniformes.

Indépendamment de l'influence si remarquable du système capillaire facial dans le langage physionomique des passions, on sait que les nombreuses agitations de l'ame qui viennent se réfléchir ordinairement avec tant de vérité sur le visage, impriment à l'ensemble de la physionomie deux grands caractères d'expression, deux modes ou types généraux qui portent exclusivement sur le jeu des muscles de cette partie, types expressifs sous lesquels s'annonce, toutefois avec autant de modifications spécifiques, chaque passion en particulier, selon que par sa nature elle participe plus ou moins de l'un ou de l'autre de ces deux caractères fondamentaux.

(1) Anatomie comparée, t. iv, p. 525.

L'un est propre à l'expression des sentimens agréables, des affections gaies ou joyeuses; l'autre appartient à toutes les passions tristes ou sombres, à tous les sentimens pénibles. Dans le premier de ces états, les traits du visage s'éloignent de la ligne médiane, ils se portent en dehors, semblent irradier et s'ouvrir, les muscles se contractant de dedans en dehors, et la figure s'étale, s'épanouit, comme on le dit. Dans le second, ces mêmes traits s'affaissent, se concentrent; ils sont tirés en dedans par l'action des muscles qui, vu la disposition de leurs points d'attache fixe, tendent à se contracter dans ce dernier sens, et alors, suivant l'expression commune, la physionomie abattue, se refroge, elle s'allonge.

On pourrait donc, eu égard au caractère particulier d'expression qu'ils communiquent à la physionomie pendant les diverses émotions intérieures, ranger les muscles faciaux en deux grandes sections. Je classerais dans la première les muscles qui tendent à épanouir les traits et à exprimer ainsi le plaisir et la satisfaction de l'ame (1).

(1) Tels sont les muscles frontal, orbito-palpébral (élevateur de la paupière supérieure), grand sus-maxillo-labial (élevateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure), sus-maxillo-nasal (transversal du nez, dilateur du nez), moyen sus-maxillo-labial (élevateur propre

L'autre comprendrait tous ceux dont l'usage le plus ordinaire est de produire un effet absolument opposé, en ramenant en dedans toutes les parties mobiles du visage (1).

Or, conséquemment à cette loi connue de l'économie vivante qui nous apprend qu'un organe acquiert d'autant plus de force et d'énergie d'action qu'il agit davantage, il doit arriver que, suivant que l'un ou l'autre ordre de ces muscles composant l'appareil locomoteur facial aura été plus fréquemment et plus spécialement exercé, il gagnera une prépondérance relative de développement et de vigueur proportionné à la répétition et à la continuité de ses contractions. C'est précisément ce que l'on observe ici, et nous voyons qu'à la longue, l'habitude ou la fréquence des affections ou agréables ou pénibles donnent à la physionomie le genre particulier d'expression qui les caractérise respectivement. Voilà pour-

de la lèvre supérieure), petit sus-maxillo-labial (canin), grand et petit zygomato-labiaux (grand et petit zygomatiques), alvéolo-labial (buccinateur), rieur de Santorini, les fibres les plus postérieures du peaucier.

(1) Par exemple, les muscles fronto-sourcilier (surcilier), naso-palpébral (orbiculaire des paupières), fronto-nasal (pyramidal), maxillo-labial (triangulaire des lèvres), mento-labial (abaisseur de la lèvre inférieure), labial (orbiculaire des lèvres), la portion la plus antérieure du thoraco-facial (peaucier).

quoi sans doute il est des figures qui nous paraissent naturellement tristes ou gaies. C'est encore à la même cause qu'il faut rapporter cette disposition du visage que Lavater (1) appelle *physionomie secondaire*.

Eh bien ! le sourire n'est en quelque sorte que l'exagération de la physionomie gaie. Ce sont les mêmes muscles qui agissent, seulement avec plus d'énergie, ceux de la bouche surtout, et de manière à communiquer aux lèvres le mode d'expression signalé plus haut. Mais analysons le jeu de ces muscles dans le sourire même.

Le sourire offre différens degrés, suivant que les lèvres se rétractent et se séparent plus ou moins. Une foule de gradations s'observent depuis cette nuance fugitive et légère, cette sorte d'oscillation ou de frémissement que l'œil peut à peine saisir, tant est faible et passager ce petit mouvement ondulatoire, qui n'est encore, pour ainsi dire, que l'ombre ou le prélude du souris, jusqu'à ce degré d'écartement et de distension de la bouche qui constitue le sourire concomitant du rire véritable. Dans tous les cas, quelque variées qu'en soient les modifications gradatives, le jeu qu'exécutent les lèvres dans le mécanisme du sourire

(1) L'art de connaître les hommes par la physionomie, nouvelle édition, par M. Moreau (de la Sarthe).

naturel et joyeux est assez simple. Disons donc quelque chose du mode d'action des muscles diducteurs labiaux considérés comme organe du sourire, et négligeons d'étudier trop scrupuleusement le mécanisme de ceux qui, dans cet acte physionomique, font mouvoir les autres parties de la face, quoique pourtant ces mouvemens partiels entrent aussi pour beaucoup dans l'expression générale du sourire. En effet, aucune des parties mobiles du visage n'y est étrangère; mais la région de la bouche en est surtout le siège et l'organe spécial.

Ou bien donc les lèvres s'élargissent et s'étendent transversalement et à divers degrés, la bouche restant toujours fermée; ou bien, en même temps qu'elles s'écartent et s'allongent, elles se séparent, s'éloignent plus ou moins aussi l'une de l'autre dans le sens vertical, et la bouche s'entr'ouvre dans les mêmes proportions. L'action simple des muscles grands et petits zygomato-labiaux, à laquelle se joint quelquefois celle des buccinateurs, de la portion la plus postérieure des peauciers et des petits muscles *rieurs* de Santorini, comme diducteurs auxiliaires, opère seule le premier mouvement : c'est le sourire le plus ordinaire. Le second résulte du jeu combiné de tous ces muscles diducteurs latéraux et de ceux destinés à effectuer l'agrandissement perpendi-

culaire de la bouche : tels sont, de chaque côté, 1°. pour l'élévation de la lèvre supérieure, les muscles grand, moyen et petit sus-maxillo-labiaux; 2°. pour l'abaissement de la lèvre inférieure, les mento et maxillo-labiaux.

Les variétés du sourire, je parle de celles qui se tirent seulement du degré de diduction de la bouche dans ses différens sens; les variétés du sourire en général sont donc subordonnées au mode, à la concurrence, à la force de contraction des muscles abducteurs labiaux. Rarement ces muscles agissent-ils tous à la fois sur les lèvres dans la production de ce trait mobile du visage; il est dû, dans les cas les plus ordinaires, à l'action simple et isolée des zygomatiques, qui, obliquement étendus des os malaires aux commissures des lèvres où ils s'identifient avec l'orbiculaire, entraînent ces commissures en dehors, en arrière et un peu en haut, d'où naissent l'allongement du diamètre transversal de la bouche, et conséquemment le sourire, ou du moins un des traits élémentaires du sourire. Ce sourire s'annonce-t-il sous une physionomie plus ouverte, plus saillante, les muscles précédens n'en sont plus les agens uniques; les buccinateurs, quelques fibres des peauciers, les *rieurs* de Santorini concourent aussi à son expression. La bouche, en s'entr'ouvrant en même temps dans le sens ver-

tical, donne-t-elle encore un degré de plus au sourire, au jeu des muscles diducteurs latéraux s'ajoute celui diversement combiné des muscles diducteurs perpendiculaires de chacune des lèvres. Cependant l'action de ces derniers muscles est d'ordinaire peu marquée, quelquefois même nulle dans l'expression du sourire naturel et enjoué; et l'écartement modéré des mâchoires suffit alors pour entr'ouvrir la bouche transversalement distendue. Observons encore que la lèvre supérieure étant beaucoup plus mobile que l'autre, son action spéciale est plus marquée dans le sourire : aussi est-ce sur elle que se réfléchissent plus particulièrement les sentimens agréables, tandis que la lèvre d'en bas joue un rôle très-étendu dans la physionomie des passions tristes. Mais dans le mécanisme qui nous occupe ici, l'expression mobile de la lèvre inférieure n'offre point ce dernier caractère; car si ses muscles abaisseurs tendent à ouvrir la bouche, ce mouvement est en partie limité, ou détruit par la contraction des abducteurs des commissures labiales, organes principaux du sourire. Quant aux mouvemens de diduction latérale, ils sont communs et simultanés pour les deux lèvres.

Tant que les muscles dont je viens de parler agissent, et qu'ils agissent d'une certaine manière, le sourire existe. Il s'évanouit dès que ces mus-

cles cessent d'être en action. Car remarquez bien que le sourire ne consiste pas dans une pure rétraction de la bouche : il se fait par un mécanisme tout particulier, qui n'appartient qu'à lui seul ; et pour qu'il ait lieu, il n'est pas du tout indifférent d'exécuter tel ou tel mouvement des lèvres. Il faut donc que les muscles qui meuvent celles-ci se contractent aussi d'une certaine façon. Nous pouvons, sans peine, ouvrir et distendre la bouche à un degré et dans un sens tels, que nous croyions d'abord imiter assez bien l'expression du sourire. Qu'il y a loin pourtant de ce faux mouvement à celui qui constitue en effet le muet interprète de nos ames ! Celui-ci est vraiment un acte naturel, un trait expressif de la pensée, l'autre n'est qu'un jeu forcé du visage, qu'une pure grimace ; et cependant, dans les deux cas, ce sont les mêmes muscles qui agissent. Pourquoi l'effet de cette contraction se ressemble-t-il donc si peu, qu'ici il nous flatte agréablement, et que là il nous affecte d'une manière ridicule et nous excite à rire ? Souvent toute cette différence réside dans une inflexion locomotile des lèvres, dans une simple nuance ou degré de contraction musculaire dont le résultat est toujours aisément appréciable à l'œil, mais dont le mécanisme n'est pas aussi facile à bien concevoir. Ce n'est pas qu'on ne puisse très-bien simuler le sourire ; rien

même n'est plus ordinaire dans la vie sociale ; et dans ce sourire de commande , la disposition des lèvres est à très-peu près la même que dans l'expression du sourire véritable , du sourire lié à l'existence des sentimens agréables : mais dans la distension forcée de la bouche , sans la conscience d'une sensation affective bien sincère , ou sans dessein formel de simuler le sourire joyeux , cette disposition grimacière des lèvres en diffère absolument , quoique déterminée par les mêmes agens (1).

(1) L'expression physionomique du sourire est rarement bien saisie par les peintres ; elle leur échappe presque toujours en quelque chose. S'ils ne travaillent d'imagination , ce n'est guère que d'après un sourire de commande qu'ils esquissent d'ordinaire leurs portraits ; et il y a dans le jeu , ou plutôt dans la physionomie parlante du sourire naturel , effet d'une émotion sentie , un je ne sais quoi qui trop souvent alors se dérobe au pinceau de l'artiste le plus habile à fixer les traits sémillans du plaisir et de l'allégresse. Il y a aussi beaucoup de nuances physiognomoniques très-difficiles à signaler avec succès. C'est même à cause de l'extrême difficulté de bien rendre cette douce inflexion de la bouche et du reste du visage , que presque tous les grands maîtres ont , en général , évité de faire sourire leurs personnages dans le portrait. J'y vois encore une autre cause. Le sourire n'est qu'un mode d'expression très-instantané de la figure , et quelque léger qu'il soit , toujours il donne à l'ensemble des traits une disposition nouvelle , quoique passagère. Or , ce

Nous venons de voir quelle est la manière d'agir des muscles de la bouche dans l'acte du sourire simple et naturel. Il nous reste à dessiner les autres traits extérieurs et caractéristiques qui entrent essentiellement aussi dans la physionomie générale de ce doux langage du sentiment. Ces traits, aussi fugitifs que le mouvement qu'ils expriment, ne sont qu'une conséquence du mécanisme musculaire qui vient d'être exposé il n'y a qu'un instant, ainsi que de la disposition anatomique des diverses parties du visage qui avoisinent la bouche.

n'est pas là précisément ce que l'on exige dans les portraits. On veut surtout y trouver la vérité des ressemblances, la représentation fidèle des formes et de l'état ordinaire et habituel du visage, l'expression de ce que l'on nomme *la physionomie en repos*.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi pour les tableaux d'ensemble. Ici l'artiste a surtout pour but de faire ressortir ou de mettre en contraste l'expression du sentiment et des passions, celle de la joie, par exemple; et comme cet état agréable de l'ame suppose toujours et nécessairement l'épanouissement du sourire, la physionomie *riante* y est assez souvent caractérisée, mais avec plus ou moins d'art et de succès. Le Poussin l'a parfaitement exprimée sur le visage et dans les gestes d'une femme qui assiste à la résurrection d'une fille dans le Japon, miracle opéré par Saint-François Xavier.

Tout muscle qui se contracte tend, comme l'on sait, à rapprocher de son centre ses deux extrémités, et à raccourcir ainsi l'espace qui les sépare. Si l'une d'elles prend habituellement, ou d'une manière instantanée, un point d'attache fixe sur quelque organe, l'autre est ramenée vers ce point. Quoique, pour l'ordinaire, l'une des insertions d'un muscle soit plus mobile que l'autre, toutes deux néanmoins peuvent devenir alternativement point mobile et point fixe. Ceux qui se rendent aux lèvres offrent à cet égard une exception remarquable et constante. Tous s'insèrent par une implantation fixe sur une surface osseuse immobile. La locomotilité de la mâchoire inférieure n'infirme en rien ce que j'avance ; car les petits muscles qui s'y attachent et viennent aboutir aux lèvres, n'ont aucune espèce d'influence sur les mouvemens de cet os, et ces mouvemens n'en exercent aucune sur la manière d'agir de ces muscles par rapport à la bouche.

Il suit donc de cette disposition que tous les muscles qui agissent sur les lèvres et en effectuent la diduction, tendent toujours à ramener vers leurs attaches fixes ces organes essentiellement mobiles, et par eux-mêmes et par l'intermédiaire de ces muscles qui, exclusivement affectés à leurs usages, viennent se confondre et s'identifier avec celui qui leur appartient en propre :

je veux parler du constricteur labial. L'effet nécessaire de ce mouvement est une diminution sensible de l'intervalle compris entre la bouche et l'origine des muscles alors en action. Or, ce mécanisme une fois connu, on conçoit très-bien comment la peau, incapable de se mouvoir par elle-même, mais cédant aux tractions opérées par les muscles soujacens, formera, en se repliant de diverses manières, ces différens linéamens, ces lignes saillantes, recourbées et plus ou moins flexueuses, ces sinuosités, ces sillons diversement contournés qui se remarquent sur les joues et autour de la bouche, dans le sourire porté à un certain degré : traits éphémères dont l'existence et l'agréable disposition ajoutent ordinairement beaucoup à la grace et à l'expression de cet acte physionomique, et qui, suivant les individus, l'âge, l'état d'embonpoint ou de maigreur du visage, se présentent sous des formes plus ou moins apparentes et variées. Remarquons, à ce sujet, que les lèvres elles-mêmes n'offrent aucune trace de ces saillies ou de ces anfractuosités passagères, attributs gracieux du sourire bien dessiné. C'est toujours au-delà et autour de leur circonscription, que ces marques deviennent sensibles. Voici pourquoi : c'est que la peau qui recouvre les lèvres, et semble faire partie de leur organisation, est unie d'une manière très-intime à leur muscle orbicu-

laire, tandis qu'ailleurs cette membrane est séparée des autres muscles moteurs labiaux qu'elle revêt, par un tissu cellulaire lâche, extensible et toujours plus ou moins graisseux. Là donc elle reste lisse et tendue, ici elle se replie sur elle-même et dans certaines directions déterminées.

Par-tout où elles se dessinent, sur les joues ou près du menton, ces lignes, déprimées ou saillantes, peu nombreuses ou multiples, affectent en général une direction perpendiculaire, ou à peu près, à celle des muscles diducteurs alors agissans. Toutes sont concentriques vers la bouche, quoique diversement obliques, courbes ou sinueuses dans leurs formes particulières. L'une de ces lignes cutanées, toujours existante, de forme à peu près ellipsoïde, est surtout bien prononcée. Toutes les autres sont placées hors des limites qu'elle assigne à la région orale, en circonscrivant dans toute leur étendue les lèvres et presque tous les muscles qui leur appartiennent en propre ou extrinsèquement. Cette ligne consiste en deux traits saillans qui, partant, à droite et à gauche, de la petite rainure située au devant de la lèvre supérieure, se dirigent d'abord en dehors au-dessous des narines, montent un peu en contournant celles-ci, se portent ensuite vers le milieu des joues, descendent en cotoyant les bords antérieurs des muscles masseters, passent

au devant de l'os de la mâchoire inférieure en suivant la direction des lignes maxillaires externes, puis enfin, remontant un peu, viennent se réunir au milieu du menton. Très-marquée chez certains individus, cette ligne le devient encore davantage dans l'expression du sourire, et c'est alors aussi que, par suite de l'action musculaire, elle tire et écarte légèrement les cartilages des ailes du nez, d'où naît l'agrandissement latéral des narines, surtout si cet acte se prononce fortement. C'est à ce trait saillant que Lavater accordait une si grande importance dans l'examen physiognomonique du visage (1).

Et ces jolis petits creux, ces aimables gélasins où les poètes ont logé les attraits, les ris et les plaisirs, ces charmantes petites fossettes creusées par les doigts des Amours et des Graces, qui semblent fuir alors qu'on les cherche, et ajoutent avec tant de succès à l'expression déjà si séduisante du sourire, n'oublions pas de les étudier à leur tour.

Ces légers enfoncemens onduleux, doucement agités parmi les replis fugitifs qui sillonnent le visage, et qui, passagers et mobiles comme le

(1) Physiognonomie, tome II, page 181. Il est assez singulier que l'un des traducteurs de Lavater appelle *muscle* ce trait physiognomonique de la figure.

sourire , naissent et s'éclipsent avec lui , ces fossettes imprimées sur les joues ,

Fossettes , non ; mais d'Amour la cachette ,

D'où ce garçon de sa petite main

Lâche cent traits , et jamais un en vain (1) ;

tout le monde ne les présente pas. Leur nombre, leurs formes , leur siège varient également chez les différens individus. Quelquefois on ne rencontre que deux petites fossettes, une pour chaque côté, et ordinairement alors il y en a une plus apparente que l'autre. Souvent aussi on n'en trouve qu'une placée sur l'une ou l'autre joue (2), en dehors de la commissure labiale. Rarement il en existe deux sur la même joue. Quels que soient au reste et leur nombre et leur disposition, toujours elles sont nichées parmi les petites duplicatures flexueuses de la peau et au-delà de la ligne saillante dont j'ai parlé. Mais ces légères dépressions éphémères, ou ovoïdes de haut en bas, ou plus ou moins triangulaires , dont se creusent les joues dans le sourire gracieux de quelques personnes, à quoi tiennent-elles ? à la même cause, sans doute , que les sillons et les autres sinuosités

(1) Ronsard.

(2) Peut-être plus fréquemment à droite qu'à gauche. C'est du moins ce que j'ai cru avoir observé.

qui, d'ordinaire, se montrent en même temps sur cette région du visage : je veux dire à la contraction spéciale des muscles affectés au sourire, mode d'action musculaire qui, comme nous venons de le voir, détermine consécutivement et d'une manière nécessaire le plissement varié de la peau sujacente à ces petits muscles.

Je serais cependant tenté d'assigner aux fossettes propres à l'expression du sourire une autre origine. Ne pourrait-on pas en effet rapporter l'existence fugitive de ces légères dépressions cutanées à l'implantation de quelques-unes des fibres du muscle thoraco-facial, ou encore du petit muscle *rieur* de Santorini, sur la surface interne de la peau qui correspond à la joue ? On sait que le premier de ces muscles vient s'épanouir et se perdre en partie dans le tissu des tégumens de la face, près du menton, dans les environs de la bouche, sur les joues, s'étendant même quelquefois jusqu'au palpébral, et que, par l'action isolée de ses fibres les plus postérieures, il concourt à l'expression des émotions agréables. Admettons donc, et cette circonstance a certainement lieu quelquefois, admettons que parmi les fibres du peaucier ou de son petit muscle accessoire qui s'attachent à la peau de la joue, quelques-unes, avant d'y arriver, traversent l'espace à peu près triangulaire qui, de chaque côté, s'étend

pare ou le masseter des zygomatiques, ou ces deux derniers muscles entre eux. Supposons maintenant la contraction simultanée de ces mêmes fibres et des muscles diducteurs des lèvres dans le sourire, la disposition dont nous parlons existant ; ne conçoit-on pas très-bien alors que la peau, cédant à la traction directe exercée sur elle, formera vers cet endroit un ou plusieurs des petits creux superficiels dont nous recherchons la cause effective ? Cette explication me paraît très-plausible. Au surplus, je la donne pour ce qu'elle vaut, n'ayant pas eu occasion d'en justifier l'exactitude par l'inspection anatomique comparée avec les résultats de l'observation sur l'homme vivant.

M. Sue jeune (1) a cru devoir expliquer différemment la formation des fossettes dans le sourire. Voici comment il s'exprime à ce sujet. « Certains enfoncemens ou fossettes plus ou moins triangulaires, s'observent quelquefois, dit-il, vers la région moyenne des joues ; ces fossettes n'ont jamais lieu que quand il y a deux muscles zygomatiques ; lorsqu'il y en existe trois, il y a deux fossettes. » Je ne saisis pas bien le sens de cette explication. Je savais qu'il y a ordinaire-

(1) Essai sur la Physiognomonie des corps vivans, considérés depuis l'homme jusqu'à la plante ; par J. J. SUE. Un vol. in-8°. page 103.

ment quatre muscles zygomatiques , deux de chaque côté ; que quelquefois il n'y en a que deux en tout , un de chaque côté également ; qu'enfin il peut en exister trois , deux d'un côté et un de l'autre : mais j'ignorais qu'il pût y en avoir trois (1) du même côté , comme semble

(1) On rencontre bien , il est vrai , dans le nombre et l'arrangement des muscles de la face en général , certaines dispositions quelquefois très-singulières et plus ou moins variables ; mais ce ne sont , après tout , que des anomalies d'organisation , et même assez peu communes. C'est ainsi que M. Dupuytren a trouvé trois muscles zygomatiques bien distincts , de chaque côté de la figure , sur le cadavre d'un homme qui , pendant sa vie , faisait avec une très-grande facilité , et presque malgré lui , des grimaces qui paraissaient tenir à quelques variétés particulières dans l'appareil musculaire facial. Le professeur Chaussier , auquel cette disposition s'est aussi quelquefois offerte , assure même avoir aperçu une fois , du côté droit du visage , six petits muscles zygomatiques , tandis qu'il n'y en avait aucun du côté gauche , où ils étaient suppléés par l'élévateur propre de la lèvre supérieure et le canin plus développés et plus saillans que dans l'état ordinaire. Santorini a vu le grand zygomatique se diviser en deux faisceaux très-distincts avant leur terminaison aux lèvres. Mais de semblables anomalies dans la disposition de ces muscles , fussent-elles même aussi communes qu'elles sont rares , ne pourraient en aucune manière servir à expliquer la manifestation instantanée des fossettes , dont l'existence est , au contraire , très-fréquente dans le sourire.

l'insinuer la phrase que l'on vient de lire, et surtout que le nombre des fossettes des joues dans l'expression du sourire indiquât celui de ces petits muscles diducteurs. Je ne vois pas trop d'ailleurs comment ils pourraient leur donner naissance, puisque ces mêmes muscles, quel qu'en soit le nombre, viennent toujours aboutir et se perdre dans le tissu de l'orbiculaire labial, tout près des commissures.

Sans proportionner le nombre des fossettes à celui des muscles zygomatiques dans la physionomie mouvante du sourire, long-temps avant M. Sue, le célèbre Haller (1) avait présumé qu'elles correspondaient à l'écartement qui sépare l'un de l'autre ces petits faisceaux charnus alors contractés : *In multis hominibus fovea tunc in gena nascitur, et gratiam addit, inter, puto, tumentes fasciculos zygomáticos* ; et je vois que tel est à peu près aussi l'opinion de M. Moreau (2), commentateur élégant de l'ouvrage de Lavater. « Lorsque'il y a, dit-il, deux zygomatiques de chaque côté, on conçoit aisément comment en s'écartant

(1) *Elem. Physiol.*, tome V, page 591, édit. Lausan.

(2) Consultez l'intéressante dissertation intitulée : *Anatomie et Histoire naturelle du Visage*, dont ce savant a enrichi la seconde édition de la Physiognomonie, tome IV, page 249.

lors de la contraction la plus légère , ils donnent lieu à cette fossette si gracieuse que l'on observe chez quelques personnes , quand elles sourient : fossettes que l'on pourrait alors , ajoute le même écrivain , regarder comme l'indication de deux zygomatiques. » Je ne puis me ranger de ce sentiment ; car , outre que je ne conçois pas comment la contraction simultanée de ces muscles en ligne directe (et ils ne sauraient agir autrement) pourrait les éloigner l'un de l'autre , je n'entrevois pas non plus la nécessité d'un enfoncement de la peau dans cet endroit , et pour l'expliquer je me crois obligé d'admettre l'intervention d'une autre cause , l'action concomitante de quelques fibres isolées du peaucier.

Quoi qu'il en soit de cette digression physiologique , on concevra très-bien encore , toujours par un mécanisme analogue à celui précédemment décrit , les autres changemens instantanés qui arrivent à la face dans l'acte du sourire ; comme le gonflement des joues , la légère dilatation des narines , le froncement de la peau du nez sous forme de lignes plus ou moins obliques ou transversales à sa longueur , les replis rayonnés et divergens de celle des tempes , le rétrécissement de l'ouverture des paupières , les sillons circulaires et concentriques qui se forment sur ces voiles mobiles et protecteurs des organes visuels..... J'ob-

serve que cette demi-occlusion des paupières, dans le sourire grandement exprimé, n'est point due à la contraction de leur muscle orbiculaire; elle est tout-à-fait passive : la paupière inférieure y contribue seule, rapprochée de la supérieure par l'effet du refoulement de la peau des joues, que la contraction des muscles diducteurs labiaux tend à faire saillir en haut et en dehors. Je dirai plus; sans cette dernière disposition, l'ouverture oculaire, loin de diminuer d'étendue, s'agrandirait au contraire dans le sourire, le muscle orbito-palpébral alors en action comme muscle irradiateur (qu'on me passe ce mot), relevant la paupière supérieure, et contribuant ainsi à épanouir les traits du visage dans les émotions agréables de l'ame.

La dilatation des narines est en partie active et en partie passive, dans le sourire bien prononcé; car je ne pense pas, avec Bichat (1), que les mouvemens du nez, quoique bornés, soient totalement étrangers au tableau mobile qui réfléchit sur le visage les sentimens que nous éprouvons, tableau qui, il est vrai, se dessine plus spécialement et d'une manière bien plus marquée sur l'œil et sur toute la région labiale. Je crois qu'indépen-

(1) Anatomie descriptive, tome II, page 23.

damment des muscles pyramidaux qui se contractent dans l'expression des passions tristes, les autres petits muscles du nez sont susceptibles aussi d'agir dans les passions gaies, en dilatant les narines et élevant en même temps le cartilage latéral de ces ouvertures béantes, mouvement exécuté par leur petit muscle dilatateur, et surtout par l'élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure.

Dans l'explication du mécanisme général du sourire, nous nous sommes surtout attachés à étudier les mouvemens des lèvres et les traits caractéristiques qu'ils dessinent sur les joues et autour de la bouche. Ce sont effectivement les phénomènes les plus remarquables du sourire. Cependant, et déjà nous avons insisté sur ce point, les autres parties mobiles de la figure concourent essentiellement aussi à l'expression de cet acte physiologique. Cela est si vrai, que, sans avoir égard à l'état de la bouche en particulier, on dit très-souvent en poésie comme dans le langage ordinaire : *le sourire a paru dans ses yeux, le sourire s'est déployé sur son front, un sourire gracieux respirait sur son visage, son œil sourit de plaisir, etc....* et j'ai peine à trouver dans ces locutions reçues une métaphore d'idées. Lorsqu'on s'est exprimé ainsi, on avait consulté la nature ; on a parlé le langage du sentiment.

Il était d'ailleurs indispensable que la figure toute entière concourût à refléchir le sourire ; l'on ne voit jamais une bouche *riante* avec des yeux tristes et pleureurs : cette bizarrerie dans le jeu de la physionomie produirait un contraste aussi peu naturel qu'il paraîtrait choquant : ce serait une grimace. Ce n'est point ainsi que les passions se dessinent sur le visage de l'homme ; chacune d'elles s'y montre sous des traits caractéristiques qui n'appartiennent qu'à elle seule. Or , la physionomie gaie est le propre de toutes les sensations agréables , de tous les sentimens affectueux et tendres. Cette physionomie gaie , c'est le sourire lui-même , qui ne peut jamais être qu'une expression uniforme et simultanée des traits de la face. Cependant , les régions oculaire et labiale en sont plus particulièrement le siège. Aussi voyons-nous l'expression du regard s'allier presque toujours à l'expression du sourire ; ou plutôt le sourire se fixe à la fois et sur la bouche et dans les yeux ; c'est un seul et même acte qui a pour interprètes et pour organes plusieurs parties différentes. Voilà pourquoi le sourire exclusivement borné au jeu mécanique des lèvres serait presque un trait insipide et sans vie ; ce ne serait vraiment pas le sourire. Pour devenir la voix expressive des émotions du cœur , il a besoin de s'animer de la vivacité gaie ou de la dou-

ceur entraînant du regard. Cet éloquent langage des yeux peint quelquefois si bien l'impression du plaisir, que, même sans avoir vu le reste de la figure, on devine en quelque sorte par lui seul le sourire. Aussi, l'état de l'œil, alors même que cet organe paraît fixe et immobile, est-il d'une grande vérité d'expression dans la physionomie de ce muet interprète de la pensée. Tout le monde peut aisément l'apprécier cet état; personne ne saurait le définir, et l'on dirait qu'étant du ressort du sentiment, il ne pouvait être soumis au calcul mécanique et grossier de nos sens. Quel contraste entre les yeux mornes et abattus du chagrin qui accable, et les yeux vifs et scintillans de la joie qui anime et transporte! Cependant, qui jamais tenterait d'expliquer cette différence et la cause impénétrable dont elle dépend? L'action particulière des muscles moteurs oculaires y concourt puissamment, sans doute; mais à coup sûr il s'opère alors dans l'organe visuel lui-même quelque chose d'extraordinaire, quelque modification propre et essentielle, qu'il ne nous est pas possible d'analyser ou de concevoir autrement que par l'impression différente que nous en recevons. Voulez-vous connaître, par exemple, l'influence du regard dans l'expression du sourire, interrogez le visage de deux amans passionnés, et analysez, si vous l'osez, ce qui s'y passe,

alors que , forcés de garder le silence , ils laissent à leur physionomie le soin d'interpréter le langage du cœur et d'exprimer du moins la perspective du plaisir , plus douce peut-être que le plaisir même. Plus prompt que la parole , plus expressif qu'elle , le sourire , comme un trait rapide , s'est montré sur leurs visages , et à l'aide de son magique pouvoir , sans s'être parlés , ces amans se sont tout dit. C'est cette éloquente expression du sentiment que Lafontaine a voulu peindre , quand il a dit que

Les vrais interprètes du cœur

Ne sont pas les traits du langage (1).

Tout se meut donc , tout agit donc à la fois et pour la même fin dans la physionomie qu'épanouit le sourire naturel et enjoué. Cela n'empêche pas pourtant que la bouche ne doive toujours en être considérée comme le siège spécial ; car si le jeu qu'elle exécute alors ne le constitue pas uniquement , ce jeu est sans contredit le plus essentiel et le plus frappant de tous dans l'acte du sourire. Aussi remarquez bien que de toutes les parties du visage , sans même en excepter l'œil , la bouche est la plus mobile et celle qui fixe d'abord l'attention de l'observateur , dans l'inspection physiono-

(1) *Astrée* , acte 1 , scène 3.

mique de la figure. Il n'en est point en effet qui soit susceptible de mouvemens et plus nombreux et plus variés que ceux dont les lèvres sont les organes ; et voilà pourquoi , sans doute , quelques anciens avaient placé le siège de l'ame dans les muscles très-multipliés qui les meuvent (1). C'est sur la bouche que les passions viennent dessiner avec tant de vérité leurs traits les plus caractéristiques. Nous avons vu qu'elle est le siège presque exclusif du sourire. C'est sur elle que le baiser , qui n'est qu'une espèce de toucher infiniment délicat et délié , a fixé son empire. Organe essentiel de la parole , elle l'est aussi de l'éloquence et de la persuasion ; elle parle..... elle parlerait même en ne s'ouvrant jamais , disait l'ingénieux Lavater , qui d'ailleurs a beaucoup trop accordé à son expression physiognomonique. De combien de mouvemens rapides et variés les lèvres ne sont-elles pas susceptibles ! Quelle étonnante multiplicité , quelle prestesse , quelle diversité n'offrent pas , par exemple , ceux qui constituent les grimaces ! Et dans le mécanisme de la succion , du siffler , de la sputation , de la préhension des

(1) Parmi les quarante-cinq muscles moteurs du visage dont j'ai parlé , dix-neuf appartiennent exclusivement aux lèvres , sur lesquelles agissent encore les muscles peauciers et *riens* de Santorini.

alimens et des boissons, dans le jeu des instrumens à vent..... n'est-ce pas encore à l'action des lèvres qu'il faut attribuer le principal rôle? Rien ne plaît tant qu'une jolie bouche; c'est le plus bel ornement de la figure: la coupe élégante des lèvres a, dit-on, servi de modèle à l'arc de l'Amour... On peut allier un sourire fin et spirituel avec des traits peu gracieux et même choquans; mais sans une belle bouche, il n'y a point de sourire agréable. Aussi ne manque-t-il rien au sourire qui unit la grace à la finesse: c'est l'attrait le plus puissant du visage.

Mais n'oublions pas qu'il nous reste à compléter l'histoire physiologique du sourire.

ARTICLE DEUXIÈME.

Mode d'expression, Variétés, Physiognomonie, Parodie du Sourire.

J'ai parlé du mécanisme du sourire en général et des traits spécifiques qui le distinguent. Considéré sous le rapport de l'expression, il offre une foule de physionomies particulières, de modifications variées: différences ou inhérentes à la conformation primitive ou accidentelle du visage, ou seulement subordonnées à la nature, au caractère spécial des émotions affectives que le sourire concourt à réfléchir au dehors. De là des

variétés originelles , fondamentales , absolues : elles sont constantes pour chaque visage en particulier , mais , comme lui , variables à l'infini selon les individus ; et des variétés passagères , instantanées , relatives , de circonstance : elles empruntent de chaque sentiment , de chaque passion qu'elles dessinent les traits physiognomoniques affectés à tel ou tel état de l'ame. J'appellerais presque les premières les variétés physiques , et les secondes les variétés morales du sourire.

Ainsi donc , de même que l'on ne rencontre jamais deux visages absolument semblables , ainsi ne voit-on jamais deux personnes sourire de la même manière. Chaque individu a un souris qui lui est propre , qu'il serait difficile ou plutôt impossible d'imiter , parce que le caractère physiognomique général de cet acte est toujours et nécessairement relatif à celui de la figure dont la disposition individuelle , la régularité ou l'irrégularité des traits , la beauté ou la laideur des formes impriment inévitablement au sourire autant de modifications premières et spécifiques.

Le sourire , je l'ai déjà dit , présente des variétés quant au degré d'ouverture et de distension de la bouche , et chacune d'elles a un mode d'expression particulier. Le demi-sourire , ou , si vous l'aimez mieux , cette nuance ondulatoire qui paraît comme furtivement sur les lèvres , ce léger sou-

ris qui semble vouloir éviter les regards, dit certainement toute autre chose que le sourire librement et largement étalé sur le visage.

Chez les personnes qui ont peu d'embonpoint, dont la figure est peu chargée de graisse, peu remplie; chez ceux qui, comme on dit, ont les traits saillans, bien prononcés, le sourire se dessine avec des caractères bien plus tranchés que dans les circonstances opposées. De là aussi, chez ces mêmes personnes, une physionomie en général plus mobile, plus expressive.

Il est des personnes dont le visage présente naturellement un caractère d'expression tel, que l'on aperçoit dans leurs traits cette grace particulière qui n'est pas encore le sourire, mais qui en approche. On dit de ces personnes-là qu'elles ont toujours le *sourire sur les lèvres*, que leur physionomie est toujours gaie, toujours *riante*; elles ne peuvent presque dire un mot sans l'accompagner d'un souris, et si ce dernier trait exprime habituellement quelque chose d'ironique, on ajoute qu'elles ont *l'air moqueur* ou *goguenard*.

On voit au contraire des physionomies dont l'ensemble exprime constamment la tristesse ou le chagrin, et qui quelquefois, pour vouloir paraître gaies, s'efforcent de sourire. Mais malgré le soin qu'elles apportent à déguiser leurs véritables sentimens sous l'apparence de la joie, on

ne peut s'empêcher de remarquer chez les personnes de ce caractère l'air de contrainte et d'ennui qui règne dans tous leurs traits , et perce à travers le voile toujours un peu rembruni de leur fausse allégresse.

En vain ce misanthrope , aux yeux tristes et sombres ,
Veut par un air *riant* en éclaircir les ombres ;
Le *ris* sur son visage est en mauvaise humeur ,
L'agrément fuit ses traits , ses caresses font peur (1).

J'oublie que je me suis proposé , avant tout , de dire quelque chose sur les variétés d'expression du sourire naturel et enjoué des sentimens agréables, et ce n'est pas chez le morose hypocondriaque que je dois chercher les traits sémillans et gracieux dont il faudrait peindre le sourire du plaisir et de l'amabilité. Il est d'autres modèles à suivre : esquissons d'après eux.

Loin de nous pourtant la prétention de vouloir analyser ici les sources affectives du sourire et de ses infinies modifications physiognomoniques. Car comment espérer de pénétrer les sentimens secrets qui le font éclore ? comment expliquer les intentions cachées qu'il veut manifester ? et qui oserait se flatter de posséder à fond l'intelligence de ce mystérieux langage des cœurs ? Di-

(1) BOILEAU , Sat. II.

sons seulement que le sourire est en général l'expression ordinaire du plaisir et de ses diverses manières d'être ; et si quelquefois il est aussi le produit d'autres émotions de l'ame qui nous paraissent s'éloigner absolument de la nature des sentimens agréables , on pourrait dire qu'alors même il s'y mêle quelque chose d'un plaisir secret.

Mais accordons quelques considérations aux principales variétés du sourire sous le rapport de l'expression physiognomonique.

Une conformation particulière de la bouche , les dimensions variées de cette ouverture , ou petite ou trop grande ; la configuration propre des lèvres , leurs proportions relatives ou régulières ou inégales , leur contour bien ou mal dessiné , leur épaisseur plus ou moins considérable , leur duplicature , leur boursoufflement , leur saillie trop prononcée , le renversement de leurs bords vermeils en dehors ; la présence ou la perte des dents , leur blancheur ou leur coloration diverse , leur mode particulier d'implantation alvéolaire , leur arrangement plus ou moins uniforme , la déviation de quelques-unes d'elles ; l'existence de la barbe , et plus spécialement des moustaches.... toutes ces circonstances , toutes ces manières d'être du visage doivent influencer sensiblement sur le caractère d'expression du sourire , et lui impri-

mer autant de physionomies propres , gracieuses ou plus ou moins désagréables et choquantes.

Et remarquez bien que le sourire étant un des principaux attrait de la figure , et pour cela même un des phénomènes qui nous frappent le plus dans le tableau mobile de la face , sa physionomie habituelle ne nous est jamais indifférente. Je me trompe , elle est inséparable de l'idée que nous nous formons de la beauté. Il y a plus encore ; le sourire entre toujours pour beaucoup dans l'espèce de jugement involontaire et spontané que nous portons de certaines gens que nous voyons pour la première fois , et quoique cette manière de juger de l'esprit ou du caractère soit dans bien des cas , sans doute , injuste et hasardée , néanmoins l'impression que telle personne aura faite sur nous par sa manière de sourire ou séduisante ou désagréable sera quelquefois assez forte pour que nous ayons beaucoup de peine à revenir de notre prévention ou avantageuse ou défavorable.

Il est des déformations accidentelles de la bouche qui altèrent ou changent entièrement la physionomie du sourire. On connaît l'aspect désagréable et quelquefois repoussant de ce trait mobile de la pensée dans la disposition congéniale appelée bec-de-lièvre. J'ai connu une villageoise dont l'arcade dentaire supérieure , très saillante en devant , recouvrait la presque totalité de la lèvre d'en bas.

sur laquelle les dents appuyaient constamment jusques auprès du menton. Fort jeune alors, je ne pouvais, sans en être péniblement affecté, regarder cette femme, dont le sourire ajoutait encore à sa hideuse difformité.

C'est surtout la chute des dents, et par suite le refoulement des lèvres en arrière dans un âge un peu avancé, qui dépare singulièrement le sourire, et prive ainsi d'un des traits les plus séduisants de la physionomie. Considérez cette vieille coquette dont la figure atteste si bien les ravages du temps ; vous la voyez sans cesse appliquée à rappeler les attraits qui jadis embellissaient son visage, et lui épargnaient les soins de la parure, mais qui depuis long-temps ont fui sans retour. Privée maintenant du pouvoir de régner sur les cœurs par les charmes qu'elle reçut de la nature, elle voudrait du moins, à force d'art, conserver ou rendre à ses appas surannés celui de fixer encore quelquefois un regard capricieux... Espoir trompeur ! soins inutiles ! dangereuses chimères !... Oui, cette beauté vieillie pourra bien mettre à contribution toutes les ressources de la toilette, et à l'aide de tous les prestiges de la parure, de tous les raffinemens de l'art et de l'étude, se constituer un nouveau visage ; elle pourra consulter mille fois sa glace, hélas ! trop fidèle, pour apprêter et composer son sourire ; elle pourra se mordre à chaque

instant les lèvres et essayer de les rendre vermeilles : trop heureuse encore si , à force de recourir à ce bizarre artifice , elle ne finit par provoquer la chute des ornemens empruntés qu'une main habile et secourable vient de fixer artistement sur ses mâchoires aplaties , pour effacer les injures des ans !.... Mais cette femme a beau faire , et malgré

Cet éclat emprunté

Dont elle a soin de peindre et d'orner son visage ,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage (1) ,

on ne s'y trompe pas. Avec quelque artifice qu'elle s'étudie à faire mouvoir ses lèvres et à leur donner l'expression du naturel et de l'enjouement , on voit bien qu'elle a seulement appris l'art de parodier son sourire , et le talent de faire une grimace avec prétention.

Tout change dans le monde physique ; c'est une loi de la nature : rien ne peut nous soustraire à son empire. La femme , quelque précaution qu'elle prenne , ne saurait y échapper. Par cela seul qu'elle a vu s'accroître ses charmes , elle doit s'attendre à les voir s'évanouir à mesure qu'elle avance vers le terme de la vie.

Elle sent chaque jour

Déloger quelques Ris , quelques Jeux , puis l'Amour ;

(1) RACINE , *Athalie* , acte II , scène 5.

Puis ses traits choquer et déplaire :

Puis cent sortes de fards. Les soins ne peuvent faire
Que l'on échappe au temps, cet insigne larron.

Les ruines d'une maison

Se peuvent réparer : que n'est cet avantage

Pour les ruines du visage (1) !

Que les femmes dont les agrémens physiques sont près de s'éclipser ou déjà en partie effacés, sachent donc qu'il faut, en dépit de nous, être en tout temps ce qui plaît à la nature, comme l'a dit J.-J. Rousseau (2). Qu'elles apprennent, surtout, que ce n'est point en se pinçant les lèvres, ni à l'aide d'un sourire affecté, qu'elles continueront d'exercer sur nous leur empire ; et s'il ne leur reste pas d'armes plus puissantes, elles ne risquent rien, à coup sûr, de renoncer à leur prétention. Mais elles peuvent cesser d'être belles sans cesser d'être aimables ; et c'est aux agrémens de l'esprit, que le temps ne saurait détruire, qu'elles doivent alors commettre le secret de l'art de plaire.

O femmes ! soumettez-vous à la nature ; soyez toujours ce que vous devez être. Parez-vous, la beauté n'exclut point les secours de l'art ; mais ne vous masquez pas : à tout âge vous saurez char-

(1) LAFONTAINE, fable de la Fille.

(2) Émile, liv. v.

mer, vous serez toujours aimables..... Ces conseils salutaires, ce n'est pas moi qui vous les donne : une voix plus éloquente, en faisant votre éloge, vous a tracé des préceptes à suivre. Ecoutez parler le peintre élégant et gracieux des traits de votre sexe. « Il est encore un espace de temps, mais trop court sans doute, où la femme intéresse par un reste d'attraits qui rappellent le souvenir de ceux qu'elle n'a plus. Elle redouble d'efforts pour conserver ce reste précieux et inutile ; elle rassemble autour d'elle toutes ses machines, pour arrêter les ravages du temps qui la dépouille tous les jours de quelque chose ; mais, si elle pousse ses soins plus loin que ne l'exige le desir légitime de faire une retraite honorable, si elle écoute trop cet instinct qui ne lui a jamais fait envisager d'autre bien que le bonheur de plaire, il est à craindre que la vieillesse, prête à fondre sur elle, ne vienne mettre dans un trop grand jour le contraste désavantageux de ses prétentions et de son impuissance » (1).

Combien il est différent de ce jeu factice et grimacier du visage, le sourire naturel et gracieux d'une jeune beauté qui sait captiver les sens et

(1) ROUSSEL, Système physique et moral de la Femme ; cinquième édition, page 50.

se rendre maîtresse du cœur, sans avoir besoin d'emprunter à l'art son raffinement et ses prestiges, et à l'imposture son artifice et ses manèges ! Interprète muet et pourtant très-expressif de l'amitié, de la tendresse ou de l'amour, le sourire s'offre ici sous l'aspect le plus séduisant et le plus enchanteur, s'embellit de toutes les graces naïves du modeste enjouement, paraît sous la forme la plus simple à la fois et la plus attrayante ; et c'est ainsi que la figure en emprunte son charme le plus puissant, son langage le plus doux et le plus énergique pour l'expression du sentiment.

Dulcè ridentem Lalagen amabo,

Dulcè loquentem (1).

Sans cesser d'être gracieux, le sourire (s'il

(1) Je veux toujours chanter, je veux aimer toujours

Phillis au doux parler, Phillis au doux sourire.

HORACE, liv. I, ode à Fuscus, traduction de M. Daru.

Ce trait est une imitation de Sapho.

Heureux qui près de toi, pour toi seule soupire,

Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,

Qui te voit quelquefois doucement lui sourire !

Les dieux dans son bonheur peuvent-ils l'égalér ?

Traduction de Boileau.

M. Delille a aussi très-agréablement rendu la même pensée.

Heureux celui qui près de toi soupire,

Qui sur lui seul attire ces beaux yeux,

Ce doux accent et ce tendre délire !

Il est égal aux dieux.

nous appartenait de traiter à fond un pareil sujet) se présenterait à nos regards sous mille nuances différentes de langage et d'expression. Ici s'étale élégamment le sourire naturel et enjoué de la gaîté aimable et franche; là paraît le sourire simple, tendre et naïf de l'innocence et de la pudeur, qu'on peut regarder, dit Cabanis (1), comme l'expression détournée des desirs; ailleurs je vois éclore le sourire doux, rassurant et affectueux de la bonté communicative; plus loin j'aperçois le sourire délicat, enchanteur et séduisant du plaisir pur et délicieux; chez l'une c'est le sourire engageant, voluptueux, attrayant et vainqueur de la tendresse et de l'amour; chez l'autre c'est le sourire modeste, timide et ingénu de la candeur virginale; chez celle-ci s'épanouit nonchalamment le sourire triste, languoureux ou négligé d'une douce mélancolie; chez celle-là se dessine avec grace le sourire sémilant et enjoué de l'aimable insouciance; chez une autre se montre, à dessein, un sourire agaçant, adroitement combiné, artificieux, passionné.....

Eh! quel puissant empire un sourire gracieux n'exerce-t-il pas sur les cœurs! Il embellit tous les âges de la vie, et répand sur le visage je ne

(1) Rapports du physique et du moral de l'homme; première édition, t. 1, page 367.

sais quel charme inexprimable dont on ne peut se défendre.

D'un coup-d'œil, d'un souris, quel est donc le pouvoir (1)?

Dans l'expression des passions, un sourire dira souvent beaucoup plus que le langage de la parole : il devient l'interprète muet des sentimens agréables, tendres et voluptueux. C'est le langage le plus expressif de deux cœurs qui s'aiment. Le sourire est un des attraits les plus puissans des belles. C'est par un sourire modeste qu'une timide beauté fait un aveu que sa bouche n'ose dire, mais dont son cœur est flatté. Un sourire enchanteur, né sur les lèvres de celle que l'on aime, a bientôt enchaîné de nouveau un cœur qui, esclave de la mode ou du caprice, allait peut-être sacrifier à de nouvelles amours et payer un tribut à l'inconstance. Un sourire, quelquefois, commande et décide notre choix; et n'est-ce pas encore un sourire qui a valu à Vénus le prix de la beauté?

Notre gloire est souvent l'ouvrage d'un sourire (2).

Voyez nos preux et constans chevaliers : ils n'étaient jamais plus sûrs de vaincre que lorsque, partant pour leurs exploits guerriers, ils

(1) Paradis perdu, traduction de Delille, chant VIII.

(2) LEGOUVÉ, Mérite des Femmes.

avaient eu de leurs belles un sourire d'encouragement qui leur présageait la victoire. Hector, souriant avec tendresse au petit Astyanax, que la vue de son casque redoutable épouvante, a bientôt dissipé la frayeur de son fils et fait succéder aux alarmes le sourire et les caresses. Comme l'épanouissement d'un sourire gracieux dissipe bien l'austérité d'un visage où la joie ne s'exprime que rarement !... La gaîté douce n'est pas incompatible avec la gravité, et la bonté bienveillante a toujours le sourire sur les lèvres. Le sourire n'est pas seulement l'arme la plus puissante de l'amour et de la tendresse, il est aussi le gage le plus précieux de l'amitié. Heureux l'homme toujours accueilli par le sourire prévenant d'un ami véritable ! Quel prix un sourire aimable n'ajoute-t-il pas aux dons de l'humanité bienfaisante ! C'est avec un sourire affectueux et compatissant que la douce pitié dispense ses secours aux malheureux qu'elle assiste : inspiré par elle, il encourage l'infortune, ou devient un allègement aux angoisses de la souffrance ; et c'est de lui qu'un sexe enchanteur, prodigue de soins affectueux, emprunte l'expression touchante de la charité fraternelle (1). Avec un sourire bienveillant, on

(1) La beauté, sur la mort exerçant son empire,
L'adoucit d'un regard, l'embellit d'un sourire.

DELILLE, la Pitié, chant III.

rend moins pénible l'embarras d'un refus ; le cœur est justifié , et la plainte expire. Ah ! sans doute le premier langage de l'homme sortant des mains du créateur , fut un sourire reconnaissant ! Quelle force irrésistible un sourire amical et persuasif ne donne-t-il pas aux salutaires avis de la tendresse paternelle ! Combien il est touchant le sourire de l'homme qui souffre , et se refuse aux douces consolations de l'amitié ! Que de choses dans le sourire qui succède ou plutôt s'unit aux larmes de la douleur sur le visage de celle qui vient d'être mère (1) ! Et sans le sourire , à quoi se réduirait l'expression du visage de l'aveugle ? Il est bien vrai que chez lui cet acte a perdu l'un de ses traits les plus expressifs , le muet langage des yeux , ce qui lui donne ici une physionomie toute particulière ; mais enfin , il est encore l'interprète le plus précieux de sa pensée et de ses émotions communicatives , et c'est lui qui anime cette figure ordinairement si peu mobile. Voyez

(1) Tout le monde a vu cent fois , tout le monde a cent fois admiré le beau tableau de Rubens représentant la naissance de Louis XIII. Le visage de Marie de Médicis , où l'on voit réunies et confondues avec un talent merveilleux l'émotion du plaisir et de la douleur , l'expression du sourire et des larmes , est une peinture achevée : c'est la nature même.

aussi l'expression qu'une joie douce et paisible vient imprimer quelquefois sur les traits sillonnés par les ans ; vous reconnaîtrez encore le pouvoir du sourire. Il est beau de voir le sourire joyeux dérider de temps en temps le visage sombre et desséché du vieillard , et venir animer d'un nouveau feu sa physionomie décrépite.

Mais qui n'a pas quelquefois regretté ce premier âge de la vie où le sourire est toujours sur la bouche , ce temps heureux où l'on ne respire que le plaisir et les jeux ? En effet , l'enfance est le règne de la gaité pure , des plaisirs sans mélange : c'est vraiment le printemps de la vie. Sans souci du passé , sans inquiétude pour l'avenir , l'enfant a sur nous , dit La Bruyère (1), l'avantage de savoir jouir du présent. Tout est nouveau pour lui ; aussi tout l'émeut et l'agite d'une manière très-remarquable. Aperçoit-il autour de lui quelques corps brillans , diversement colorés , qui excitent vivement sa curiosité ; touche-t-il quelque objet d'une surface égale , douce et polie , voyez comme il s'agite , comme tout son corps est en mouvement. Il veut tout voir , tout saisir ; ses petites mains vont au-devant de tout ce qui frappe agréablement son attention. Essayez de le priver de ces choses , ou bien cherchez à l'arra-

(1) Caractères. De l'Homme.

cher des bras de sa mère , de celle qui semble encore confondre sa vie avec la sienne, tant elle met d'empressement à satisfaire tous ses desirs , essuyer ses pleurs , apaiser ses chagrins , le nourrir de son lait , le réchauffer de son haleine , et à qui , pour prix de ses tendres soins , il a adressé son premier souris ; vous allez voir à l'instant même tous ses traits se décomposer , un torrent de larmes couler de ses yeux , toute sa physionomie exprimer la douleur. De longs sanglots , de fréquens soupirs , des cris perçans disent assez combien vous l'avez sensiblement affecté..... Rendez-lui l'objet qui excitait si agréablement ses sens , laissez-le se précipiter dans le sein de sa mère , et bientôt vous verrez succéder les signes de la joie la plus vive au langage des soupirs et des larmes..... Mais déjà tout est changé ; sa physionomie s'est animée , ses traits se sont épanouis.... le sourire a paru sur ses lèvres... Il sourit , et pourtant il pleure encore... Oh ! combien il a de charmes , ce sourire né parmi les larmes de l'innocence ! Avec quelle étonnante rapidité cette petite figure a changé de caractère ! Quelle succession prompte entre l'expression de la douleur et celle du plaisir ! En un clin d'œil , le sourire a remplacé les pleurs chez cet être intéressant ; ou plutôt , le même instant qui surprend les larmes dans ses yeux , voit le sourire ingénu briller sur sa bouche ,

et déjà la joie éclate sur le visage, que la poitrine laisse encore échapper quelques sanglots. Mais que de grace dans cette alternative, ou pour mieux dire dans ce mélange de sourires et de larmes ! et quel charmant contraste dans l'expression simultanée de deux sentimens opposés sur cette mobile physionomie ! Ne dirait-on pas qu'il s'établit une espèce de lutte entre le plaisir et la peine, et que le rire, qui quelquefois alors se confond avec le souris et paraît comme par saccades, cherche à prendre le dessus et voudrait étouffer en quelque sorte les soupirs et les sanglots, langage ordinaire, mais fugitif des petits chagrins de l'enfance ? Souvent en effet, lorsqu'on essaye de faire cesser les pleurs d'un enfant, en fixant son attention sur des objets propres à l'égayer, on voit le rire se manifester presque à l'instant, alterner d'abord avec de grands et profonds soupirs, ceux-ci se dissiper bientôt après, et l'enfant se livrer de nouveau aux plaisirs de son âge.

Cette grande mobilité de sensations et de mouvemens expressifs chez les enfans, n'avait point échappé à l'esprit observateur de Rousseau (1). « Il est étonnant, dit-il, combien ces physionomies mal formées ont déjà d'expression ; leurs traits

(1) Émile, liv. 1.

changent d'un instant à l'autre avec une inconcevable rapidité. Vous y voyez le sourire, le desir, l'effroi naître et passer comme autant d'éclairs : à chaque fois vous croyez voir un autre visage ».

Et remarquez en effet que dans le premier âge de la vie, il est aussi facile de faire naître le sourire, qu'il est aisé de provoquer les pleurs. Un air un peu sévère, un geste repoussant, un mot dur ou seulement prononcé d'une certaine façon ; il n'en faut pas davantage pour changer en un instant toute leur petite physionomie et leur faire répandre beaucoup de larmes. Mais aussi, comme la tendre sollicitude d'une mère, un doux baiser, un regard affectueux, une parole rassurante vont promptement en tarir la source et rappeler le sourire sur les lèvres d'un enfant chéri ! Ce sourire s'est montré, et celui qui l'exprime a déjà perdu l'idée de la peine :

Il essuie en riant une dernière larme ;

Un affront l'irritait, un souris le désarme (1).

Loin d'avoir perdu de sa grace, la physionomie n'en devient alors que plus intéressante. Le sourire qui s'unit ou succède aux larmes n'a fait qu'emprunter de ce contraste un nouvel éclat ; à peu près comme cet astre vivifiant qui semble

(1) DELILLE, l'Homme des champs, ch. 1.

n'avoir jamais brillé d'une clarté plus belle que , lorsque dissipant les nuages orageux qui le dérobaient à nos regards pendant le fort de la tempête, il vient rendre enfin à la nature et son charme et sa magnificence (1).

Bercé d'agréables chimères , l'enfant ne quitte ses jeux que pour passer dans les bras du sommeil ; et même , tandis qu'il repose , il semble savourer toujours le plaisir innocent et pur qu'il goûtait durant la veille. Souvent le sourire ingénu n'a point abandonné sa bouche ; il paraît s'y jouer encore avec grace , doucement agité par l'aile des songes les plus délicieux.

Heureux enfant ! que je t'envie
 Ton innocence et ton bonheur !
 Ah ! garde bien toute la vie
 La paix qui règne dans ton cœur.
 Tu dors ; mille songes volages ,
 Amis paisibles du sommeil ,
 Te peignent de douces images
 Jusqu'au moment de ton réveil.
 Espoir naissant de ta famille ,
 Tu fais son destin d'un souris.

(1) Image qu'a très - élégamment exprimée le chancre aimable des Jardins.

Et quel plaisir encor , lorsqu'échappé dans l'air ,
 Un rayon du printemps vient embellir l'hiver ;
 Et tel qu'un doux souris qui naît parmi des larmes ,
 À la campagne en deuil rend un moment ses charmes !

DELILLE , l'Homme des champs , ch. 10

Que sur ton front la gaité brille,
Tous les fronts sont épanouis.

Tout plaît à ton âme ingénue,
Sans regrets, comme sans desirs ;
Chaque objet qui s'offre à ta vue
T'apporte de nouveaux plaisirs.

Si quelquefois ton cœur soupire,
Tu n'as point de longues douleurs ;
Et l'on voit ta bouche sourire
A l'instant où coulent tes pleurs (1).

J'ai toujours aimé l'enfance, ses graces naïves, sa gaité naturelle et franche. Cet âge a pour moi un charme secret dont je ne puis ni ne veux me défendre. Eh ! qui ne l'aimerait pas ? Combien de pensées, combien de souvenirs s'y rattachent !.... Oui, l'aurore de la vie est aussi la saison des jeux, des plaisirs et des ris. Mais je n'ai encore esquissé que quelques traits du sourire ingénu ; je sens que je dois m'y arrêter davantage.

Dans toutes les périodes de la vie, l'étude de l'homme intéresse, et souvent elle étonne ; mais peut-être l'enfance offre-t-elle encore quelque chose de plus curieux et de plus piquant à considérer, pour un génie observateur et profond. Cependant ne nous écartons pas de notre sujet ; parlons du sourire de l'enfant.

(1) BERQUIN.

De même que les facultés mentales et les sensations affectives dont elle dérive, et à l'exercice desquelles elle est toujours subordonnée, la risibilité n'existe pas chez les enfans nouveaux-nés. Je me trompe; nous en jouissons en naissant, et par cela seul que nous naissons sensibles et intelligens; mais, comme cet ordre de fonctions importantes, la faculté risible ne s'annonce alors par aucun signe extérieur : ni le rire, ni le sourire lui-même ne se sont encore manifestés. Il en est ainsi de l'épanchement des larmes.

Ce fait est constant, et son explication toute naturelle. Pendant les deux ou trois premiers mois qui suivent sa naissance, l'enfant ne paraît pas encore susceptible d'éprouver les émotions du plaisir et de la douleur intellectuels : du moins aucun phénomène apparent ne les réfléchit alors au dehors. Aussi la physionomie, presque muette, est-elle, à cette époque, totalement dénuée d'expression : elle reste calme, ou si l'on y découvre quelques indices de la souffrance, ce ne sont que les symptômes d'une douleur physique et non raisonnée. Pour exprimer ses sensations corporelles, ce petit être ne possède encore que deux sortes de langage, le silence et la plainte. L'un indique l'indifférence ou le bien-être; l'autre, annoncé par les cris, dénote le malaise ou la souffrance. Le premier n'emprunte point en-

core l'expression touchante du sourire, et l'effusion des larmes est étrangère aux traits déchirans du second.

On a voulu marquer une époque à la naissance du premier sourire, ainsi qu'à l'épanchement raisonné des larmes chez les enfans, et cette époque a été fixée par Aristote (1) au quarantième jour de leur avènement à la vie. C'est aussi le sentiment de Buffon (2), de Lachambre (3) et de beaucoup d'autres. Mais dois-je m'arrêter à réfuter sérieusement l'opinion ridicule du médecin-conseiller de Louis XIII, d'ailleurs si recommandable, quand je le vois attribuer gratuitement l'absence du sourire, avant ce temps, à une sorte de submersion de l'ame par la surabondance des humeurs dont il supposait l'enfant abreuvé dans les premiers mois de son existence? car, pour être imitée d'Hippocrate, une semblable théorie n'en est pas plus admissible de nos jours. C'est une de ces idées vagues qui, ne reposant sur rien, s'évanouissent d'elles-mêmes devant le flambeau de la raison. Au reste, Aristote me paraît être en contradiction avec le divin créateur de la médecine antique, touchant

(1) *Histor. animal. lib. VII.*

(2) *Histoire naturelle de l'Homme. De l'Enfance.*

(3) *Caractères des Passions. Du Ris.*

la première apparition du sourire et des larmes après la naissance, puisque, suivant le vieillard de Cos (1), on voit des enfans *sourire* et pleurer pendant le sommeil, bien long - temps avant le terme indiqué par Aristote, et que même ils *sourient* et pleurent aussi durant la veille. Cependant, ajoute Hippocrate, avant le quarantième jour, on n'observe point encore le *sourire* chez eux, lorsqu'on les chatouille ou qu'on les excite. La dernière remarque d'Hippocrate semble m'autoriser à regarder cette image du sourire chez l'enfant qui vient de naître, comme un phénomène pathologique, comme une espèce de convulsion des muscles du visage : j'y reviendrai dans la troisième partie de cet essai. Or, si cette interprétation du passage d'Hippocrate est juste (et le raisonnement et l'expérience conspirent à le prouver), la doctrine d'Aristote resterait donc toujours la même.

Mais je ne pense pas qu'il soit possible d'assigner à ce premier trait fugitif du sentiment et du plaisir de l'ame, trait léger qui n'est encore, en quelque sorte, que l'aurore du sourire ingénu, une époque fixe et rigoureusement déterminable. C'est seulement vers l'âge de deux à trois mois, c'est lorsque l'enfant devient capable de

(1) *De Septim. partu.*

sensations raisonnées , d'émotions affectives réellement senties, c'est lorsque sa petite figure commence à prendre de la mobilité et de la vie , à s'animer de l'expression du sentiment, et à réfléchir au dehors les premiers rayons de l'intelligence et la supériorité de son être ; c'est alors , dis-je , que vous verrez éclore le premier interprète de son cœur, le premier langage du plaisir et de la jouissance , son premier sourire.

Elle est enfin arrivée , cette intéressante époque où l'enfant cessant de végéter, en quelque manière , devient presque un nouvel être , un être pensant , qui sent et qui exprime intelligemment ce qu'il sent. Son existence morale vient de commencer. Déjà la vie de relation s'est établie , et plusieurs des actes soumis à ses lois s'exécutent avec activité. Susceptible d'émotions ou agréables ou pénibles , il va désormais les exprimer par le sourire ou par les larmes. Son âme , avide de sensations , va puiser dans la perception des objets en rapport avec les sens une foule d'impressions nouvelles , de plaisirs inconnus , tout le charme attaché aux prémices de la jouissance et du bonheur. Aux signes bruyans ou stupides de la souffrance ou de l'apathie , vont succéder l'expression douce de la joie , ou le langage irrésistible et pressant du besoin.

O doux langage de l'innocence ! premier inter-

prête du plaisir ! sourire tributaire d'un cœur qui s'ouvre à l'amitié ! combien tu es éloquent, et quel charme tu sais répandre sur le visage de l'homme dont tu viens marquer et embellir l'existence intellectuelle ! Si vivre c'est sentir, jouir c'est avoir la conscience des sensations agréables, c'est savoir raisonner le plaisir. Notre entrée à la vie est, dit-on, annoncée par des cris ; oui, mais un sourire présage ou plutôt accompagne et signale la jouissance, qui n'est elle-même que le plaisir senti.

C'est donc ici que doivent commencer entre l'enfant et celle qui lui a donné le jour, ces rapports aussi vivement sentis qu'énergiquement exprimés, de l'union la plus douce à la fois et la plus étroite qui puisse attacher l'un à l'autre deux êtres faits pour aimer et jouir ? Eh ! quel tableau touchant, que celui d'une mère sensible qui contemple avec enthousiasme le premier fruit de l'amour et de l'hymen ! quel langage charmant s'établit entre eux !... L'enfant ne parle point encore, et cependant il sait se faire entendre ; il n'articule pas, il exprime : pour la première fois il vient d'essayer le sourire, et dès-lors son visage est devenu l'interprète fidèle de sa pensée. Mais qui a su recueillir ce trait ingénu ? qui a su deviner ce qu'il veut dire ? Ah ! sans doute, c'est sa mère ! Attentive à prévenir les petits besoins d'un enfant chéri,

pour lui témoigner toute sa tendresse, elle ne peut employer encore que la voix des yeux et l'aimable expression du sourire et des caresses. Mais comme ils peignent bien l'état de son ame et les sentimens qui l'agitent, ces rapides accens de l'amour maternel ! Aussi vont-ils être désormais les interprètes de leurs cœurs, l'organe muet de leur affection mutuelle ; et pendant longtemps encore , ce sera le seul langage parlé entre l'enfant et sa mère.... Sa mère ! il sait déjà la distinguer à sa voix , il la connaît à son sourire :

Incipe , parve puer , risu cognoscere matrem ;

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

Incipe , parve puer (1) !

Idée charmante qui a été imitée ou plutôt reproduite par Berquin , dans une pièce de vers sur la naissance d'une jeune fille :

Commence , aimable enfant , à connaître ton père ;

Prononce en bégayant le doux nom de ta mère ;

Récompense leurs soins d'un sourire flatteur ,

Et confie à tes yeux l'art de peindre ton cœur.

Eh quoi ! n'est-ce pas elle aussi , cette mère sensible , qui depuis long-temps semble épier ce pre-

(1) Connais , ô tendre enfant ! ta mère à son souris ;

Ta mère , elle a dix mois tant souffert pour son fils !

Enfant , que ton sourire appelle ses tendresses.

VIRGILE , Egl. IV , traduct. de M. Tissot.

mier sourire ? et ne voit-on pas que ceux qu'elle lui adresse cherchent à en faire éclore les traits naîfs et encore faiblement dessinés sur cette petite physionomie , auparavant presque sans caractère ?

Les anciens attachaient beaucoup de prix au sourire précoce des enfans nouvellement nés. Ils croyaient y lire d'heureux présages et l'annonce d'une vie qui devait être signalée par quelque chose d'extraordinaire : aussi était-ce pour l'enfant une sorte de fatalité , lorsqu'à sa naissance il n'avait pas reçu de ses parens et leur sourire et leurs caresses. C'est du moins cette idée que paraissent vouloir exprimer ces deux autres vers de Virgile :

*Cui non risére parentes ,
Nec deus hunc mensâ , dea nec dignata cubili est (1).*

Laissons à la poésie l'usage des allégories et les ingénieuses fictions de la fable : elles sont devenues son patrimoine ; mais nous , qui étudions la nature , gardons-nous de voir du merveilleux là où nous croyons découvrir des transgressions à ses lois. Si nous savions toujours l'observer , et l'observer sans prévention , nous saurions aussi

(1) Ni la table des dieux , ni le lit des déesses
N'admettent le mortel qui n'a point en naissant
Obtenu de sa mère un regard caressant.

Même Églogue , même traduction.

voir les faits tels qu'ils sont. On a écrit que Zoroastre, cet antique législateur des Brames de l'Inde, qui inventa la magie, et dont le nom est resté si fameux dans tout l'Orient, avait *ri* le jour et au moment même de sa naissance. En admettant la possibilité du fait, ce serait tout au plus le sourire, et non le rire véritable que l'on aurait alors observé. Mais qu'importe? ce qu'il y a de sûr, c'est que si effectivement Zoroastre a souri en naissant, Zoroastre a souri d'un sourire convulsif, et dès-lors tout l'extraordinaire de la chose s'évanouit de lui-même : des observations analogues sont loin d'être très-rares. Il est d'ailleurs évident que par là, on a voulu ajouter encore au merveilleux attaché à l'existence du chef des anciens mages de l'Inde et de la Perse. Nous ne voyons plus aujourd'hui de pareils prodiges.

Cependant, si l'époque qui voit éclore le premier sourire de l'homme enfant est très-variable, et d'ailleurs assez indifférente à préciser exactement, la physionomie de cet intéressant interprète des sentimens agréables présente quelques particularités distinctives que tout esprit observateur saura remarquer sans peine et de prime-abord. Il me semble, par exemple, que chez l'enfant qui commence à sentir et à rendre les impressions qui l'affectent moralement, la bouche est la partie du visage la première en action, celle du moins

dont la mobile expression signale le mieux l'existence active de la vie intellectuelle et morale. L'œil ne dit presque rien encore, que déjà la bouche parle en souriant. Elle est en effet et sera pendant quelque temps encore l'organe unique du sourire, et ce n'est que peu à peu et consécutivement que le langage des yeux vient ajouter à ce trait isolé ce qui lui manquait jusqu'ici, l'expression et la vie.

Mais d'autres caractères signalent en outre le sourire de la première enfance, alors même qu'il s'exprime sur tout le visage à la fois et avec tous ses attributs. Il n'offre guère ce plissement de la peau, ces lignes serpentine, ou saillantes, ou sinueuses, que développe d'ordinaire l'épanouissement du sourire sur la figure de l'adolescent et surtout de l'homme adulte. Cette particularité s'explique très-bien par la prédominance relative du système cellulaire chez les enfans, spécialement à la face, qui emprunte de cette disposition même et la rondeur et le moelleux qui la caractérisent à cet âge de la vie. Cela est surtout évident pour les joues, que deux petits pelotons de tissu cellulaire adipeux, appelés boules graisseuses, font saillir alors d'une manière très-remarquable. Cependant l'existence des fossettes est très-commune chez les enfans, et il en est fort peu qui n'en présentent au moins quelque trace quand

ils sourient. Comment donc concilier dans ce cas la formation de ces petits creux avec l'absence presque entière des plicatures de la peau dans le sourire de l'enfant ? Je ne sais si je m'abuse ; mais je crois trouver ici une probabilité de plus en faveur de l'explication proposée dans l'article précédent : l'intermédiaire d'une puissance active et directe me paraît être indispensable à la production des fossettes du sourire.

Il est un dernier trait plus appréciable encore et presque constant dans l'expression du sourire de l'enfance ; c'est la demi-occlusion de la bouche coïncidant avec l'irradiation de la joie sur le reste du visage. Que l'on y prenne garde, et l'on verra que l'enfant ne sourit guère d'une autre manière, tandis que nous sourions à peu près indifféremment les lèvres étant rapprochées, ou plus ou moins entr'ouvertes.

Nous nous sommes laissés entraîner comme malgré nous au plaisir de crayonner les premiers traits du sourire ingénu, à cet âge de la vie où l'art de feindre et de composer l'expression de sa physionomie étant inconnu, cet intéressant langage des cœurs ne dit encore que ce qu'il doit dire, et ce que par la suite il devrait toujours dire. Continuons de l'envisager dans ses autres rapports.

Toutes choses égales, le sourire offre en géné-

ral chez la femme plus de grace, d'agrément et de finesse que chez l'homme. La délicatesse des formes, la grande mobilité des traits, une bouche plus déliée, des lèvres plus minces et plus mollement dessinées, des contours plus élégans, plus légers, plus doucement nuancés, une peau plus blanche, plus fine, peut-être aussi une aptitude plus forte à goûter et à bien rendre l'émotion du plaisir : tout, chez ce sexe aimable, concourt tellement à donner au sourire l'expression, le charme et l'attrait dont il est susceptible, que l'on serait tenté de croire que cet acte physionomique lui appartient plus particulièrement, qu'il est en quelque sorte un don patrimonial que lui a fait la nature, et dont elle lui a réservé les plus belles prérogatives. Ne nous en étonnons pas ; le sourire est l'interprète ordinaire du plaisir, et il était juste que l'être à qui les affections agréables, les sentimens tendres ont surtout été départis, connût mieux aussi le secret de les peindre.... Mais laissons parler un instant le docteur Roussel, qui a su tracer de la femme des portraits si éloquens à la fois et si gracieux. « Les passions douces sont, dit-il, les plus familières à la femme, parce qu'elles sont les plus analogues à sa constitution physique (je voudrais ajouter, à sa constitution morale). L'attendrissement, la compassion, la bienveillance, l'amour, sont les sentimens qu'elle éprouve

et qu'elle excite le plus souvent ; et chacun sent qu'une bouche faite pour sourire, que des yeux tendres ou animés par la gaiété, que des bras plus jolis que redoutables, et un son de voix qui ne porte à l'ame que des impressions touchantes, ne sont pas faits pour s'allier avec les passions haineuses et violentes (1). » Or, le sourire, je viens de le dire encore, est inséparable de l'existence des passions douces. Il sied donc toujours bien aux femmes, il est donc l'expression la plus ordinaire de leur figure ; il en est l'attrait le plus puissant. Mais elles connaissent aussi l'art d'en user à propos, et si quelquefois elles affectent un air boudeur, elles savent bien qu'en souriant ensuite d'une manière négligée, mais gracieuse, elles emprunteront du caprice même un nouveau charme. Le bon Lafontaine connaissait bien le prix de ce sourire capricieux, lorsqu'il a dit :

Quelque ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois ;
Et pour me rendre heureux un souris peut suffire (2).

L'aimable auteur des Amours de Psyché a dit encore ailleurs :

.... Qu'une belle, alors qu'elle est en larmes,
En est plus belle de moitié.

(1) Système physique et moral de la Femme, p. 20.

(2) OEuvres diverses, Elégie II.

Je veux le croire ; mais je dis à mon tour que , pour séduire , il ne manque rien à la femme dont le visage sourit avec grace et finesse. Chez elle , le sourire né parmi les larmes , ou le sourire qui les remplace , est presque sûrement un sourire vainqueur ; elle y trouve son plus beau titre à l'art de plaire , et c'est à bon droit sans doute que les poètes ont fait naître l'amour d'un sourire de Vénus. La beauté ne marche jamais sans les graces , et les graces ne sont point où le sourire n'existe pas (1). Les Graces, les Ris, les Plaisirs, les Jeux et les Attrails étaient renfermés dans la ceinture de Vénus. Un sourire fut le premier langage de la déesse des amours , lorsque , sortant de l'onde et ravie en extase , elle contempla pour la première fois la nature.

C'est à la fois un attribut et un témoignage bien précieux de l'excellence de notre nature , que cette analogie d'affections et de pensées, que cette affinité de sensations et de rapports, qui fait sympathiser entre eux des êtres sensibles et aimans ! Eh ! que serait-ce donc que l'homme , sans cette con-

(1) « Une belle personne n'aura point de graces dans le visage , si la bouche est fermée sans sourire , si les yeux sont sans douceur. Le sérieux n'est jamais gracieux ; il n'attire point ; il approche trop du sévère qui rebute ». (VOLT. Dict. philos. art. *Grace.*)

cordance affective , sans ce lien étroit des cœurs , véritables élémens de sa vie intellectuelle et morale ? Sans sortir de notre sujet , observez quel puissant empire exerce sur nos ames l'influence des passions agréables : effet et mode d'expression de la plus douce des sympathies , voyez le sourire appeler en quelque sorte le sourire , recevoir et communiquer tour à tour l'impulsion des sentimens affectueux et tendres , naître du plaisir et le faire éclore..... Car il y a en nous une faculté imitative , un penchant presque irrésistible , une force inconnue qui nous portent à sourire à ceux qui nous sourient , ou que nous voyons gracieusement sourire et d'effusion de cœur ; et c'est comme à notre insu que nous parlons ce langage inarticulé. C'est par suite de cette sympathie d'imitation sentimentale que l'enfant sourit à l'enfant , la mère à son fils , l'amant à sa maîtresse (1) , l'ami à l'ami qui l'accueille. C'est par elle que Narcisse , idolâtre de son image , croyant voir dans le cristal des eaux un être dont la beauté

(1) *Riserit , arride : si flebit , flere memento.*

Comme elle parle , agis , ris et pleure avec elle.

Spectantem specta : ridenti mollia ride.

Répondez d'un coup-d'œil à l'œil qui vous admire ;

Payez un doux souris par un plus doux sourire.

OVIDE , *Art d'aimer* , liv. II et III , trad. de Saintange.

l'enivre, se sourit à lui-même, et que toujours abusé, mais toujours amoureux, il adresse à cette ombre fugitive ses plaintifs accens :

*Cum risi, arrides : lacrymas quoque, sæpè notavi,
Me lacrymante, tuas* (1).

Mais achevons de tracer l'esquisse du sourire étudié dans ses variétés physiognomiques.

Jusqu'ici je n'ai examiné cet acte qu'en tant qu'il exprime le plaisir et ses différentes manières d'être : c'est vraiment le sourire naturel et franc, le sourire tel que l'a fait la nature. Si je voulais maintenant l'envisager sous ses diverses formes, l'étudier dans toutes ses modifications, en décrire les nuances mille fois variées, faire connaître le caractère, la physionomie différente qu'il prend dans l'expression de chaque passion en particulier, il m'offrirait encore une foule de considérations intéressantes, de reflexions nouvelles qui se rattachent naturellement à la théorie des affections de l'ame, et conséquemment à l'étude de la physiologie des sensations : mais, sans être étrangers à mon objet, ces détails me mèneraient beaucoup trop loin, et me placeraient hors du cercle dans lequel j'ai voulu me circonscrire. Je

(1) Tu me ris, si je ris ; tu pleures, si je pleure.

OVIDE, *Métamorph.* liv. III, trad. de Saintange.

dirai pourtant quelque chose du sourire considéré sous le point de vue physiognomonique.

S'il est vrai que l'étude de la physiognomonie puisse fournir des présomptions plus ou moins fondées, des indices plus ou moins certains sur la mesure des facultés intellectuelles, sur les caractères des passions, des émotions intérieures, des inclinations morales, c'est sans contredit l'étude de la *physiognomonie pathognomique* ou la *séméiotique des passions* (pour parler le langage de Lavater), qui pourra éclairer sur ce point de psychologie comparée, et non la considération de la *physiognomonie immédiate*, ou celle basée sur les formes, les configurations particulières des diverses parties du visage. Or, l'examen de la physionomie ordinaire et des différentes modifications accidentelles du sourire, fournira alors, conjointement avec l'étude du regard et de l'expression des yeux, les données les plus certaines et les moins sujettes à erreur. Mais il faut bien se garder de trop généraliser les applications que l'on pourrait faire de ces sortes d'inductions, relativement aux facultés de l'esprit, aux habitudes, au caractère, etc.; l'expérience nous démentirait par plus d'une exception (1).

(1) Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine.

LAFONTAINE, fables; *le Cochet, le Chat et le Souriceau*.

Ceci s'applique surtout à la forme habituelle du sourire ; car , quant aux variétés , aux caractères différentiels et instantanés qu'il emprunte des passions comme signe pantomimique , c'est autre chose : les indices qu'il donne sur le genre d'é-motion de l'ame sont beaucoup moins équivoques , et quelquefois on peut regarder leur existence comme un symptôme caractéristique et irrécusable de l'état actuel de l'ame.

Il ne faut pas croire que dans tous les cas , le sourire produise sur la figure l'effet dont j'ai parlé , celui de l'embellir ; ce serait supposer que tous les visages sont agréables , et l'on sait combien sont nombreuses les exceptions à cet égard. Chez quelques personnes , loin d'ajouter aux attraits de la physionomie , il l'enlaidit sensiblement , sans que l'on doive néanmoins rapporter cet effet à quelque configuration vicieuse de la bouche ou des lèvres , mais bien plutôt à la manière d'agir des muscles diducteurs , à la forme particulière et habituelle du sourire , ou naturelle ou acquise.

Ainsi que je l'ai dit ailleurs , le sourire , de même que la physionomie générale du visage , affecte dans chaque individu des traits qui lui sont propres et ordinaires. Le caractère fondamental reste bien le même ; c'est toujours le même type général , mais avec autant de variétés ou de traits

accessoires qu'il y a d'individus. C'est ainsi que toutes les figures sont calquées sur le même moule, qu'elles diffèrent toutes individuellement, et se ressemblent toutes collectivement. Voilà comment chez l'un le sourire est habituellement, aimable, gracieux, et que chez l'autre il est désagréable, choquant même; chez celui-ci il est expressif, éloquent, chez celui-là il est sans expression, il ne dit rien; ici il est gai, semillant, enjoué, là il est triste, sombre, morose, chagrin; ailleurs il est fin, spirituel, pénétrant, ou bien niais, bête, stupide; il est doux, affectueux, prévenant, affable, ou fier, hautain, orgueilleux; il est naturel, franc, ou affecté, railleur, malin, hypocrite, perfide.....

Il n'est aucun état extraordinaire de l'ame que le sourire ne puisse témoigner sous les traits les plus délicats et avec une grande vérité de sentiment. Il peut suppléer le langage articulé, et quand il existe avec lui, il ajoute toujours puissamment à l'expression vocale de la pensée.

Je crois l'avoir énoncé déjà; le sourire simple et naturel est l'effet inséparable du plaisir, l'expression constante de tous les sentimens agréables, de toutes les passions douces et aimantes. Il y est toujours le même, quoique marqué par une infinité de modifications spécifiques: je veux dire qu'il y a pour le sourire du cœur une phy-

sionomie distinctive, propre à toutes les émotions gaies en général, et cependant variable pour chacune d'elles en particulier. Le sourire du plaisir n'a qu'un caractère : il a mille nuances différentes. Quelle que soit celle de ces nuances qu'il exprime, en l'analysant avec soin, on la distinguera toujours du sourire combiné, produit factice ou concerté d'un sentiment que le plaisir ne décide point, ou que seulement il accompagne accidentellement. Mais ce qui la caractérise, cette physionomie générale du sourire par excellence, c'est qu'elle se peint constamment sur la bouche, dans les yeux et sur tout le visage à la fois, et d'une manière libre, franche, ouverte et toujours gracieuse, bien qu'elle ne soit pas toujours agréable. Que la bouche alors reste close, ou qu'elle s'entr'ouvre en s'épanouissant, elle conserve dans les inflexions et dans la manière d'être que lui donnent les muscles affectés au sourire, le naturel et l'attrait attachés à ce signe expressif du plaisir véritable. Ce n'est pas à dire pourtant que le souris qui signale quelquefois si bien aussi les autres passions ou sentimens de l'ame, n'emprunte pareillement de tous les traits mobiles de la figure le caractère particulier qui le distingue; mais ce caractère distinctif n'est que l'expression même de l'état de l'ame que le souris dénote. Les lèvres resteraient immobiles, que les yeux et le

reste de la face réfléchiraient encore l'émotion intérieure; et l'expression propre de la bouche n'est ici qu'une manière d'être accessoire de l'expression générale du visage. Il n'y a guère de commun entre le souris du plaisir sans mélange et le souris d'un autre sentiment affectif, que la disposition particulière des lèvres, et encore cette disposition diffère-t-elle beaucoup dans les deux cas.

Ainsi donc, les sensations agréables ont cela de particulier que, dans chaque individu, elles s'annoncent par un sourire naturel, vrai, à la production duquel tout le visage coopère à la fois, qui est commun et toujours essentiellement le même pour toutes, et dont les différences ou modifications spéciales reposent uniquement sur le caractère et l'intensité d'expression des mouvemens pathétiques que ce sourire veut manifester au dehors. Analysez les traits respectifs de tous les sentimens agréables; étudiez dans toutes ses manières d'être l'émotion physionomique du plaisir, vous aurez ensemble et ce type général et autant de nuances caractéristiques du sourire qu'il y a de sensations et d'idées délicieuses à exprimer : et c'est en distinguant soigneusement l'une de l'autre ces nuances variées du sourire, que vous devinerez l'espèce, la nature et les gradations infinies de ces sensations et de ces idées.

Pour un physionomiste exercé, il n'y a pas, j'en suis sûr, de trait plus vrai à interroger dans l'expression mouvante du visage, et il ne l'est jamais plus que lorsqu'il veut se déguiser ou mentir.

Il est une joie intérieure et secrète, un plaisir indicible qui ravit et enivre, sans oser presque se communiquer au dehors, tant l'ame paraît jalouse de s'en repaître à loisir, d'en savourer en silence toutes les délices. A ne considérer que l'immobilité de tout le corps, la fixité du regard, l'espèce d'étonnement et de surprise où sont instantanément plongés tous les sens extérieurs, on serait presque tenté de prendre le change sur le vrai caractère de cet état de jouissance morale; si bientôt une ombre, une légère image du souris, qui perce à travers les traits, permettait d'en méconnaître un moment la nature.

Plus communicatif, plus largement épanoui, le sourire de la joie expansive donne au visage une expression plus décidée, plus appréciable. Tous les traits s'animent d'une vivacité gaie; les yeux pétillent de plaisir et se mouillent quelquefois de larmes délicieuses, qui ne font qu'ajouter encore à l'éclat et à la grace du sourire; le front, où se peignent aussi le contentement et la sérénité, paraît s'ouvrir et s'étendre en tous sens. Les lèvres, rouges et humides, semblent parfois tressaillir en souriant; elles sont entr'ouvertes plutôt

que rapprochées , et leurs angles , un peu élevés , prennent les agréables inflexions du souris , et les transmettent à tout le visage.

Tels s'expriment aussi , avec quelques nuances différentielles , le sourire ravissant de la jouissance ou de la volupté pure ; le sourire de la contemplation extatique où la bouche demeure long temps entr'ouverte , comme dans l'attente d'un bien surnaturel ; le sourire de la bienveillance ou de la bonté qui rassure , instruit et pardonne ; le sourire de l'approbation qui admire ou encourage (1) avec aménité ; le sourire de l'espérance dont les douceurs nous abusent quelquefois et nous consolent toujours ; le sourire de l'amitié qui , épanchée sans contrainte , partage nos plaisirs et nos peines ; le sourire de l'amour qui sans cesse desire et semble ne vivre que de douces chimères , état dans lequel , dit Lachambre (2) , les yeux respirent une tristesse *riante* , expriment toujours

(1) Puisse cet écrit obtenir de ses lecteurs un sourire d'approbation , ou du moins d'encouragement et de bienveillance ! L'auteur n'ambitionne pas d'autre gloire. Trop heureux s'il est accueilli par quelques juges éclairés , mais indulgens , ce sera sa plus douce récompense. Oubliant alors ses travaux et ses veilles , il saura braver le sourire satirique de la jalouse envie , et triompher des traits malins d'une injuste critique.

(2) Les Caractères des Passions. Caractères de l'Amour.

le sourire ou les larmes qui , quelquefois , s'y montrent en même temps , et où les lèvres vermeilles et humides , ou pâles et sèches , ne se meuvent presque jamais , qu'elles ne forment quelque souris agréable....

Et le sourire du plaisir , qui suit de près , ou même devance souvent l'extinction entière de la souffrance , qui n'a pas été quelquefois frappé de sa physionomie et de sa force d'expression sur un visage qu'avait auparavant contracté l'angoisse ? Observez l'homme tourmenté par la présence de quelque corps engagé dans la profondeur de ses parties ; il n'éprouve , il n'exprime que le sentiment de la douleur , qui lui seul absorbe et fait taire tous les autres. Cependant la chirurgie a prodigué ses secours bien-faisans et montré son pouvoir ; le corps étranger vient d'être enlevé : à la vue de ce corps , instrument de ses souffrances , il oublie et ses douleurs passées et celles qu'il ressent encore ; la joie seule l'occupe en ce moment ; les larmes cessent de couler , ou ne se montrent que pour contraster avec l'épanouissement du sourire , qu'elles rendent plus expressif encore. J'ai fait plusieurs fois cette remarque , surtout chez des enfans qui venaient de subir quelque opération majeure , celle de la pierre , par exemple. Une autre observation m'a frappé : j'ai vu très-souvent l'homme de l'art et ceux qui l'assistaient souffrir en quelque sorte

avec les malades, et jouir avec eux; présenter comme eux un visage contracté, et un visage épanoui.

Lavater a dit : « Ne vous fiez pas trop à un homme qui ne sourit jamais agréablement : la grace du sourire peut servir de thermomètre pour la bonté du cœur et la noblesse du caractère » (1). Cette proposition est un peu trop vague, sans doute, et ne sourit pas agréablement qui veut; mais il est très-vrai qu'en général un sourire gracieux nous prévient favorablement; il capte notre confiance, il nous attire; nous aimons à nous persuader qu'un sourire naturel, aimable et serein ne peut être l'indice d'un caractère faux ou méchant, tandis qu'un sourire désagréable nous choque et nous affecte péniblement, quelquefois même sans que nous puissions nous en rendre raison. S'il n'est que peu agréable, nous le regardons comme une disposition naturelle de la figure; c'est un défaut, il nous déplaît sans nous

(1) Physiognomonie, t. II, p. 182.

Cette réflexion de Lavater, et quelques autres encore extraites du même auteur, ne doivent être envisagées sans doute que comme de simples propositions abstractives susceptibles d'un plus ou moins grand nombre d'exceptions, et c'est ainsi que je les considère. Généralement vraies, elles ne le sont pas toujours dans leurs applications particulières.

repousser ; mais s'il s'y joint habituellement quelque chose d'extraordinaire, qui annonce la fausseté ou l'ironie, nous supposons ces sentimens déguisés sous les traits du sourire ; nous nous tenons en garde contre les insinuations et les discours adroits de la personne qui présente cette physionomie, pour le moins équivoque.

« Celui dont le sourire embellit la physionomie, à qui le rire n'est pas désavantageux, qui, sans avoir le sourire sur les lèvres, en a pourtant l'air et la grace ; celui dont le silence même inspire la confiance et la sérénité ; qui, dans le sourire le plus spirituel comme dans le rire le plus gai, le plus machinal, ne trahit jamais le moindre dédain, le moindre mépris ; enfin celui qui sourit doucement à la joie de l'innocence, à l'éloge d'un mérite supérieur ; ce sera l'homme dans les traits, dans le caractère duquel vous trouverez l'accord le plus noble et le plus harmonieux » (1). J'ajouterai que cette heureuse expression du visage est le don le plus précieux de la nature, quoiqu'un des plus rares peut-être. A coup sûr l'homme qui le possède saura gagner tous les cœurs. J'en excepte ceux que tourmente l'envie, ou que la méchanceté subjugué ; ils ne lui pardonneront jamais d'avoir l'air si gracieux.

(1) LAVATER, t. III, p. 112.

« Une joue naturellement gracieuse , agitée par un doux tressaillement qui la relève vers les yeux , est le garant d'un cœur sensible , généreux , incapable de la moindre bassesse » (1). Je ne voudrais pas toujours compter sur un pareil indice ; je pourrais quelquefois être dupe de l'apparence.

« Une lèvre inférieure qui se creuse au milieu n'appartient qu'aux esprits enjoués. Regardez attentivement un homme gai , dans le moment où il va produire une saillie ; le centre de sa lèvre ne manquera jamais de se baisser et de se creuser un peu » (2). C'est ce dont il faudrait s'assurer davantage , si l'on veut en tenir compte.

Si le sourire physiognomonique des sensations agréables offre beaucoup de différences caractéristiques d'expression , il y a peut-être encore pour le sourire des autres passions ou sentimens de l'ame un plus grand nombre de variétés particulières et très-distinctes , toujours subordonnées au mode ainsi qu'à la nature de l'impression actuelle qu'elles expriment , quoique liées aussi quelquefois à une disposition première du visage , dont elles empruntent alors un caractère encore plus marqué. Il est même certaines personnes chez lesquelles elles paraissent en quelque sorte habituelles.

(1) LAVATER, t. II, p. 182.

(2) LAVATER, t. II, p. 189.

Il n'est rien dont on abuse tant que du sourire. On voit des gens qui en sont véritablement prodigues : quelque chose qu'ils disent , quelque chose qu'ils entendent , ils sourient ; on dirait qu'ils n'ont qu'une manière de sentir et d'exprimer , car ils n'ont presque qu'une physionomie , celle du sourire ; et les choses les plus indifférentes , comme les choses les plus sérieuses , ont pour eux un côté *risible*. Mais chez ces personnes-là le sourire ne dit rien , précisément parce qu'il dit tout : je me trompe ; il dit beaucoup en effet , il fait connaître quelles elles sont.

Une autre espèce de sourire insignifiant , parce qu'il est prodigué , c'est le sourire de l'affectation qui , extrême en tout , veut trouver tout *plaisant* , et plus *plaisant* qu'il ne faut. Qu'il soit purement factice , ou qu'il exprime en effet une sensation morale , ce trait revêt presque toujours ici l'air maniéré de la prétention et de l'afféterie. C'est le sourire ordinaire du petit-maître , qui a soin de rire pour montrer ses dents , comme l'a dit La Bruyère (1) , ou qui fait la petite bouche , et ne laisse guère échapper de momens où il ne veuille sourire. C'est encore la physionomie habituelle du pédantisme et de la fatuité.

(1) Caractères. De la Mode.

« L'homme modeste qui sait se tenir à sa place, qui se donne le temps d'attendre, et qui craint de se mettre en avant, ne s'annonce guère par de grands yeux perçans : il ne sourit pas habituellement, et jamais aux dépens d'autrui. Le *rire* sardonique et la modestie sont aussi opposés que le oui et le non. C'est la vanité qui aime à sourire, quelquefois même avec amertume. Sa compagne favorite est l'affectation, et vous ne manquerez pas de la démêler dans les traits voisins de la bouche » (1).

Ce caractère est très-voisin de la dissimulation, dont le masque le plus ordinaire se compose d'un sourire artistement combiné, très-souvent agréable, et qui trompe quelquefois en simulant la franchise. Je ne sais si pour échapper à l'artifice de ce manège physionomique, on doit compter beaucoup sur les remarques de Lavater, qui a dit quelque chose de cette variété du sourire. « Un homme d'ailleurs brusque, grossier, prend-il avec vous seul un air calme, doux, poli; affecte-t-il encore de sourire à tout ce que vous dites, ou de vous faire sourire vous-même, hâtez-vous de le planter là sans façon; retournez-vous ensuite bien vite, regardez-le avant qu'il ait eu le temps de rendre à ses traits l'expression de cette

(1) LAVATER, t. VI, p. 6.

complaisance affectée ; le pli du front , le pli de la joue , qui précèdent immédiatement sa dissimulation artificieuse , et qui , dans cet instant , se prononcent de la manière la plus sensible , sont les seuls plis de son visage qui soient naturels et vrais. Observez bien ces deux traits , ce seront , dans votre alphabet physiognomonique , des signes d'une grande instruction (1).

Le sourire dissimulé comprend lui-même plusieurs nuances physiognomoniques relatives au caractère des personnes , et surtout aux sentimens qui veulent échapper aux yeux. On sait très-bien distinguer ces nuances dans la société , et l'on a même soin de les exprimer par des épithètes caractéristiques auxquelles sont attachées des idées différentes. Sourire adroit , flatteur , insinuant , captieux , séducteur , persuasif , doux , patelin , adulateur , cauteleux , rusé , faux , médité , artificieux , apprêté..... voilà ces nuances physiognomoniques. C'est toujours , en résumé , un sourire hypocrite , perfide , mais gracieux et rempli de finesse , qui se déguise sous des traits agréables et le voile adroit de la persuasion , ou de l'adresse à surprendre les sentimens d'autrui. Vous croyez trouver d'abord dans cette physionomie gracieuse la franchise et la cordialité , l'expres-

(1) LAVATER , t. III , p. 118.

sion d'un cœur qui vous promet le bonheur, ou cherche à partager vos peines : ne vous y trompez pas, elle n'en a que les faux dehors ; c'est un masque imposteur qui couvre une ame hypocrite, envieuse, perfide, qui ne veut que vous surprendre, et ourdit en secret votre perte. Examinez attentivement un visage de cette espèce, et malgré son adresse à feindre, vous distinguerez, presque toujours, dans une nuance particulière du sourire et du regard, l'indice d'un caractère fourbe, astucieux et méchant. Les lèvres sont, pour l'ordinaire, fermées, et quelquefois légèrement pincées entre les dents, l'inférieure surtout (1).

« Regard, sourire, c'est vous qui trahissez le secret de l'hypocrite, qui lui fermez l'entrée des cœurs, lors même qu'on ne fait pas attention à vous » (2). Rien de plus vrai que cette pensée.

(1) *Amictus corporis, et risus dentium, et ingressus hominis enuntiant de illo.*

Le vêtement du corps, le ris des dents et la démarche de l'homme font connaître quel il est. ECCLÉSIASTE, chapitre XIX, verset 27.

Qui attonitis oculis cogitat prava, mordens labia sua perficit malum.

Il cligne des yeux pour machiner des renversemens ; et tandis qu'il se mord les lèvres, il exécute le mal. SALOMON, Prov. XVI, chap. XXX.

(2) LAVATER, t. V, p. 288.

« Que je meure si cet homme n'est un fripon ! disait Titus en parlant du prêtre Tacite ; je l'ai vu , dans la tribune , pleurer et sangloter trois fois , quand rien ne devait exciter ses larmes , et se détourner dix fois pour cacher un sourire , lorsqu'il était question de vices et de calamités » (1). En effet , ce trait-là dit tout.

Les anciens ont imaginé l'Amour aveugle. L'allégorie est ingénieuse , sans doute. Cependant , si j'en crois le portrait qu'en font les poètes , qui le représentent avec un sourire aimable , gracieux , mais séducteur et perfide , je doute qu'en souriant il conserve un bandeau sur les yeux , et lance toujours ses traits au hasard ; et s'il est vrai qu'après les avoir décochés , il s'applaudisse malignement en silence des blessures qu'il a faites , c'est que d'avance il avait su marquer de l'œil les cœurs qu'il voulait atteindre et percer.

Cruel , perfide , il sourit quand il blesse (2).

(1) LAVATER , t. 1, Anecdotes physiognomon. p. 277.

(2) BERNIS , Épître sur le Goût.

Ce dangereux enfant , si tendre et si soumis ,
 Porte en ses faibles mains les destins de la terre ,
 Donne , avec un souris , ou la paix ou la guerre.

VOLTAIRE , *Henriade* , chant ix.

Il est aimable quand il pleure ,
 Il est aimable quand il rit.

DEMOUSTIER , *Lettres à Emilie*.

Quoiqu'elle ait pris sa source dans les fictions mythologiques , il s'en faut bien qu'elle soit purement idéale cette physionomie du sourire dont il est ici question ; elle existe réellement , et c'est au contraire parce qu'ils avaient observé la nature et qu'ils connaissaient en effet le cœur de l'homme , que les poètes de l'antiquité ont donné au sourire de l'Amour des traits si bien en rapport avec le caractère sous lequel ils nous le dépeignent. Ce qu'il y a de sûr , c'est que ce sourire réunit à lui seul beaucoup de nuances : c'est un sourire à la fois doux , gracieux , persuasif ; séduisant , fin , perfide , malin , auquel se mêle encore quelque chose d'ingénu qui fournit de nouvelles armes à la séduction.

« L'esprit est toujours caractérisé par le rire ou par le sourire , dans des degrés différens. Le doux sourire du bon esprit ajoute au regard et à la bouche des graces et un sel qui ne sauraient échapper à l'observateur éclairé ; mais l'esprit de méchanceté , qui se plaît à des rapprochemens malicieux , engendre un *rire* sardonique qui dégénère en contorsions » (1). Cette proposition me paraît renfermer de grandes vérités générales.

Un physiognomoniste italien , Porta (2) , pense « qu'une bouche *rieuse* dénote l'homme de ma-

(1) LAVATER , t. VI , p. 81.

(2) *De humanâ Physiognomoniâ*, Francof. 1618.

lin esprit , menteur , méchant , habile en l'art de feindre , tout rempli de malices , et auquel il ne faut pas se fier ». Il dit encore que « le sourire marqué à la fois dans les yeux et sur la bouche annonce un homme envieux et fourbe. » Oui ; mais il fallait ajouter , quand ce sourire n'est pas naturel ; car les yeux expriment aussi le souris du plaisir innocent.

« Un sourire oblique et grimacé qu'on n'est pas le maître de supprimer , et qui est dégénéré en habitude , peut être envisagé hardiment comme indice , ou d'un esprit de travers , ou d'une folie décidée , ou tout au moins d'une sottise malignité » (1). Cela est bien vague !

Sourire de l'envie , de la jalousie , de la méchanceté. Il a beaucoup d'analogie avec le précédent. Observez bien le visage de l'homme envieux et méchant , au moment où il apprend la disgrâce de celui dont le bonheur l'offusquait. Quelque soin qu'il mette à dissimuler le plaisir malin qu'il en ressent , vous reconnaîtrez sans peine le sourire perfide de la noire envie , qu'Ovide a si bien caractérisée par ce seul trait :

Risus abest, nisi quem visi movere dolores (2).

(1) LAVATER , t. v , p. 314.

(2) Triste de notre joie , elle ne rit jamais

Que des maux qu'elle a vus , ou de ceux qu'elle a faits.

Métamorphoses , livre 11 , traduit. de Saintange.

C'est même là , sans hyperbole , ce que l'on peut appeler le sourire *mordant* ; et le proverbe vulgaire , *mordre en riant* , n'est pas toujours une métaphore. Les lèvres plus ou moins rapprochées se dépriment , et le menton s'allonge ; leurs bords se placent en partie entre les dents , disposition surtout apparente pour la lèvre inférieure ; les yeux , dirigés de côté , lancent des regards furtifs et remplis d'une joie maligne... Mais ce trait ne saurait être méconnu ; il est trop caractéristique.

« Celui-là est certainement un méchant , qui sourit ou cherche à cacher son sourire lorsqu'il est question des souffrances du pauvre ou des travers de l'homme de bien ». Cette vérité physiognomonique n'a pas besoin de commentaire ; mais ajouter : « Les gens de cette espèce ont communément fort peu ou de fort petites lèvres ; la ligne centrale de la bouche , fortement tracée , se retire vers le haut des deux extrémités d'une manière désagréable : ils ont les dents terribles » (1) ; c'est aller , je crois , au-delà des faits et de l'observation vraiment philosophique.

« Fuyez , dit encore Lavater (2) , fuyez les hommes aux grands yeux dans de petits visages , avec de petits nez et de petites tailles ; à travers leur rire ,

(1) LAVATER , t. III , p. 99.

(2) T. III , p. 115.

on aperçoit qu'ils ne sont ni gais, ni contents; en vous protestant combien ils sont heureux de vous voir, ils ne sauraient cacher la malignité de leur sourire ». On se doute bien que ce ne sont ni les *grands yeux*, ni les *petits nez*, ni les *petites tailles* qui donnent à ce sourire le caractère de la fausseté. Certes ! c'est bien plutôt une disposition morale.

« Certains enfoncemens, plus ou moins triangulaires, qui se remarquent quelquefois dans les joues, sont le signe infailible de l'envie ou de la jalousie (1) ». Bon Lavater ! possédiez-vous donc des observations bien nombreuses et bien précises, quand vous avez consigné ce principe physiognomonique ?... Non, jamais les fossettes du sourire (car ce sont-elles que l'on désigne ici), jamais ces impressions gracieuses n'ont été l'indice d'un cœur envieux ou jaloux ; et j'aime mieux dire, avec Martial, que sans elles les agrémens du sourire disparaissent :

Nec grata est facies, cui gelasinus abest (2).

Haine, vengeance, ressentiment, colère, désespoir, fureur, férocité, rage impuissante, passions impétueuses et terribles qui subjuguez le

(1) LAVATER, t. II, p. 182.

(2) *Epigram.* 24, lib. VII.

cœur de l'homme et le rendez sourd à la pitié , auriez-vous donc aussi le sourire pour interprète ? Oui , sans doute ; mais c'est le sourire affreux d'une joie cruelle et barbare qui s'applaudit de ses succès et de son triomphe , ou qui maudit son impuissance. Voici à quels traits se distingue ce sourire à la fois cruel , amer et dédaigneux : les lèvres se boursouflent , se renversent en avant , tremblent , frémissent , s'entr'ouvrent inégalement ou se pressent avec force ; l'inférieure s'élève , surmonte la supérieure de manière à rendre béantes une ou les deux commissures ensemble , lesquelles se relèvent en même temps , et sans trop s'écarter en dehors ; la bouche écume , les dents grincent , les sourcils se froncent , se rapprochent et s'abaissent..... C'est ainsi qu'Homère nous dépeint le fougueux et redoutable Ajax allant combattre Hector sous les murs de Troie :

Il agite son dard d'un air sombre et farouche ;

Un sourire effrayant fait frissonner sa bouche (1).

(1) Iliade , liv. VII , traduct. de M. Aignan.

En prononçant le second de ces vers , on reconnaîtra sans doute qu'au mérite de l'expression , il joint encore celui de l'harmonie imitative , que fait très-bien ressortir cette succession plusieurs fois répétée d'*s* et d'*f* dont l'arrangement est tel , qu'il devient impossible de réciter ce vers sans que les lèvres n'exécutent une sorte de trémulation et de sifflement très-remarquables.

Ce sourire a paru si caractéristique, que l'on a conservé l'épithète de *souris ajacin*, pour exprimer le sourire insultant de la colère. Dans l'Enéide, le terrible Mézence insulte de même, par un sourire amer, à la défaite d'Orode, tombé sous ses coups :

Ad quem subridens mistâ Mezentius irâ (1).

Telle encore sourit Hermione, lorsqu'animée par la fureur et le désespoir, elle voudrait elle-même immoler Pyrrhus à sa vengeance :

Quel plaisir de venger moi-même mon injure !
De retirer mon bras teint du sang du parjure !
Et, pour rendre sa peine et mes plaisirs plus grands,
De cacher ma rivale à ses regards mourans !
Ah ! si du moins Oreste, en punissant son crime,
Lui laissait le regret de mourir ma victime (2) !

Tel se présente encore l'affreux Moloch excitant les esprits infernaux à reconquérir le ciel :

Il dit, grince les dents, fronce un sourcil farouche ;
Un sourire effroyable a paru sur sa bouche (3).

C'est aussi sous les traits d'un sourire cruel et malin, que le chancre d'Achille nous offre la Discorde planant au-dessus du camp des Grecs et des

(1) Mézence, en retirant la lance meurtrière,
Sourit tout à la fois de dédain, de colère.

Traduction de M. Delille, liv. x.

(2) RACINE, *Andromaque*, acte iv, scène iv.

(3) DELILLE, *Paradis perdu*, chant 1.

Troyens dont elle vient de ranimer la haine en donnant le signal du combat :

Erynnis, l'œil en feu, jouit de son ouvrage ;
Terrible, elle applaudit d'un sourire infernal (1).

Boileau a dit dans le Lutrin :

La Discorde en sourit, et les suivant des yeux,
De joie, en les voyant, pousse un cri dans les cieux (2) ;

et Voltaire dans la Henriade :

La Malice les voit, et d'un souris perfide
Applaudit en passant à leur troupe homicide (3).

Pendant toute cette superbe tirade de la tragédie des Horaces :

Rome, l'unique objet de mon ressentiment !.....
c'est un sourire de désespoir et de haine que doit exprimer et qu'exprime en effet très-bien l'actrice célèbre chargée du rôle de Camille.

Sourire de la fierté, de l'orgueil, de la vanité, de la suffisance, de la présomption, de l'ironie, du mépris, du dédain, de la moquerie, de la dérision. Tout le monde connaît la physionomie très-remarquable de cette variété du sourire, qu'il est si aisé de distinguer de toutes les autres. La bouche est ordinairement fermée, les lèvres serrées l'une contre l'autre, l'inférieure s'élevant

(1) Iliade, liv. XI.

(2) Chant II.

(3) Chant IX.

vers son milieu et figurant une sorte de demi-cercle au-devant de la supérieure qu'elle dépasse ; les angles buccaux sont inégalement abaissés par l'action de leurs muscles triangulaires ; l'un de ces angles est dilaté et comme entr'ouvert , en même temps que l'aile du nez correspondante s'élève et s'élargit un peu ; l'œil de ce côté est à moitié fermé ; les sourcils sont froncés et abaissés vers le nez ; le front est sillonné de rides assez profondes ; les prunelles sont abaissées et de côté , comme pour regarder de haut en bas , avec l'expression si caractéristique de la fierté dédaigneuse. Cette physionomie est très-bien rendue sur le visage du soldat qui présente le roseau dans le Christ à la colonne , du Titien. M. Talma l'exprime aussi avec beaucoup de vérité dans plusieurs scènes du rôle de Nicomède. On sait avec quel rare succès M. Fleury sait peindre l'air persifleur et l'ironie : son sourire seul est caractéristique. Quand , dans le Misanthrope , Alceste répond à Philinte :

J'aurai le plaisir de perdre mon procès.

Je verrai dans cette plaiderie

Si les hommes auront assez d'effronterie ,

Seront assez méchants , scélérats et pervers ,

Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.

Je voudrais , m'en coûtât-il grand'chose ,

Pour la beauté du fait , avoir perdu ma cause ;

ce jeu physionomique est parfaitement exprimé.

« L'orgueil ou la vanité, voilà le caractère général de toutes les femmes ; il suffit de blesser une de ces deux passions pour faire ressortir des traits qui nous laissent entrevoir jusqu'au fond l'abîme de leur caractère. Ces traits caractéristiques se montrent plus rarement au front que dans les ailes du nez, dans le froncement des narines, dans les plis des joues et des lèvres, surtout dans le sourire (1) ». Je me garderai bien de commenter ce passage du physiognomoniste suisse. La remarque peut être juste à quelques égards ; mais je crois la proposition un peu téméraire et pour le moins hasardée. Je ne veux ni la réfuter ni l'admettre, pour ne pas courir le risque de rencontrer le vrai, ou de me perdre en suppositions sans doute gratuites, mais toujours offensantes pour un sexe aimable quelquefois jusque dans ses défauts, et dont j'ose espérer aussi quelques suffrages.

« Soyez en garde contre tout homme qui ne rit guère, mais sourit souvent, et dont le sourire est presque toujours accompagné de mépris ou de dédain », a dit avec bien plus de justesse et de raison le même Lavater (2). Au reste, il y a encore ici autant de modifications secondaires qu'il y a de nuances différentes à signifier dans ces

(1) LAVATER, t. III, p. 106.

(2) T. III, p. III.

passions fières et superbes de l'homme que la présomption aveugle. Ce sont ces modifications auxquelles correspondent les épithètes de fier, superbe, orgueilleux, suffisant, avantageux, hautain, altier, arrogant, injurieux, méprisant, ironique, amer, mordant, malin, satirique, dédaigneux, moqueur, goguenard, impertinent, insolent, protecteur, pincé..... que prend alors le sourire physiognomonique. De pareils traits déplaisent toujours, parce qu'ils supposent dans l'esprit le germe de la bouffissure ou de la malice; et J. J. Rousseau a très-bien dit que le *ris* moqueur est le seul plaisir de l'homme méchant (1).

On ne confondra jamais le sourire de l'orgueil ou de l'arrogance avec le sourire de la noblesse et de la majesté.

L'étonnement, la crainte, la peur, la frayeur, la fausse assurance, l'effroi, l'horreur, donnent au sourire une physionomie toute particulière. Tel est le cas d'une personne naturellement pusillanime, et qui en effet effrayée de quelque chose, veut montrer malgré cela un air assuré et une feinte hardiesse : on voit qu'elle cherche à paraître gaie et à cacher son inquiétude; mais, à sa manière de sourire, il est aisé de reconnaître le véritable état de son ame. Qui n'a pas quelque-

(1) *Emile*, liv. iv.

fois remarqué le visage d'un jeune enfant que l'on essaie de familiariser avec la présence d'un objet qui l'épouvante, un masque difforme, par exemple? Il en est d'abord vivement effrayé; mais vous lui avez dit que sa peur est sans fondement, que ce qui l'excite est parfaitement incapable de lui nuire, et il en a presque la conviction. Cependant il ne peut encore regarder de sang-froid cet objet hideux ou bizarre; le sourire qu'il s'efforce de faire naître sur sa figure et parmi ses pleurs, exprime lui-même l'effroi que l'enfant cherche à dissimuler.

Rien de plus ordinaire que le déguisement de l'ennui, de la tristesse ou du chagrin, sous l'expression forcée du sourire; mais aussi rien en général de plus aisé à reconnaître que cette physionomie empruntée, quelque attention qu'on apporte à cacher l'état de son âme. Tel est tourmenté par une douleur véritable, qui veut encore paraître gai et faire éclater le sourire, quelquefois dans la crainte d'affliger un ami, d'autres fois parce qu'il sait qu'on ne peut ni partager sa peine ni la sentir comme lui, et souvent aussi pour mieux cacher ses projets et en assurer le succès. Il faut pour cela beaucoup d'art et beaucoup de soins, et il y a des personnes qui y réussissent. On connaît le sourire du malheureux que de nouveaux revers accablent, et qui, prenant

sur lui-même un généreux empire, semble encore défier les coups du destin. Cette situation se renouvelle fréquemment sur notre scène tragique.

Quand au sentiment de la peine s'allie celui d'une secrète vengeance et l'espoir de la faire bientôt éclater, le sourire subit une nouvelle modification plus facile à saisir qu'à dépeindre, et on le désigne communément par l'épithète de *ris sardonique* (1); dénomination qui, au reste,

(1) L'origine de l'épithète *rire* ou *ris sardonique* se perd dans la nuit des temps; et si l'acception médicale de ce mot n'a pas toujours un sens très-précis, ainsi que j'espère le démontrer ailleurs, sa véritable étymologie est encore un problème scientifique dont la solution n'est pas, je crois, facile à donner. On pourrait faire à ce sujet, et sans beaucoup de frais, un grand étalage d'érudition, citer tour à tour les historiens, les poètes, les philosophes et tous les verbeux commentateurs de l'antiquité, sans éclaircir en effet la question, qui, par cela seul qu'elle est obscure, n'appartient point à mon objet; elle m'est d'ailleurs en elle-même indifférente, et j'en abandonne volontiers la recherche à nos savans. Je dirai seulement ici que, d'après l'opinion la plus généralement reçue, l'adjectif *sardonique* ou *sardonien* dérive du nom de l'île de Sardaigne où croît, dit-on, abondamment une plante appelée à cause de cela *sardonia herba*, *sardoa herba*, *herbe sardonique*, *sardoine*, etc. plante que l'on dit aussi appartenir à la famille des renonculacées, et à l'usage de laquelle on a surtout

comporte quelquefois aussi une plus grande extension, et s'applique à plusieurs des variétés du sourire physiognomonique. Ainsi, lorsque Junon présidant au milieu de la cour céleste, et voulant dissimuler d'abord son ressentiment contre Jupiter, s'efforce d'étaler son sourire,

attribué le *rire* symptomatique, ou plutôt le phénomène convulsif désigné par l'expression vague de *ris sardonique*.

En médecine comme dans le langage des gens du monde, cette dénomination présente quelquefois un sens équivoque, précisément parce que l'acception du mot *rire* n'y est pas elle-même rigoureusement fixée. Ainsi, dans la société, l'épithète *ris sardonique*, qui exprime le plus ordinairement un sourire amer et forcé, un sourire ironique et malin, un sourire dédaigneux et perfide, désigne quelquefois aussi un rire affecté, un rire sous le masque duquel un homme cherche à déguiser ses sentimens, à dissimuler son embarras et son dépit, par exemple, lorsque devenu lui-même l'objet présent ou anonyme de la dérision commune, il veut s'efforcer d'y prendre part et de s'égayer à ses propres dépens. En pathologie, l'expression *ris sardonique* est bien plus vague encore, mais aussi bien plus importante à discuter, et c'est ce que je compte faire dans la partie séméiologique de ce traité. Mais est-ce la médecine qui a créé cette épithète, ou bien l'a-t-elle empruntée du langage social? Cette difficulté pourrait bien embarrasser nos érudits. On trouvera quelque chose sur les diverses acceptions du mot *ris sardonique* dans les adages et proverbes d'Erasme) centur. 5, chiliad. 3, adag. 1).

c'est un sourire factice et d'étiquette qu'elle exprime :

Junon , pour dissiper un nuage ennemi ,
A travers ses douleurs s'efforce de sourire ;
Mais son front la trahit ; l'immortelle soupire (1).

C'est encore le sourire amer et dédaigneux du ressentiment et de la colère , le sourire qu'Ulysse laisse échapper , lorsqu'après avoir su esquiver le coup que l'un des amans de Pénélope lui destinait , il retient son courroux et médite en secret sa vengeance (2). Tel s'exprime aussi le sourire de Jupiter irrité contre Prométhée , après que celui-ci eut dérobé le feu du ciel.

Dans les divinations , chez les anciens , sans doute le sourire devenait quelquefois un trait bien significatif sur le visage de ceux que l'on croyait instruits dans l'art de dévoiler l'avenir , et l'on devait y lire des inductions pour les présages et les augures. Je me représente les Aruspices ou les Sibylles , consultant les entrailles encore fumantes des victimes , ou rendant en secret leurs oracles ; et je crois voir le sourire ex-

(1) Iliade, liv. xv , trad. de M. Aignan.

Curisq̃ue ingentibus æger.

Spem vultu simulat , premit alium corde dolorem.

Æneid. lib. i.

(2) Odyssée , liv. xx.

primer de temps en temps sur leur physionomie l'air de l'inspiration et de l'extase, ou révéler par ses diverses manières d'être les sentimens ou vrais ou simulés dont étaient agités ces interprètes menteurs de la crédule antiquité.

Il y a des personnes chez lesquelles le sourire offre habituellement quelque chose d'un air niais, gauche, bête, stupide. Ce seul trait, s'il est bien caractérisé, ne trompe jamais ou que très-rarement sur le compte de ceux qui le présentent. Il les fait juger dès la première entrevue. Je sais pourtant quelques exceptions à cette règle physiognomonique. On saura toujours aisément distinguer de cette variété du sourire, le sourire naïf et le sourire ingénu.

Une autre variété du sourire physiognomonique, c'est le sourire impudent, effronté, lascif, dissolu et vraiment cynique de l'homme naturellement grossier, ou qui ayant une fois enfreint les lois de la pudeur et des convenances sociales, se livre à tous les excès d'une dégoûtante sensualité, et ne sait plus qu'obéir aux penchans d'une volupté sale et ordurière.

On voit des personnes qui, quand elles sourient, n'entr'ouvrent presque qu'une moitié de la bouche. Chez d'autres les lèvres ne s'écartent guère alors que vers leur milieu, les côtés restant rapprochés. Enfin, dans quelques cas assez

rare, une disposition absolument inverse s'observe : le centre de la bouche est fermé, et les angles seuls s'entr'ouvrent légèrement dans le sourire. Ces dispositions ne sont pas naturelles, et rarement elles plaisent.

La Bruyère (1) a dit de l'homme de cour : « Il pleure d'un œil, et il rit de l'autre ». Ce trait vaut à lui seul tout un commentaire physiognomonique; il fait connaître à fond l'esprit et le caractère de celui qui sait composer ainsi son visage. Ici ce jeu physionomique est un effet de l'art et du manège; il suppose un exercice long-temps étudié; et il y a certains individus qui l'exécutent avec tant de succès, qu'en effet leur visage semble ne sourire que d'un côté, l'autre restant calme, ou même exprimant un caractère opposé, celui des pleurs. Chez quelques autres il paraît être en quelque sorte naturel, et tenir à une disposition particulière et primitive des muscles de la face. Tel était, dit-on, l'un des Gustaves, roi de Suède, dont la physionomie très-expressive offrait à droite des caractères et des traits qu'elle n'avait point à gauche; et encore cette femme de Leipsick, citée par Schreber, laquelle, par suite de la position inégale des orbites, avait la figure totalement dérangée, et présentait de cha-

(1) Caractères. De la Cour.

que côté une expression toute différente. Mais ce sont là, il faut le dire, des particularités extrêmement rares; et toutes les fois qu'elles ne sont pas liées à quelques variétés d'organisation, quand elles ne sont qu'instantanées, on doit ranger ce jeu parodié du visage au nombre des grimaces, et reconnaître chez la personne qui le présente une très-grande habitude à répéter ces mouvemens insolites et bizarres.

Peut-être vais-je être taxé de subtilité, mais je n'en exprimerai pas moins mon idée : je ne sais si les différens peuples n'ont point une manière de sourire qui leur soit propre, et s'il n'y aurait pas en effet un sourire national. Et pourquoi non, puisqu'il y a aussi des physionomies nationales et vraiment caractéristiques? Cependant, pour que cette remarque soit exacte, il faut surtout l'établir sur des extrêmes; il faut opposer entre elles les races plutôt que les variétés de l'espèce humaine. Sans cela, elle pourrait cesser d'être réelle, ou du moins appréciable. Ainsi, généralement parlant, je ne pense pas qu'il y ait une bien grande différence entre le sourire du Français et celui de l'Anglais, entre le sourire de l'Italien et celui de l'Espagnol, etc.; et quand Lavater (1) a dit que ses dents et sa manière de *rire*

(1) T. IV, p. 37.

caractérisent peut-être mieux le Français que le reste de sa physionomie, Lavater a bien pu avancer une proposition un peu hasardée. Mais s'il est vrai que le sourire du Français soit caractéristique, et je serais aussi tenté de le croire, c'est que chez lui la physionomie générale du visage est elle-même caractéristique : conséquence naturelle et nécessaire, d'après la théorie connue du sourire. Cependant, si nous voulions rapprocher, puis comparer entre elles les diverses races humaines, nous ne trouverions plus de simples nuances dans le sourire; nous y verrions des différences sensibles et en effet particulières à chacun des peuples qui composent ces races. Le Nègre ne sourit pas comme l'Européen, le Samoïède, le Lappon, l'Esquiman ou le Groënlandais, comme le Français, l'Anglais, l'Italien ou l'Allemand. Leurs sourires diffèrent autant que leurs figures, et cela devait être. On ne voit pas d'ailleurs comment un visage large et plat, une bouche largement fendue, des lèvres grosses et relevées, un nez camus et écrasé pourraient produire un sourire agréable, ou qui ressemblât au sourire exprimé sur un visage dont les traits sont réguliers et plus heureusement organisés. L'habitude singulière où sont certains peuples de teindre de diverses couleurs leurs dents, leurs lèvres et autres parties du visage, doit imprimer aussi à

leur sourire une physionomie plus ou moins remarquable.

Je ne prétends pas avoir signalé ici toutes les modifications physiognomoniques du sourire, de cet acte protéiforme dont il est plus aisé d'apprécier l'influence et le langage, que de raisonner le mécanisme et l'expression; de ce trait mobile du visage qui sait interpréter le plaisir et toutes ses nuances, révéler tous les secrets de la pensée, toutes les ruses du sentiment, donner des graces à la beauté, exprimer ou inspirer les desirs, témoigner la tendresse, faire parler l'amitié, servir d'aliment et de prétexte à l'amour, protéger la faiblesse, rassurer l'innocence, excuser la folie, rendre aimable la sagesse, masquer quelquefois l'imposture ou dévoiler ses secrètes intrigues, manifester la haine, le mépris et tous les caractères des passions souvent les plus opposées..... C'était, je le sens, une trop grande entreprise. Mais quelque nombreuses et quelque variées qu'elles soient, ces modifications du sourire tiennent toujours, du moins pour ce qui est de l'expression physionomique, à la manière d'agir des muscles de la face en général et des lèvres particulièrement, muscles qui alors contractés en divers sens et à des degrés différens, isolent, combinent ou opposent diversement leur action, suivant l'espèce de sourire qu'ils expriment et l'état de l'ame qui les met en jeu. Nul

doute que chaque passion ne détermine la contraction spéciale ou exclusive de tels ou tels muscles du visage ; et un degré de plus ou de moins dans la direction où la force rétractile de ces organes suffit pour donner à la bouche une disposition toute différente , et communiquer ainsi au sourire une physionomie particulière et caractéristique. Car ce sont toujours à peu près les mêmes muscles qui agissent dans cet acte ; mais la manière dont ils agissent n'est pas toujours également calculable , et je demanderai encore une fois d'où vient la douce inflexion que prend alors la bouche. On aperçoit les nuances du sourire , son mécanisme lui-même nous échappe dans ses détails. Voyez la disposition des lèvres dans l'expression du sourire et dans l'expression des pleurs ; elle est à peu de chose près la même , et ce sont aussi les mêmes muscles qui la déterminent. Cependant elle frappe d'une manière toute différente dans l'un et l'autre état du visage. Qui pourrait dire précisément à quoi tient cette différence (1) ? Il faut au reste interroger les autres traits mobiles de la face , dans l'expres-

(1) « Le grand duc de Toscane , voyant peindre Pierre de Cortonne à Florence , ne pouvait se lasser d'admirer un enfant que l'artiste avait représenté en pleurs. Cet enfant , dit le peintre , va *rire* , si votre majesté le desire. En effet ,

sion de nos sensations affectives qui ont le sourire pour interprète. On ne l'analyse jamais bien sans cela.

SECTION DEUXIÈME.

Du Rire physiologique.

De l'étude analytique et raisonnée du sourire, sujet si fécond en descriptions fraîches et pittoresques sous la plume élégante et facile du médecin philosophe, passons à l'histoire physiologique du rire lui-même. Arrêtons-nous à un nouvel ordre de considérations; nous avons à traiter d'un phénomène tout-à-fait distinct de celui qui vient de nous occuper.

Nous avons envisagé le sourire comme un acte physionomique exclusivement affecté aux fonctions de la vie relative, comme un jeu musculaire borné à un mode d'expression faciale entièrement soumis à l'influence immédiate de l'ame. Egale-ment subordonné, dans quelques cas, à l'empire

à peine eut-il donné quelques coups de pinceau, que le joli pleureur se mit à sourire. D'autres changemens, aussi promptement opérés, rappelèrent la tristesse, et l'enfant pleura de nouveau ». (LAVATER, t. IV, p. 244.)

de la faculté pensante , le rire est plus spécialement en rapport avec les fonctions intérieures ou assimilatrices. Du ressort de la vie animale , relativement à ses causes dans l'état ordinaire , il appartient aussi , à quelques égards , à la vie organique , sous le rapport de son mécanisme et comme phénomène respiratoire. Lié d'une manière très-intime à l'exercice de la respiration , et par suite à presque tous les autres actes qui ont pour but et pour fin la nutrition des organes , il touche donc de plus près , si j'ose le dire , aux phénomènes de l'organisme vivant. Mais le rire proprement dit (et il n'est pas inutile d'en faire ici la remarque , elle trouvera ailleurs son application) , le rire , disais-je , présente quelque particularité , relativement à sa subordination respective d'action à l'une et l'autre vie. Il résulte , comme nous le verrons , d'une modification spéciale de la respiration et de la voix , ainsi que d'un certain mode de contraction des muscles du visage. Or , la respiration , quoique appartenant essentiellement à la vie organique , devient néanmoins susceptible d'être influencée par la volonté ; et , sous ce point de vue , elle semble placée sur les limites des deux vies. Eh bien ! de même aussi le rire est un acte en partie volontaire et en partie involontaire. Comme phénomène locomoteur vocal , il est sous la dépendance de la vie animale ; il est

du domaine de la vie organique, comme acte respiratoire. Mais ceci deviendra plus palpable par la suite.

Etudions successivement, 1°. la nature et les causes, 2°. le mécanisme et la physionomie générale, 3°. le mode d'expression et les variétés du rire physiologique.

ARTICLE PREMIER.

Nature, Causes prédisposantes et excitantes morales et physiques du Rire.

Nous définirons le rire ou le ris un phénomène physiologique propre à l'homme, un acte physionomico-respiratoire, essentiellement caractérisé par l'existence subite, instantanée et toujours réunie d'une série de petites expirations bruyantes, successives, diversement modulées, et d'une diminution extraordinaire et forcée de la bouche, avec épanouissement général du visage; effets immédiats de l'action concurrente et simultanée des appareils respiratoire, vocal et musculaire de la face, à la suite d'une impression morale particulière ou du chatouillement exercé sur certaines régions du corps.

J'aborde la question la plus abstraite de mon sujet. Quelles sont les causes éloignées ou indirectes, et celles immédiates ou prochaines du

rire ? Comment ces causes agissent-elles ? Quelle en est l'essence ou la nature intime ? Sur quelles parties du corps portent-elles spécialement ou exclusivement leur action ? Quel est l'organe primitivement affecté par elles et qui donne, pour ainsi dire, le branle à tout le reste ? ou, en d'autres termes, quel est le siège du rire ? Voilà autant de questions pour la plupart à peu près insolubles, quoique, depuis la plus haute antiquité, elles aient successivement exercé l'imagination d'un grand nombre de savans. Nous y aurons peu égard ici. Nous en discuterons pourtant quelques-unes, mais à dessein d'en indiquer l'hypothétique et le ridicule, et seulement pour les réfuter. Car, où ne nous conduiraient pas toutes ces théories surannées, tout ce verbiage de l'ancienne métaphysique, que l'on respectait d'autant plus qu'on les entendait moins, et qui ont retardé plutôt qu'avancé les progrès de nos connaissances ? Nous ne voulons que penser juste ; nous ne prétendons pas raisonner sur des abstractions et des idées vides de sens.

Il en est du rire comme de tous les autres phénomènes de l'organisation vivante. Nous pouvons bien en assigner les causes apparentes, en étudier le mécanisme, faire connaître l'action respective des organes qui y concourent, en prévoir, en calculer les effets et toutes les conséquences ou

immédiates ou secondaires ; c'est même là ce qui constitue proprement la science du physiologiste. Mais lorsqu'on veut remonter jusqu'à l'origine des causes premières, lorsqu'on cherche à se rendre raison du pourquoi des choses, on n'observe plus, on suppose : prenant pour guide la seule imagination, on parcourt à loisir le vaste champ des hypothèses et de l'erreur, qui n'a d'autre aboutissant que le tortueux dédale des explications imaginaires, bizarres, souvent ridicules, explications que quelquefois néanmoins, à force d'art, on parvient à rendre plausibles, mais toujours aux dépens de la vérité, de la raison et du bon sens.

Nous ne chercherons donc point à expliquer ce qui est en effet inexplicable, pour nous comme pour tous ceux qui savent se renfermer dans les limites assignées à l'entendement humain, et raisonner seulement d'après les lois établies sur l'état actuel de la science. D'accord avec les principes lumineux et féconds de la physiologie moderne, nous consulterons l'expérience, l'observation et le raisonnement tout ensemble, sans essayer de remonter au-delà, où, à l'exemple de ceux qui nous ont précédés, nous ne pourrions qu'enfanter des systèmes, et partant cesser d'être exacts. Ce n'a pas été notre intention. Animés du seul desir d'étudier et de connaître ce qui est, nous allons

procéder à la recherche , ou , si l'on veut , à l'exposition des causes prédisposantes et excitantes morales et physiques du rire. Etudions d'abord les premières.

§ I^{er}. *Causes prédisposantes du Rire.*

Je range sous le titre de causes prédisposantes du rire toute condition ou morale ou physique inhérente à notre économie, et qui, toujours incapable de décider par elle-même et spontanément l'expression fugitive de cet acte physiologique, en précède, prépare et facilite quelquefois le développement, comme cause auxiliaire accessoire.

Il n'y a proprement que des prédispositions morales à l'émotion sentimentale du rire. Si dans certains cas l'état et l'action physiologiques de nos différens systèmes d'organes exercent sur elle quelque influence, ce n'est jamais en effet qu'en modifiant la nature de nos facultés intellectuelles et affectives. Nous verrons que les idées des anciens à ce sujet n'étaient que de pures hypothèses.

Prédispositions morales.

Les prédispositions morales à l'expression du rire se rapportent en général à l'existence actuelle

des passions joyeuses , qui elles-mêmes sont subordonnées à beaucoup de circonstances de la vie ou habituelles ou extemporanées , circonstances qui influent ainsi médiatement sur la naissance , la réitération , le caractère et l'intensité du rire. Arrêtons-nous à en signaler quelques-unes.

On connaît les effets singuliers de l'habitude sur les phénomènes de l'économie vivante. On sait quelle puissante influence elle exerce sur la plupart de nos fonctions , et spécialement sur celles qui sont du domaine de la vie animale. Nos sensations affectives et nos facultés intellectuelles , nos sensations physiques et nos mouvemens corporels sont également soumis à son empire. Mais elle n'agit pas sur tous de la même manière. Il est des actes que l'habitude perfectionne ; il est des impressions que l'habitude émousse ou rend nulles. Celles propres à l'excitation du rire et que transmettent les sens auditif et visuel sont dans ce dernier cas ; personne n'ignore que la réitération fréquente d'une même cause risible sur l'imagination en diminue et bientôt en annihile l'effet. Telle chose qui nous a fait rire aux éclats et de bien bon cœur , par cela même qu'elle nous aura déjà frappé plusieurs fois et excité de la même manière , nous deviendra insignifiante , ou peut-être nous affectera alors tout différemment. C'est sans doute ainsi qu'il faut entendre l'idée de

Pascal, qui a dit, après Montaigne et plusieurs autres, que nous pleurons et que nous rions quelquefois d'une même chose (1).

L'âge y apporte de grandes modifications. Il y a long-temps que l'on a dit que l'enfance est la saison des ris : c'est une vérité que personne ne conteste. Doués d'une susceptibilité nerveuse plus exquise, d'une mobilité de sensations et de pensées plus active qu'à aucune autre période de la vie, les enfans doivent être et sont aussi plus souvent, plus aisément et plus fortement impressionnés que ne le sont, par les mêmes causes, les hommes adultes et surtout les vieillards. De là, chez ces petits êtres, cette succession si rapide d'émotions diverses et souvent opposées qui continuellement les affectent. Car ils sont toujours agités : s'ils ne dorment, ils rient ou ils pleurent ; il n'y a presque jamais pour eux de sensations intermédiaires (2) ; et l'on voit ces deux sentimens se renouveler avec tant de rapidité, qu'ils sem-

(1) Pensées de Pascal, 1^{re} partie, art. ix, pensée 39.

(2) Je me rappelle que Rousseau avait déjà exprimé à peu près la même idée : « Un enfant n'a que deux affections bien marquées, la joie et la douleur ; il rit ou il pleure ; les intermédiaires ne sont rien pour lui : sans cesse il passe de l'un de ces mouvemens à l'autre ». (Émile, liv. iv.)

blent plutôt se confondre que succéder l'un à l'autre.

Le rire dans l'enfance est toujours près des larmes (1).

Aussi, selon la remarque de Cabanis (2), y a-t-il
« quelque chose de convulsif dans les passions
aussi bien que dans les maladies de l'enfant »,

Qui, dans le même instant, desire, espère, tremble,
S'irrite ou s'attendrit, pleure et rit tout ensemble (3).

Extrêmes dans leurs plaisirs comme dans leurs
chagrins, les enfans ont sur nous cet avantage,
qu'ils ressentent plus ordinairement la douceur
des uns que l'amertume des autres qui, d'ailleurs,
sont toujours courts et passagers. Et assurément
on peut le dire ici, sous le rapport de la réparti-
tion respective des plaisirs et des peines, cette
classe d'individus n'est pas la plus mal partagée
de l'espèce humaine. On dirait même que le règne

(1) LEGOUVÉ, Mérite des Femmes.

(2) Rapports du physique et du moral de l'homme, t. I,
page 267.

(3) DELILLE, l'Imagination, chant v.

Et iram

Colligit ac ponit temerè, et mutatur in horas.

Sa colère naît vite, elle est bientôt passée,

Et chaque instant qui fuit voit changer sa pensée.

HORACE, Art poétique.

de la gaîté suit un cours rétrograde à celui de l'existence, qu'à mesure que celle-ci se prolonge, celle-là diminue d'autant; et en général la tristesse ou l'indifférence sont le partage ordinaire du vieillard, qu'une nécessité fatale replie sans cesse sur lui-même, comme l'a très-énergiquement exprimé le médecin célèbre que je viens de nommer (1).

Le sexe a aussi sans doute quelque influence sur l'excitation et le retour plus ou moins fréquent du rire. On a dit de tout temps que les femmes rient plus volontiers que les hommes, et l'on a dit vrai. Cette heureuse prérogative, car c'en est une à mon avis, et non la seule que ce sexe aimable soit en droit de disputer au nôtre, la femme la doit à la nature de son organisation et plus nerveuse et plus mobile, à son excessive sensibilité; conditions qui, à quelques égards, donnent à tout son être plusieurs des attributs physiques et moraux qui caractérisent le premier âge de la vie. Aussi toutes les impressions qui paraissent porter plus spécialement leur influence sur le système nerveux, produisent-elles chez la femme, comme sur l'enfant, des effets plus prompts et surtout plus intenses. Souvent la plus petite chose agit sur eux d'une manière extraor-

(1) CABANIS, ouvrage cité, t. I, page 298.

dinaire. Versatiles dans leurs goûts et dans leurs sensations physiques et affectives, jouir et varier leurs jouissances est vraiment pour eux un besoin lié à leur existence morale.

C'est de cette grande impressionnabilité que résulte, chez les femmes, une aptitude plus marquée à recevoir l'influence morale des choses risibles, et à exprimer par l'explosion du rire, qui est un phénomène essentiellement nerveux de sa nature, l'émotion qu'elle leur cause. Mais, de même que tous les autres phénomènes analogues, il n'est jamais plus sûrement ni plus efficacement excité que quand l'imitation en devient le principal mobile. Aussi, rire, pleurer et se trouver mal sont quelquefois pour les femmes trois choses presque également faciles. Effets souvent subordonnés à l'excitabilité de leur système sensible, ces différens états sont quelquefois encore l'ouvrage concerté de l'art et de l'habitude. Elles savent même, dit-on, mettre à profit, dans certains cas, ce petit charlatanisme du sentiment ; et c'est ce qui avait fait dire à je ne sais quel poète satirique :

*Dùm femina plorat,
Decipere laborat.*

Sans doute il y aurait à faire là-dessus de fort jolis et même de très-savans commentaires, mais que je me garderai bien d'entreprendre. Voici

seulement une légère esquisse où l'on trouvera quelques idées sur ce sujet. Elle ne peut être suspectée de prévention ; c'est une dame qui l'a tracée. « Il y a des hommes qui pleurent comme des femmes, mais il n'y a presque point de femmes qui pleurent comme des hommes. Verser des larmes quand on en a de bonnes raisons, c'est sensibilité et non faiblesse. Il y a plusieurs conjonctures où il ne messied non plus à l'homme le plus ferme de pleurer, qu'au plus sévère de rire ; avec cette différence qu'un mot plaisant autorise à rire , et qu'il en est des pleurs comme de toutes les démarches sérieuses : elles supposent de puissans motifs. On peut rire de rien (1) ; mais il faut pleurer de quelque chose. Les femmes n'y regardent pas de si près ; elles pleurent avec la même facilité qu'elles rient : l'exemple leur suffit. Qu'une femme pleure, a dit le poète, une autre pleurera, et toutes pleureront autant qu'il en viendra. Que penser de cela, ajoute l'auteur de ces réflexions ? je n'ose le dire ; mais les hommes me devineront, et cela me suffit » (2).

Que de variétés dans le caractère, l'humeur, les goûts, les habitudes, les inclinations des individus ! Autant d'hommes, autant d'êtres diffé-

(1) Jamais. On rit toujours de quelque chose.

(2) Les Caractères, par madame de Puisieux.

rens. Tous se ressemblent et tous diffèrent entre eux. Je veux dire qu'il en est des facultés intellectuelles et affectives comme des qualités physiques : il y a pour l'homme moral un type général qui appartient à tous, mais qui est susceptible d'autant de modifications particulières qu'il y a d'individus ; et il est tout aussi impossible de trouver deux personnes dont l'intelligence et le caractère moral soient parfaitement semblables, qu'il est impossible de rencontrer deux visages dont la ressemblance soit entière. Il y a souvent des analogies, il n'y a jamais d'identité.

C'est surtout la nature et l'espèce des tempéramens, qui paraissent exercer sur le caractère des hommes une très-grande influence et lui imprimer une teinte ou sombre ou ouverte, ou triste ou gaie, ou chagrine ou enjouée. Il serait beaucoup trop long d'examiner en détail les diverses modifications déterminées par chaque tempérament en particulier, toutes ces différences étant d'ailleurs relatives à l'idiosyncrasie, à l'organisation, aux habitudes propres à chaque individu, et surtout parce qu'on ne trouve presque jamais un tempérament franc et absolument tranché, mais bien, pour l'ordinaire, une sorte de mélange, d'association particulière de plusieurs des tempéramens simples : ce qui constitue autant de variétés individuelles.

Le tempérament sanguin a été mis au premier rang, sous le rapport de la beauté et de l'élégance des formes, aussi bien que sous celui du caractère moral et des qualités du cœur. La gaîté, l'enjouement, des manières ouvertes, franches et communicatives, une imagination vive et riante sont l'heureux apanage de ce tempérament. Un visage épanoui et toujours prêt à sourire, une disposition très-prochaine à exprimer le rire lui-même avec aisance et sans contrainte, lorsque quelque cause risible s'offre à leur imagination, annoncent, chez les personnes qui en sont douées, l'habitude des émotions gaies, des passions douces et aimantes, mais souvent vaines et versatiles. Car l'on serait tenté de croire que la nature, en accordant à ce tempérament la faculté de créer, si je l'ose dire, la joie et de se l'approprier en quelque sorte, ait voulu aussi que les plaisirs, les jeux et les ris fussent les compagnons ordinaires de la légèreté et de l'inconstance. Hippocrate avait déjà signalé les caractères physiques et moraux du tempérament sanguin; il avait reconnu cette grande propension aux affections joyeuses. « *Qui enim puri sanguinis non inexpertes sunt, dit-il, hi usquequaque rident, et aspectu ac corpore floridi, necnon perspicui coloris existunt.* » (1).

(1) *Hipp.*, vol. 1, p. 284. Édit. Vander-Linden. *De Structurâ Hominis*.

Le tempérament sanguin et le tempérament appelé mélancolique semblent former véritablement les deux extrêmes sous le rapport de la physionomie morale qui les distingue respectivement. Ami de la tristesse et de la solitude, presque toujours occupé d'idées chagrines et fâcheuses, maîtrisé par l'ascendant d'une humeur sombre et quelquefois farouche, l'homme doué de cette espèce de tempérament ne rit guère; les passions gaies lui sont presque étrangères; et, pour me servir d'une expression très-énergique du professeur Pinel (1), qui le peint d'un seul trait, il voit tous les objets à travers le prisme lugubre de la mélancolie. Ce n'est pas que les mélancoliques ne soient parfois susceptibles d'émotions joyeuses bien prononcées : c'est même là un des caractères de ce tempérament, et il est assez ordinaire de voir alterner les symptômes d'une profonde tristesse avec les saillies d'une joie presque extravagante et souvent accompagnée de l'explosion d'un rire immodéré; mais, cette manière d'être appartient plutôt en effet à la pathologie qu'à la physiologie. J'y reviendrai ailleurs.

Il est presque inutile d'en faire la remarque : un état de souffrance habituel est incompatible

(1) Traité médico-philosophique sur l'Aliénation mentale. Deuxième édition, page 261.

avec une humeur gaie et joviale; et il y a longtemps qu'on a dit que l'homme qui souffre ne saurait avoir l'esprit content. Si l'on observe à cet égard quelques exceptions, elles sont infiniment rares. Toutefois, conséquemment aux principes que nous développerons bientôt, on concevra bien encore ici l'existence accidentelle et passagère du rire; mais à coup sûr c'est le cas d'en bannir l'idée de la joie comme cause essentielle et déterminante.

Les personnes boiteuses, bossues, rachitiques sont d'ordinaire spirituelles et rieuses. Sans cesse exposées aux traits de la plaisanterie, l'expérience leur a de bonne heure appris qu'elles doivent presque nécessairement prêter à rire. Mais, devenues moqueuses par habitude, et peut-être par besoin, elles usent très-souvent de représailles, et habiles à saisir l'à-propos ou à manier le ridicule, elles prennent quelquefois le sage parti de rire les premières et des autres et d'elles-mêmes. C'est une vengeance bien naturelle; on aurait sans doute très-mauvaise grace à s'en fâcher. Au reste, il y a des exceptions à faire : toutes les personnes contrefaites ne sont pas disposées à rire, malgré le proverbe vulgaire, *rire comme un bossu*; « et, pour avoir de l'esprit, dit Cabanis (1), il ne suffit

(1) Ouvrage cité, t. II, page 306.

pas toujours que les membres soient contournés et l'épine du dos de travers ».

La diversité des climats, la situation géographique des différentes contrées du globe, les institutions politiques et religieuses, exerçant une influence marquée sur l'organisation physique et morale des hommes qui l'habitent, influence notable qui porte sur le caractère, l'esprit, les habitudes, les mœurs, les inclinations, les coutumes, on voit que, par une conséquence immédiate et nécessaire, les passions doivent revêtir des aspects différens suivant les différens peuples. Pour ne parler ici que des passions gaies, elles ne sont pas les mêmes chez tous; elles offrent presque autant de modifications générales d'intensité, de caractère et d'expression.

A ne considérer les nations européennes que par leur côté moral seulement, on sait quelles différences présente chacune d'elles en particulier. Le tempérament prédominant chez les Anglais est le mélancolique ou atrabilaire: le *spleen* chez eux est une maladie tellement fréquente qu'elle leur est presque particulière. Les Français, au contraire, passent pour être le peuple le plus gai, le plus aimable, le plus enjoué de tous les peuples de l'Europe. Ils joignent à cette gaiété naturelle et franche la grace, l'aménité, tous les agrémens de l'esprit, toutes les qualités du cœur, les manières enga-

geantes et affables. Si on les accuse d'être inconstans et légers, ils ne le sont en effet que dans leurs amusemens et leurs plaisirs; comme s'il était de l'essence de l'enjouement et de la gaîté facile et vraie de ne pouvoir être séparés de l'aimable insouciance et du besoin de varier les sources de la jouissance. Opposez l'humeur vive et semillante du Français à la gravité compassée de l'Asiatique, et vous aurez presque les deux extrêmes. Peut-être Montesquieu a-t-il un peu exagéré; mais je lis dans ses *Lettres Persanes* « que l'on pourrait trouver en Turquie des familles où de père en fils personne n'a ri depuis la fondation de la monarchie (1) ».

On peut remarquer aussi dans les diverses provinces de l'ancienne France quelques modifications dans le caractère national qui distingue le Français de tout autre peuple civilisé. On sait que les habitans des contrées méridionales de l'Empire se caractérisent en général par la gaîté de l'humeur, la vivacité, la finesse de la repartie, les saillies spirituelles et enjouées. « Les Français ne sont pas à Paris, disait Jean-Jacques, ils sont en Touraine (2) ». Si cette belle province peut se glorifier d'avoir produit Descartes, Rapin, Duchesne, etc., elle est

(1) Lettre 52.

(2) *Émile*, liv. v.

aussi la riante patrie de Rabelais (1), Grécourt, Destouches et de l'aimable auteur de Ver-vert. Le caractère vif et joyeux des Tourangeaux, et les bords charmans qu'arrose la Loire, ont été célébrés par le Tasse dans la Jérusalem délivrée (2); cependant, lorsque le poète nous représente ces peuples ardens et impétueux au premier choc, mais bientôt mous et sans courage dans le fort des combats, il a peut-être en effet méconnu leur valeur belliqueuse qui, du moins aujourd'hui, rivalise avec celle de tous les autres Français, et sait aussi cueillir des lauriers et fixer la victoire.

L'influence des saisons sur la nature et la physionomie extérieure des passions gaies n'est pas toujours également appréciable. Il serait même assez difficile de décider généralement en quel temps de l'année l'homme est plus triste ou plus gai. On a dit qu'au printemps tous les êtres étant plus portés au plaisir, puisque cette saison est pour le plus grand nombre la saison des amours, nos sensations sont aussi plus vives, la gaiété plus

(1) Un vieux poète a fait, après la mort de Rabelais, cette épitaphe :

Pluton, prince du sombre empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

(2) Chant 1^{er}.

marquée. Sans doute que le renouvellement de la nature, l'aspect des campagnes, le retour des fleurs et de la verdure dans les premiers beaux jours, doivent réveiller en nous le sentiment des plaisirs et de la joie.

Dans l'automne, au contraire, les passions tristes et mélancoliques semblent prédominer en général sur celles qui nous portent à jouir, et exercer sur l'économie un plus grand empire. On croit avoir observé que les suicides y sont plus fréquens que dans aucun autre temps de l'année. L'automne est pourtant la saison des vendanges et du joyeux règne de Bacchus.

Pendant l'hiver, lorsqu'il existe une atmosphère froide et sèche, le corps devient plus léger, plus dispos et plus alerte, l'esprit prend une teinte plus vive, plus enjouée. C'est alors, dit Zimmermann (1), qu'un pesant Hollandais ressemble au Français le plus gai. Huxham fait la même observation à l'égard des Flamands. Par un concours d'autres circonstances, la saison des frimats est peut-être plus particulièrement aussi la saison des plaisirs et des ris. Si alors la nature est en deuil, nous connaissons toutefois l'art de développer à loisir les émotions du rire et de la joie, en réunissant sous nos toits toutes les choses propres à les

(1) Traité de l'Expérience en Médecine, liv. v, chap. v.

exciter. Voilà comment les soirées d'hiver, égayées par les jeux, les bals, les spectacles, les divertissemens de tout genre, les repas qu'assaisonnent le charme de la conversation, le sel de l'enjouement et de la saillie, se passent au milieu d'une joie toujours salubre. Aux champs même, les plaisirs font souvent oublier les rigueurs de l'hiver. C'est là surtout que, rangés autour du feu,

Chacun a son courrier, chacun a sa gazette.

L'un affecte en lisant une mine discrète,

L'autre rit aux éclats (1).

La manière de vivre, le choix et la quantité des alimens solides et fluides, l'état de plénitude ou de vacuité de l'estomac, l'époque de la digestion, voilà autant de circonstances qui influent, du moins instantanément, sur l'état de nos facultés morales et intellectuelles, et décident la naissance fortuite d'affections ou plus ou moins pénibles, ou plus ou moins agréables. Qui ne connaît l'influence si remarquable du vin et de toutes les liqueurs spiritueuses sur l'organe encéphalique, relativement aux émotions de la joie ? Quel est celui qui n'a pas quelquefois ressenti cet état de bien-être où l'esprit, plus dispos et plus alègre, laisse échapper l'étincelle de la saillie, la finesse des impromptus, la sémillance des bons mots,

(1) DELILLE, l'Homme des champs.

les traits délicats d'une plaisanterie aimable et gracieuse, la vivacité spirituelle de la repartie, effets ordinaires de l'usage bien ordonné des boissons alcooliques ?

Du vin d'Aï la mousse pétillante,
Et du Tokai la liqueur jaunissante,
En chatouillant les fibres des cerveaux,
Y porte un feu qui s'exhale en bons mots (1).

Il est bon de s'oublier de temps en temps avec Horace ; c'est un excellent moyen de chasser les inquiétudes et l'ennui ; et noyer son chagrin dans

(1) Voltaire.

Le vin penst tant, que le sage il destrave ;
Il faict chanter l'homme, tant soit-il grave,
Rire, gaudir, et saulter et baller,
Et, ce que taire il debvroit, deceler.

PLUTARQUE, œuvres mêlées, liv. III, trad. d'Amyot. Cette idée est empruntée du quatorzième livre de l'Odyssée.

*Vina parant animos, faciuntque caloribus aptos :
Cura fugit multo diluiturque mero.
Tunc veniunt risus : tunc pauper cornua sumit :
Tunc dolor et curæ, rugaque frontis abit.*

Le vin donne à nos sens une chaleur plus vive ;
Il appelle la joie et chasse les soucis.
Le pauvre, un verre en main, sur le trône est assis.
Le chagrin s'éclaireit, et le front se déride.

OVIDE, *Art d'aimer*, liv. I, trad. de Saintange.

la liqueur de Bacchus, c'est faire succéder aux noirs soucis le contentement et l'allégresse.

Explicuit vino contractæ seria frontis (1).

La sagesse elle-même n'en réproouve pas l'usage, quand on sait observer les lois de la sobriété, et Caton, ce grave censeur, s'égayait quelquefois :

Narratur et prisce Catonis

Sapè mero caluisse virtus (2).

La mythologie, toujours ingénieuse dans ses allégories, a rangé les Ris, les Jeux et les Plaisirs au nombre des divinités composant le joyeux cortège du dieu des vendanges.

Autour de son char diaphane,
Les Ris voltigeant dans les airs,
Des soins qui troublent l'univers
Ecartent la foule profane :
Tel, sur des bords inhabités,
Il vint de la triste Ariane
Calmer les esprits agités.

(1) HORACE, liv. II, sat. II.

(2) Caton, ce vieux sage,
Réchauffa souvent son courage
Dans une coupe de bon vin.

HORACE, *Ode à sa bouteille*, liv. III.

La vertu du vieux Caton,
Chez les Romains tant prônée,
Était souvent, ce dit-on,
De Falerne enluminée.

Les satyres , tout hors d'haleine ,
Conduisant les nymphes des bois ,
Au son du fifre et du hautbois
Dansent par troupes dans la plaine ,
Tandis que les Sylvains lassés
Portent l'immobile Silène
Sur leurs thyrses entrelacés (1).

Cedieu ne devrait avoir jamais d'autres attributs. Cependant , étrange contradiction du cœur de l'homme ! il semble que nous ne puissions goûter de bonheur sans mélange. Nous empoisonnons nos plus délicieux plaisirs par l'excès même de leur jouissance ; nous appelons sur leurs traces les dégoûts et la satiété ; ce qui devrait être constamment la source d'émotions agréables , de sentimens doux et raisonnés , devient presque toujours l'instrument de maux véritables , le tombeau du jugement et de la raison , la cause de l'abrutissement de nos affections et de la plus noble partie de nous-mêmes.... Mais jetons un voile sur cette partie du tableau ; qu'un autre fasse , s'il le veut , l'éloge de l'ivresse , qu'il signale les désordres qui l'accompagnent ou la suivent ; ceci n'appartient plus à mon sujet : en indiquant les sources de nos plaisirs , je ne considère pas l'abus qu'on en peut faire.

(1) J.-B. ROUSSEAU , Ode au comte de Bonneval.

Il y a quelques autres substances, les préparations d'opium, par exemple, qui, par leur manière d'agir sur le système nerveux cérébral, se rapprochent beaucoup du vin et des autres boissons fermentées. Elles excitent à la joie, prédisposent puissamment au rire, et le déterminent même assez souvent. Mais alors cet acte n'appartient plus au sentiment, ce n'est plus le rire physiologique; c'est un phénomène morbide qui fournit matière à de nouvelles considérations.

Le café, boisson plus agréable, et dont on n'a point à craindre les effets pernicioeux sur l'appareil sensitif, paraît très-propre à réveiller doucement l'énergie et l'activité des sensations, à faire naître consécutivement la gaîté et l'enjouement de la conversation qui accompagne et suit un repas où règnent et la franchise et la cordialité.

L'esprit éprouve d'ailleurs, comme le corps, ses vicissitudes. Sans cesse affecté, il l'est rarement deux fois de la même manière, et l'origine et les causes de ses affections ne lui sont pas toujours connues. C'est ainsi que nous avons nos jours de gaîté et nos jours de tristesse, que nous sommes disposés à rire ou à répandre des larmes, sans que très-souvent nous sachions bien dire pourquoi. Nous ne voyons plus les choses du même côté; cependant elles restent les mêmes: nous seuls avons changé.

Le plaisir et la douleur se touchent aussi quel-

quefois, et de très-près : *risu dolore miscebitur, et extrema gaudii luctus occupat*, a dit Salomon (1). Mobiles comme la pensée, les transitions de l'un à l'autre étonnent souvent par la rapidité avec laquelle elles naissent, passent et se renouvellent chez la même personne : c'est l'affaire d'un moment. Car les impressions un peu vives ne durent guère ; l'ame ne saurait les soutenir longtemps sans fatigue, même celles qui l'affectent le plus délicieusement : le changement et les contrastes sont pour elle un besoin. Nos sensations, d'ailleurs, sont toujours relatives ; nous ne connaîtrions pas le plaisir si nous n'avions jamais connu la peine. Il semble aussi que l'existence prolongée des émotions agréables entraîne presque toujours celle des émotions pénibles ; et dans bien des cas, le proverbe si connu,

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera (2),
est d'une application très-juste. Cependant il existe quelques personnes dont la gaîté est pour ainsi dire inaltérable : elles en jouissent au sein même de l'adversité, et malgré tous les événemens de la vie. Heureuse disposition que trop peu de monde a reçue en partage ! Mais gardons-nous de porter plus loin ces considérations ; la carrière est trop vaste et d'un accès trop difficile.

(1) Proverbes, chap. XIV, verset II.

(2) RACINE, les Plaideurs, acte I, scène I.

Prédispositions physiques.

Les hypothèses se multiplient et se succèdent sous mille faces différentes ; les faits restent toujours les mêmes. Nos idées changent ; la nature seule est invariable. On a voulu assigner au rire un siège déterminé, et le faire dépendre de causes matérielles particulières. C'était vouloir s'engager dans le pays des chimères , établir des suppositions gratuites , et créer sur elles de monstrueux systèmes. On y a réussi.

Quel est, répétait-on sans cesse dans le langage de l'école, le siège physique du rire ? Je ne sais pas au juste ce que l'on a entendu par là ; mais je trouve cette question tout aussi vague , tout aussi insignifiante que celle qui a trait à la détermination du *principe moral du rire*. Quoi ! assigner un *siège* au rire ! n'est-ce pas demander quel est le *siège* de la parole , de la toux , du hoquet ? Peut-être a-t-on voulu exprimer de cette manière les instrumens ou les organes effectifs de ce phénomène ? A la bonne heure ; l'observation physiologique nous les indique, et j'aurai soin d'en étudier exactement l'influence et le mécanisme général. Mais non, on ne saurait le dissimuler, ce n'était pas là le véritable objet de la question : il s'agissait de déterminer en effet quelle est la partie qui, la première, reçoit l'influence immédiate des

causes risibles et décide l'acte du rire, ou bien encore de rechercher quel est l'organe d'où cet acte tire sa source matérielle. Les opinions étaient partagées à ce sujet. J'en vais retracer quelques-unes.

On ne sait par quel singulier contraste d'idées les anciens, qui avaient placé dans la rate le siège et l'origine de l'*atrabile* et de la *mélancolie*, y ont aussi fixé la source et le trône des ris, de la joie et de tous les plaisirs du siècle de Saturne. C'était une opinion fort accréditée, que le rire vient de la rate, la colère de la bile, l'amour du foie.....

*Cor sapit, et pulmo loquitur, fel continet iram,
Splen ridere facit, cogit amare jecur.*

On connaît cet autre vers d'un poète satirique :

Quid faciam? Sed sum petulanti splene cachinno (1).

Nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir sur de pareilles suppositions. Peut-être néanmoins l'opinion qui faisait de la rate l'organe du rire n'était-elle pas entièrement conjecturale, quoique erronée, et offrait-elle aux anciens quelque fond de probabilité, que l'observation même pouvait les autoriser à admettre, alors qu'une saine physiologie n'avait point encore analysé les phénomènes de la vie. Ainsi l'existence, dans l'hypocondre

(1) PERSE, sat. 1.

gauche, d'un viscère volumineux dont les usages ne sont pas bien connus, la gêne douloureuse qui se fait sentir dans l'épigastre, non loin du lieu qu'occupe ce viscère, la tendance presque involontaire à porter la main vers la même région pendant le rire bien prononcé, les lésions organiques dont il est souvent le siège chez les hypocondriaques, autrefois appelés pour cela *rateleux*, lesquels sont d'ordinaire tristes et moroses, quoique susceptibles parfois d'explosions joyeuses inconsidérées; ces diverses circonstances ont sans doute beaucoup contribué à faire naître chez les anciens l'hypothèse bizarre qui place dans la rate la source du rire.

On a poussé plus loin l'esprit de conjecture. On a dit que la rate était le siège du rire, parce qu'elle séparait du sang la partie la plus épaisse, la partie *bourbeuse*, pour parler le langage de l'ancienne physiologie; mais alors cet organe ne devenait qu'indirectement la cause du rire. Descartes (1) supposait la rate préparer à la fois deux sortes de sang, l'un fluide, très-subtil, cause de la joie; l'autre grossier et fort tenace, source de la tristesse. Il expliquait par là comment on est triste ou gai, selon que le cœur reçoit l'une ou l'autre liqueur dans des quantités respectives plus

(1) Passions de l'ame. Du Ris.

ou moins disproportionnées. C'est ainsi, ajoutait ce philosophe, qu'après avoir beaucoup ri, on se sent naturellement enclin à la tristesse, parce que la partie la plus ténue du sang de la rate étant épuisée, l'autre, plus grossière, se dirige vers le cœur.

Cette hypothèse sur l'influence de la rate dans la production du rire devait amener, comme une conséquence nécessaire, cette autre supposition, savoir, que l'on est d'autant plus porté à la gaîté et aux émotions du rire, que cet organe est plus prononcé, qu'il exerce mieux ses fonctions, et que ceux à qui on le retranche sont pour toujours privés de la faculté de rire (1). Il y a là du moins quelque chose de positif et que personne ne conteste plus. Nous sommes aussi pleinement convaincus que l'ablation de la rate détruit en effet la risibilité, car cette opération est physiquement démontrée impossible sans l'extinction presque subite de la vie.

Ces expressions vulgaires proverbiales, *s'épanouir la rate*, *désopiler sa rate*, dérivent certainement de la vieille erreur physiologique qui vient d'être signalée. Elles sont tout-à-fait inexactes, puisqu'elles signifient communément rire et s'égayer. Mais on peut encore leur conser-

(1) PLINÉ, Hist. nat. liv. xi, chap. xxxvii.

ver un sens, en raisonnant d'une manière diamétralement inverse. Ce n'est pas l'action de la rate qui influe sur le rire, c'est le rire qui influe quelquefois sur l'action de la rate et peut déterminer son *épanouissement*, sa *désopilation*.

Il faut le dire ; les véritables usages de la rate sont encore ignorés : mais nous pouvons avancer en toute assurance que si, comme on ne saurait en douter, elle remplit en effet dans l'exercice de la vie quelque rôle important, ce n'est pas celui de provoquer le rire.

Sentimens du cœur, émotions du cœur, agitations du cœur.... qui n'expriment plus aujourd'hui que des idées métaphoriques, étaient aussi pris autrefois dans le sens propre. On regardait le cœur comme le siège et le premier mobile de nos passions, de nos sensations affectives. On prenait l'effet pour la cause : cet organe ne se meut et n'agit jamais que secondairement alors.

Quelques auteurs anciens en ont fait le siège et l'agent impulsif du rire ; et dans cette opinion, ils ont raisonné ainsi ; ils ont dit : le cœur est l'organe de la joie ; il reçoit le premier l'impression des choses risibles ; affecté par elles, il se meut et communique au diaphragme, par l'entremise du péricarde, l'émotion que lui-même éprouve ; le diaphragme, ébranlé, suit tous les mouvemens du cœur et s'agite en même temps

que lui ; ce mouvement se transmet de proche en proche à tous les autres muscles du thorax , ainsi qu'à ceux de la face , avec lesquels le diaphragme sympathise , et le rire a lieu.

Ainsi l'adhérence intime du péricarde au centre diaphragmatique a été , pour quelques-uns , une condition essentielle et caractéristique du rire chez l'homme. On a cru que si les animaux ne peuvent exercer cet acte , c'est que , chez eux , le diaphragme et l'enveloppe fibreuse du cœur sont toujours isolés. Cette disposition anatomique existe , il est vrai , sur le plus grand nombre de ces êtres ; mais il y a aussi à cet égard quelques exceptions. Le privilège de la risibilité chez l'espèce humaine tiendrait-il donc à si peu de chose ? Oh ! non.

Disons-nous aussi , avec Descartes (1) , que le rire dépend de deux causes , savoir , 1°. de la surprise de l'admiration qui , réunie à la joie , détermine l'agrandissement subit des orifices du cœur , de telle sorte que le sang arrivant en très-grande abondance par les veines caves dans les cavités droites de cet organe , s'y raréfie , et passant de là dans les poumons , au moyen de l'artère pulmonaire , enfle et distend subitement ces deux viscères , d'où l'air , fortement comprimé par cet

(1) Passions de l'ame. Du Ris , art. 124.

afflux surabondant du fluide sanguin, s'échappe avec impétuosité par la trachée-artère, en formant une voix inarticulée et éclatante, après avoir refoulé le diaphragme, les muscles thoraciques et vocaux, muscles qui, ayant avec ceux de la face une connexion sympathique, en déterminent ainsi la contraction simultanée? 2°. de la présence d'une liqueur particulière, d'une espèce de *ferment* émané de la partie la plus cou-lante, la plus ténue du sang provenant de la rate, *ferment* qui, poussé vers le cœur, à l'oc-casion de quelque légère émotion de haine à laquelle se joint la surprise de l'admiration, se mêle au sang qu'y fait entrer abondamment la joie, le dilate et en augmente la raréfaction?

Voilà d'étranges suppositions!

Transigeons sur ce point. Le cœur est bien évidemment étranger au mécanisme du rire. S'il y a dans le mode circulatoire quelque change-ment remarquable, ainsi que nous le recherche-rons plus tard, c'est l'effet même et non la cause de cet acte physionomico-vocal.

Les anciens disaient que le *chaud* engendrait le rire, et le *froid* les larmes. Ils attribuaient aux qualités du sang une très-grande influence sur la manifestation du premier de ces actes physio-logiques. Selon eux, un sang abondant, pur, fluide, subtil, prédisposait aux émotions de la

joie ; tandis qu'un sang peu copieux, trouble, grossier, rendait enclin aux affections tristes et mélancoliques (1). Ils regardaient de même un état d'embonpoint général comme une prédisposition puissante à la naissance réitérée du rire : ce qui a fait dire à Joubert que Démocrite, ce rieur tant renommé, s'était crevé les yeux pour mieux s'adonner à la contemplation et devenir plus gras (2). Où peut s'arrêter l'esprit humain, s'il ne prend pour guide l'expérience et la raison ?

Encore un système à combattre. Le diaphragme doit-il être considéré comme l'organe spécialement et primitivement affecté dans le rire ? Est-il l'agent essentiel de ce phénomène physiologique ? Imaginée par les anciens (3), cette opinion est encore généralement reçue aujourd'hui. Assez plausible en apparence, elle n'est pourtant au fond qu'une hypothèse, mais une hypothèse qui du moins mérite que nous nous y arrêtions avec quelques détails. Pour la réfuter, il la faut analyser, et nous n'y parviendrons qu'à l'aide de l'observation raisonnée des faits. Ne nous en écartons pas.

L'importance du diaphragme dans l'exercice

(1) L. JOUBERT, traité du Ris, liv. III, chap. IV et XIII.

(2) Même ouvrage, prologue du premier livre, p. 9.

(3) ARISTOTE, *De Part. animal.*, lib. III, cap. X. PLINÉ, *Histor. natur.* lib. XI, cap. XXXVII.

de la respiration et des principaux actes qui s'y rattachent , est incontestable : on le sait assez. En est-il de même du rôle étendu qu'on lui fait jouer dans la théorie physiologique des passions ? Nous ne le pensons pas.

C'est une observation générale et constante , que quand quelque passion nous agite , nous éprouvons dans les régions précordiale ou épigastrique un sentiment particulier qui indique l'influence et l'effet de cette passion sur quelque organe intérieur correspondant. Les auteurs ont beaucoup varié sur le siège de ce sentiment. Ils ont créé un foyer sensitif où viennent aboutir toutes les sensations affectives , élémens immédiats de nos passions : ils l'ont nommé *foyer* ou *centre épigastrique*, et c'est là aussi que quelques-uns ont placé le siège de l'ame rationnelle. On a voulu assigner à ce centre épigastrique un organe déterminé ; on l'a fait résider tour-à-tour dans le cœur , le cardia , le pylore , le ganglion semi-lunaire , le plexus solaire du nerf trisplanchnique , le diaphragme , et particulièrement dans la partie moyenne de ce muscle appelée , à cause de cela , *centre frénique*. Cette dernière opinion était celle de Buffon , Bordeu , Lacaze , Barthez. Voilà comment aussi les anciens et quelques modernes ont regardé le diaphragme comme le siège du rire et de la joie , précisément parce qu'on le

croit l'aboutissant de nos sensations affectives. Mais Bichat (1) a démontré jusqu'à l'évidence qu'il n'y a point de foyer sensitif unique et invariable; que, selon la nature et l'intensité de chaque passion de l'ame, il occupe alternativement ou à la fois un ou plusieurs organes différens.

Diemerbroeck assure n'avoir point trouvé de diaphragme sur un cadavre dont il fit l'autopsie. En admettant la possibilité et la véracité du fait, il serait curieux de savoir si, pendant sa vie, l'individu qui a offert cette singulière disposition avait été privé de la faculté de rire : ce dont j'oserais douter, si l'observation elle-même ne me paraissait pas plus que douteuse.

Je ne vois partout que des effets, et ce sont ces effets que je m'attache à connaître. Il y a en moi un être sensitif et pensant qui commande et dirige mes actions; mes organes ne sont que les instrumens et les interprètes de ses volitions. Cet être perçoit des sensations, les analyse, les raisonne, et devient capable de déterminations, d'émotions diverses que l'on nomme *passions*. Ces passions portent leur influence sur certains organes, les affectent, les agitent de diverses manières, et s'expriment ainsi au dehors. Nul doute que le diaphragme, comme tout le reste, ne re-

(1) Traité de la Vie et de la Mort, p. 69-78.

coive, dans quelques cas, l'influence des passions; mais rien ne me prouve que ce soit sur lui que la joie et tous les sentimens agréables agissent particulièrement; rien ne confirme qu'il soit l'organe où aboutissent les effets des sensations risibles, et qu'il devienne ainsi l'agent impulsif du rire.

§ II. *Causes excitantes du Rire.*

Elles se divisent tout naturellement en deux ordres. Les unes, et ce sont les plus ordinaires, excitent le rire par l'entremise active de certains sens extérieurs, et du cerveau comme organe intellectuel: elles agissent sur l'imagination, et je les nomme *excitations morales* du rire. Les autres, plus rarement mises en jeu, provoquent cet acte physiologique en affectant la peau comme impressions tactiles particulières: elles agissent par sympathie et sans l'intervention, du moins appréciable, de l'organe pensant: je les appelle *excitations physiques* du rire.

Excitations morales.

On a aussi long-temps que vainement disserté sur la nature intime des causes morales et essentielles du *rire* en général. Rien de plus vague, rien de plus arbitraire et de plus obscur, que tout ce qu'ont écrit à ce sujet les philosophes, les métaphysiciens et les anciens physiologistes. Les opinions les plus d'opposées, des raisonnemens

quelquefois spécieux, des explications souvent ingénieuses, mais toujours marquées au coin de l'hypothèse ou de la prévention, ont été tour à tour émis touchant les causes affectives et ce qu'ils ont appelé *principe moral du rire*. La diversité même des sentimens proposés sur ce point de métaphysique, et les savantes divagations où sont tombés leurs auteurs, suffiraient seules pour en démontrer le vide et l'inconséquence. C'est ainsi que l'on a successivement regardé comme une condition essentielle du rire la joie ou *simple* ou *raisonnée*, la surprise, l'admiration, le mépris, l'orgueil, l'indignation, la folie, et quelquefois une association combinée de plusieurs de ces différens états de l'ame, par exemple un mélange de joie et de tristesse, de plaisir et de surprise, de joie et d'admiration..... Je ne m'arrêterai point à discuter en détail ces opinions si différentes, on pourrait dire même si contradictoires. Il est facile d'en apprécier tout le vague et l'invraisemblance à bien des égards. Ce sont autant de paradoxes très-gratuitement énoncés, et que le simple raisonnement fait évanouir.

J'entends demander toujours ce que c'est que le rire (1). On nous dit que les plus beaux ges

(1) « Je ne sais pourquoi Socrate a dit autrefois que l'homme était un animal ridicule ; mais je sais bien que »

nies de l'antiquité, Aristote, Socrate, César, Galien, Plaute, Aristophane et Démocrite lui-même, ce rieur éternel, n'ont jamais osé le définir. Je le crois bien; ils ont voulu remonter jusqu'à l'essence du rire, expliquer comment les causes propres à l'exciter agissent sur l'ame, et de quelle manière celle-ci reagit sur les organes qui l'exécutent. Et puis, que veut-on dire par ces expressions vagues de *principe moral du rire*, de

Il y a quelque raison qui le puisse faire croire, il ne faut point la chercher plus loin que dans le *rire* même, puisqu'il n'y a rien qui soit plus ridicule que de voir celui qui se mêle de contrôler toute la nature, et qui croit être son confident, ignorer la chose qui lui est la plus propre et la plus familière, *rire* à tous momens sans savoir pourquoi, et ne connaître pas même les sujets ni les mouvemens qui forment cette passion. Car tous les plus grands hommes des siècles passés qui en ont voulu chercher les causes, ont dit franchement que leur esprit n'était pas capable de cette connaissance, qu'il la fallait renvoyer à ce philosophe qui *ria*it continuellement, et qu'elle était cachée dans le même abîme où il avait enfermé la vérité..... Il n'y a peut-être rien dans toute la nature dont la connaissance soit plus cachée que celle-ci ». (LACHAMBRE, *Caractères des Passions*, *Caract. du Ris.*)

Je ne transcris ce passage d'un livre d'ailleurs très-estimable et pas assez connu peut-être, que pour faire voir l'esprit qui dirigeait alors les savans dans la recherche des phénomènes de la vie. On juge par là quel était le raisonnement ou

cause morale du rire, de *siège moral du rire*? Qu'est-ce que tout cela signifie, en bonne logique? et ceux qui parlent ce langage abstrait s'entendent-ils bien eux-mêmes? N'est-ce pas là plutôt vouloir expliquer par le jargon inintelligible de la métaphysique les phénomènes de l'économie vivante? Il y a déjà long-temps qu'on l'a heureusement bannie du domaine des sciences exactes et de l'étude de la physiologie vraiment expérimentale. Puisse-t-elle, pour l'avancement de leurs progrès

plutôt l'erreur de tous ceux qui, avant la naissance un peu tardive de la physiologie expérimentale, avaient abordé la théorie du *rire* en général; et l'on devine sans peine quels ont dû être à ce sujet les résultats de leurs méditations et de leurs efforts. Je dis la théorie du *rire* en général, parce qu'en effet la distinction du sourire et du rire proprement dit n'ayant pas été précisée jusqu'ici, ces deux actes n'ont fait réellement qu'un pour ceux auxquels ils ont fourni quelques considérations: circonstance qui fait ressortir davantage encore la bizarrerie des systèmes imaginés sur cette matière, et qui quelquefois aussi embarrassait fort leurs auteurs lorsqu'ils en venaient aux applications particulières. Je n'en suis point étonné; le rire et le sourire sont deux phénomènes si différens, et leurs causes se ressemblent si peu! Cette remarque, au reste, était essentielle à faire ici. Je prie mes lecteurs de vouloir bien se la rappeler et de suivre toujours avec moi la distinction d'où je suis parti d'abord: ils verront bien que le sujet de cet article est exclusivement applicable au rire lui-même.

et la gloire de ceux qui les cultivent , ne s'y montrer jamais !

Si l'on me demande donc ce que c'est que le rire dans le sens métaphysique, comment l'ame est affectée, et de quelle manière elle se comporte pour produire ce phénomène par l'intervention d'organes particuliers, je répondrai que je n'en sais rien, que personne ne le sait, et que quand l'on disserterait éternellement là-dessus, on n'en saura jamais davantage. Sais-je par quels ressorts cachés mes muscles reçoivent de l'être sensitif qui m'anime, l'impulsion qui les fait agir pour exécuter les volitions de la pensée ? Sait-on pourquoi l'ame agitée d'une émotion triste et pénible, en conséquence d'une impression faite sur les sens, la glande lacrymale est consécutivement et à l'instant même affectée, et les larmes coulent en abondance ? Connaît-on mieux l'origine et la cause affectives des soupirs et des sanglots ? Pourquoi la vue seule d'un mets que nous convoitons vivement fait-elle affluer en plus grande quantité la salive dans la bouche ? Comment sommes-nous déterminés à vomir à l'aspect d'un objet sale et dégoûtant ? Pourquoi l'olfaction de certaines odeurs nous fait-elle presque inévitablement tomber en syncope ? Peut-on dire comment et pourquoi les agitations intérieures de l'ame viennent se peindre sur le visage et déterminent la con-

traction spéciale de tels ou tels muscles?..... Assurément nous l'ignorons. Eh! pourquoi donc vouloir pénétrer la nature intime du rire, quand cet acte découle du même principe caché et tout aussi inexplicable? Il faudrait, pour cela, arriver jusqu'aux sources de la vie et deviner ses mystérieux mouvemens. Comme s'il avait été donné à l'homme de dévoiler les secrets du créateur! Certes, ce n'est pas ainsi que raisonne le véritable observateur de la nature. Pour nous en convaincre, écoutons l'un de ses plus éloquens interprètes, l'immortel Buffon (1): « Tout édifice bâti sur des idées abstraites est un temple élevé à l'erreur. Nous ne sommes pas faits pour rendre raison du pourquoi des choses. Nous devons nous contenter de raisonner sur ce qui est, sur les choses telles qu'elles sont, puisque nous ne pouvons remonter au-delà qu'en faisant des suppositions qui s'éloignent peut-être autant de la vérité, que nous nous éloignons nous-mêmes de la sphère où nous devons nous contenir et à laquelle se borne la petite étendue de nos connaissances ».

C'est encore dans cet esprit vraiment philosophique, que Bichat, cet étonnant génie, dont notre art, qu'il illustra, déplorera long-temps la perte, a dit dans un de ses excellens ou-

(1) Histoire des animaux, chap. v et x.

vrages : « Observons les phénomènes, analysons les rapports qui les unissent les uns aux autres , sans remonter à leurs causes premières (1) » ; et ailleurs : « En physiologie , l'art de trouver le vrai consiste à ne le chercher que dans les effets secondaires ; là les faits et l'expérience nous éclairent ; au-delà l'imagination seule nous guide (2) ». Et personne, mieux que Bichat, n'a su être plus conséquent avec soi-même.

Au reste, la solution de pareils problèmes métaphysiques a bien pu être permise et tentée dans un temps où l'on avait la manie de vouloir tout expliquer , et où l'on négligeait en partie l'étude des phénomènes de la vie, pour en découvrir l'origine inaccessible à nos sens. Aujourd'hui, au contraire, nous étudions les résultats, et nous négligeons la recherche des causes.

Mais abandonnons donc, il en est temps, ce côté métaphysique de l'objet de nos recherches. Ecartons tout ce qui sent l'esprit des abstractions ou des systèmes ; consultons la nature, et , dirigés par le flambeau de l'observation et de l'expérience , raisonnons uniquement d'après la science des faits. C'est de là que nous remonterons ensuite, s'il est possible, à la détermination de la

(1) Traité de la Vie et de la Mort, 1^{re} partie, p. 78.

(2) Anatomie générale, t. I, p. 8.

cause que l'on avait cru devoir appeler le *principe moral du rire*.

Et d'abord, quelle est donc cette condition morale indispensablement liée à l'existence actuelle du rire physiologique ou considéré dans l'état sain ? Il faut le dire ici par anticipation : je la crois identique et toujours la même dans tous les cas. Je veux dire qu'alors l'ame est constamment affectée de la même manière, quelle que soit d'ailleurs la diversité apparente des causes primitives ou élémentaires transmises au cerveau par quelques-uns de nos sens, et à l'existence desquelles cette condition morale est toujours subordonnée. Car, là où je ne vois pas une cause extérieure actuellement et instantanément perçue, là je ne conçois pas la possibilité d'une sensation morale risible, ni conséquemment la manifestation du rire. Ici l'effet est tellement inséparable et rapproché de sa cause, qu'ils ne font pour ainsi dire qu'un, et sans période intermédiaire. Un objet risible frappe notre vue ; nous éprouvons de suite le besoin de rire, et nous rions en effet incontinent.

Deux choses précèdent immédiatement l'apparition du rire, 1°. l'existence d'une cause excitante extérieure, actuellement et instantanément transmise au cerveau ; 2°. une sensation morale particulière, résultat inséparable et constant de cette transmission subite : je dis insépa-

nable, parce qu'en effet percevoir une chose risible, la sentir et l'exprimer par le rire sont trois circonstances tout-à-fait indivisibles et confondues, quoique alternatives.

Les causes déterminantes du rire, et j'entends par là les impressions morales relatives de certaines qualités des choses en rapport avec quelques-uns de nos sens, sont très-multipliées. Elles constituent l'objet, la matière et l'élément véritable de ce phénomène physiologique. Toutes se rattachent à un certain nombre de conditions générales susceptibles de divisions secondaires, dont chacune pourrait être considérée comme formant une sorte de groupe autour duquel viennent se ranger plusieurs causes ou conditions particulières analogues.

Mais combien elles sont variées ces causes élémentaires du rire ! Certaines imperfections de l'esprit ou du corps ; balourdises, grosses bêtises, niaiseries ; bévues, méprises, quiproquos, équivoques, jeux de mots, calembourgs, contresens ; saillies, impromptus, réparties, bons mots, railleries, brocards, quolibets, lazzis ; anecdotes plaisantes, surtout si elles sont racontées d'un ton phlegmatique et avec une apparence de sang-froid et de sérieux qui contraste avec ce qu'elles ont de comique et de piquant ; vue d'une personne contrefaite, bossue, boiteuse, rachitique, d'une taille de pygmée ; bégaiement, surdité, stra-

bisme; ivresse, chutes, accidens; caricatures, bizarrerie dans les costumes, travestissemens, mascarades; postures singulières, attitudes extraordinaires et grotesques, une disposition particulière du visage (1), une expression physiologique non naturelle, forcée; grimaces, manières affectées, exagération du naturel, singeries, imitations burlesques, parodie du langage et de l'expression, prononciation de certains mots, fautes grossières de langue qui choquent l'oreille ou donnent l'idée d'un calembourg ou d'une application différente des mots; rencontres inopinées, surprises agréables et plaisantes; situations comiques, farces, facéties, bouffonneries, tours, at-trapes; une idée bizarre, baroque, qui passe par la tête; vue d'une personne qui rit aux éclats....

Isolées ou diversement réunies quand elles agissent sur l'imagination, ces causes ou conditions élémentaires du rire ne l'affectent jamais que par l'entremise de la vue ou de l'ouïe qu'elles frappent séparément ou à la fois, et de telle

(1) Je lis dans les Pensées de Pascal, que « deux visages semblables dont aucun ne fait rire en particulier, font rire ensemble par leur ressemblance ». Pour moi, n'en déplaise à l'auteur des Lettres Provinciales, je ne vois rien là de très-risible.

manière cependant, que la vue est très-souvent excitée sans l'ouïe, et que l'ouïe ne l'est presque jamais sans la vue; conséquence d'ailleurs très-juste, et qui est subordonnée à l'étendue ainsi qu'à la nature des fonctions respectives de ces deux sens. L'oreille n'entend que les sons et ne juge que les paroles; l'œil voit et entend, si j'ose le dire, les gestes et les manières, source inépuisable d'idées risibles. Nous savons exprimer sans nous adresser aux oreilles; nous ne nous adressons guère aux oreilles sans que les yeux ne nous écoutent. Le sourd-muet, qui ne possède qu'un seul organe de transmission risible intellectuelle, rit beaucoup moins que l'homme qui entend et voit. Cependant, comme chez lui les yeux sont tout oreilles, et que, par le fait de l'éducation et de l'exercice, ils sont devenus un sens à la fois auditif et visuel, ce que nous ne percevons que par l'ouïe lui devient, dans bien des cas, intelligible par la vue; mais l'accent et les intonations de la voix, qui seuls excitent quelquefois le rire, sont perdus pour lui. Chez nous-mêmes la vue remplit quelquefois aussi l'office de l'ouïe, et nous assimile véritablement au sourd-muet, relativement à la perception des choses risibles ordinairement perçues par le dernier de ces sens. Par exemple, nous entendons comme lui par les yeux lorsque nous lisons des livres

que nous trouvons très-plaisans. Il en est de même pour l'intelligence des signes pantomimiques. Cette différence dans le mode de perception sensoriale extérieure ne change rien à la nature des choses risibles : en lisant nous croyons entendre ou voir ces choses ; elles sont pour nous comme présentes ; et ce n'est même , je le dis en passant , que parce qu'elles nous paraissent telles , qu'alors nous sommes excités à rire. Dans la pantomime , qui n'est que l'art de faire parler les gestes , on n'exprime à l'œil que ce que l'on aurait dit à l'oreille.

Je dis que la vue et l'ouïe , préliminairement excitées , sont les seuls sens propres à transmettre au cerveau les impressions d'où naît subséquemment l'acte du rire , et en cela je crois être d'accord avec le raisonnement et l'expérience. Les autres sens paraissent complètement étrangers à ce mode de transmission affective. Quelle que soit en effet la nature des sensations perçues par l'odorat , le goût ou le toucher (je parle toujours et exclusivement des causes morales du rire) , elles ne donneront jamais l'idée inséparable de l'excitation de ce singulier phénomène , quelque délicieuses qu'elles soient d'ailleurs.

Mais justifions notre assertion. Figurez-vous un homme aveugle et sourd de naissance. Accordez-lui , si vous le voulez (ce que pourtant il me semble

à peu près impossible d'admettre); accordez-lui toute la plénitude de ses facultés intérieures. Supposez encore que, par le fait même de la privation de ces deux sens vraiment intellectuels, ceux dont il jouit ont acquis une finesse plus grande, une délicatesse plus exquise, comme on voit le toucher suppléer, par exemple, dans quelques cas, à l'absence de la vue : cet homme sans doute aura la faculté de percevoir la sensation des objets en rapport avec les organes sensibles dont il est doué; il possédera la conscience du plaisir moral et physique; il saura l'exprimer par le sourire; mais cet homme-là ne rira point, et ne peut pas rire, parce qu'aucune des choses qui l'affectent n'agit sur l'imagination à la manière de celles que nous étudions ici, et qu'il faut considérer comme absolument nécessaires à l'exercice du rire véritable.

Je dirai plus. Qu'on se représente une personne privée accidentellement des organes auditif et visuel, et jouissant, du reste, de toutes ses facultés intellectuelles; je doute que cette personne-là rie jamais à l'avenir. Elle continuera seulement d'être affectée plus ou moins agréablement par les sens qui lui restent; elle demeurera sensible aux impressions du plaisir; elle sera encore quelquefois gaie, joyeuse, si l'on veut; mais enfin elle ne rira point, ou si elle rit, ce rire-là sera produit par reminiscence; il devra son origine à une sensation au-

trefois perçue, qui l'a déjà excité, et qui, rappelée à la mémoire, fera naître de nouveau dans l'esprit une idée risible. Ne m'occupant en ce moment que de la recherche des causes affectives ou intellectuelles du rire, on se doute bien que je fais ici abstraction du chatouillement, mode d'excitation mécanique qui, dans les cas que je viens de supposer, aurait, je le présume, le même résultat sympathique que dans les circonstances ordinaires.

J'entrevois bien une exception au principe que j'ai cru devoir émettre ici, mais elle est si peu commune qu'il me suffira de l'indiquer. Elle a d'ailleurs elle-même pour base une transgression aux lois ordinaires de la nature; elle n'est donc qu'une circonstance insolite dont je ne dois pas en effet tenir compte. On sait que chez les personnes à la fois sourdes et aveugles de naissance ou accidentellement, la peau devient en quelque sorte l'organe supplémentaire de la vue et de l'ouïe. Par son entremise, et à l'aide de la pression tactile, on est parvenu à communiquer à ces êtres infortunés un certain nombre d'idées élémentaires et la conscience de plusieurs qualités des choses. Il serait donc possible qu'ils perçussent aussi de la même manière quelques sensations risibles, et fussent ainsi moralement excités à rire; mode d'excitation sans doute bien distinct du chatouillement, qui n'agit au contraire que comme

moyen de sympathie physique. Heureusement que cet état est si rare, qu'à peine en possède-t-on quelques exemples; et d'ailleurs, les individus qui le présenteraient de naissance seraient presque réduits au rôle d'êtres purement végétatifs.

Mais avant de pousser plus loin nos considérations sur la nature du rire et des choses qui l'excitent, arrêtons-nous quelque temps sur une difficulté devenue fameuse par l'importance qu'y avaient attachée les anciens, et sur laquelle ils ont si vaguement disserté. Abordons la question du *principe moral du rire*. C'est ainsi que l'on a appelé le sentiment que produit dans l'ame la perception des causes excitantes risibles, sentiment affectif d'où dérive immédiatement la manifestation du rire lui-même, et dont la nature ne nous paraît pas avoir été bien connue.

Le rire est une de ces émotions que l'on sent, mais que l'on ne raisonne pas; il touche le cœur, il ne dit presque rien à l'esprit. Jamais les subtilités de la dialectique n'ont su analyser le plaisir: en le soumettant aux calculs de la raison, on le rend insipide et froid. « Ceux qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais, dit Voltaire. Les raisonneurs ont prétendu que le rire naît de l'orgueil, qu'on se croit supérieur à celui dont on rit. Il est vrai que l'homme, qui est un animal risible, est aussi un animal orgueil-

leux ; mais la fierté ne fait pas rire. Un enfant qui rit de tout son cœur , ne s'abandonne pas à ce plaisir parce qu'il se met au-dessus de ceux qui le font rire ; s'il rit quand on le chatouille , ce n'est pas assurément parce qu'il est sujet au péché mortel de l'orgueil. J'avais onze ans , ajoute l'auteur de la *Henriade*, quand je lus , pour la première fois , l'*Amphitrion* de Molière ; je ris au point de tomber à la renverse : était-ce par fierté ? On n'est point fier quand on est seul. Était-ce par fierté que le maître de l'âne d'or se mit tant à rire quand il vit son âne manger son souper (1) ? » Jamais l'orgueil n'a suscité de pareils effets : si quelque chose paraît capable d'éloigner de nous l'idée du rire , c'est à coup sûr ce sentiment-là.

Le rire n'est pas non plus l'effet de l'admiration : rien n'est moins propre à l'exciter ; car lorsqu'on admire , on ne rit pas , que le premier de ces sentimens soit commandé par le respect , par l'étonnement ou la surprise ; et si c'est le plaisir qui l'a fait naître , nous ne rions pas davantage , nous l'exprimons seulement par le sourire.

Ce ne peut pas être la surprise , pas même la surprise agréable : celle-ci produit le sourire , celle-là peut avoir des effets tout différens de l'émotion du

(1) Dictionnaire philosophique , art. *Rire*.

plaisir. Sans doute la surprise entre souvent pour beaucoup dans la provocation du rire, mais elle n'en est jamais une condition indispensable ; et quand elle y coopère, ce n'est pas encore elle qui constitue l'idée du risible : elle n'est qu'une circonstance de plus. Et d'ailleurs, est-ce que la surprise en général indiquerait par elle-même une qualité des choses ? n'est-elle pas plutôt le résultat d'un mode de perception, une manière particulière d'être affecté ?

C'est peut-être la folie ? Beau privilège pour notre espèce, en vérité ! Je pourrais bien en appeler ici au tribunal de Démocrite ; mais ce philosophe ne saurait être juge compétent dans cette question. Car, s'il fallait en croire la chronique, Démocrite, suivant moi, aurait été le plus sage ou le plus fou des hommes des temps passés et des temps à venir ; je n'y vois pas même d'alternative. Ceci demanderait explication : nous y reviendrons ailleurs. Quoi qu'il en soit, on se doute bien que le mot *folie* est pris ici au figuré. J'aimerais presque autant qu'on l'entendît d'une autre sorte ; mais, sans trop m'embarrasser de l'acception qu'on lui donne, et sans rechercher à mon tour si le rire est en effet l'ennemi juré de la sagesse et du bon sens, j'avoue que je ne puis me résoudre à croire que quand je ris j'ai perdu la raison.

Une autre hypothèse nous reste à examiner touchant la cause morale du rire. Presque généralement reçue, elle est aussi la plus forte de toutes celles proposées sur le même sujet, la seule raisonnable, la seule qui ait obtenu la sanction de tous les siècles, et qui soit devenue une vérité universelle. Elle n'est pourtant que spéculative : essayons de le prouver.

« Que le rire soit le signe de la joie comme les pleurs sont le symptôme de la douleur, quiconque a ri n'en doute pas. Comme nous ne pleurons que de ce qui nous afflige, nous ne rions que de ce qui nous égaie. Quiconque rit éprouve une joie gaie dans ce moment-là, sans avoir un autre sentiment (1). » Ce passage de Voltaire est précis ; il renferme dans tout son ensemble la question que je me propose de discuter. Je le dis avec assurance ; malgré mon respect pour le philosophe de Ferney, je ne saurais être entièrement de son avis sur ce point, et je pense que l'on a dit beaucoup trop généralement que le rire est l'effet et l'expression de la joie. Cette assertion vague et répétée sans cesse est susceptible d'un grand nombre d'exceptions ; on peut dire même qu'elle a contre elle l'observation et l'expérience vulgaire. Aussi l'auteur de

(1) VOLTAIRE, Dict. philos., art. *Rire*.

Zaïre paraît-il se rétracter un peu de son sentiment, qui, au reste, est encore celui de beaucoup d'autres, quand il ajoute : « Toute joie ne fait pas rire ; les grands plaisirs sont très-sérieux ; les plaisirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice n'ont jamais fait rire personne. » C'est déjà là une légère modification au système de la joie dans la théorie du rire ; mais elle n'est pas la seule, et il y aurait bien d'autres remarques à faire. J'en vais hasarder quelques-unes.

Si je disais donc, en thèse générale, que la joie n'est jamais et dans aucun cas la cause impulsive, la condition essentielle, en un mot le principe mental du rire véritable, et que partant cet acte n'en est pas, ainsi qu'on le dit habituellement, le signe et l'effet immédiat, sans doute on regarderait mon assertion comme un paradoxe. Cependant que l'on y réfléchisse bien, et l'on verra qu'elle n'est pas aussi contradictoire qu'on pourrait se l'imaginer, et que même elle s'accorde parfaitement avec les résultats de l'observation journalière et attentive, dont elle n'est que la conséquence raisonnée. Je vais m'expliquer.

De toutes les affections agréables, de toutes les émotions gaies, la joie et la gaieté sont les seules auxquelles on ait rapporté l'origine du rire. Cependant, pour peu qu'on y fasse attention, on reconnaîtra sans peine que dans aucun cas cet

acte physiologique n'est vraiment la conséquence nécessaire, inévitable et immédiate de l'un ou de l'autre de ces deux états de l'ame; mais qu'il s'y joint constamment une autre cause particulière, essentielle, d'une nature différente, sans laquelle le rire ne saurait exister.

Et, comme l'ont remarqué quelques auteurs, si le rire était l'effet de la joie, pourquoi n'aurait-il pas lieu toutes les fois que celle-ci se manifeste? Pourquoi encore éclate-t-il quelquefois au milieu même de la tristesse et des pleurs? Ne devrait-il pas, d'après cette hypothèse, se montrer avec d'autant plus de facilité et de violence, que l'ame est aussi plus vivement affectée par la joie? Or, l'expérience prouve absolument le contraire : ce n'est pas lorsque nous sommes le plus heureux et que nous avons plus lieu de témoigner notre contentement, que nous l'exprimons par le rire. « Le vrai contentement n'est ni gai ni folâtre, a dit Jean-Jacques; jaloux d'un sentiment si doux, en le goûtant on y pense, on le savoure, on craint de l'évaporer. Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère; il resserre, pour ainsi dire, le bonheur autour de son cœur. Les jeux bruyans, la turbulente joie voilent les dégoûts et l'ennui. L'attendrissement et les larmes accompagnent les plus douces jouissances, et l'excessive joie elle-même arrache plutôt des pleurs que des

ris (1). » Je dirai davantage : elle ne fait jamais rire. Un homme reçoit la nouvelle d'un événement ou espéré ou imprévu qui le met au comble de la joie ; cette circonstance heureuse le place en quelque sorte hors de lui-même , tant son cœur en est délicieusement affecté. Livré à tout le transport de la joie , il savoure , il analyse , pour ainsi dire , l'extrême plaisir qu'il enressent ; mais il ne rit pas , il pleure plutôt et entremêle seulement quelques souris parmi les larmes de la jouissance.

Les grandes joies sont muettes , dit-on , et rien n'est plus vrai. L'extrême joie et l'extrême tristesse produisent souvent les mêmes effets ; elles s'expriment presque de la même manière.

On pâme de joie ainsi que de tristesse :

Un excès de plaisir nous rend tout languissans ;

Et quand il surprend l'ame , il accable les sens (2).

Il y a dans l'histoire plusieurs exemples de personnes mortes à la suite d'une joie excessive ; dans ces cas extraordinaires la mort a eu lieu par la surabondance du plaisir , par l'excès même de la jouissance qui , trop subite et trop vivement sentie , a suffoqué , s'il est permis de le dire ainsi , le principe de la vie. Voilà bien , je crois , le maxi-

(1) Emile , liv. iv.

(2) P. CORNEILLE , le Cid , acte iv , scène v.

mun du plaisir, le plus haut degré de la joie; cependant celle-ci n'a point eu le rire pour symptôme.

On me dira peut-être qu'en regardant le rire comme l'expression de la joie, on n'entend pas parler de cet état violent de l'ame, et que toute espèce de joie ne fait pas rire. D'accord. Eh bien donc distinguons : ce n'est pas sur les mots que je prétends disputer; mais bien en effet sur les choses elles-mêmes.

On a distingué la joie douce, calme, paisible, raisonnée, et la joie folâtre, pétulante, folle, bruyante, inconsidérée, turbulente; et c'est surtout cette dernière espèce que l'on a faite compagne et principe du rire. Je sais cela. Mais ce faux fuyant ne détruit point encore ma proposition, et je soutiens qu'au milieu même de la joie éclatante ou expansive, il faut toujours, pour que le rire ait lieu, l'intervention d'une cause excitante particulière, qui ne se lie pas directement et nécessairement à l'existence de la joie, quels que soient d'ailleurs et le caractère et l'intensité de cette passion; que vous la supposiez ou permanente ou instantanée, ou lente ou subite, ou modérée ou excessive.

La joie est toujours en nous; c'est un sentiment dont l'ame sait presque toujours analyser, juger et définir les causes excitantes. Le rire est, en

quelque sorte , hors de nous ; ses causes , toujours fugitives , frappent à l'improviste et sans notre participation : nous ne savons jamais bien dire en effet pour quoi nous rions. Nous ne sommes jamais non plus véritablement joyeux malgré nous , comme nous sommes souvent tristes , quelque chose que nous fassions pour vouloir être gais. Or , le rire nous échappe quelquefois involontairement et en dépit de nous : donc , dans ces cas au moins , il n'est pas l'effet et l'expression de la joie.

Il est une autre considération bien plus forte encore , c'est que nous rions assez souvent sans en avoir envie , et alors que nous avons le moins sujet d'être gais ; nous voudrions qu'on nous laissât livrés à la tristesse , qui , dans ce cas , devient pour nous une situation qui n'est pas sans quelque jouissance. Eh bien ! il n'est pas très-rare de voir l'explosion subite du rire éclater parmi les larmes véritables , et au sein même de la douleur ; il suffit pour cela qu'un objet risible s'offre instantanément à l'imagination. Et que l'on ne dise pas qu'ici même la joie se met pour quelque temps de la partie (1). L'existence simultanée du plaisir

(1) Quelques anciens , L. Joubert entre autres , croyaient que le rire provenait d'une sensation morale mixte , d'un sentiment composé de joie et de tristesse , avec excès de plaisir cependant. Rien n'égale la bizarrerie des raisonne-

et de la douleur n'est pas admissible; ce serait une monstruosité dans la nature. Je n'ignore pas qu'il y a des joies tristes, des peines agréables, et que la douleur elle-même a bien quelquefois aussi son côté délicieux; mais ce ne sont pas ces passions, en quelque sorte mixtes, que je veux indiquer ici: elles s'expriment successivement ou à la fois par le sourire et par les larmes. J'entends seulement parler d'un chagrin amer, cuisant, d'une douleur véritable de l'ame, et je dis que cet état étant incompatible avec les émotions gaies, le rire accidentellement suscité alors ne peut pas être le résultat de la joie. Il est, du reste, une foule de cas dans lesquels il serait même ridicule d'attribuer à cette cause la production de ce phénomène physiologique. Il est bien évident, par exemple, qu'elle est absolument étrangère au rire excité par le chatouillement, quoi qu'en aient dit les partisans exclusifs du système de la joie.

« Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri », a dit La Bruyère (1), ce scrutateur profond du cœur de l'homme. J'ignore si le bonheur est aussi rare parmi nous

mens sur lesquels repose cette singulière hypothèse. On voudra bien me dispenser de les reproduire ici.

(1) Caractères. Du Cœur.

que semble l'insinuer cette réflexion de l'auteur des *Caractères*; mais je sais très-bien que si la joie présidait toujours, comme on l'a dit, à la naissance des ris, il y aurait encore, malgré la disette des rieurs d'abondance, bon nombre d'heureux sur la terre.

Nous sommes tellement dupes des apparences et de l'habitude, que, dans toutes les langues et chez tous les peuples, rire et être joyeux sont deux expressions tout-à-fait synonymes, quoiqu'il y ait entre l'un et l'autre état de très-grandes différences. Ceci me confirme de plus en plus dans l'opinion où je suis sur la nature respective du sourire et du rire. Le système de la joie est parfaitement exact si on l'applique au sourire; il est évidemment erroné si on l'adapte au rire lui-même.

Les poètes, qui ont personnifié toutes nos passions et tous nos sentimens, ont fait les Ris enfans de la Joie; et comme ces favoris des Muses se sont réservé le droit de nous instruire et de nous amuser quelquefois aux dépens de l'exactitude et de la vraisemblance, ils ont fait aussi la Joie fille des Ris. Sans entreprendre d'en discuter la filiation généalogique, j'aime mieux dire qu'ils sont frères: l'allégorie est du moins plus exacte. Je me trompe à mon tour: l'origine du rire et de la joie n'est pas la même; ils ne sont qu'alliés et compagnons, assez fidèles, il est vrai, mais non pas toujours insépara-

bles. Ils peuvent naître, vivre et mourir ensemble, et naître, vivre et mourir isolément.

Et que l'on ne croie pas qu'ici je me contredise. Les prédispositions morales à rire n'en sont pas les causes excitantes. C'est une distinction qu'il ne faut pas perdre de vue; elle est juste et me sauve de toute difficulté sur ce point. Oui, je crois que la conscience des affections gaies prépare avec succès l'esprit à l'émotion du rire, sans admettre toutefois que cette préexistence soit constante et nécessaire; mais je nie qu'elle puisse l'exciter jamais.

Certains animaux éprouvent le sentiment de la joie, et l'expriment à leur manière. Pourquoi, si cette passion était la source du rire, ne riraient-ils pas aussi ?

L'opinion que je viens d'émettre, et qui, je le sais, doit sembler paradoxale, ne m'est pas au reste particulière. Je trouve qu'un médecin de la cour de Louis XIII, Lachambre, que j'ai déjà eu occasion de citer, s'est à peu près exprimé de la même manière, quand il a dit : « Pour le ris, quoiqu'il semble être un effet particulier de la joie, il ne se rencontre pas toujours avec elle, et quand il l'accompagne, ce n'est pas à elle seule qu'il doit sa naissance; il y a d'autres causes qui y contribuent et qui excitent dans l'ame une émotion différente de celle du plaisir. C'est pourquoi,

ajoute cet auteur, nous n'avons pas craint de l'appeler une passion, ne considérant pas seulement le mouvement extérieur qui paraît sur le visage, mais celui que l'ame souffre au dedans (1). » Effectivement Lachambre considère le rire comme un état de l'ame différent du sentiment de la joie, comme une passion véritable et distincte; et je crois qu'en cela il pense juste. Mais lorsque, dans un autre endroit, après avoir réfuté les diverses hypothèses imaginées sur cet article, je le vois s'arrêter lui-même au système nouveau de la *surprise agréable*, comme cause productrice générale du rire, je crains de m'égarer aussi dans le vague des suppositions, et quitte un sentier tortueux où je n'aperçois pas même d'aboutissant.

Cependant, que l'on y prenne garde, je ne veux pas bannir du domaine des ris l'existence du plaisir; ce serait avancer un paradoxe aussi bizarre qu'insoutenable. Je n'en ai jamais eu l'idée. J'aurais d'ailleurs contre moi le sentiment de tous ceux qui ont ri seulement quelquefois, et le mien propre; je crois, au contraire, que quand je ris, j'éprouve un sentiment agréable, et j'en ai la conscience intime.

Mais quoi! dira-t-on, vous disputez donc uni-

(1) Caractères des Passions. De la Joie.

quement sur les mots ? car si vous admettez l'existence simultanée du plaisir et du rire, vous reconnaissez donc que le second est l'effet du premier ? et dès-lors vous êtes en opposition avec vous-même. Ce raisonnement n'est pas tout-à-fait exact : je vais y répondre.

Oui sans doute j'admets l'existence d'un sentiment agréable dans le rire ; mais cette idée n'implique pas nécessairement contradiction, elle a trait au rire lui-même. Je ne dispute pas non plus sur les mots ; car ce sentiment agréable qui accompagne le rire, vous l'appellerez comme vous voudrez : ce sera même, j'y consens, la gaîté, la joie, ou toute autre sensation affective analogue. Cependant, le dirai-je enfin ? on a pris ici l'effet pour la cause, ou plutôt cette cause elle-même n'a pas été connue ; on l'a cherchée dans la joie, quand cette émotion agréable n'en est réellement qu'une circonstance concomitante et toujours accessoire. Elle le précède, l'accompagne et le suit quelquefois, mais ne le provoque jamais.

Je voudrais éluder une question qui va naturellement s'offrir à l'esprit de mes lecteurs, et à laquelle j'ai donné lieu moi-même, en m'écartant des idées reçues jusqu'ici. Si la joie, quelque interprétation que l'on applique à ce mot, n'est pas en effet la condition morale essentielle et immédiate du rire, à quel autre sentiment affectif faut-

dra-t-il donc en attribuer la cause ? L'argument est pressant , et je ne promets pas d'y répondre à la satisfaction de tous ; je commence même à m'apercevoir qu'il est plus aisé de détruire que de créer, et qu'attaquer l'erreur et trouver le vrai sont deux choses bien différentes. Cependant , que l'on daigne me suivre jusqu'au bout , et l'on saura l'idée que je me suis faite à ce sujet. Après cela , permis à chacun de me réfuter à mon tour ; je cherche seulement , selon le précepte de La Bruyère , à penser et à parler juste , sans vouloir amener les autres à partager mes sentimens : ce serait une trop grande entreprise.

Je rappellerai , avant toutes choses , une idée fondamentale qui m'a toujours dirigé dans l'étude analytique du rire , parce qu'elle m'a paru judicieuse et mener plus directement au but que je m'étais proposé , la considération philosophique isolée de cet intéressant phénomène , que l'habitude seule nous empêche de trouver aussi singulier qu'il doit le paraître à celui qui s'en occupe avec quelque soin. Ainsi j'ai envisagé le rire comme un état essentiellement distinct dans l'économie vivante , comme un phénomène qui a ses causes particulières , qui existe et s'exprime à sa manière , et ne ressemble qu'à lui seul. Cela posé , je poursuis mes recherches sur la nature et le mode d'influence des causes excitantes morales du rire.

On a dit que nous ne commençons à sentir que quand nous cessons de raisonner; et je crois que l'on a dit vrai. Aussi la distinction des affections de l'esprit et des sentimens de l'ame est-elle en elle-même très-judicieuse. Un auteur célèbre autant qu'estimable, M. Bernardin de Saint-Pierre, s'est surtout attaché à en faire ressortir les caractères et la justesse. Je ne sais cependant si, dans les Etudes de la Nature, la répartition respective des attributions de l'esprit et du sentiment est toujours bien exacte. Cette intéressante question est bien au-dessus de mes forces, et n'appartient pas d'ailleurs directement à mon sujet. Je ne m'arrête qu'à un seul trait qui s'y rattache et m'a frappé : c'est celui-ci. « Autre est le plaisir que nous donne une comédie, autre celui que nous donne une tragédie. » Assurément. « L'émotion qui nous fait rire, ajoute l'aimable auteur de Paul et Virginie, est une affection de l'esprit ou de la raison humaine; celle qui nous fait verser des larmes est un sentiment de l'ame (1). » Voilà ce que je ne saurais admettre. Il me semble que quand je ris, je *sens* aussi bien que quand je pleure, quoique je *sente* en effet d'une manière différente. Si le raisonnement n'était en quelque sorte l'antipode du sentiment, je dirais, au contraire,

(1) Etudes de la Nature, douzième étude.

que l'on peut quelquefois *raisonner* l'émotion qui nous porte à répandre des larmes, et que l'on ne *raisonne* presque jamais l'émotion qui nous excite à rire. On commence par éclater, la réflexion et le raisonnement viennent après; ils n'approuvent ou ne condamnent le rire que lorsqu'il a déjà cessé de se faire entendre : l'esprit n'a pas le temps de s'y arrêter. Les larmes sont plus de durée; ou délicieuses ou pénibles, il semble que ce n'est qu'en les analysant qu'on sait ou en goûter la jouissance ou en ressentir l'amertume.

Que l'esprit soit à l'ame ce que la vue est au corps; que l'un soit une faculté et l'autre un principe; que l'ame soit, pour ainsi dire, le corps de notre intelligence, et l'esprit une vue intellectuelle; que l'esprit soit la perception des lois de la société, et le sentiment la perception des lois de la nature; j'y souscris avec le respectable auteur que je viens de citer : mais je pense, et je dis que le rire appartient essentiellement à l'ame; qu'il est moins une affection de l'esprit qu'une émotion du sentiment, et que s'il se rattache aux lois de la société, il se rattache aussi aux lois de la nature.

Si ces remarques sont justes pour le rire proprement dit, que serait-ce donc si nous les appliquions à la théorie du sourire, expression véritable du sentiment ! Tout porte à croire pour-

tant qu'ici ces deux phénomènes physiologiques sont exprimés et confondus sous la même dénomination générale.

Cependant, s'il nous est permis d'analyser par la pensée un état affectif qui semble échapper à l'analyse, plus conséquens nous-mêmes et plus exacts dans nos applications, reconnaissons plutôt que le rire par excitation morale appartient à la fois à l'esprit et au cœur. Voyons-y donc toujours ces deux choses réunies, 1^o. conscience intellectuelle, 2^o. conscience sentimentale : conscience intellectuelle, c'est-à-dire le sujet ou la cause risible perçue, jugée, comparée et raisonnée par l'organe pensant, mais d'une manière prompte, rapide, involontaire, et comme à notre insu ; c'est une simple opération de l'esprit : conscience sentimentale, c'est-à-dire influence consécutive de l'idée risible sur l'ame (1), émotion sentie et devant être bientôt exprimée ; c'est une sensation vraiment affective et qui appartient au sentiment.

Dans l'intéressante série de fonctions dont se compose notre existence morale, tout ce qui va

(1) Que l'on y prenne garde ; je ne veux pas faire de l'esprit et de l'ame deux puissances de nature différente ; je ne veux qu'isoler ce qui appartient à l'intelligence de ce qui appartient au sentiment, distinguer une idée d'une sensation.

au cœur a passé par l'esprit; on ne conçoit pas comment l'un pourrait être affecté sans l'autre. Quand l'esprit jouit, le cœur sent; quand le cœur sent, l'esprit jouit encore. Mais quittons ce langage figuré; et, pour éclaircir notre idée seulement, admettons dans l'excitation morale du rire et dans l'excitation morale des larmes, les circonstances que voici : 1°. *Cause excitante*, ou condition relative des choses qui font pleurer ou rire; 2°. *conscience intellectuelle*, ou perception de cette cause par l'organe pensant; 3°. *conscience sentimentale*, ou impression consécutive de l'idée perçue sur l'ame; 4°. *expression*, ou influence réactive de l'ame sur les organes respectifs du rire ou des larmes; toutes choses en effet indivisibles, simultanées et confondues.

Puisqu'il est ici question des larmes, que l'on me permette une courte digression. Je vois entre elles et le rire, eu égard à la nature de leurs causes affectives seulement, cette différence notable, c'est qu'elles peuvent dépendre de deux sentimens absolument opposés, la tristesse et la joie; tandis que l'origine morale du rire, qui ne participe ni de l'une ni de l'autre de ces émotions de l'ame, est toujours, ainsi que je pense l'avoir déjà remarqué, essentiellement et rigoureusement la même : ses causes excitantes seules diffèrent. Il ne faut donc pas regarder le rire et les larmes

comme effets et moyens d'expression de deux sentimens contraires. Ils ne sont pas réellement les deux extrêmes ; on est souvent triste sans pleurer, on peut être joyeux sans rire. La joie s'exprime quelquefois par les sanglots, les soupirs et les larmes ; et la tristesse, si jamais elle n'est la cause du ris, le voit du moins parfois naître instantanément de son sein. Quelle qu'elle soit, la cause affective des pleurs prend toujours sa source dans un sentiment raisonné, réfléchi, dans une émotion du cœur ; le rire n'exprime qu'une sensation instantanée, fugitive, qu'à peine on raisonne, et quelquefois il paraît être un phénomène tout physique. Mais reprenons.

Que le ridicule soit, comme l'a dit Aristote ; *une difformité sans douleur*, je laisse à d'autres la gloire d'interpréter à leur manière le sens de cette définition abstraite, et le loisir de définir eux-mêmes le *ridicule* en général ; je doute qu'ils y réussissent, et m'en inquiète fort peu. Nous ne sommes plus au temps où c'eût été une sorte de sacrilège, que de ne pas admettre comme une vérité irrécusable toute proposition émanée de la doctrine péripatéticienne. Que de fois, pour ne pas trouver Aristote en défaut, n'a-t-on pas mis à la torture et l'expérience et la raison ! Cependant, quelque idée que l'on attache à cette définition, l'usage veut et il est bien constant que,

malgré l'étymologie du mot, tout *ridicule* ne fait pas rire, et que tout ce qui fait rire n'est pas précisément *ridicule*. J'en dis autant des mots *plaisant*, *comique*, etc.

Etablissons un principe. C'est toujours consécutivement à la perception de causes excitantes extérieures que nous avons l'idée du risible, et que le cerveau transmet à un certain ordre d'organes l'impulsion *risifique* (que l'on me passe ce mot, que je serais tenté de rajeunir, tant il a de force et d'expression), d'où naît immédiatement le rire lui-même.

Très-variées en apparence, ces causes élémentaires occasionnelles du rire ne le sont peut-être pas autant en réalité. On ne voit pas d'abord quel rapport il peut y avoir entre un mot plaisant qui frappe notre oreille, et l'expression d'un visage qui grimace; entre un homme qui bégaye, et un homme qui fait une chute, etc., etc.; cependant leur effet est le même sur l'imagination. De quelque chose qu'on rie, on éprouve toujours le même sentiment, on rit toujours de la même manière, et il paraît n'y avoir jamais, en dernier résultat, qu'une seule cause morale risible.

Au surplus cette qualité risible des objets est toujours une qualité relative, bien qu'il y ait des choses en elles-mêmes généralement risibles. Je dirais presque qu'elle est, comme la beauté, une condition idéale subordonnée à notre manière

de voir et de sentir ; avec cette différence toutefois, que nous jugeons toujours la beauté, et que jamais nous ne raisonnons, à proprement parler, la chose risible. Telle chose qui fera rire une personne aux éclats, produira à peine chez une autre une espèce de sourire, ou seulement un rire peu marqué, ou bien encore déterminera un effet tout opposé, l'effusion des larmes, par exemple. Cette particularité tient à beaucoup de circonstances de la vie.

Et si l'on veut prendre la peine d'y réfléchir un peu, l'on verra encore que cette qualité risible est toujours et nécessairement une situation, un état de choses, et que toujours aussi elle roule sur une comparaison, une opposition, un contraste dans la perception respective des objets ; comparaison, opposition, contraste qui naissent instantanément, comme à notre insu et malgré nous, et auxquels le jugement et la réflexion n'ont presque aucune part. Bien plus ; si ces deux dernières opérations mentales n'étaient subjuguées, en quelque manière, par l'émotion que nous éprouvons alors, nous ne ririons guère ; je doute même que nous rissions le moins du monde. C'est une force qui nous entraîne irrésistiblement, et sur laquelle le raisonnement n'a que peu ou pas du tout de prise dans le plus grand nombre de cas. Je dis mal ; une idée risible sup-

pose la comparaison, le jugement de la chose qui en devient l'occasion ; mais cette comparaison, ce jugement sont ici des opérations tacites et non consenties de l'esprit.

On aura beau raisonner, on ne saura jamais bien définir la nature du risible, et moins encore expliquer les singuliers rapports de l'influence de cette condition des choses sur l'imagination avec l'effet qu'elle détermine. La conscience intellectuelle des choses qui nous excitent à rire n'est pas essentiellement et par elle-même un état agréable et qui fasse toujours plaisir. Elle est moins aussi une sensation qu'une idée : je veux dire qu'elle tient plus à l'esprit qu'au sentiment ; c'est une bizarrerie, un caprice de l'imagination subjuguée et surprise en quelque sorte. Si l'on recherche actuellement quelle est cette sensation, quelle est cette idée, que l'on s'adresse ailleurs ; exprimer que c'est une sensation, que c'est une idée risible, voilà toute ma réponse. Je ne veux, je ne puis y voir que cela ; j'aurais recours à tous les subterfuges de la métaphysique, que je ne pourrais pas m'énoncer d'une autre manière, si je tiens à parler juste. Ce raisonnement, je le sais, doit paraître étrange ; mais que l'on y réfléchisse de bonne foi, et l'on reconnaîtra que presque toutes nos définitions et explications roulent pourtant, en résumé, sur cette locution

vicieuse ; « car éclaircir les circonstances des phénomènes , est presque toujours , dit très-bien Cabanis (1) , ce que nous appelons les expliquer » : et j'ajouterai que dans les sciences de raisonnement surtout, définir n'est guère qu'énoncer ou décrire en somme les caractères ou les qualités des choses. Consultez la théorie de l'entendement, la physiologie des sensations, celle des sympathies, etc., et vous verrez que nous en sommes à-peu-près réduits à cela.

Mais l'effet de cette sensation intellectuelle risible , ou le rire lui-même , constitue un sentiment agréable de sa nature, une émotion qui plaît, et cela est vrai de l'esprit aussi-bien que du corps. Je dirais donc que nous ne rions pas précisément parce que nous sommes agréablement affectés, mais que nous sommes agréablement affectés quand nous rions. Considéré seulement comme acte physiologique, le rire nous procure un sentiment de bien-être particulier, à-peu-près comme l'éternuement, le bâillement, le soupir, qui nous soulagent, et dont l'exercice nous est en lui-même agréable, quoique la cause ne le soit pas toujours.

Je n'ai fait que reculer la difficulté ; mais j'aurais défini la nature des choses risibles et l'effet

(1) Rapports du Physique et du Moral de l'homme, t. II, p. 361.

qu'elles produisent sur l'imagination, que je n'aurais point sans doute assez dit; et je craindrais encore d'entendre certaines personnes me faire à ce sujet la question que voici : pourquoi ce mode de sensation cérébrale excite-t-il le rire? J'aimerais autant que l'on me demandât pourquoi nous bâillons involontairement à la vue d'un spectacle ennuyeux et toujours uniforme, ou à l'audition d'un discours dont la longueur et la monotonie nous fatiguent. Une musique guerrière se fait entendre, et l'on semble respirer le courage et l'ardeur des combats; un air agréable, gai, joyeux frappe notre oreille, et nous sommes portés comme malgré nous à chanter, à sauter, à danser, etc. Pourrions-nous expliquer cela?

Le rire devrait toujours être avoué par l'esprit, comme il est goûté par le cœur. Devenu le plaisir de tous les âges et de tous les hommes, nous serions moins souvent taxés de légèreté ou de folle inconséquence pour nous être laissés subjugué par lui; nous ne serions pas quelquefois nous-mêmes honteux d'avoir ri. Car, on ne saurait se le dissimuler, il est des choses qui portent tellement l'empreinte de la sottise, et choquent si fort la raison, que nous sommes tout étonnés de la singulière influence qu'elles exercent sur notre mobile imagination. Ce sont pourtant ces choses dont l'effet est le moins douteux pour la provo-

cation du rire. Je ne veux pas inférer de là que tout ce qui est risible soit grotesque, et que tout ce qui se rapproche du grotesque soit risible, car, comme l'a très-agréablement exprimé le prince de nos poètes modernes,

Le cœur n'est pas toujours plaisant dans sa bêtise (1) ;

mais il est constant que les choses dont nous rions le plus volontiers, sont en général bien bizarres et bien frivoles par elles-mêmes, et témoignent bien la faiblesse ou l'impuissance de notre superbe raison.

L'on voit une personne tomber, et l'on rit ; qui peut rendre si irrésistible et si pressant le besoin d'éclater alors en dépit de la raison et des convenances ? Voyez le terrible Ajax disputant contre Ulysse le prix de la course ; il tombe près du but, et toute l'armée grecque s'échappe en éternels éclats. Minerve a favorisé le roi d'Ithaque :

« O Déesse, dit-il, accélère mes pas ! »

Sur un terrain fangeux qu'a souillé l'hécatombe,

Par Minerve entraîné, son rival glisse et tombe.

Honteux, il se relève, et, tout couvert de sang,

Du superbe taureau (2) s'empare en frémissant.

« De Minerve, dit-il, la cruelle injustice

(1) DELILLE, l'Imagination, ch. v.

(2) Prix de la course pour les rivaux moins heureux.

Vient de me renverser pour couronner Ulysse ;
Elle seule a causé ma honte et mon malheur. »
Le rire en longs éclats répond à sa douleur (1).

Une circonstance analogue se trouve exprimée dans Virgile. Gyas , furieux de se voir dépassé par un de ses rivaux , jette à la mer son vieux nocher , et saisit lui-même le gouvernail de son vaisseau :

*At gravis , ut fundo vix tandem redditus imo est ,
Jam senior , madidâque fluens in veste , Menœstes
Summa petit scopuli , siccâque in rupe resedit.
Illum et labentem Teucri et risère natantem ;
Et salsos rident revomentem pectore fluctus* (2).

Considéré en exercice , et sans égard à la nature de ses causes excitantes , le rire paraît être une véritable affection nerveuse , une sorte de convulsion instantanée , passagère et subite des muscles respirateurs et faciaux. Sous ce rapport , il a quelque analogie avec le bâillement , le hoquet ,

(1) Iliade , liv. xxiii , traduction de M. Aignan.

(2) Le vieillard , tout honteux , malgré le lourd fardeau
De l'âge et des habits qu'appesantissait l'eau ,
Reparaît , et montant sur la roche prochaine ,
S'assied tout ruisselant. La jeunesse troyenne
Avait ri de le voir s'abreuver dans les mers ,
Et rit en le voyant rendre les flots amers.

Enéide , liv. v , trad. de M. Delille.

le vomissement. Or, un des caractères propres à ce genre de phénomènes, c'est d'être fortement influencés par le pouvoir de l'imitation, faculté aussi singulière dans ses causes qu'inexplicable dans ses effets, et qui très-souvent en décide la naissance fortuite, malgré toute la force de la réflexion et de la volonté réunies. Le rire est surtout soumis à son empire. Qui ne sait qu'en voyant rire quelqu'un aux éclats, il nous prend envie d'éclater aussi, et que nous rions en effet presque en dépit de nous, sans que nous sachions même le motif qui porte cette personne à rire? C'est ainsi que nous pleurons par imitation, que nous sommes quelquefois portés involontairement à bâiller, à vomir, à tomber en syncope, à imiter jusqu'aux accès épileptiques; il suffit même d'y penser. Chez les femmes l'envie d'uriner se communique souvent de l'une à l'autre. Je connais une dame à qui le seul bruit du vin tiré d'un tonneau suggère le besoin presque irrésistible de satisfaire à cette émission. « La vue des angoisses d'autrui m'angoisse matériellement, écrivait Montaigne; un tousser continuel irrite mon poulmon et mon gosier (1). »

Cette propension à rire imitativement est quelquefois si forte, qu'il devient impossible de la

(1) Essais : De la force de l'imagination.

vaincre, quelque chose que l'on fasse. Plusieurs personnes rient à la fois et pour le même sujet; elles s'excitent mutuellement à rire. Si, oubliant en quelque façon la cause de leurs ris, elles viennent à se regarder et à se surprendre riant encore, à l'instant de nouveaux éclats immodérés succèdent et redoublent comme par contagion. Aussi le rire est-il un phénomène essentiellement involontaire, quoique la raison ait sur lui quelque influence; et en cela il ressemble à presque tous les autres signes extérieurs des passions, qui se montrent sur notre visage ou dans nos gestes sans notre participation. Si quelquefois nous savons prévenir sa naissance, et, ce qui est plus difficile encore, en maîtriser ou suspendre les saillies, d'autres fois nous n'y pouvons absolument rien; il faut qu'il s'échappe et surmonte tout obstacle.

La résistance que nous opposons à vaincre le penchant qui nous porte à rire, en devient quelquefois une cause réelle et très-puissante, et ce n'est pas sans de grands efforts que nous parvenons à nous en rendre maîtres. Deux personnes se regardent en face; elles se disputent le frivole avantage de résister de sang-froid à l'impulsion du rire. Malgré la volonté formelle qu'elles manifestent de s'en affranchir, vous les voyez bientôt éclater en dépit d'elles-mêmes, par le fait seul de la situation bizarre et vraiment comique

où elles se trouvent l'une par rapport à l'autre : tant le rire a sur nous d'influence !

Il est des cas où, pour tout au monde, nous voudrions pouvoir nous en défendre. Cependant la présence d'un personnage grave et respectable, que nous serions fâchés d'offenser, la crainte de paraître indécent ou d'être accusé de légèreté, la peur des châtimens dans l'enfance, ne suffisent pas, très-souvent, pour réprimer ce besoin extraordinaire d'éclater en ris inextinguibles. J'ai lu quelque part une anecdote qui prouve combien il est quelquefois difficile de contraindre l'explosion du rire. Le chevalier de Mirabeau, capitaine de vaisseau, étant à Civitta-Vecchia, demanda à Benoît XIV la permission de lui présenter ses gardes-marine. Ces jeunes gens furent admis à l'audience du Saint-Père ; mais après les premières cérémonies d'étiquette, il leur prit un rire si fou, que le chevalier, tout interdit, s'épuisait en excuses auprès de sa Sainteté. Allez, consolez-vous, monsieur le chevalier, lui dit Benoît XIV, tout pape que je suis, je ne me sens pas assez de pouvoir pour empêcher de rire un Français.

Cet autre trait, emprunté de l'abbé Barthélémy (1), atteste bien aussi la puissante influence

(1) Voyage du jeune Anacharsis, chap. LIII.

du rire sur l'imagination. « Les anciens Tyriniens s'étaient fait une telle habitude de plaisanter sur tout, qu'ils ne pouvaient plus traiter sérieusement les affaires les plus importantes. Fatigués de leur légèreté, ils eurent recours à l'oracle de Delphes. Il les assura qu'ils guériraient si, après avoir sacrifié un taureau à Neptune, ils pouvaient, sans rire, le jeter à la mer. Il était visible que la contrainte imposée ne permettrait pas d'achever l'épreuve. Cependant ils s'assemblèrent sur le rivage; ils avaient éloigné les enfans, et comme on voulait en chasser un qui s'était glissé parmi eux : *Est-ce que vous avez peur*, s'écriait-il, *que j'avale votre taureau?* A ces mots, ils éclatèrent de rire, et persuadés que leur maladie était incurable, ils se soumirent à leur destinée. »

Un excellent moyen d'exciter le rire, dans beaucoup de cas, c'est d'en défendre l'éruption, ou de paraître mettre du sérieux et de l'importance dans des choses en elles-mêmes fort risibles. Un mot échappé va le faire naître malgré soi, et si alors quelqu'un s'avisait de nous dire, comme Boileau dans le Lutrin,

Dans ce grave sujet gardez-vous bien de rire,

il nous faudrait renoncer à toute contrainte.

Personne n'ignore que le rire est quelquefois produit par réminiscence. Il naît alors d'une idée

plaisante et bizarre qui se réveille dans l'imagination. Par cela même qu'une chose nous aura déjà frappé de manière à exciter en nous ce mouvement singulier, si elle se reproduit de nouveau dans l'esprit, elle devra provoquer le rire de la même façon; et c'est ainsi que souvent il nous échappe malgré nous, dans la solitude ou en public, précisément parce que nous nous représentons les objets dont notre ame avait été précédemment affectée. J'observe que cette circonstance ne détruit nullement ce que j'ai avancé sur la nécessité d'une sensation risible actuelle pour l'existence instantanée du rire, car elle agit ici comme si elle venait d'être transmise au cerveau.

On ne rit jamais mieux qu'alors qu'on rit sans préparation et sans effort. Le véritable rire naît de l'à-propos et du hasard; il est, si j'ose le dire, l'impromptu du cœur, comme les saillies sont l'impromptu de l'esprit. C'est un plaisir qui ne veut ni art ni méthode de la part de celui qui l'éprouve. Il n'a besoin, pour se montrer, que du naturel et de l'occasion; il n'admet point de préliminaires. L'homme qui se promet de rire ne rit guère; il a déjà ri à moitié quand il faudrait commencer de rire.

Le secret d'exciter le rire est celui de paraître n'y pas penser, alors même qu'on y vise. Aussi n'est-il pas ordinaire que l'homme qui rit beau-

coup lui-même fasse rire les autres avec succès, si ce n'est peut-être des efforts qu'il emploie pour y réussir; et l'on ne peut pas dire du ris ce que Horace et Boileau ont dit des larmes :

. *Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi* (1),

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez (2);

car il faut bien distinguer ici du ris qui naît imitativement le ris que l'on cherche à provoquer à dessein.

Faire rire de source est un talent heureux, mais difficile et que peu de gens connaissent, quoique beaucoup sachent prêter à rire. Peut-être ceux qui le possèdent à fond l'exercent-ils eux-mêmes sans s'en douter. C'est un art qui ne connaît guère de préceptes sûrs : on ne l'apprend point, on le devine. Molière, qui en connut si bien les étonnantes merveilles, Molière, à qui cet art fut révélé avec tous ses secrets, Molière lui-même n'aurait pas su peut-être en prescrire les règles ni en développer la théorie, ou du moins la transmettre.

Voltaire l'a très-bien dit (3) : « la cause du rire

(1) Art poétique.

(2) Art poétique, chant III.

(3) Préface de l'Enfant prodigue.

est une de ces choses plus senties que connues. L'admirable Molière, Regnard, qui le vaut quelquefois, et les auteurs de tant de jolies petites pièces, se sont contentés d'exciter en nous ce plaisir, sans nous en rendre jamais raison et sans dire leur secret. J'ai cru remarquer aux spectacles, continue Voltaire, qu'il ne s'élève presque jamais de ces éclats de rire universels qu'à l'occasion d'une méprise. Mercure pris pour Sosie, le chevalier Ménéchme pris pour son frère, Crispin faisant son testament sous le nom du bonhomme Géronte, Valère parlant à Harpagon des beaux yeux de sa fille, tandis qu'Harpagon n'entend que les beaux yeux de sa cassette; Pourceaugnac à qui on tâte le pouls, parce qu'on veut le faire passer pour fou; en un mot les méprises, les équivoques de pareille espèce excitent un rire général. Arlequin ne fait guère rire que quand il se méprend; et voilà pourquoi le titre de balourd lui était si bien approprié. Il y a bien d'autres genres de comique. Il y a des plaisanteries qui causent une sorte de plaisir; mais je n'ai jamais vu ce qui s'appelle rire de tout son cœur, soit aux spectacles, soit dans la société, que dans des cas approchans de ceux dont je viens de parler. »

On ne peut se refuser à l'évidence; ces sortes de méprises commandent impérieusement le rire

inextinguible chez ceux qu'elles frappent ; mais il y a encore ici quelque chose d'indéfinissable : toute méprise , même agréable , ne fait pas rire ; c'est une remarque que j'ai déjà faite. Et puis , combien d'autres circonstances où la surprise n'entre point , et dont on rit cependant jusqu'à extinction !

« Il y a , dit encore l'auteur de *Méropé* , des caractères ridicules dont la représentation plaît , sans causer ce rire immodéré de joie. *Trissotin* et *Vadius* , par exemple , semblent être de ce genre. Le *Joueur* , le *Grondeur* , qui font un plaisir inexprimable , ne permettent guère le rire éclatant.

« Il y a , c'est encore *Voltaire* qui parle , il y a d'autres ridicules mêlés de vices dont on est charmé de voir la peinture , et qui ne causent qu'un plaisir sérieux. Un malhonnête homme ne fera jamais rire , parce que dans le rire il entre toujours de la gaiété , incompatible avec le mépris et l'indignation. » Cela n'est pas non plus assez précis. Quels personnages comiques sont plus en possession de nous faire rire que la plupart de nos fourbes de théâtre ? et cependant quelle estime pourraient-ils donc nous inspirer ? Je sais bien que le ridicule de ceux qu'ils font dupes excite , ou du moins autorise en nous le plaisir d'en rire ; mais il ne saurait excuser d'insignes friponneries. « Il est vrai qu'on rit au *Tartufe* , mais ce n'est pas de son hypocrisie , c'est de

la méprise du bonhomme, qui le croit un saint ; et l'hypocrisie une fois reconnue, on ne rit plus, on sent d'autres impressions. »

Je crois que nous devons imiter ici les auteurs dramatiques, plus occupés de remuer les passions que de les examiner ; et convaincus qu'un sentiment vaut mieux qu'une définition, il faut que nous sachions toujours goûter le rire comme ils savent l'exciter ; il faut que nous nous contentions de rire, sans rechercher ni pourquoi ni comment nous rions. L'esprit n'entend rien aux secrets du cœur.

Excitations physiques du Rire.

S'il est encore en physiologie quelque point obscur, quoique souvent discuté, c'est, sans contredit, la théorie des sympathies. Il est très-présumable que les ressorts qui les mettent en jeu nous seront long-temps, pour ne pas dire éternellement cachés. C'est cependant par elles qu'existent et s'exercent une foule de phénomènes importants dans le merveilleux mécanisme de notre économie vivante ; et si ce n'était peut-être abuser des mots, en donnant à nos idées une plus grande extension, nous dirions presque, avec quelques auteurs, que tout, dans l'exercice de la vie, repose sur les lois sympathiques. Cependant l'on se tromperait fort si, jugeant de la science

par cette obscurité même , on allait la taxer de conjecturale : elle n'a commencé d'être exacte que lorsqu'elle a cessé d'être stérilement ambitieuse et vaguement systématique. Il en est des sympathies comme des attractions ou des affinités chimiques ; nous ignorons leur nature intime , leurs effets nous sont parfaitement connus. C'en est assez pour l'étude des phénomènes.

Le mode d'action des causes excitantes extérieures, que j'ai appelées *excitations physiques* ou *mécaniques* du rire , est une véritable sympathie de sensibilité et de contractilité animales. On pourrait donc aussi les nommer *causes sympathiques* , si cette dénomination n'offrait pas un sens un peu trop vague. Nous allons , au reste , fixer nos idées à ce sujet.

Je crois avoir établi comme principe évident et incontestable, que l'œil et l'oreille sont les seuls et uniques sens propres à transmettre au cerveau les sensations d'où naît en dernier résultat l'idée fugitive du risible. Un seul organe aussi transmet à l'encéphale les impressions exercées par les causes physiques du rire. Cet organe , c'est la peau.

Toutes les causes qui agissent sur la peau de manière à exciter le rire se réduisent véritablement à une seule, le chatouillement ou la titillation de cet organe éminemment sensible : c'est le seul genre d'excitation mécanique qui puisse

l'occasionner. Je parle toujours et exclusivement du rire physiologique.

Précisons davantage.

Il n'y a que la titillation de la peau qui provoque le rire sympathique. Cela est évident. Chatouillez la membrane pituitaire, vous allez déterminer l'éternuement. Titillez l'arrière-bouche ou l'extrémité de la luette, vous ferez vomir. Irrite-t-on légèrement l'intérieur du conduit auriculaire externe, on donne lieu à la contraction forcée des muscles du visage, on fait grimacer. La titillation des lèvres sur leurs bords vermeils aura le même résultat. Jamais le rire ne sera l'effet de ces sortes d'excitations mécaniques.

Je dis que le chatouillement est le seul mode d'excitation cutanée susceptible de produire le rire. Cette proposition est incontestable. Les pressions, le massage des différentes parties du corps, les frottemens, les frictions, l'action de gratter, les irritations diverses exercées sur la peau, ou seront sans effet, ou détermineront un sentiment agréable qu'exprimera quelquefois le sourire, ou bien enfin susciteront une sensation pénible, une douleur véritable. Mais pratiquez sur cet organe, si facilement impressionnable, quelques attouchemens légers et instantanés, exercez une titillation délicate et alternative, parcourez-en doucement la surface de manière à ce que vous ne fassiez que

l'effleurer en quelque sorte ; vous allez produire une impression à-la-fois agréable et incommode , et qui aura pour effet sympathique la contraction subite et simultanée des muscles respirateurs et faciaux , d'où va résulter l'acte vraiment convulsif du rire lui-même.

Toute espèce de chatouillement n'excite pas le rire. Toute l'étendue de la surface tangible n'est pas non plus affectée de la même manière par cette sorte d'attouchement momentané. Chaque région paraît avoir un mode de sensibilité et d'excitabilité qui lui est propre. C'est pour l'ordinaire le chatouillement de la plante des pieds , des hypochondres et des côtés de la poitrine , de la partie antérieure du cou , des aisselles , etc. , qui provoque le rire ; eh bien ! ce chatouillement donne encore sur chacun de ces points une sensation différente , quoique l'effet sympathique en soit le même.

Le chatouillement n'agit pas non plus de la même manière et au même degré sur tous les individus. Il y a des personnes chez qui il est presque indifférent , ou même absolument sans effet appréciable , si l'on excepte peut-être le chatouillement de la plante des pieds ; on en voit d'autres , au contraire , que le plus léger attouchement cutané excite et remue avec une singulière promptitude et beaucoup de force ; elles se jetteraient , comme on dit , dans un précipice , avant

de réussir à vaincre le sentiment irrésistible occasionné par cette manœuvre. C'est pour quelques individus une espèce de torture. L. Joubert (1) parle d'un certain gentilhomme qui en ressentait si vivement les effets, qu'il voulut poignarder un de ses amis obstiné à le chatouiller; mais vaincu par l'excès même d'un rire involontaire, produit de ce chatouillement, la force lui manqua, et l'on eut le temps de lui ôter son arme.

Cette différence de résultats dans le chatouillement est relative à certaines circonstances qui ne sont pas toujours également calculables. Sans doute l'âge, le sexe, la constitution individuelle, et surtout la délicatesse et la sensibilité de la peau y entrent pour beaucoup. En général les femmes et les enfans y sont très-sensibles. Montesquieu disait des peuples du Nord que ce n'est qu'en les écorchant qu'on les chatouille; on pourrait dire par opposition de ceux du Midi qu'en les chatouillant on les écorche. Cependant, quoique la mesure des effets du chatouillement sur l'économie soit le plus souvent appréciable d'après la mesure et l'intensité de la sensibilité générale, et de l'excitabilité cutanée en particulier, ces deux choses ne sont pas toujours entre elles dans un rapport direct parfait; et l'on voit des per-

(1) Traité du Ris, liv. II, chap. v, p. 195.

sonnes peu impressionnables d'ailleurs, que le chatouillement agite néanmoins d'une manière très-remarquable, et réciproquement (1).

Pourquoi n'éprouve-t-on pas la même sensation, et ne s'excite-t-on pas à rire, lorsqu'on opère sur soi-même le chatouillement? Car c'est une condition essentielle, indispensable à la provocation du rire, que cette espèce de stimulation passagère de la peau nous soit toujours communiquée, et nous affecte involontairement. On dit bien d'un homme qui s'efforce de rire, et voudrait faire paraître le sujet qui le fait rire plus risible qu'il ne l'est en effet, on dit de cet homme-là *qu'il se chatouille pour se faire rire*; mais il est évident que cette expression commune doit toujours être prise dans un sens figuré. Nous pouvons quelquefois nous chatouiller nous-mêmes, quoi qu'en ait dit la secte d'Aristote; mais jamais de manière à nous faire rire. Pourquoi cela?

On a dit que notre ame étant toujours d'accord avec elle-même, elle repousse jusqu'à l'ombre de ce qui peut l'émouvoir douloureusement. Or, le chatouillement, bien qu'il soit une sensation agréa-

(1) Montaigne cite ce trait de plaisanterie : un criminel disait au bourreau qu'il ne le touchât pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il était chatouilleux. (*Essais*, liv. I, chap. XL.)

ble, est pourtant accompagné aussi d'un sentiment incommode, pénible et voisin de la douleur : nous ne pouvons l'endurer volontiers. Cette théorie n'est pas exacte. Sans doute ce n'est pas sans nous contraindre beaucoup ; mais nous parvenons quelquefois à nous chatouiller aussi vivement et aussi long-temps au moins que le pourrait faire une main étrangère , et cependant nous ne nous excitons pas à rire. Pourquoi donc cela ?

On a cru que la surprise entraînait pour beaucoup dans l'impression singulière que nous cause le chatouillement, pratiqué de manière à décider le rire instantanément. Il faudrait donc admettre alors l'intervention de la pensée, et qu'est-ce que le chatouillement peut offrir de risible à l'imagination ? Ignoraient-elles donc le sort qui les attendait, ces malheureuses victimes des passions humaines, que l'on chatouillait jusqu'à extinction, en provoquant un rire involontaire qui quelquefois les conduisait à la mort ? Nous sommes très-souvent surpris par le chatouillement ; nous ne nous doutions pas même qu'on pensât à nous chatouiller, et cependant, si nous en ressentons les atteintes imprévues, nous exécutons certains mouvemens insolites, involontaires, nous cherchons à esquiver les titillations ; mais nous ne rions guère, nous ne rions même pas du tout dans le plus grand nombre de ces cas. Je dirais bien que si

le rire ne suit point alors le chatouillement, c'est qu'il faut encore que celui-ci soit excité d'une certaine façon, et sur certaines régions déterminées du corps; mais ce chatouillement lui-même n'est pas toujours indispensable à la manifestation du rire sympathique, et il n'est pas très-rare de voir des personnes rire aux éclats et malgré elles, à l'approche seule ou par la simple simulation du chatouillement; il suffit pour cela de les en menacer et de le leur faire craindre. Cet effet devient surtout facile à produire quand déjà il l'a été par la même cause et l'instant d'avant : on ne peut pas dire que nous soyons surpris alors. Mais comment et pourquoi cela?

Une autre remarque à faire, c'est celle-ci : les enfans très-jeunes sont d'ordinaire très-chatouilleux; on leur procure souvent une sensation fort agréable en frictionnant doucement la peau, sensation de plaisir qu'ils expriment presque toujours, à une certaine époque, par un sourire plus ou moins bien dessiné. Mais chatouillez-les dans l'intention de provoquer le rire lui-même, vous n'y réussirez jamais, s'ils ne sont déjà parvenus à un âge où cet acte commence à se manifester par l'impression d'autres causes, de causes affectives. Cependant, à toute autre époque de la vie, le rire par excitation mécanique paraît s'exercer toujours sympathiquement, et sans l'in-

fluence du principe intelligent. A quoi tient donc ici cette singularité?

Locke a dit, dans son *Traité de l'entendement humain* (1), que le plaisir et la douleur sont les pivots sur lesquels roulent toutes nos passions. On a étendu davantage l'idée de Locke, et l'on a dit que le plaisir et la douleur sont les pivots de l'existence : idée très-juste, qui a fourni de fort belles considérations à la physiologie générale; mais dont pourtant il ne faut point abuser. C'est la sensibilité qui préside à la naissance de ces deux sentimens, ou plutôt ils ne sont que deux manières d'être, deux modifications particulières de la sensibilité elle-même; mais les limites respectives de l'un et de l'autre paraissent si difficiles à établir, que l'on a dit et que l'on serait tenté de croire que ce ne sont que des degrés différens d'un seul et même état. « Je vois très-clairement, disait Charles Bonnet (2), que les degrés du plaisir et ceux de la douleur ne composent qu'une même chaîne; mais je ne vois point du tout où finit le plaisir, et où commence la douleur. »

Aussi le chatouillement paraît-il être un composé de plaisir et de douleur. C'est, comme l'a-

(1) Liv. II.

(2) Essai analytique sur les facultés de l'ame.

vait exprimé Lecat (1), une espèce de sensation hermaphrodite qui tient et du plaisir, dont il est l'extrême, et de la douleur, dont il est comme le premier degré. « Une différence très-légère, et souvent imperceptible dans la réalité ou dans la mesure des causes qui nous affectent, en produit une prodigieuse dans leurs effets. Y a-t-il rien de plus voisin du très-grand plaisir que la douleur ? et qui peut assigner la distance entre le chatouillement vif qui nous remue délicieusement et le frottement qui nous blesse, entre le feu qui nous réchauffe et celui qui nous brûle, entre la lumière qui réjouit nos yeux et celle qui les ofusque, entre la saveur qui flatte notre goût et celle qui nous déplaît, entre l'odeur dont une petite dose nous affecte agréablement d'abord et bientôt nous donne des nausées (2) ? »

Il y aurait une série de recherches intéressantes à faire sur le chatouillement considéré en lui-même et dans ses effets sympathiques. Faites avec un esprit dégagé de toute hypothèse, et plus jaloux d'étudier les faits que de remonter à leurs causes, ces recherches pourraient mener à quelques réflexions nouvelles, et avoir véritablement

(1) Physiologie des sensations et des passions.

(2) BUFFON, Hist. natur. Partie hypothétique, second mémoire.

un but d'utilité pratique. Déjà Bichat en avait fait pressentir l'importance (1) ; mais nous n'avons dû nous occuper de ce singulier phénomène que comme d'une cause excitante particulière du rire, et c'est sous ce rapport seulement qu'il va fixer encore quelque temps notre attention.

Nous avons présenté des faits, nous ne présenterons que des faits ; nous ne voulons rien expliquer de ce qui ne peut l'être par la connaissance exacte des lois de l'économie animée. Le rire produit par le chatouillement est un phénomène évidemment sympathique, nous l'avons déjà exprimé ; mais par cela seul qu'il tient à l'existence des sympathies, cet acte offre dans son explication beaucoup d'obscurités : disons-le plutôt, il est tout-à-fait inexplicable. On l'a pu voir par ce qui précède, on le verra par ce qui va suivre.

C'est sans doute un phénomène bien extraordinaire que le rire ; on sera toujours étonné de voir le chatouillement et la conscience d'une idée plaisante déterminer le même effet physiologique ; mais il faudra se contenter de savoir cela.

Le chatouillement exercé d'une certaine manière, et sur quelques points de la surface du corps, détermine le rire. Quel rapport y a-t-il entre le rire et le chatouillement ? Quels liens

(1) Anatomie générale, t. iv. Système dermoïde.

unissent la peau aux organes effectifs du rire? Cette correspondance tient à un phénomène sympathique : voilà ma réponse.

Suivant Aristote (1), le rire suit le chatouillement des hypocondres, parce que là la peau est plus mince, plus délicate, et recouvre les attaches du muscle diaphragme, considéré comme organe du rire; mais nulle part cette membrane, n'est plus épaisse qu'à la plante des pieds, et la titillation de cette région excite presque infailliblement le rire; mais cette même région est fort éloignée du diaphragme, et le chatouillement des genoux, des aisselles, du cou produit aussi le même effet; mais, etc.

La théorie du rire sympathique a toujours fort embarrassé les anciens, quoiqu'ils aient hasardé sur l'explication de ce phénomène beaucoup de conjectures toutes plus bizarres les unes que les autres. Tous ont voulu rattacher cette théorie aux différens systèmes qu'ils avaient imaginés touchant le principe moral du *rire* en général. Mais quelque ingénieux, quelque subtils qu'aient été leurs raisonnemens, il s'est toujours trouvé de grandes difficultés à vaincre. Ce sont ces difficultés qui ont porté quelques-uns d'entre eux à faire du rire né d'une sensation affective et du

(1) *De Part. animal. lib. III, cap. x.*

rire produit par le chatouillement deux actes tout différens. Le premier, qu'ils ne distinguaient pas du sourire physiologique, a été appelé par eux *rire véritable* ; le second a reçu de quelques-uns la dénomination de *rire bâtard*. Je crois ces deux états distincts uniquement par la nature de leurs causes excitantes ; au fond ils ne constituent qu'un seul et même acte.

En effet, quelles qu'en soient les causes occasionnelles, le rire est toujours le même ; les différences qu'il présente, et que l'on a voulu signaler comme essentielles, ne sont qu'accessoires. Voici ces différences. Le rire qui est l'expression d'une perception morale, est quelquefois tout-à-fait involontaire, d'autres fois soumis en partie aux volitions de la pensée, et modifiable par elles dans sa physionomie, sa durée, son intensité et son retour même. Le rire qu'excite le chatouillement est toujours entièrement involontaire, quelque effort que l'on tente pour en maîtriser l'impulsion ; c'est quelquefois une espèce de torture, qui n'est pas pourtant sans quelque plaisir. Volontaire ou involontaire, le rire affectif suppose toujours l'intermédiaire et l'action de la pensée ; il est l'effet d'une sensation intellectuelle particulière ; c'est, si j'ose le dire, un acte physico-moral. Le rire sympathique, j'entends celui provoqué par le chatouillement, paraît être un phénomène pu-

rement physique, en tout analogue, par sa cause, à l'éternuement que détermine l'excitation mécanique de la membrane olfactive ou l'impression d'une forte lumière sur la rétine : c'est ainsi, encore, que des frictions circulaires sur la région épigastrique ou la titillation de la luelle, suscitent le vomissement. L'homme qui rit de cette manière éprouve bien aussi une sensation, celle du chatouillement ; mais cette sensation est absolument tactile ; elle paraît agir par sympathie sur les agens du rire, sans le ministère du cerveau considéré comme organe intellectuel. Si l'imagination semble avoir quelque influence sur la production du rire sympathique dans l'imminence du chatouillement, peut-être n'est-ce que par l'idée où nous sommes que nous allons être forcés de rire, ou par le ressouvenir de l'impression qui, déjà, nous avait frappés de la même manière.

ARTICLE DEUXIÈME.

Physionomie générale et Mécanisme du Rire.

Deux ordres de phénomènes distincts, quoique réunis et toujours inséparables, constituent essentiellement le rire. Les uns s'observent sur le visage, ils tiennent à un mode d'action particulier des muscles de cette partie ; les autres dérivent

d'une modification spéciale de la respiration et de la voix ; ils ont pour agens les organes respirateurs et vocaux. Respectivement subordonnés l'un à l'autre par la nature de leur cause excitante , ces deux ordres de phénomènes sont dans un rapport constant d'apparition , de persistance et d'intensité : on ne peut concevoir l'un sans l'autre , et s'ils ne sont simultanés , le rire n'existe pas.

Il y a aussi quelques autres caractères extérieurs généraux qui concourent à l'expression du rire ; ils se rattachent évidemment au mécanisme respiratoire ; mais ce sont plutôt des effets que des traits vraiment constitutifs de cet acte physiologique. On ne fera que les indiquer dans cet article ; leur exposition détaillée sera l'objet d'autres considérations.

§ 1^{er}. *Physionomie générale du Rire.*

Avant d'en étudier l'action et le mécanisme , esquissons la physionomie générale du rire.

Une idée très-risible frappe l'imagination , ou encore la peau est excitée d'une certaine manière par le chatouillement : aussitôt , et dans le même instant , un rire plein et bien dessiné se manifeste. On le reconnaît à l'ensemble des traits caractéristiques que je vais essayer de reproduire ici.

Expression faciale.

Il y a deux choses à examiner dans l'état de la face pendant le rire : 1°. l'expression mobile; 2°. l'expression immobile des différentes parties de cette région du corps. La première disposition est constante; elle dépend de l'action musculaire, et n'est à proprement parler que l'exagération du sourire porté le plus loin possible, toutefois encore avec une physionomie distinctive que n'offre jamais cet intéressant langage des sentimens agréables. La seconde n'est qu'accessoire et fortuite; elle tient à l'existence d'autres phénomènes d'un ordre différent.

Les muscles ont reçu l'impulsion contractile, et le rire commence. Tous les traits, épanouis, saillissent et se prononcent davantage; les lèvres, tirées vers les oreilles, s'allongent et s'ouvrent démesurément en tout sens, mais surtout latéralement; leurs angles, en s'écartant l'un de l'autre, remontent un peu, et la presque totalité des dents et des gencives reste à découvert; les joues proéminent et s'élèvent vers les pommettes; le front se ride transversalement; les sourcils, un peu élevés en dehors et vers leur milieu, s'abaissent légèrement en dedans; les paupières se rapprochent et se sillonnent de petites plicatures concentriques vers les bords ciliaires,

tandis que d'autres lignes cutanées plus saillantes encore, nées de chaque commissure externe, s'étendent en rayonnant sur les tempes; les yeux, cachés en grande partie par les paupières rapprochées, éclatent et brillent à travers les larmes dont ils se mouillent quelquefois, et qui semblent les offusquer à demi; les conjonctives sont rouges et comme injectées de sang; le nez, rendu un peu plus aigu, se ride et se fronce d'un côté à l'autre, en même temps que les narines se dilatent dans le même sens; tout le visage se plisse et se sillonne dans plusieurs directions différentes; la ligne qui circonscrit de toute part les lèvres se dessine plus fortement; au-delà, les joues se creusent d'enfoncemens, de dépressions très-sensibles et de formes variées; la langue, suspendue et mobile, tremousse et s'agite quelquefois en divers sens; la figure, animée d'abord d'un agréable éclat, rougit bientôt davantage, et il arrive enfin un temps où, devenue violâtre, tuméfiée et comme vultueuse, elle semble annoncer un état voisin de la suffocation.

Expression respiratoire vocale. État physiologique concomitant.

Ce n'est là qu'une partie du tableau; d'autres traits encore signalent la physionomie générale du rire. La cause excitante risible, ou morale ou physique, qui vient de provoquer l'action rétrac-

tile des muscles du visage , a en même temps aussi déterminé celle des organes respirateurs , et décidé la naissance d'une nouvelle série de phénomènes physiologiques. Tous les muscles thoraciques et abdominaux à la fois ou alternativement agissans , congénères ou antagonistes , abaissent et dépriment les côtes , puis resserrent convulsivement et par degrés la poitrine et le ventre. De là , une suite non interrompue de secousses tumultueuses et rapprochées , qui correspondent à autant de petites expirations promptes , rapides , entrecoupées et successives , avec production d'une voix éclatante , sonore et diversement modulée , voix qui , réunie à la disposition signalée du visage , caractérise surtout le rire. Cependant tout est expressif dans la physionomie générale de cet acte singulier , et le corps entier y conspire. La tête , quelquefois renversée en arrière , s'incline aussi d'autres fois , et se laisse aller çà et là nonchalamment sur le devant de la poitrine , ou vers l'une et l'autre épaules alternativement. Celles-ci s'élèvent et s'agitent à diverses reprises ; le tronc se ramasse pour ainsi dire , se replie , se courbe en arc antérieurement ou de côté , en exécutant une espèce de mouvement de torsion sur les lombes. Les mains se portent presque involontairement sur les côtés ou sur les flancs , les coudes dirigés en avant ; elles les pressent , les étreignent avec

force, comme pour soulager de l'état de gêne et d'anxiété douloureuse que l'on y éprouve : espèce de sensation mixte, dont l'impression, à la fois agréable et pénible, s'étend à tout l'épigastre et même aussi, à droite, jusques vers le cœcum et le colon ascendant, à gauche, vers la rate et le colon descendant. D'autres fois les bras élevés d'abord et agités en différens sens, on frappe avec les mains et à diverses reprises sur les objets qui environnent et offrent quelque résistance ; ou bien encore on appuie fortement les poings sur les hanches ou les genoux, que l'on tient quelquefois aussi embrassés avec les mains. Les membres inférieurs, à demi-fléchis, faiblissent et chancellent sous le poids du corps, ou si l'on veut faire quelques pas, il faut s'arrêter à chaque fois que les commotions expiratoires augmentent ou se renouvellent. Cependant l'accès risible se prolonge, les éclats redoublent et se succèdent par quintes de plus en plus rapprochées ; le sang, gêné dans son cours, rétrograde, s'arrête surtout dans les systèmes veineux et capillaire sous-cutanés des parties susdiaphragmatiques ; la face, successivement plus rouge et vultueuse, se couvre, ainsi que la poitrine et le reste du corps, d'une sueur quelquefois assez abondante ; les larmes s'échappent des yeux ; le cou, raccourci, se gonfle et rougit ; les veines jugulaires et tem-

porales s'engorgent et soulèvent davantage la peau dont elles sont immédiatement recouvertes; on voudrait parler, et la voix manque, ou plutôt se déborde en roulades ou sons inarticulés qui se répètent plusieurs fois de suite sur le même ton, ou bien affectent, pour chaque quinte expiratoire, différentes sortes d'intonations; on perd haleine, on va suffoquer; tous les muscles, ceux du rire exceptés, se relâchent et n'expriment plus que des mouvemens sans but comme sans énergie: il ne s'exerce plus alors, en quelque sorte, qu'un seul acte dans l'économie, c'est le rire. Concentrées, pour ainsi dire, vers les organes qui l'exécutent, les forces, irrégulièrement dispensées, abandonnent; on cherche à se soutenir en appuyant les bras et la tête sur quelque corps immobile; on cède au moindre effort extérieur; la résistance est vaine; les jambes se dérobent sous vous; on n'y tient plus, on se laisse aller, on est par terre, et l'on rit encore à toute outrance. L'excitation risible continue-t-elle d'agir; inutilement voudrait-on s'y soustraire et se remettre sur pied; appuyé sur les mains, le tronc incliné de côté et la tête penchée, on ne peut que rire et éclater toujours davantage. La cause risible cessant enfin, le rire faiblit et s'éteint avec elle; une longue et pleine inspiration succède, accompagnée d'un sentiment de bien-être, et ordinaire-

ment suivie d'un accent de voix particulier, d'un *ah!* qui exprime que l'on est soulagé d'une sensation incommode, pénible et pourtant plus agréable encore.

Tel est le tableau général du rire bien caractérisé et porté à son plus haut point d'intensité. On sait très-bien que cet acte ne revêt pas toujours une physionomie aussi prononcée; il s'annonce sous une foule de degrés et de modifications intermédiaires qui bientôt vont nous occuper; mais, pour en mieux faire ressortir les traits caractéristiques, il convenait, je crois, de le considérer d'abord ainsi d'une manière générale et dans toute sa force.

Analysons maintenant les actions particulières dont le rire se compose; étudions son singulier mécanisme.

§ II. *Mécanisme général du Rire.*

Deux choses fixeront surtout ici notre attention, l'expression mobile du visage, et le mode d'action des appareils respirateur et vocal; phénomènes physiologiques simultanés qui doivent être considérés comme les élémens constitutifs du rire, et d'où dérivent consécutivement tous les autres actes qui ajoutent à la physionomie générale dont nous venons de signaler à l'instant les caractères et l'expression.

Mécanisme facial.

On peut définir la disposition des traits du visage dans le rire, l'expression exagérée du sourire. En étudiant le jeu physionomique de ce dernier acte, nous avons donc aussi esquissé le mécanisme du rire lui-même : ce sont à-peu-près les mêmes muscles qui agissent dans les deux cas. Il y a cependant entre l'un et l'autre états des différences bien remarquables : je vais en retracer quelques-unes.

Le jeu des muscles zygomatiques suffit ordinairement à l'expression simple du sourire ; quand l'action de quelques autres muscles diducteurs labiaux y concourt, jamais cette action ne passe certaines bornes déterminées ; si elle excède ces bornes, ce n'est déjà plus le sourire. Dans le mécanisme du rire ordinaire, tous les muscles qui se rendent aux lèvres agissent à la fois et avec toute l'énergie de rétraction dont ils sont susceptibles : aussi la bouche est-elle toujours plus ou moins largement ouverte dans son diamètre perpendiculaire comme dans son diamètre transversal ; diduction déterminée en grande partie, dans le premier sens, par l'abaissement forcé de la mâchoire inférieure qu'écartent les muscles attachés à sa base. La locomotion musculaire faciale est le plus ordinairement volontaire, dans

le sourire ; nous la dirigeons : dans le rire, cette locomotion ne s'exerce guère ou point du tout sous l'influence consentie du cerveau ; c'est presque comme dans le bâillement et l'éternuement, nous n'y pouvons rien. L'occlusion de la bouche est son état naturel et à-peu-près constant ; il paraît tenir à la prédominance relative du muscle constrictor des lèvres sur leurs muscles extrinsèques réunis : dans le rire, ce sont les muscles diducteurs qui l'emportent sur leur antagoniste unique ; car l'action de la houpe du menton, que l'on pourrait joindre à celle de ce dernier, se réduit à trop peu de chose ici.

Que l'on se rappelle la disposition anatomique et physiologique de l'appareil locomoteur facial par rapport à la peau, dans l'acte du sourire, et l'on concevra sans peine l'existence des traits qui se dessinent sur le visage dans l'épanouissement du rire : c'est le même mécanisme avec des résultats plus évidens. Ainsi, du mode de contraction des muscles des lèvres naissent ici, de même que dans l'expression du sourire, les changemens instantanés reproduits à chaque fois sur la figure, que creusent et sillonnent en divers sens plusieurs enfoncemens et replis cutanés. Le rapprochement des paupières, plus marqué encore que dans le sourire, paraît être, comme dans ce jeu physionomique, entièrement passif ; je veux dire

qu'il est produit par la saillie extraordinaire des joues jusqu'au-dessus des pommettes, saillie due elle-même à la diduction forcée de la bouche.

Que ce soient les mêmes muscles qui se contractent dans l'expression faciale du rire et des pleurs, il n'y a là-dessus aucun doute; mais à coup sûr aussi le mécanisme en est différent dans l'un et l'autre états, bien que cette différence ne soit pas en effet perceptible; et, quoi qu'on ait pu dire, il sera toujours aisé de distinguer, au simple jeu de son visage, l'homme qui pleure de l'homme qui rit.

Mécanisme respiratoire vocal.

Je croyais avoir eu seul et le premier des idées justes sur le mécanisme respiratoire du rire. J'étais surpris d'entendre tous les physiologistes que j'ai consultés d'abord définir cet acte une succession alternative d'inspirations et d'expirations courtes et très-rapprochées, cette définition étant évidemment inexacte. Cependant j'ouvre la grande Physiologie de Haller, et j'y lis ces mots: *Risus, quantum ad respirationem pertinet, incipit ab inspiratione, quam expirationes aliquæ minores et imperfectæ excipiunt. Quando diutius durat, et in cachinnum erumpit, tunc novæ inspirationes succedunt, cum sua qua-*

que imperfectarum expirationum serie (1). L'idée de Haller est judicieuse ; elle n'a besoin que d'être développée, et c'est ce que depuis longtemps j'avais fait sans m'en douter. Je retrouve aussi la même idée , mais présentée avec plus de détails et sous une autre forme , dans un ancien ouvrage que , sans doute , un bien petit nombre de mes lecteurs sera à portée de consulter , dans le *Traité du Ris* de L. Joubert. Pour rendre plus intelligible sa pensée , cet auteur se sert d'une comparaison aussi juste qu'ingénieuse ; il assimile l'action de la poitrine , dans le rire , au mécanisme d'un soufflet rempli d'air , et dont on rapprocherait successivement et par secousses les deux ailes pour en chasser le fluide élastique. Mais laissons-le parler lui-même : « Donques , si le ris nait

(1) *Elem. Physiol.* t. III , p. 305. *De Risu*. Daubenton , dans son Introduction au Dictionnaire d'Histoire naturelle insérée dans l'Encyclopédie méthodique , a copié textuellement Haller sur ce point. « Le ris , en tant qu'il appartient à la respiration , s'annonce par une inspiration qui est suivie de plusieurs expirations plus faibles et entrecoupées. Lorsque le ris se prolonge et va jusqu'à l'éclat , de nouvelles inspirations succèdent à la première , et chacune se termine par une suite d'expirations imparfaites : alors le ris est accompagné d'un son très-marqué , qui renferme ordinairement l'expression de l'*a* ou de l'*o* pour les hommes , et celui de l'*i* ou de l'*e* pour les femmes ».

de ces mouvemens (mouvemens communiqués du cœur et du diaphragme, vieille hypothèse réfutée dans l'article précédent), il ne sera jamais formé qu'an expirant. Aussi l'expérience confirme ce discours : car nous ne rions jamais qu'au resserrer de la poitrine ; et quand on a tout vuydé l'air qui se depand au Ris, on se hate pour an inspirer d'autre. Durant ce tams il n'est possible de rire, si ce n'est an peine, et comme par tronçons : ains il faut attendre l'expiration incontinent suivante, an laquelle continuë le Ris... Quand il nous plait de vuyder l'air, an pressant les deus flans du soufflet, nous le contrainçons à sortir par un seul trou, de telle violence qu'il fait vant. Et si nous voulons que cet air soit pressé par secousses, comme l'antre-brisant, il an sortira decoupé, et rendra un son de maim (1). » C'est peut-être là, et l'on peut aisément s'en convaincre, la seule explication raisonnable que renferme le vieux livre dont j'extrais ce passage.

Mais entrons nous-mêmes dans quelques détails à ce sujet.

S'il était vrai que le rire consistât, ainsi qu'on le dit généralement, dans une succession d'ins-

(1) Traité du Ris, liv. I, chap. XVI et XVII., p. 93—99.

pirations et d'expirations courtes et rapides, l'ancienne opinion physiologique qui faisait du diaphragme le siège et l'organe de cet acte, n'aurait sans doute besoin que d'être mieux interprétée, pour offrir un sens intelligible, puisqu'en effet ce muscle important est l'agent spécial de la respiration. Or, je viens de le dire à l'instant, je crois la théorie mécanique du rire tout-à-fait erronée, et l'on a lieu de s'étonner que cette remarque ait échappé jusqu'ici aux physiologistes.

Le rire, en tant qu'il se rattache à l'exercice de la respiration, est un acte exclusivement expiratoire : l'inspiration n'y concourt en rien ; elle précède et suit toujours, mais n'accompagne jamais son explosion succussive. C'est là un fait irrécusable, et que démontre une observation exacte et raisonnée de son mécanisme ; on va voir qu'il ne pouvait même en être autrement : essayons de nous en convaincre.

La respiration se compose, comme on sait, de deux mouvemens alternatifs et entièrement opposés dans leur mécanisme comme dans leur but, le mouvement d'inspiration et celui d'expiration. Deux ordres de muscles, alternativement contractés ou relâchés en sens inverse, y président. Les uns agrandissent la poitrine dans tous ses diamètres ; ce sont les muscles diaphragme et intercostaux, auxquels se joignent, dans les ins-

pirations extraordinaires, les muscles scalènes, souclaviers, grands et petits pectoraux, grands dorsaux, grands dentelés, petits dentelés postérieurs supérieurs, etc. : ils sont inspireurs actifs. Les autres rétrécissent cette cavité également dans tous les sens ; ce sont encore les muscles intercostaux (1) et diaphragme, puis ceux de la paroi antérieure abdominale, et de plus, pour les expirations forcées, les muscles sousternaux, petits dentelés postérieurs inférieurs, carrés lombaires, etc. : ils sont expirateurs ou actifs ou passifs. Il y a donc, sous ce rapport, antagonisme d'action et de réaction entre l'un et l'autre ordres de muscles considérés comme respirateurs ordinaires ou auxiliaires. Eh bien ! cet antagonisme est détruit, ou plutôt interverti, dans l'acte convulsif du rire.

Cet acte commence : le diaphragme, préliminairement abaissé pour l'intromission de l'air dans les poumons, les muscles expirateurs, ceux de l'abdomen surtout, se contractent spasmodiquement, et, pressant avec force sur les viscères gas-

(1) Nous ne disons plus aujourd'hui que les muscles intercostaux externes servent à l'inspiration, et les internes à l'expiration. Il est généralement reçu que les uns et les autres, toujours congénères dans leur action, sont alternativement inspireurs ou expirateurs, selon qu'ils se contractent de haut en bas ou de bas en haut..

triques, ils tendent à refouler vers la poitrine ce grand muscle, et à effectuer ainsi le mouvement d'expiration. Cependant le diaphragme entrant aussitôt en action, s'oppose jusqu'à un certain point avec énergie à l'effort répulsif exercé en sens contraire du sien; et, dans cette action, il concourt lui-même pour quelque chose au rétrécissement transversal du thorax, en déprimant les côtes asternales auxquelles il s'attache à-peu-près dans la même direction que les muscles transverses abdominaux, dont il devient ainsi congénère sous ce point de vue. Il y a donc une action et une réaction spasmodiques alternatives, ou, pour mieux dire, simultanées, mais contraires et très-rapides, entre la cloison musculaire abdominale et la diaphragmatique: actions et réactions successives exercées de telle sorte, qu'à chaque fois le diaphragme, plus faible, remonte de plus en plus, l'effort de ses antagonistes croissant, au contraire, à mesure que le sien diminue; et c'est lorsque, vaincu enfin par cet effort prépondérant des muscles constricteurs du ventre, le diaphragme ayant cessé de réagir après avoir été refoulé autant que possible en haut, c'est alors seulement que l'expiration, portée à son terme, en met un aussi à l'acte du rire.

Ce mécanisme une fois connu, on prévoit et l'on explique sans peine les effets respiratoires

simultanés, ou plutôt les attributs constitutifs du rire qui s'y rattachent. La poitrine succussivement resserrée, surtout dans son diamètre perpendiculaire, les poumons, remplis d'air, se trouvent ainsi graduellement comprimés ; ce fluide vivifiant, chassé avec force et comme par bonds, s'échappe avec bruit, traverse les bronches, la trachée-artère, le larynx, la bouche et les anfractuosités nasales, et donne naissance aux sons éclatans et modulés du rire. Cette production sonore a surtout lieu dans la glotte et l'arrière-bouche ; c'est aussi là qu'elle subit diverses sortes d'intonations dont le nombre, la force, la fréquence et la rapidité sont toujours subordonnés au nombre, à la force, à la fréquence et à la rapidité des secousses convulsives expiratoires. Le larynx, mu avec une vitesse proportionnée à la vélocité des intonations vocales, monte et descend alternativement, entraînant dans ses mouvemens généraux la langue, qui, agitée en différens sens, contribue sans doute aussi en quelque chose à cette modification singulière de la voix.

Une suite non interrompue d'expirations succussives sonores, plus ou moins intenses, plus ou moins nombreuses et rapprochées, caractérise donc essentiellement le rire ; c'est vraiment une seule expiration décomposée en autant de petites saccades ou expirations secondaires

qu'il y a d'éclats sonores échappés du thorax. Une série déterminée d'expirations bruyantes compose une quinte, plusieurs quintes composent un accès de rire. Il existe une seule ou plusieurs quintes, dont chacune commence et finit par une inspiration longue et très-rapide; inspiration sans doute indispensable au rire, ainsi qu'à tout autre acte respiratoire, mais qui, comme on voit, ne le constitue pas proprement: elle ne devient nécessaire qu'en ce que le rire, de même encore que les autres phénomènes respiratoires, suppose préliminairement la présence de l'air dans les poumons. Il y a donc en effet plusieurs inspirations dans un accès de rire; mais ces mêmes inspirations, toujours calculables d'après le nombre de quintes successives qu'elles commencent et terminent, ne les accompagnent jamais, quelque instantanées et rapides que vous supposiez d'ailleurs l'entrée et la sortie alternatives du fluide aérien: car ce serait alors une véritable anhélation, et c'est ce que je nie. Aussi, dans le rire, éprouve-t-on bientôt le besoin d'inspirer, pour peu que la quinte se prolonge, et se sent-on comme menacé de suffoquer: preuve évidente que l'admission de l'air dans les cellules pulmonaires, pendant cet acte, n'alterne point avec son expulsion succussive graduée. A la fin de chaque quinte, les muscles respira-

teurs cessant un moment d'agir, ceux de la face suspendent instantanément aussi leur action.

Si j'ai bien exprimé mon idée sur le mécanisme respiratoire du rire, il me semble que le mode d'influence accordé au diaphragme n'est plus le même. On sait que dans l'inspiration ce muscle s'abaisse en se contractant, et que dans l'expiration, au contraire, il s'élève en se relâchant. Or, le rire s'exécute pendant l'expiration; il nécessite le rétrécissement progressif du thorax: donc le diaphragme n'est point et ne peut point être l'agent actif du rire, précisément parce qu'il n'en est point un du mouvement d'expiration.

On m'entend donc très-bien quand je dis que le diaphragme n'est point l'organe moteur du rire, quoiqu'il agisse bien évidemment alors. Ma proposition repose sur ce que ce grand muscle ne se contractant en effet que dans l'inspiration, son mouvement actif est diamétralement opposé à celui que nécessite le rire, sur la production duquel il n'a guère qu'une influence en quelque manière passive, les muscles expirateurs, ceux de l'abdomen surtout, devant en être considérés comme les agens essentiellement actifs.

Si la théorie que nous venons de développer laissait encore à nos lecteurs quelque chose à

desirer quant à l'exactitude, nous pourrions ajouter ici quelque autre preuve prise de la physiologie mieux connue de certains autres phénomènes respiratoires : nous dirions, par exemple, que le rire est à l'expiration ce que le soupir singultueux est à l'inspiration; que, sous le rapport de leur mécanisme, ces deux actes s'exercent d'une manière diamétralement inverse; et que, de même qu'en soupirant on n'expire point, ainsi n'inspire-t-on jamais quand on rit. Mais pourquoi négligerions-nous de faire ressortir davantage encore la justesse de notre raisonnement? et qui pourrait nous blâmer de multiplier les preuves quand nous voulons signaler une erreur? Cependant, usons des rapprochemens plutôt que des contrastes; n'opposons plus, comparons : ayons recours à l'analogie; nous arriverons plus sûrement à notre but.

Je vois entre le mécanisme du rire et le mécanisme de la toux en général, mais de la coqueluche spécialement, une analogie frappante; j'ai presque dit une ressemblance entière. Or, la toux est considérée avec raison, par les physiologistes, comme un phénomène purement expiratoire. Eh bien! le rire appartient exclusivement aussi au second temps de la respiration, au mouvement expiratoire, le seul, au reste, pendant lequel la production des sons puisse véri-

tablement avoir lieu. Justifions notre assertion.

Je mets en parallèle un accès de rire et un accès de coqueluche ; j'examine avec soin leur mécanisme , leur physionomie , leurs effets , et jusqu'à leur nature. Je raisonne en conséquence , et je dis : 1^o. le rire et la coqueluche sont deux phénomènes essentiellement nerveux ; mais l'un , effet constant d'une sensation morale , ou d'une impression tactile sympathique , est un acte ordinaire , naturel : il appartient à la physiologie proprement dite ; et l'autre , toujours dû à une disposition morbide spéciale des voies gastropulmonaires , constitue une maladie éminemment convulsive : il est du ressort de la pathologie. 2^o. Ces deux actes sont involontaires ; ils naissent subitement et comme à l'improviste , pour subsister quelque temps sous la forme d'accès , puis cesser et reparaître à des distances déterminées par la réitération et l'influence de la cause qui les produit. 3^o. Dans le rire et dans la coqueluche ce sont les mêmes muscles qui se contractent , et ils s'y contractent de la même manière ; cette contraction y est toujours aussi un effet sympathique , soit physiologique , soit morbide. 4^o. Il y a dans un accès de rire , comme dans un accès de coqueluche , une série continue d'autres petits accès plus ou moins nombreux et prolongés , que l'on nomme *quintes*. Ces quintes , compo-

sées elles-mêmes, et chacune en particulier, d'une seule expiration long-temps soutenue, mais partielle, succussive et fractionnée, sont seulement isolées l'une de l'autre par une sorte d'aspiration très-rapide, grande, sonore, et comme sibilante; aspiration surtout si remarquable dans la coqueluche, et qui, succédant immédiatement à la première quinte expiratoire, précède et termine successivement encore toutes les autres. 5°. Dans le rire, comme dans la coqueluche, l'inspiration dont je parle ne fait pas essentiellement partie de leur mécanisme; elle ne s'y montre que pour en prolonger la durée, et lorsque l'expiration, portée autant loin que possible, la privation d'air rend, vers la fin de chaque quinte, la suffocation imminente. 6°. L'un et l'autre états déterminent un sentiment de constriction dans l'épigastre. Mais j'observe que, dans le rire, c'est un sentiment mixte que l'on y éprouve, une sensation à la fois agréable et pénible; ou, pour parler plus juste, il y a en effet deux sensations physiques distinctes dans le rire, l'une agréable, inhérente à la nature même de ce phénomène, et qui paraît avoir son siège dans les nerfs ganglionnaires épigastriques; l'autre, toujours pénible, constrictive, et quelquefois douloureuse, qui est le résultat de la réaction spasmodique du diaphragme et des muscles larges

abdominaux : dans la coqueluche cette dernière sensation seule existe , mais plus forte , plus gênante , plus douloureuse , et alors aussi le besoin d'inspirer se fait en général plus longuement et plus impérieusement sentir. 7°. Dans le rire , ainsi que dans la coqueluche , chaque quinte expiratoire donne naissance à une succession de sons vocaux alternatifs , gradués et nombreux comme les expirations partielles dont elle se compose. 8°. Un accès de coqueluche suscite , de même qu'un accès de rire , la contraction sympathique simultanée des muscles du visage , et il en résulte un mode d'expression faciale assurément très-différent dans les deux cas , mais cependant analogue en quelque chose. 9°. L'attitude du corps et des membres s'y dessine presque de la même manière. Celle que fait prendre le rire nous est déjà connue. Voyez celle que décide la coqueluche : le tronc est fortement replié en avant , la tête inclinée sur la poitrine , ou plutôt soutenue par les bras , appuyés eux-mêmes sur quelque point résistant , etc. 10°. Les effets physiologiques immédiats du rire intense et de la coqueluche sont surtout assimilables , quoiqu'en général plus évidens dans la toux convulsive : trouble de la circulation , stase , ou , pour mieux dire , afflux plus grand du sang vers les parties supérieures ,

menace de congestion cérébrale, face vultueuse, larmolement abondant, excrétion plus active des mucosités nasales, etc.

Tel est donc le mécanisme général et comparé du rire, scrupuleusement étudié dans les deux ordres de phénomènes simultanés dont se compose cet acte physionomico-respiratoire. L'attitude et la disposition extérieure qu'affectent alors aussi le corps et les membres, et que nous avons signalées en traçant la physionomie distinctive du rire, tiennent évidemment au mode particulier d'action des organes respirateurs. Nous ne nous arrêterons pas à en donner l'explication physiologique ; il nous suffira de les avoir indiquées. Mais une autre question vient se présenter ici, et malgré tout le vague et l'hypothétique qu'elle renferme, je prévois bien qu'il faudra que je m'y arrête quelques instans.

Nous le savons déjà : qu'une sensation risible soit transmise au cerveau et perçue par l'être pensant, ou bien encore qu'une excitation mécanique tactile agisse passagèrement sur la peau, aussitôt, et dans un instant indivisible, l'organe encéphalique communique, par l'intermédiaire des nerfs, aux muscles expirateurs et faciaux l'impulsion motrice en vertu de laquelle ces muscles se contractant à la fois et en même temps, le rire a lieu et se montre dès-lors avec

tous les phénomènes subséquens qui le caractérisent.

Il y a donc entre ces deux ordres de muscles une corrélation, un *consensus*, une concomitance d'action bien sensible et bien réelle. Cette coexistence de mouvemens musculaires, je l'appellerai, si l'on veut, sympathie, et ce sera une sympathie de contractilité animale. Elle est constante et dans son but et dans ses effets : le rire en est toujours le résultat et la fin, et sans elle, on ne peut en concevoir l'existence. Mais pourquoi cette synergie ou concours simultané d'actions et d'effets en apparence si différens dans la production du rire ? Inutilement a-t-on cherché à s'en rendre compte. Un physiologiste à systèmes saura peut-être l'expliquer ; il le croira du moins : mais l'observateur judicieux sera toujours surpris de voir des organes fort éloignés les uns des autres, et qui d'ordinaire remplissent des fonctions très-distinctes, être ici mus à la fois et par la même cause, et établir ainsi une réciprocité constante de mouvement et d'expression. « Ceux qui savent, dit Voltaire, pourquoi cette espèce de joie qui excite le rire, retire vers les oreilles le muscle zygomatique, l'un des *treize* muscles de la bouche, sont bien savans (1). » La com-

(1) Dict. philos., art. *Rire*.

munication des nerfs diaphragmatiques avec les nerfs faciaux, au moyen des seconde et troisième paires cervicales, n'explique rien, à mon avis; elle me paraît tout au moins insuffisante. On voit des parties sympathiser les unes avec les autres, sans être liées par aucune anastomose nerveuse immédiate; il en est d'autres, au contraire, qui, bien que recevant leurs nerfs du même tronc, ne sympathisent pas manifestement entre elles : Whyt avait fait depuis long-temps cette remarque. Et puis d'ailleurs, nous l'avons assez dit, le principe qui sert de base à cette explication, et d'après lequel le diaphragme est considéré comme l'organe essentiellement et primitivement affecté dans le rire, n'est qu'une hypothèse; et nous sommes convenus que ce muscle n'est pas non plus l'agent vraiment effectif de cet acte. Si donc je m'en tiens toujours à l'observation rigoureuse des faits, je ne dirai point, avec tous les physiologistes, que, dans le rire, le diaphragme exerce sur les muscles du visage une réaction sympathique qui les fait agir; car, exprimer cette idée, ou bien croire que c'est le diaphragme qui reçoit de ces muscles cette influence, ce serait avancer, selon moi, une proposition presque également plausible, ou, pour mieux dire, tout aussi conjecturale. Le rire suit le chatouillement de la plante des pieds ou de la région anté-

rière du cou : qu'est-ce qui prouve qu'ici le diaphragme est le premier organe sympathiquement excité, et que les muscles du visage ne le sont pas en même temps que lui ? J'en dis autant des muscles de la région hyoïdienne supérieure et de ceux qui appartiennent en propre au larynx, muscles contractés aussi simultanément pour les diverses inflexions vocales du rire. Quand, dans le phénomène du bâillement, de l'éternuement, de la toux, du vomissement, la bouche est largement ouverte par l'action des muscles abaisseurs de la mâchoire, c'est encore une sympathie analogue que l'on observe alors ; et pendant les efforts expiratoires portés un peu loin, dans l'accouchement, l'excrétion alvine, la sustentation des fardeaux, où les mâchoires étant d'ordinaire serrées avec force, les muscles diducteurs labiaux se contractent involontairement et tirent en dehors les angles des lèvres, je vois un nouvel effet sympathique soumis aux mêmes lois sans doute. Mais, dans tous ces cas, l'action du diaphragme n'est point isolée ; celle des autres muscles respirateurs s'y joint toujours. Laissant donc de côté l'influence positive ou gratuite du diaphragme sur la production du phénomène que nous étudions ici, je pense que, dans le mécanisme du rire, les muscles de la bouche et les muscles de la respiration, affectés à la fois, re-

coivent en même temps aussi la même impulsion à se mouvoir, impulsion quelquefois volontaire, mais le plus souvent transmise malgré notre consentement.

Ici l'observation nous abandonne ; cessons donc de raisonner, si nous ne voulons cesser d'être exacts.

ARTICLE TROISIÈME.

Mode d'expression, Variétés, Physiognomonie, Parodie du Rire.

Lorsqu'un écrivain anglais, Hobbes, a osé dire que le ris n'est pas naturel à l'homme, et que cet acte décele une infirmité inhérente à notre espèce, Hobbes a avancé sans doute un bien étrange paradoxe. Je ne serais point étonné que cette singulière maxime trouvât parmi ses compatriotes de nombreux partisans ; mais nous autres Français, nous rions et de la maxime et de ceux qui seraient tentés de la réduire en précepte ; nous dirons que, pour imaginer de pareils systèmes, il faut être malade, il faut avoir le *spleen*, ou tout au moins une prédisposition très-prochaine à en être atteint.

Eh ! non, le rire ne dénote point un vice de la nature humaine ! Il est, au contraire, nous l'avons dit déjà, l'un des attributs caractéristiques

de l'homme, une manière de jouir et d'exprimer directement en rapport avec notre organisation intellectuelle et physique. Pourquoi donc voudrions-nous nous en défendre, et trouver dans l'émotion d'un sentiment agréable, dans l'exercice d'un acte accommodé à notre constitution primitive, une marque de notre dégradation morale ? Donnez-lui donc une autre manière de sentir et de raisonner ; changez donc la nature de ses facultés et de ses penchans affectifs ; refaites donc l'homme, vous qui voudriez qu'il pensât et agît autrement qu'il ne pense et n'est affecté ! Déplorez éternellement les misères attachées à la condition humaine ; déclamez, j'y consens, contre la versatilité de ses goûts et les abus de sa raison ; tout votre stoïcisme outré viendra échouer contre la force de ce sentiment universel : rire est de l'essence même de l'homme, c'est une faculté inhérente à sa nature, un besoin du cœur, l'expression d'une sensation intellectuelle et affective.

Quoi ! diront peut-être encore quelques moralistes austères, le rire n'est-il donc pas l'emblème de la folie, n'indique-t-il pas l'inconséquence du jugement, la légèreté de l'esprit, et l'homme raisonnable ne doit-il pas s'en abstenir ? Il faut faire une distinction : toute chose a ses extrêmes.

Le rire, considéré comme phénomène physiologique, je veux dire dégagé de toute application figurée, le rire, encore un coup, est un acte subordonné à notre existence intellectuelle et physique : essayer de l'en bannir serait folie ; il vaudrait autant exiger que l'organisme vivant fût soumis à d'autres lois, et n'obéît plus aux impulsions de la nature et du sentiment. Connaissaient-ils donc bien le cœur de l'homme, avaient-ils en effet étudié toute l'étendue de ses desirs et de ses besoins, ces antiques philosophes de l'Inde, qui, au rapport de quelques écrivains, osèrent proscrire de cet heureux climat les plaisirs et la joie, regardant surtout l'exercice du rire comme une sorte d'impiété ou d'infraction condamnable aux lois de la sagesse et de l'austérité dont ils faisaient profession ? A coup sûr, c'était là un projet d'institution bien extravagant, et je doute fort que les Indiens, et les Brachmanes mêmes, qui en concurent la singulière idée, aient jamais su s'affranchir complètement du rire, et pu observer scrupuleusement d'aussi farouches préceptes : ils n'auraient pas été hommes !

Moins éloignés en cela des vues dispensatrices du Créateur, plus conséquens dans leurs principes de législation morale, des peuples entiers rendirent autrefois hommage au dieu du Rire, au dieu *Risus*. Les Thessaliens instituèrent en son

honneur des fêtes annuelles , qu'ils célébraient religieusement et avec beaucoup de gâité (1). Qu'y a-t-il en effet de plus naturel à l'homme, que la faculté d'exprimer, par l'émotion du rire, les impressions particulières qu'excitent dans son ame les objets qui l'entourent ? Lycurgue, ce grand et sage législateur, avait bien senti cette vérité, ou si l'on veut ce besoin, quand il consacra des temples à la même divinité, au dieu *Gelos*, et lui fit élever des statues sur les places de Lacédémone, ainsi que dans toutes les salles des Spartiates, afin, dit-on, qu'ils apprissent à faire régner toujours dans leurs assemblées, comme dans leurs repas, l'expression de la gâité, et même le sel d'une raillerie fine et adroitement appliquée. C'est Plutarque qui nous l'assure ; écoutons son naïf interprète : « Car Lycurgus mesme n'estoit point si austère, qu'on ne le veit jamais rire, ains escript Sosibius, que ce feut luy qui dedia la petite image du *Ris* qui est à Lacædemone, ayant voulu entremesler le rire parmy leurs convives et autres assemblées, comme une saulse plaisante pour adoucir le travail et la dureté de leur reigle de vivre (2). »

Homère n'a pas craint de ravalier la dignité du

(1) APULÉE, 2^e livre de l'*Ane d'or*.

(2) Hommes illustres, vie de Lycurgue, traduction d'Amyot

roi des dieux , en nous le représentant avec un air *riant* et la joie sur le front ; et si quelquefois il nous montre Jupiter majestueux et terrible , d'autres fois aussi il nous le peint riant en effet aux éclats , lui et toute la cour céleste. Ainsi , au moment où Vulcain , nouveau Ganymède , vient verser le nectar aux dieux assemblés :

Du boiteux échanson les soins officieux
D'un ris immodéré font retentir les cieux (1).

La Fontaine , qui a su s'approprier l'idée du chantre de la Grèce , et trouver l'art de l'embellir encore , n'a pas manqué de l'exprimer avec sa grace accoutumée dans une de ses fables. Un fauconnier veut faire hommage à son roi d'un milan qu'il vient de prendre à la chasse :

Par ce parangon des présens
Il croyait sa fortune faite :
Quand l'animal porte-sonnette ,
Sauvage encore et tout grossier ,
Avec ses ongles tout d'acier ,
Prend le nez du chasseur , happe le pauvre sire.
Lui de crier ; chacun de rire ,
Monarque et courtisans. Qui n'eût ri ? Quant à moi ,
Je n'en eusse quitté ma part pour un empire.
Qu'un pape rie , en bonne foi ,
Je ne l'ose assurer ; mais je tiendrais un roi
Bien malheureux s'il n'osait rire :

(1) Iliade , chant I^{er} , trad. de M. Aignan.

C'est le plaisir des dieux. Malgré son noir souci,
Jupiter et le peuple immortel rit aussi :
Il en fit des éclats, à ce que dit l'histoire,
Quand Vulcain, clopinant, lui vint donner à boire (1).

Dans le huitième livre de l'Odyssée, Homère fait rire encore en longs éclats les dieux qui, avertis par Vulcain, surprennent Mars et Vénus retenus dans les filets du dieu de Lemnos, qui seul aurait dû exciter leur risée. Ce rire moqueur est suscité de nouveau, lorsque Mercure, jaloux d'obtenir les mêmes faveurs, répond à Apollon qu'il voudrait être à la place de Mars, dût-il essuyer comme lui les brocards et les railleries de la troupe immortelle.

« Le stoïcisme, dit La Bruyère, est un jeu d'esprit, et une idée semblable à la république de Platon (2). » S'il faut ajouter foi à quelques traditions anciennes, il y a eu des hommes qui n'ont jamais ri; singularité qui leur mérita le surnom d'*Agélastes*. Je ne puis me figurer un homme qui saurait résister toujours à l'influence des causes risibles; en eût-il conçu le bizarre dessein, il n'aurait jamais en lui ni la volonté ni le pouvoir

(1) Le Roi, le Milan et le Chasseur.

La Harpe a imité aussi ce passage de l'Illiade, dans une pièce de vers intitulée *l'Ombre de Duclos*.

(2) Caractères. De l'Homme.

d'y rester constamment fidèle : on le ferait rire ; d'ailleurs, malgré toute l'austérité de son humeur, dût-on pour cela recourir au chatouillement. On a écrit que Caton le censeur ne rit jamais qu'une fois en sa vie, à la vue d'un âne qui mangeait des chardons très-piquans. Combien de circonstances analogues, ou plus risibles encore, ont dû s'offrir à l'imagination de ce sage tant renommé, et exciter chez lui l'explosion du rire ! Socrate, plus sévère encore, ne dérogea jamais jusqu'au rire. Anaxagore ne se permit pas même l'expression du sourire. Philippe César, dès l'âge de cinq ans, s'affranchit du rire pour toujours. Platon n'y céda que très-rarement, et toujours avec une extrême modération. M. Crassus, aïeul de ce Crassus mort en combattant les Perses, ne rit jamais, selon quelques-uns, et une fois seulement, selon quelques autres. Phocion ne rit ni ne pleura de sa vie. Polyzèle de Cyrène et Aristoxène, disciple d'Aristote, se déclarèrent ennemis jurés du rire. L'empereur Numerien et Philippe le jeune ne furent jamais vus rire. Un roi des Mèdes ne souffrait pas même qu'on rît ou crachât en sa présence. Ressuscité par le Sauveur, Lazare cessa de rire jusqu'à la fin de sa nouvelle existence. Une famille d'Italie avait la renommée de ne point rire. Suivant une vieille tradition populaire, on voyait autrefois en Irlande

un puits d'où l'on ne pouvait approcher sans perdre pour toujours la faculté de rire ; car c'était, disait-on, l'entrée des enfers, qui permettait de voir et d'entendre tout ce qui se passe dans ces lieux redoutables. L'autre affreux de Trophonius privait également de la risibilité ceux qui avaient été consulter cet oracle de Jupiter.

Il entre, à coup sûr, dans tous ces récits beaucoup d'exagération, pour ne rien dire de plus. Au reste, je le dis encore, je ne crois point aux *agélastes*. Quelque austères et réservés qu'aient été tous ces stoïques philosophes qu'ont vus naître la Grèce et l'Italie, ils ont eu pourtant, comme les autres hommes, leurs momens de gaieté ; ils ont ri quelquefois. « On ne s' imagine d'ordinaire Platon et Aristote qu'avec de grandes robes, et comme des personnages toujours graves et sérieux : c'étaient, dit Pascal, d'honnêtes gens qui riaient comme les autres avec leurs amis (1). » Je veux bien convenir avec Voltaire que là où le vulgaire rit, le philosophe admire, et qu'il rit où le vulgaire ouvre de grands yeux stupides d'étonnement (2) : ils ne doivent pas rire en effet de la même manière, ni pour les

(1) Pensées.

(2) Dict. philos., art. *Montagne*.

mêmes causes : mais du moins est-il permis aux sages de rire aussi quelquefois, ne fût-ce que des sottises du vulgaire. Et d'ailleurs, est-ce donc une chose si déraisonnable que de rire à propos et surtout sans malice ? et faut-il tant craindre de compromettre sa gravité ? Ne sait-on pas que saint François d'Assise , proposé comme modèle de la plus austère pénitence, contrefit un jour, au milieu du chapitre, frère Élie , général de son ordre, de manière à exciter les ris de tous les assistans ?

Et Démocrite , ce *rieur* à toute outrance, qu'en dirons-nous ? Devenu le joyeux patron auquel en appellent tous les heureux initiés dans l'art de rire avec finesse des ridicules attachés à la condition humaine , pourquoi donc n'a-t-il pas encore reçu notre hommage , cet antique adversaire du triste et *pleureur* Héraclite (1) ? Quoi ! quand nous nous déclarons l'apologiste du rire , n'est-ce pas lui que nous devons citer pour exemple et prendre pour modèle ? . . . Eh bien ! non, nous sommes fâchés de le dire, nous n'invoquerons point Démocrite ; Démocrite n'est pas le *rieur* que nous étudions. On a

(1) On se rappelle encor ce fameux Démocrite,
Ce contraste éternel du pleureur Héraclite ;
Oh ! que ce Grec moqueur , philosophe joyeux ,
Pour mieux rire de l'homme , a dû rire des dieux !

dit de lui pourtant qu'il *ria*it toujours, et d'Héracrite qu'il *pleura*it sans cesse :

*Jamne igitur laudas, quod de sapientibus alter
Ridebat, quoties à limine moverat unum
Protuleratque pedem; flebat contrarius alter?
Sed facilis cuius rigidi censura cachinni:
Mirandum est, undè ille oculis suffecerit humor.
Perpetuo risu pulmonem agitare solebat
Democritus, quamquam non essent urbibus illis
Prætexta et trabæ, fasces, lectica, tribunal....
Tunc quoque materiam risûs invenit ad omnes
Occursus hominum.....
Ridebat curas, necnon et gaudia vulgi,
Interdum et lacrymas, quum fortunæ ipse minaci
Mandaret laqueum, mediumque ostenderet unguem (1).*

Nous ne l'ignorons pas ; mais nous ne *ri*ons pas ici comme *ria*it Démocrite, et si nous avions à parler des larmes, nous ne *pleurer*ions pas comme *pleura*it Héraclite. Expliquons-nous cependant.

Je n'examinerai pas si ce que l'on a dit de ces deux philosophes de l'antiquité est toujours bien exact : je veux croire avec tous que l'un a toujours *ri*, et l'autre toujours *pleuré*, en étudiant les caractères des hommes, leurs bizarreries, leurs travers et leurs inconstances; et je dis alors

(1) JUVENAL, Sat. x, lib. iv.

qu'Héraclite et Démocrite se sont *moqués* tous deux, à leur manière, de tout le genre humain. Un véritable sage, moins ennemi de ses semblables, raisonnerait sans doute ainsi; il dirait qu'être philosophe, c'est savoir vivre avec les hommes et vivre en homme; que vouloir que les choses aillent différemment qu'elles ne vont, c'est vouloir l'impossible; et que se séquestrer du monde, pour en ridiculiser mieux les institutions sociales, les abus et les folies, c'est être *fou* soi-même (1). Héraclite et Démocrite n'étaient-ils pas dans ce cas? Cela se pourrait bien; mais je ne veux point, pour l'honneur de la philosophie, leur faire cet outrage; la question en elle-même m'est à peu-près indifférente. Cependant, je dois l'exprimer ici; si Héraclite et Démocrite avaient réellement *ri* ou *pleuré* comme je l'entends et comme on a voulu l'entendre, Héraclite et Démocrite auraient eu besoin, j'ose le

(1) « Somme, disait Montaigne, il faut vivre entre les vivants, et laisser la rivière courre sous le pont, sans nostre soing, ou à tout le moins, sans nostre altération. De vray, ajoutait-il, pourquoy, sans nous en esmouvoir, rencontrons-nous quelqu'un qui ay le corps tortu et mal basti, et ne pouvons-nous souffrir le rencontre d'un esprit mal rangé, sans nous mettre en cholère? Cette vicieuse aspreté tient plus au juge qu'à la faute ». (*Essais*, livre III, chap. VIII. *De l'Art de conférer.*)

dire avec assurance, qu'on leur députât à l'un et à l'autre le divin Hippocrate. C'est alors que le philosophe d'Abdère aurait pu s'écrier à juste cause :

Depuis assez long-temps mon rire satirique
Sur les autres répand une bile cynique :
Je veux , sans nuls témoins , rire à présent de moi ;
Il ne faut point ailleurs aller chercher de quoi (1).

Eh quoi ! rire sans cesse, ou pleurer toujours ?
Quel abus de la raison, ou plutôt quel signe
moins infaillible qu'on en a perdu l'usage !

Juvénal ne concevait pas comment Héraclite
avait pu verser autant de larmes :

Mirandum est , undè ille oculis suffecerit humor ;

Est-il moins étonnant de voir son antagoniste
éclater en ris continuels ?

Perpetuo risu pulmonem agitare solebat

Democritus.

Rire et pleurer doivent donc être pris ici métaphoriquement. Quoi qu'on ait pu dire , les portraits de Démocrite et d'Héraclite , où le premier offre l'expression du rire , et le second l'expression des larmes , ne sont que des allégories. Démocrite *se riait* des hommes , Héraclite *déplorait* leur sort.

Mais laissons-là Héraclite et Démocrite ; quit-

(1) REGNARD, comédie de Démocrite.

tons leur fabuleuse histoire. Eussent-ils été ce que veut la tradition vulgaire, ni l'un ni l'autre n'est à suivre. Nous raisonnons ici d'après le caractère connu des hommes ; nous ne devons pas tenir compte des exceptions : disons seulement avec Molière, dans le *Misanthrope*,

Qu'il faut, parmi le monde, une vertu traitable ;
A force de sagesse on peut être blâmable.
La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Et en effet, pour qu'elle plaise, il faut que la sagesse soit aimable, et elle ne se rend aimable que lorsqu'elle sait allier les lumières de la raison avec les graces de l'enjouement ; car, après tout, il faut savoir être gai, il faut bien rire aussi quelquefois :

De tableaux sérieux quelquefois rembrunie,
L'Imagination, pour égayer sa cour,
Permet aux Ris légers d'y paraître à leur tour (1).

C'est d'ailleurs pour l'ame un besoin ; elle puise dans la douce émotion de la joie une activité plus grande, à-peu-près comme un repos bienfaisant dissipe les fatigues du corps. Aussi Horace nous en fait-il un précepte :

*Misce stultitiam consiliis brevem ;
Dulce est desipere in loco* (2).

(1) DELILLE, poème de l'Imagination, chant v.

(2) Ode à Virgile, liv. iv.

On abuse de tout ; et Montaigne a très-bien dit : « Nous ne sommes jamais chez nous , nous sommes toujours au-delà (1). » Il y a un ris naturel , honnête , permis à tous les hommes ; il y a un ris outré , indécent , qui ne convient qu'à quelques-uns. Rire toujours et de tout , ne rire jamais et de rien , c'est s'éloigner également de la nature et de la raison : il y a du ridicule à ne pas rire quelquefois. Sachons garder un juste milieu , observons les convenances , et rions à propos. Mais c'est là le grand art , et peu de gens y excellent , parce qu'il n'est pas toujours en notre pouvoir de commander au rire , et moins encore d'en réprimer l'impulsion , ou de lui faire prendre une physionomie convenable aux personnes , aux lieux , aux circonstances. S'échapper en longs et éternels éclats , tourner les gens en ridicule et les poursuivre avec les cris de la moquerie , c'est faire d'eux un objet de *risée* , c'est *huer* plutôt que rire en effet. On ne doit pas non plus rire au nez des personnes et à leur barbe.

Mais signalons les variétés et les nuances particulières du rire.

Ces modifications physionomiques sont nombreuses et très-diversifiées. Elles ont rapport à l'âge , au sexe , aux individus ; ce sont des variétés

(1) Essais , liv. 1^{er} , chap. III.

positives, absolues et constantes. Elles se tirent de la nature de la cause, de l'intensité, de la durée, du mode particulier d'expression du rire, eu égard aux circonstances dans lesquelles il se montre; ce sont des nuances spécifiques, accidentelles, relatives, et vraiment physiognomiques.

Si le sourire revêt chez les différens individus une physionomie particulière à chacun d'eux, le rire aussi n'est jamais le même chez tous. Autant d'hommes, autant de rires différens. Il y a bien pour le rire, comme pour le sourire, un type général et caractéristique du phénomène considéré en lui-même; nous venons de le voir à l'instant: mais ce type général est susceptible de modifications infinies.

Les variétés individuelles du rire ne sont pas seulement subordonnées à la disposition physiologique primitive du visage, où il prend, sans pourtant en avoir la délicatesse, la forme du sourire; elles se rattachent surtout au caractère propre de la voix, qui lui imprime le ton et l'accent qui la distinguent elle-même dans chaque individu en particulier.

Le rire n'est point un acte dont nous jouissons dans tous les âges de la vie. Subordonné à notre existence sociale, il ne commence qu'avec elle, et ne subsiste que par elle. Suivez le développe-

ment successif de nos sensations et de nos idées, l'enchaînement et les rapports de nos perceptions et de nos facultés affectives, vous verrez le rire naître et se caractériser comme elles et avec elles. Mais pour qu'il existe, ce n'est pas assez de sentir, il faut encore connaître et penser. Ainsi, déjà depuis long-temps l'enfant sait exprimer le sourire et les pleurs, que le rire lui est encore tout-à-fait étranger ; il ne rit guère avant l'âge de dix-huit mois à deux ans : on en conçoit aisément la raison. Pour qu'ils aient lieu, le sourire et l'effusion des larmes ne supposent que l'existence d'une sensation affective ou agréable ou pénible. Il n'en est pas ainsi du rire, qui toujours suppose une association, un contraste d'idées, et partant la faculté de raisonner, de juger, de comparer ses sensations ; faculté nulle encore, ou du moins bien faible, à cet âge de la vie. Je crois avoir lu quelque part qu'un certain personnage, dont le nom m'échappe, avait ri même avant de naître. L'absurdité est trop insigne pour mériter qu'on la réfute.

Une autre observation se présente ici. Est-ce que, de même que le rire ordinaire, j'entends celui par excitation morale, est-ce que le rire sympathique ne saurait exister sans l'intermédiaire d'une opération intellectuelle quelconque, puisque le chatouillement ne l'excite pas non

plus avant la même époque ? Car , j'en ai fait plusieurs fois la remarque , il est d'autres phénomènes également sympathiques qui alors s'exercent déjà à-peu-près comme dans un âge plus avancé : ainsi l'enfant bâille, vomit, éternue spontanément ou par excitation mécanique. Pourquoi donc, comme l'homme adulte, ne rit-il pas aussi quand on le chatouille ? Je l'ignore : c'est un fait, je ne prétends pas l'expliquer.

J'observe encore que le rire le plus ordinaire dans l'enfance est le rire imitatif : j'aurais pu en dire autant du sourire.

Quelle qu'en soit au reste la cause déterminante, qu'il soit le produit d'une excitation morale, ou qu'il soit l'effet d'une irritation sympathique, à quelque époque qu'il paraisse, toujours le rire de la première enfance se distingue par un caractère tout particulier, et qu'il conserve plus ou moins long-temps. Faites naître dans l'esprit d'un enfant, très-jeune encore, quelque idée risible, ou bien exercez avec intention le chatouillement de la peau ; vous allez provoquer le rire, mais un rire instantané, une espèce de cri aigu et comme glapissant, très-distinct du rire ultérieurement suscité : les tons pleins et soutenus, les longs et bruyans éclats ne s'observent point encore. A mesure que l'intelligence et les idées de l'enfant s'étendent et se perfectionnent, son rire

aussi s'approche par degrés du caractère et des formes qu'il doit revêtir par la suite.

Le vieillard paraît encore sérieux alors même qu'il rit ; il est grave jusque dans ses plaisirs. Aussi son ris est-il, en général, plus lent, moins tumultueux, et surtout moins prolongé que le ris de l'adulte et celui du jeune âge : la différence est sensible. Cette remarque a trait à l'expression vocale du rire ; l'expression faciale présente les mêmes modifications que le sourire.

Le rire de la femme se distingue à d'autres traits. Les tons en sont plus clairs, plus aigus ; ils participent du caractère et du son de la voix elle-même, toujours moins pleine, moins sonore et moins forte que chez l'homme. L'accent du rire fournit donc, comme l'accent de la voix, un attribut distinctif des sexes.

« Je prétends, disait l'ingénieux Lavater, que le *rire* est la pierre de touche du jugement, des qualités du cœur, de l'énergie du caractère : il exprime l'amour ou la haine, l'orgueil ou l'humilité, la sincérité ou la fausseté. Que n'ai-je, s'écriait-il avec enthousiasme, des dessinateurs assez habiles ou assez patients pour épier et pour bien rendre les contours du *rire* ! Une *physiognomonie du rire* serait un livre élémentaire des plus intéressans pour la con-

naissance de l'homme (1). » Il y a quelque chose de vrai dans cette proposition ; mais on se tromperait fort si, voulant trop généraliser, on prétendait en déduire des conséquences toujours rigoureuses et très-exactes : la théorie serait trop souvent en opposition avec l'expérience. Et puis d'ailleurs, on le voit bien, l'assertion de Lavater est un peu trop vague ; elle offre, outre l'inconvénient attaché à toute proposition générale, celui d'être à-la-fois applicable et au sourire et au rire véritable, quoiqu'elle se rapporte plus particulièrement peut-être au premier de ces deux actes physiologiques : nouvel argument contre le vague des dénominations et le défaut de précision dans les choses. Au reste, nous ne donnerons pas à cette partie de nos considérations de longs développemens ; nous ne ferons guère qu'esquisser la physiognomonie du rire. Celle du sourire, plus fertile en applications générales, a été signalée ailleurs.

Les nuances d'intensité du rire sont très-variées ; entre le rire faible, léger, fugitif, borné à une sorte de bruissement ou de sifflement plus ou moins sensible, et le rire véhément, tumultueux et prolongé, il y a une foule d'intermédiaires. Chacune de ces nuances revêt une phy-

(1) T. v, p. 111.

sionomie qui lui est propre et la caractérise. On peut quelquefois les observer toutes chez la même personne pendant les accès d'un rire bien soutenu ou plusieurs fois répété. Ces variétés ou degrés d'intensité du rire sont en général subordonnées à la mesure de risibilité relative des choses qui l'excitent ; et l'on peut presque toujours ici juger de la cause par l'effet, je veux dire de l'impression plus ou moins risible qu'ont produite ces choses dans l'imagination de la personne qui rit.

Nous rions et parlons à voix basse, comme nous rions et parlons à voix haute et accentuée. Dans l'un et l'autre cas, c'est toujours le rire, c'est toujours la parole ; il n'existe de différence que pour la mesure d'intensité des sons vocaux. Il y a dans la société certaines bienséances que l'on ne saurait braver impunément : aussi nous trouvons-nous quelquefois dans un cruel embarras, lorsque, par respect, par égard, par la crainte de déplaire ou de paraître inconséquens, nous nous efforçons de tenir notre rire captif. Cependant il est des choses tellement plaisantes, que, pour le comprimer, tous nos soins deviennent inutiles. Alors, du moins, ne pouvant l'empêcher d'éclater, nous cherchons à sauver les apparences ; nous en masquons, autant qu'il se peut, la bruyante expression. Y réussissons-

nous , cela s'appelle *rire à voix basse , rire tout bas , rire sans bruit , sans presque se faire entendre , rire la bouche fermée , rire à lèvres closes* ; et c'est là le premier degré du rire , sous le rapport de l'intensité vocale. Ce rire est très-remarquable ; plus ou moins rapide et prolongé , il peut s'annoncer aussi par les mêmes symptômes , et produire les mêmes effets que le rire éclatant et libre. Mais pour lui conserver sa première physionomie , il faut employer souvent beaucoup d'art et de contrainte. La voix qui sort de la poitrine , diversement tumultueuse et prononcée , mais toujours produite par saccades et sans éclats sonores , est quelquefois aussi comme sifflante et nasillarde. Veut-on en prévenir , ou plutôt en modérer l'explosion involontaire , on ferme la bouche avec force , on se mord les lèvres , on se pince le nez , et , pour faire illusion , on affecte différens autres mouvemens extraordinaires. Si , en dépit de la contrainte , il arrive que le rire échappe , l'on simule parfois la toux ou le besoin de se moucher ; et , confondant ainsi l'un et l'autre actes , on cherche et l'on parvient , dans quelques cas , à faire prendre le change à ceux qui nous observent. Mais si enfin l'impulsion risible continue d'agir sur l'imagination , si quelque autre idée , plus risible encore que la première , vient s'offrir à l'esprit , et qu'à

cela se joigne surtout l'influence de l'imitation , je veux dire la vue d'une autre personne également occupée à réprimer son rire , et qui , n'y résistant plus , vient de céder à ce besoin ; alors on n'y tient plus soi-même , la volonté ne peut plus rien , et à l'instant l'air , échappé avec bruit et précipitamment par la bouche et par le nez , donne naissance aux intonations sonores et plus ou moins redoublées dont se compose le ris éclatant.

L'esprit est occupé d'une idée très-plaisante ; on peut donner à l'explosion du rire un libre essor , et s'y livrer tout entier. Dès-lors cet acte physiologique s'annonce sous d'autres traits , il prend d'autres épithètes. Suivons-en les gradations.

Déjà le rire a fait irruption. Il continue : une voix largement exprimée se fait entendre ; elle est caractérisée par une longue série d'inflexions , de roulades très-sonores , claires , résonnantes et cadencées sur divers tons vibratiles , bien nourris , qui s'échappent successivement et par saccades du fond du gosier. C'est là *rire aux éclats* , *rire à pleine gorge* , *rire à gorge déployée* , le *risu diducere rictum*. Les secousses expiratoires vocales se maintiennent ; elles redoublent même : l'impulsion devient générale ; tout le corps s'épanouit en quelque manière ; le visage s'anime , se dilate ; les yeux versent des pleurs ; on éprouve un sen-

timent de bien-être universel, une jouissance véritable. C'est ce qu'expriment ces locutions ordinaires : *rire aux larmes, rire jusqu'aux larmes, rire de bon cœur, rire de tout son cœur*. Les quintes augmentent encore ; elles se rapprochent de plus en plus ; les sons gutturaux se pressent et se multiplient dans la même proportion que les agitations convulsives de la poitrine et des flancs dont ils sont le résultat. C'est *rire à desserrer sa ceinture, rire à ventre déboutonné*. La gêne ou constriction épigastrique et précordiale, qui se mêle à un sentiment de plaisir intérieur, se fait plus vivement ressentir ; le corps se replie sur lui-même, les hypochondres, fortement resserrés, deviennent très-douloureux ; on y porte machinalement les mains : de là l'épithète *rire à se tenir les côtés*. Le rire subsiste avec la même violence, ou plutôt il redouble d'intensité ; l'anxiété est extrême, on suffoque, les forces abandonnent, les membres fléchissent et cèdent sous le poids du corps. C'est cet état que désignent très-bien ces autres locutions communes, quoiqu'elles soient le plus souvent exagérées et tout-à-fait hyperboliques : *rire de toute sa force, rire à toute outrance, rire à n'en pouvoir plus, rire à perte d'haleine, pouffer de rire, étouffer de rire, rire jusqu'à extinction, rire jusqu'à la convulsion, tressaillir de rire, pâmer de rire,*

rire à se rouler par terre, crever de rire, mourir de rire.

Voulez-vous connaître une autre variété du rire qui se distingue de toutes les autres, et n'appartient qu'à un petit nombre de personnes? considérez ce gros homme dont le menton descend à triple étage sur sa large poitrine. Il ne remue pas lorsqu'il rit, ou c'est tout d'une pièce : la tête dirigée en arrière, il s'échappe en éclats redoublés, et vous entendez le siège qui supporte son énorme poids craquer sous l'effort des secousses imprimées par son ventre tumultueusement agité.

Il y a des circonstances où l'on serait charmé que les autres partageassent le plaisir que l'on éprouve à rire ; on voudrait leur communiquer la sensation risible dont on est soi-même affecté. On y essaie en vain si le rire est très-intense ; il faut attendre qu'il ait cessé. On ne peut pas articuler quand on rit, comme on sait allier le sourire à l'expression de la parole. S'il arrive de proférer quelques mots, ce sont des mots presque inintelligibles, placés dans l'intervalle des quintes ; mais bientôt une autre quinte commence, qui précipite la parole et lui succède immédiatement pendant tout le reste de l'expiration.

Bien qu'ils ne soient réellement qu'un seul et même phénomène, et ne diffèrent que par la na-

ture de l'excitation risible qui les fait naître, le rire suscité par le chatouillement, et le rire que décide une cause affective, n'offrent pas néanmoins en tout le même mode d'expression physiologique. Pour apprécier cette différence, toujours très-facile à saisir, il suffit d'avoir observé l'un et l'autre avec quelque attention.

Rioter, rire à demi, rire à contre-cœur, rire du bout des lèvres, rire du bout des dents, c'est rire sans en avoir réellement envie, et malgré soi; c'est chercher à déguiser, sous le masque trompeur de la joie, des sentimens bien souvent tout opposés à la nature de cette émotion affective, et vouloir ainsi faire prendre le change sur le véritable état de son ame. Les exemples n'en sont pas rares; nous voyons tous les jours des personnes qui, tournées en ridicule et devenues l'objet de la dérision commune, veulent paraître l'ignorer, ou qui, ne pouvant échapper aux traits malins de la plaisanterie, s'efforcent d'y prendre part, en riant elles-mêmes les premières de choses qui, au fond, les piquent vivement et contrarient leur amour-propre. Ces personnes-là rient donc, mais c'est du ris sardonique, d'un ris qui, suivant l'expression vulgaire, ne passe pas le nœud de la gorge. Tel est le rire du bonhomme Gêronte, dans les Fourberies de Scapin, quand il apprend le tour que vient de lui jouer ce valet adroit et fripon.

C'est peut-être, après tout, le parti le plus sage, dans cette occurrence un peu critique, que celui de donner plus à rire encore, et de se ranger soi-même au nombre des rieurs : on en est plus tôt quitte.

« Il semble, écrit La Bruyère, que l'on ne puisse rire que des choses ridicules : l'on voit néanmoins de certaines gens qui rient également des choses ridicules et de celles qui ne le sont pas. Si vous êtes sot et inconsidéré, qu'il vous échappe devant eux quelque impertinence, ils rient de vous : si vous êtes sage, et que vous ne disiez que des choses raisonnables, et du ton qu'il les faut dire, ils rient de même (1). » Ces sortes de gens ne sont pas rares dans la société ; accoutumés à ne voir partout que des ridicules, ils semblent employer tout leur talent à les faire ressortir : leur arme favorite est l'ironie. Ce sont les moqueurs et les goguenards de profession ; tout pour eux devient un sujet risible. On pourrait leur dire cependant avec Molière, dans l'École des Femmes :

Oui : mais qui rit d'autrui ,

Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui.

S'ils joignent à la démangeaison de rire ainsi à tout propos quelque sentiment de haine ou de

(1) Caractères. De l'homme.

vengeance, quelque plaisir malin qui les porte à se réjouir des défauts des autres ou du ridicule dont on cherche à les couvrir, ils changent de caractère, ils deviennent des rieurs hypocrites, dissimulés et perfides : *ricaner, rire en dessous, rire sous main, rire dans sa barbe, rire sous son bonnet, rire sous cape, rire en cachette, rire à l'écart, rire en secret, rire à part soi, rire en soi même, rire seul, rire en tapinois, rire en sournois* ; voilà leur manière habituelle de rire, et par elle, il est toujours facile de découvrir la trempe de leur esprit, ainsi que la nature des sentimens qui les affectent ; on ne s'y méprend guère :

Celui qui mord ses amis en cachette ,
 Qui rit tout bas des lardons qu'on leur jette ,
 Chez qui pour vrai le faux est publié ,
 Ou qui révèle un secret confié :
 Voilà votre homme , et c'est sans injustice
 Que vous pouvez le taxer de malice (1).

Ce rire est caractéristique. La tête est penchée sur la poitrine, la physionomie exprime une joie maligne, un plaisir moqueur ; le regard est louche et en dessous, les lèvres pincées ; quelques petits sons ménagés à dessein, et toujours con-

(1) J.-B. ROUSSEAU, Épître aux Muses. C'est une imitation d'Horace : *Absentem qui rodit amicum*.....

traints, s'échappent comme furtivement des poumons : rarement éclatante, la voix est presque toujours alors sourde et nasillarde, et sort par les narines plutôt que par la bouche.

« Avec un rire agréable, on ne saurait être méchant. » Je ne crois point à cet axiôme physiognomonique ; l'art de se contrefaire a fait trop de progrès parmi les hommes. Combien voyons-nous de gens qui savent allier à un caractère rempli de malice une voix agréable et une physionomie séduisante ! J'en suis sûr, Lavater lui-même s'y sera plus d'une fois laissé prendre ; il aura été dupe des apparences ou de l'artifice.

C'est encore La Bruyère qui l'a dit : « Un sot n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes comme un homme d'esprit (1). » A plus forte raison ne rit-il pas de la même sorte : il est tout naturel qu'une manière différente de rire distingue l'esprit et la sottise, comme ils diffèrent de langage et d'expression.

Je lis aussi dans le livre des Caractères « qu'on marche sur les mauvais plaisans, et qu'il pleut par-tout de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant, ajoute l'auteur de ce livre, est une pièce rare ; à un homme qui est né tel, il est encore

(1) Caractères. Du mérite personnel.

fort délicat d'en soutenir le personnage ; il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer. » Sans doute il ne faut point être exclusif ; mais, je l'avoue, je suis un peu comme La Fontaine ,

On cherche les rieurs , et moi je les évite.

Cet art veut , sur tout autre , un suprême mérite :

Dieu ne créa que pour les sots

Les méchans diseurs de bons mots (1).

« Celui qui rit toujours et de tout est non-seulement un insensé, mais un méchant », a dit Lavater. J'accède volontiers au premier sentiment : peut-être l'autre manque-t-il d'exactitude. Ainsi, j'aime mieux convenir avec l'un de nos poètes, que

L'homme qui rit n'est point un méchant homme.

J'y veux cependant une condition : j'exige que ce rire soit naturel et franc, et que tout le monde puisse l'avouer sans scrupule, bien qu'il ne puisse pas échapper et ne convienne peut-être pas également à tout le monde dans les mêmes circonstances. Si le rire est ce que je demande qu'il soit, alors je ne vois plus, dans celui qui se montre prompt et facile à l'exprimer, qu'une disposition de caractère qui en général me plaît, et dont

(1) Le Rieur et les Poissons.

j'augure presque toujours bien. Aristote écrivant à Alexandre, relativement au choix d'un crocheteur, lui recommande surtout que ce ne soit ni un grand rieur, ni un homme qui aime beaucoup à parler. Cet avis est celui d'un sage, je le crois en lui-même fort judicieux; mais c'est moins l'excès que la manière que je hais : les rieurs éternels, et plus encore les sots rieurs, me repoussent et me fatiguent.

Il y a plusieurs sortes de sots; il y a aussi plusieurs sortes de rires ridicules, et qu'il faut bien distinguer, parce que, dus à des circonstances variées, ils ont une physionomie toute différente. Ce n'est pas toujours parce qu'il rit qu'un sot rieur se rend insupportable : il peut avoir un rire qui en lui-même ne déplaît pas; c'est parce qu'il rit sans cesse et de tout. C'est donc en effet par le caractère d'esprit qu'il dénote, plus que par le mode d'expression qui lui est propre, qu'un tel rire nous repousse et nous assomme : agréable s'il était moins prodigué, il cesse de plaire dès qu'il cesse d'être motivé, et que, ne gardant plus de mesure, il blesse les usages et les convenances. M. Delille a tracé le portrait du rieur ridicule :

Alors, tout différent de mœurs et de langage,
Arrive un gros rieur, dont la stupidité
En tous lieux promenant sa triste hilarité,

Et , d'un air enjoué recouvrant sa sottise ,
Pense , à force de bruit , racheter sa bêtise ,
Et m'afflige de sa gaité.

Apprenez-lui quelque accident funeste ,
Un incendie , un massacre , une peste ,
Il rit ; racontez-lui vos propres maux , il rit :
Rire est son passe-temps , sa grace , son esprit ;
Rire , à vos questions est sa seule réponse ;
Il rit en vous quittant , il rit quand il s'annonce ;
Et , dans ce grand concours d'importuns et de fous ,
Prouve qu'un sot rieur est le pire de tous (1).

Rien de plus insipide en effet qu'un semblable personnage. Il trouve pourtant quelquefois , et trop souvent sans doute , des imitateurs tout prêts à l'admirer ; et ce serait connaître mal le commun des hommes , que de s'en étonner. On le sait bien d'ailleurs , toujours un sot rit lui-même et le premier de ce qu'il dit , et les sots qui l'écoutent rient à leur tour de le voir rire et de ce qu'il dit. Que doit-on inférer de là ? rien autre chose , sinon

Qu'un sot trouve toujours un plus sot *qu'il fait rire*.

Cette manie de rire ainsi à tout propos peut n'être que l'indice de l'inconséquence ou de la légèreté ; c'est un vice de l'esprit , un défaut habituel dont il ne serait peut-être pas absolument

(1) Poème de la Conversation , chant 1^{er}.

impossible de se corriger avec le temps et beaucoup d'application ; mais il faudrait pour cela commencer par réformer son caractère , et surtout le vouloir. Mais après tout pourtant distinguons bien ; un grand rieur n'est pas toujours un sot. Ce n'est certainement qu'au rieur imbécille que s'applique ce vers connu d'un poète aimable :

Risu inepto res ineptior nulla est.

On peut , avec beaucoup d'esprit , aimer beaucoup à rire. Le ris abondant et facile sera bien quelquefois , j'y consens , l'emblème de la folie :

Per risum multum poteris cognoscere stultum ;

(Je parle ici figurément , on pourrait s'y tromper) ; mais je ne veux pas qu'il soit toujours l'indice de la sottise : ce serait par trop injuste.

Il est une autre espèce de rire dont la physionomie paraît être assez exactement en rapport avec la mesure de l'intelligence et la perspicacité de l'esprit : c'est le rire niais , bête , nigaud , imbécille , que je veux désigner ici. Vous ne vous y tromperez jamais ; les traits qui le signalent sont trop remarquables. D'abord les intonations vocales , en général plus lentes , plus rares , plus longuement prolongées , plus pesantes et plus lourdes , ont aussi un accent tout particulier que tout le monde doit avoir plus d'une fois observé. En

outre elles sont ordinairement accompagnées d'un mode d'expression faciale très-caractéristique : la bouche surtout , largement ouverte , reste longtemps béante , alors même que la voix a cessé de se faire entendre , et l'une des variétés du sourire que nous avons décrite ailleurs reste peinte sur le visage. Si les personnes paraissent comme extasiées , et rire de choses insignifiantes ou dont nous n'apercevons pas du moins comme elles le ridicule , on dit proverbialement de ces personnes-là *qu'elles rient aux anges*.

Rire comme un veau, c'est accompagner le rire niais de gros et éternels éclats de la voix. Que faut-il de plus pour signaler la bêtise ? Pour moi , je ne vois pas de règle physiognomonique plus certaine que celle-là.

A propos des diverses intonations vocales du rire , est-ce qu'on n'a pas voulu les rapporter à certaines divisions générales , et juger par elles du caractère et du tempérament des hommes ? Un écrivain d'Italie , l'abbé Damascène , a conçu , dit-on , et tenté de développer cette idée dans une brochure de six feuilles , imprimée à Orléans en 1662. Je n'ai pu me procurer cette production bizarre ; je ne pense pas y avoir beaucoup perdu. Je sais seulement que , d'après le système de l'auteur , les tons *ha , ha , ha* , caractérisent l'homme phlegmatique ; les *hé , hé , hé* , le bi-

lieux ; les *hi, hi, hi*, le mélancolique ; les *ho, ho, ho*, le sanguin. Il paraît que l'abbé Damascène ne dit rien du rire des fous : quelque mauvais plaisant observe à ce sujet, peut-être sans raison cependant, que c'est parce qu'il l'étendait à toutes les classes de rire, ou parce qu'il n'avait jamais analysé le sien propre.

Encore une fois, il y aurait de l'extravagance à prétendre tirer de la physiognomonie du rire des inductions toujours bien précises touchant le caractère et les facultés morales des hommes ; mais après tout pourtant il s'en faut de beaucoup que cette idée soit absolument chimérique : elle est exacte à certains égards ; il ne faut qu'éviter l'excès. Si je m'en tiens aux observations qui me sont particulières, il me semble que les sons en *ha, ha, ha*, sont les plus naturels et les plus ordinaires du rire. On a presque toujours mauvaise opinion de l'homme qui rit habituellement sur les *ho, ho, ho* : cela dénote un esprit ironique et moqueur, qui hue plutôt qu'il ne rit ; c'est le ton ordinaire de la risée. Les *hé, hé, hé*, sont moins fréquens ; les *hi, hi, hi*, plus rares encore ; et l'on n'entend presque jamais rire en *hu, hu, hu*. Je suis fâché de trouver dans Haller que le rire des hommes prend le ton des lettres *a* et *o*, et le rire des femmes celui des lettres *i* et *e* : *Sonus refert litteram a et o in viris, in feminis i et e*. Je sais

bien que le rire n'est pas le même dans l'un et dans l'autre sexe ; je l'ai dit il n'y a qu'un instant ; mais cette différence réside dans la force, et non dans l'accent de la voix, et c'est ce qu'il fallait remarquer. Souvent, au reste, les éclats sonores naissent et se renouvellent alternativement, et sur des tons plus ou moins variés d'accent comme d'intensité, pendant les accès prolongés du rire. Chez certains individus, il y a, après chacune des petites quintes expiratoires du rire, une prompte inspiration marquée par un bruit très-singulier, et quelquefois assez désagréable. Je connais quelques personnes, de beaucoup de mérite d'ailleurs, qu'il est presque impossible d'entendre rire, sans éprouver soi-même l'envie d'éclater aussi et d'une manière à-peu-près irrésistible. Toutes ces différentes variétés vocales du rire tiennent sans doute pour beaucoup aux habitudes contractées dès l'enfance. Il y aurait, je crois, moyen de les modifier, et l'on ne ferait pas mal d'y essayer quelquefois : peut-être y a-t-il dans les systèmes d'éducation quelque chose de plus bizarre.

On apprend à déclamer, à chanter, à danser ; pourquoi ne pourrait-on pas apprendre à rire ? Je crois avoir lu quelque part que, sous François I^{er}, et je pense aussi sous Louis XIV, il existait en France des maîtres de rire, comme il y a des maîtres de musique et de déclamation : on

prenait des leçons dans le dessein de donner à son ris une physionomie gracieuse et des tons agréables. Je ne sais si l'on riait en effet avec plus de grace et d'aisance ; mais il me semble que le soin que l'on prenait d'y réussir devait faire rire beaucoup et de bien bon cœur. On a peut-être eu tort de laisser perdre cette coutume : certaines gens, trop prodigues ou pas assez élégans dans l'art de rire, pourraient en user avec fruit.

Il s'en faut bien que le rire ait sur le visage et dans l'expression de la physionomie la grace et l'agrément du sourire. Porté un peu loin, il ouvre démesurément la bouche, fait saillir avec excès les traits et décompose en quelque sorte la figure : c'est presque une grimace. La bouche est-elle peu régulière, largement fendue ; les dents manquent-elles en partie, ou sont-elles mal disposées, désagréables : alors le rire, et surtout le rire aux longs éclats, enlaidit manifestement ; l'expression mobile faciale en emprunte quelque chose de choquant et qui repousse quelquefois. Cette remarque est plus particulièrement applicable au sexe. La femme qui aura lieu de craindre les effets physionomiques du rire immodéré doit donc éviter les longs éclats : ce mouvement forcé la dépare ; il peut trop aisément exagérer et mettre en évidence quelques défauts qu'elle est intéressée à dérober à

nos regards. Ovide connaissait bien cette fâcheuse influence d'un rire excessif et trop souvent répété : c'est pour les femmes qu'il a tracé ces préceptes :

*Si niger , aut ingens , aut non erit ordine natus
Dens tibi ; ridendo maxima damna feres.
Quis credat ? discunt etiam ridere puellæ :
Quæritur atque illis hac quoque parte decor.
Sint modici rictus , sint parvæ utrimque lacunæ ;
Et summos dentes ima labella tegant.
Nec sua perpetuo contendant ilia risu :
Sed leve nescio quid femineumque sonent.
Est , quæ perverso distorqueat ora cachinno :
Cum risu læta est altera flere putes.
Illa sonat raucum , quiddamque inamabile stridet ;
Ut rudit ad scabram turpis asella molam (1).*

Aussi , dans le Remède d'Amour , l'auteur des Métamorphoses a-t-il soin de rappeler encore

- (1) Si les rangs de vos dents sont inégaux entr'eux ,
Songez-y bien , le rire , est pour vous dangereux.
Qui jamais l'eût pu croire ? on apprend à bien rire.
Par un charme secret certain ris nous attire.
Qu'en ombrageant les dents que borde son corail ,
Une lèvre entr'ouverte en réhausse l'émail.
Riez avec décence ; évitez ces longs vides
Qui sillonnent la joue et la creusent de rides.
D'une voix qui glapit je hais les longs éclats :
Qu'on distingue une femme à vos cris délicats.
De sots ricanemens l'une fatigue et lasse ,
L'autre rit comme on pleure , et son rire grimace :
On croirait que , tournant la meule d'un moulin ,
Le chantre d'Arcadie entonne son refrain.

Art d'aimer , livre III , traduction de Saint-Ange.

les traits choquans du rire excessif chez celles que de vilaines dents déparent ; il veut qu'ils servent à éloigner de sa maîtresse l'amant qui ne saurait se résoudre à la haïr :

Si malè dentata est, narra, quod rideat ille (1).

Simuler le rire est assez ordinaire, mais le simuler au point de s'y méprendre n'est pas un déguisement aisé. Épanouir le visage, et, en même temps que la poitrine s'agite, chercher à donner à sa voix l'accent et les intonations du rire véritable, telle est l'expression que l'on doit s'attacher à rendre ici ; mais elle manque communément d'ensemble et de vérité : aussi, rarement sommes-nous dupes des intentions que ce jeu masque, et de l'effet qu'il produit. Nous en distinguons presque toujours sans peine la nature, et nous savons très-bien dire : voilà un rire forcé, voilà un rire qui n'est pas naturel.

On aime à voir et à entendre un rire naturel, franc, exprimé sans contrainte. Il semble que l'on partage alors avec la personne qui l'éprouve l'agréable excitation que cet état imprime et à l'esprit et au corps tout ensemble. Pour qu'il ait sur nous, comme sur ceux qui nous entourent,

(1) Sa bouche est mal dentée, en riant elle crie,
Que par vous excitée, aux éclats elle rie.

l'effet qu'il doit produire, il faut donc que le rire soit vrai. Aussi, pour me servir d'une expression figurée, le rire qui ne part pas du cœur, le rire qui grimace ne plaît point, il fatigue : c'est un masque spécieux qui peut abuser un instant, mais dont on ne saurait être long-temps dupe. Rien n'est difficile comme de rire à volonté, et de chercher à reproduire avec succès l'expression générale du ris véritable, quand rien de plaisant ne s'offre à l'imagination. Voilà pourquoi cet acte est rarement bien rendu sur la scène : si quelques acteurs parviennent à nous faire illusion, c'est moins peut-être en s'exerçant à simuler le rire, qu'en se pénétrant en effet de quelque idée très-risible ; et dès-lors ils cessent d'imiter, ils expriment comme ils sentent, ils rient naturellement. Mesdemoiselles D.....e et E. C....t, très-bonnes soubrettes du Théâtre Français, excellent surtout dans cet art difficile, et il ne serait guère possible, je crois, de rire avec plus de grace, de franchise et de finesse qu'elles le font dans quelques-uns de leurs rôles, dans celui de Nicole du Bourgeois Gentilhomme, par exemple. Si ce rire est chez elles l'ouvrage de l'art, on peut dire qu'ici du moins l'art est voisin de la nature.

Il est moins difficile peut-être de parodier le rire. On y réussit de plusieurs manières, et cela dans le monde comme au théâtre. Je ne prétends

pas insister sur ce point ; il me suffira de faire remarquer que toutes ces parodies ou expressions exagérées du rire , portent toujours , mais à-la-fois ou isolément , sur sa physionomie générale , l'aspect de la figure , les attitudes et les mouvemens du corps , le retour , la fréquence , l'intensité , les variétés des sons vocaux , enfin , plus spécialement sur l'un ou sur plusieurs des actes dont ce phénomène se compose , et suivant que l'on a en vue de signifier ou de faire ressortir telle ou telle disposition de l'esprit , tel ou tel ridicule des personnes ou des choses.

Les extrêmes se touchent quelquefois. Chez quelques personnes , et dans certains cas , la physionomie prend un caractère d'expression tel , et le bruit qui émane de la poitrine est si particulier pendant le rire , qu'il est souvent assez difficile de déterminer , du moins *à priori* , si ces mêmes personnes rient ou pleurent en effet. Car le rire et une variété des pleurs , les pleurs sanglotans , s'expriment presque de la même manière sur le visage ; ce sont à-peu-près aussi les mêmes muscles qui agissent dans les deux circonstances. Il n'est pas jusqu'à la voix qui n'ait quelque analogie et ne prête quelquefois ici à l'illusion. Plusieurs enfans sont réunis dans un appartement : occupés de leurs jeux , ils font un certain bruit , ils éclatent , et l'on ne sait , très-souvent , si

ces éclats de la voix sont l'effet des pleurs ou l'expression du rire.

C'est, je crois, une petite prévention commune à la plupart des hommes, et que peut-être on doit leur pardonner, de s'imaginer que la nature vieillit en quelque sorte et dégénère avec eux. Arrivés à cette époque de la vie qui ne laisse plus du plaisir que le souvenir ou les regrets, écoutez parler certains vieillards moroses; ils vous diront qu'eux seuls ont vécu dans le siècle heureux de l'âge d'or : à les en croire, l'astre qui nous éclaire aurait jadis brillé lui-même d'une lumière plus belle, et éclairé des jours plus fortunés. Ainsi quelques philosophes, sans doute un peu chagrins, voudraient-ils nous persuader que les ris d'à-présent ne ressemblent point à ceux d'autrefois, et que nos ancêtres riaient de bien meilleure grace que nous. Pour moi, je n'en crois rien, et je ne puis me résoudre à dire avec un prélat qui sut manier la lyre de Pindare et d'Ovide :

On ne rit plus, on sourit aujourd'hui,

Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui (1).

Je gagerais presque qu'en parlant ainsi, il n'a point en effet rendu sa pensée; j'aurais voulu du moins qu'il ne l'eût point exprimée : peut-être

(1) BERNIS, Épître sur le Goût.

n'était-ce pas à lui à se plaindre de son siècle à cet égard. Après tout, rassurons-nous ; de tout temps le monde n'a cessé de fournir aux rieurs une ample moisson d'idées ridicules et plaisantes ; nous ne devons pas craindre de voir s'épuiser jamais la matière. Tant que l'homme sera sur la terre il rira, ne connût-il jamais le bonheur ; car si le rire est très-souvent le compagnon du plaisir et de la gaiété, il en est, nous l'avons assez dit ailleurs, indépendant, et peut exister sans eux.

Ne jugez pas toujours du contentement d'un homme par l'empressement qu'il met à vous le témoigner ; il y a trop loin souvent de l'émotion que l'âme éprouve au langage que le corps exprime. Si donc, pour caractériser le bonheur, vous comptez beaucoup sur l'effusion bruyante du rire, désabusez-vous, il n'en est pas d'indice moins infallible que celui-là. Rappelez-vous toujours alors ce vers de Voltaire :

La joie est passagère, et le rire est trompeur (1).

Et d'ailleurs, on peut le dire, nous sommes presque toujours esclaves de l'usage ; ses caprices sont pour nous des lois. Gouvernés par elles, nous donnons quelquefois à l'expression démonstrative de nos sentimens affectifs une interprétation très-différente : ce qui chez nous serait

(1) Premier discours en vers sur l'homme.

d'une inconvenance insigne et répugnerait à nos idées , est devenu chez une autre nation une pieuse coutume. Il y a des peuples qui tourmentent leurs malades, et se livrent autour d'eux à la danse et aux excès de la joie. L'instant de la mort approche-t-il , leur gaité s'évanouit, et chacun s'apprête à verser des larmes. Dès qu'un Otabitien a cessé de vivre, les parens viennent déplorer sa perte par des cris et des exclamations passionnées qu'ils profèrent en chœur, et, le moment d'après, oubliant qu'ils ont pleuré, ils rient et parlent, sans songer au motif pieux qui les rassemble. Les insulaires d'une des Larrons consacrent chaque année à la solennité des obsèques une semaine entière. On loue un grand nombre de pleureuses, et les voisins, attirés par le repas qu'on y donne, et d'ailleurs jaloux d'obliger un compatriote qui leur rendra le même service dans l'occasion, viennent grossir l'assemblée ; la nuit on pousse des cris, et le jour on s'enivre ; on rappelle, au milieu des acclamations, la vie et les actions du mort ; on vante sa force, sa taille et sa beauté. Survient-il quelque chose de plaisant, tout le monde rit à gorge déployée, et l'on boit ensuite un coup pour se remettre à pleurer (1).

(1) DEMEUNIER. L'esprit des usages et des coutumes

Il y a quelque chose de plus bizarre encore, et surtout de plus inhumain. Chez les Sardes, peuples illustres de l'ancienne Lydie, l'usage voulait qu'on immolât les vieillards qui avaient passé soixante-dix ans, et les ris présidaient, dit-on, à cette cérémonie barbare. Placées sur le bord de leur fosse, les victimes elles-mêmes étaient forcées de rire, et, ce qu'il y a de plus singulier, s'en faisaient un honneur, lorsque leurs propres enfans leur enfonçaient le couteau dans la gorge ou les assommaient, après les avoir assaillies de grands coups de fouet (1). Telles on vit autrefois chez un peuple fameux des femmes, plus cruelles que passionnées, exiger que des guerriers rivaux qui combattaient pour elles, tombassent, même en mourant et à leurs yeux, dans une attitude voluptueuse.

Le rire, on ne saurait le nier, a sur notre âme un bien puissant empire ! Il y a des choses tellement plaisantes, qu'il est réellement impossible,

des différens peuples, in-8°. , t. III, liv. XVIII, chap. XVIII. Obsèques, funérailles.

(1) Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, t. IV.

C'est de là que dérive, selon quelques-uns, l'étymologie du mot *ris sardonique* ou *sardonien*, pour exprimer le rire d'un homme dont le cœur est subjugué par la douleur.

quelque chose qu'on fasse , de résister à l'idée risible qu'elles suscitent immédiatement dans l'esprit ; on ne gagnerait rien à vouloir s'en affranchir : le rire part et éclate malgré tout :

*... Varius mappâ compescere risum
Vix poterat* (1).

Il ne subjugue pas seulement les hommes enclins aux émotions gaies ; la plus austère gravité devient elle-même l'esclave du rire : elle est forcée de dérider quelquefois son front sévère , d'obéir à son irrésistible ascendant , et de lui rendre enfin les armes , aussi bien qu'un de ses plus joyeux sacrificateurs. Alors souvent , adieu tous les préceptes , la rigueur n'est plus de saison ; et l'homme qui vient de céder à ce sentiment si naturel , doit dire comme M. Baliveau dans la *Métromanie* :

J'ai ri ; me voilà désarmé.

(1) HORACE, sat. VIII, liv. II.

FIN DE LA PARTIE PHYSIOLOGIQUE.

PARTIE HYGIÉNO-THÉRAPEUTIQUE.

Et amara lento

Temperet risu.

HORACE, liv. II, Ode à Grosphus.

Tout se lie, tout s'enchaîne dans l'étude de la nature, la science comme les faits; incapable d'embrasser tous les objets à-la-fois, notre esprit seul abstrait et distingue. Instruit de sa faiblesse, il s'est créé des divisions et des méthodes, toujours plus ou moins défectueuses, parce qu'elles sont toujours plus ou moins arbitraires et forcées. Grande et belle dans son objet, aussi bien que dans son but, et digne d'occuper sans contredit le premier rang parmi les sciences naturelles, la connaissance de l'homme elle-même est une, bien qu'immense; si, pour mieux l'étudier, nous la divisons par l'analyse, l'exactitude et le raisonnement veulent que nous la réunissions ensuite, et que nous la considérions dans son ensemble. Je n'ai rien dit encore des effets tant immédiats que secondaires du rire sur notre économie intellectuelle et physique, soit dans l'état sain,

soit dans l'état malade. Sans doute ils appartiennent à la physiologie, et peut-être aurais-je dû en exposer l'histoire dans la première partie de ce Traité; mais l'hygiène aussi se les approprie, et c'est à juste titre que leur mode d'influence sur l'exercice de nos fonctions, sur l'entretien ou l'altération de la santé, devient, pour cette branche importante de l'art de guérir, un objet intéressant d'étude, et la source de considérations quelquefois applicables à la thérapeutique elle-même. Persuadé que je ne pourrais isoler, sous ce rapport, l'hygiène de la physiologie, je les ai réunies, sans pourtant les confondre; puis cherchant à éclairer l'une par l'autre, j'ai basé les lois et les préceptes de la première sur les notions que m'a fournies la seconde. Les effets physiologico-hygiéniques du rire une fois étudiés et bien connus, je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'ils se rattachaient tout naturellement encore à l'étiologie, ainsi qu'à la thérapeutique de quelques affections morbides, et dès - lors j'ai appliqué l'hygiène à la pathologie.

Nous avons deux ordres de considérations à examiner ici, 1°. l'influence hygiénique du rire sur l'économie saine; 2°. l'influence hygiénique du rire sur l'économie malade. On présume bien que le sourire est parfaitement étranger à la nature de ces considérations.

SECTION PREMIÈRE.

De l'Exercice physiologique du Rire, considéré par rapport à l'hygiène chez l'homme sain.

Qui doute que le rire n'ait sur l'exercice de nos fonctions intellectuelles et organiques une puissante influence ? L'observateur le moins attentif saura certainement l'apprécier, n'eût-il égard qu'aux seuls changemens que manifeste instantanément sur le visage et à tout l'extérieur du corps la naissance fortuite de cet acte physiologique. L'homme instruit fera plus : s'il a soigneusement étudié les phénomènes de la vie ; s'il connaît bien les rapports directs ou sympathiques qu'ont entre eux et les organes et les fonctions qu'ils exécutent ; s'il sait en expliquer le mécanisme, les liaisons, la dépendance réciproque, les diverses modifications qu'entraîne après elle la manifestation du rire véhément et un peu prolongé seront pour lui aisément explicables, et de cette connaissance raisonnée il pourra déduire quelques aperçus intéressans pour l'hygiène et la thérapeutique.

Les effets du rire sur notre être physique et moral sont variables comme l'espèce, l'intensité, la durée, l'intermission de cet acte, et surtout

selon la susceptibilité individuelle, l'état physiologique actuel, etc. : cette conséquence est simple. Presque toujours utiles ou bienfaisans, s'ils n'excèdent pas certaines bornes, ils peuvent aussi, s'ils sont portés à l'extrême, avoir des suites fâcheuses. Distinguons bien ces deux modes d'influence : l'un appartient proprement à l'hygiène, l'autre touche de très-près à la pathologie.

ARTICLE PREMIER.

*Influence utile du Rire sur l'économie saine ,
déduite de l'observation physiologique de cet
acte.*

Je vais exposer d'abord les effets purement physiologiques du rire. Leur étude me conduira à quelques réflexions générales applicables à l'hygiène de l'homme en santé.

§ 1^{er}. *Influence physiologique.*

L'influence physiologique du rire peut s'étendre à l'économie toute entière, ou ne porter que sur quelques appareils et sur l'exercice de certaines fonctions organiques. Il y a aussi des effets plus ou moins marqués, mais constans ; il y en a d'extraordinaires et subordonnés à certaines circonstances particulières. Je dois m'arrêter sur chacun d'eux.

Indépendamment du mécanisme qui lui est propre comme phénomène respiratoire, et du mode d'action des organes qu'il met en jeu, le rire agit encore d'une autre manière sur la respiration. Les changemens qu'il y apporte sont très-importans, et méritent d'autant plus d'être signalés, que d'eux seuls dérivent par suite et nécessairement tous les autres. Pour bien saisir cette vérité, considérez quelle connexion intime et réciproque unit la respiration à la circulation; voyez quelle étroite subordination ces deux grandes fonctions exercent sur tout l'organisme.

Modéré dans sa force et dans sa durée, le rire ne peut qu'imprimer à la poitrine ainsi qu'aux organes qu'elle renferme, aux poumons particulièrement, des secousses utiles, favoriser efficacement la sécrétion et l'excrétion pulmonaires et bronchiques, et devenir ainsi, pour les fonctions dont ces organes sont les agens, un stimulus avantageux. J'ai dit que, pendant tout le temps que durent les quintes du rire, l'inspiration ne saurait s'effectuer; elle n'a lieu qu'à la fin de chacune d'elles, toujours d'une manière incomplète et à des intervalles déterminés par la durée de ces mêmes quintes. Immodérément excité, et prolongé jusqu'à l'excès, le rire peut donc troubler beaucoup l'exercice des phénomènes respiratoires chimiques, suspendre pour

quelque temps la respiration , et rendre quelquefois imminentes la suffocation et la mort.

Pour bien concevoir l'influence du rire sur la circulation , ayons égard aux variétés d'intensité, de fréquence et de durée de cet acte respiratoire. Si donc le rire s'exerce d'une manière douce, modérée , avec des intervalles proportionnés à la violence de chacune des quintes risibles ; si ce rire est vrai, naturel, librement épanoui , alors la circulation générale s'exécute avec plus d'activité, de promptitude et d'aisance , du moins secondairement ; le cœur reçoit des réactions répétées du diaphragme , de petites succussions alternatives qui en favorisent l'action diastaltique et systaltique, et le sang en parcourt avec plus de vitesse et de facilité les cavités pulmonaires et aortiques. Ce fluide traversant plus aisément aussi les poumons succussivement agités, il arrive en plus grande quantité dans les différentes parties, qu'il épanouit et dilate. Le pouls, plus accéléré, est plus large , plus plein, quelquefois, et pour quelques minutes, intermittent. Tout le système capillaire extérieur , celui de la face surtout , admettant le sang en plus grande abondance , il en résulte une sorte de mouvement excentrique ou d'expansion vasculaire vers toute la périphérie du corps , l'épanouissement général du visage , la coloration rosée , vermeille ou éclatante du teint.

On remarque enfin dans l'appareil et l'action circulatoires, pendant l'exercice ou à la suite du rire ordinaire, cette excitation douce et bienfaisante, tous les changemens avantageux que développe la joie modérée, avec quelques modifications toutefois.

Mais lorsque le rire est très-véhément, tumultueux, excessif; lorsqu'il est porté, comme on dit, jusqu'à extinction, il influe d'une manière bien plus marquée sur les phénomènes circulatoires, qu'il modifie et trouble bien évidemment. C'est ainsi que les poumons étant violemment émus et de plus en plus affaissés sur eux-mêmes, par suite des pressions succussives que leur impriment les parois thoraciques, le diaphragme, et médiatement les muscles abdominaux, devenus ainsi moins facilement perméables, le sang doit éprouver plus ou moins de difficulté et de lenteur à traverser leurs nombreuses ramifications vasculaires. Alors, par le fait même des obstacles qu'il rencontre à pénétrer les organes de la respiration, le fluide sanguin est refoulé, ou du moins séjourne davantage dans l'artère pulmonaire, et, de proche en proche, dans les cavités droites du cœur; celles-ci étant remplies par lui, les veines caves supérieure et inférieure s'y dégorgent imparfaitement, les divisions du système veineux le contiennent en plus grande proportion, et par

suite, le système capillaire général reste pénétré d'un sang qui, faute d'être revivifié par l'accès libre et soutenu de l'air dans les dernières ramifications bronchiques, prend enfin une couleur noire, ou plus ou moins foncée, que réfléchissent à l'extérieur les veines sous-cutanées. Cette sorte de perturbation circulatoire, qui est toujours l'effet et non, ainsi que l'avaient cru quelques anciens, la cause du rire, se marque surtout à la tête; toute la face devient rouge, violacée et comme tuméfiée; les veines qui la sillonnent, celles du col aussi, sont fortement injectées: tout annonce une espèce de congestion sanguine vers l'encéphale, et la gêne qu'éprouve le sang veineux à revenir au cœur.

Nul doute que les secousses, que les pressions réitérées et plus ou moins actives qu'exercent en sens contraire le diaphragme et les muscles larges abdominaux sur l'estomac, les intestins, et généralement sur tout l'appareil gastrique, n'influent d'une manière directe et très-puissante sur la digestion pendant le mécanisme du rire. Nous étudierons bientôt cette influence, qui a spécialement trait à l'hygiène. Nous ne ferons ici qu'une seule remarque physiologique touchant l'existence fortuite du rire lors de la mastication ou de l'injection des alimens solides ou liquides. Tout le monde sait que si alors le rire vient à être su-

bitement provoqué, ces corps sont à l'instant chassés avec force par la colonne d'air expirée à travers la bouche ou les narines. La résistance que l'on voudrait opposer à cette réjection désagréable détermine assez souvent l'introduction de quelques petites parcelles d'alimens dans le larynx, ou bien l'irritation passagère de la glotte; d'où résulte une sensation assez incommode, que suivent quelques quintes de toux, et bientôt la coloration momentanée du visage.

Il y a peu de fonctions organiques qui ne reçoivent immédiatement, ou d'une manière secondaire, l'influence physiologique du rire bien caractérisé. Quelques sécrétions et excrétions sont dans ce cas.

J'ai dit que le rire modéré communique à toute la machine une excitation, une activité nouvelle. Il stimule les actes assimilateurs, épanouit les tissus, et détermine une véritable expansion vitale en faisant circuler les fluides du centre vers la circonférence. C'est à ce surcroît d'énergie circulatoire qu'il faut attribuer la perspiration douce, égale, halitueuse, qui alors s'opère sur tous les points de la surface cutanée. Si l'on continue à rire pendant quelque temps et avec une certaine force, la transpiration devient de plus en plus active, surtout vers les parties sus-diaphragmatiques; la sueur même couvre à-la-fois et la

tête, et le cou, et la poitrine, et elle se ramasse en gouttelettes à la surface du corps.

Une excrétion plus ordinaire, et surtout plus appréciable, c'est celle des larmes, plus abondamment sécrétées pendant l'exercice du rire. Pour peu qu'il se prolonge et prenne d'intensité, on les voit s'échapper des yeux et couler sur les joues. Mais pourquoi cette sécrétion surabondante de larmes, et quelle en est la véritable cause ? Il est très-présumable, ou plutôt il me paraît bien démontré que ce larmolement n'est qu'accidentel et purement mécanique : il a lieu ici comme à la suite de certains efforts respiratoires, après la toux, les quintes de coqueluche, le vomissement, l'éternuement plusieurs fois renouvelé. On le regarde d'ordinaire comme l'expression de la joie : c'est, je crois, une erreur. Les larmes que fait verser la joie reconnaissent une autre cause, l'existence d'un sentiment raisonné, la conscience d'une sensation affective qui exerce sur les glandes lacrymales une influence sympathique, de la même manière que dans les sensations pénibles : elles tiennent à l'excès même du plaisir ; on aime à les répandre. Dans le rire, au contraire, la joie, toute proportion gardée, ne contribue en rien à l'effusion des larmes. Cette expression si connue, *rire aux larmes*, toujours juste quand on veut désigner

l'un des effets extérieurs du rire intense , cesse le plus souvent d'être exacte lorsqu'on y attache l'idée d'une cause excitante morale. Car l'émotion agréable qui quelquefois nous porte à répandre des pleurs, ne se montre guère avec celle qui nous provoque à rire : peut-être même ces deux choses sont-elles incompatibles. On a dit que le rire arrachait des larmes à ceux-là mêmes que la douleur ne fit jamais pleurer. Cela est généralement vrai ; mais faut-il donc en conclure qu'ici l'épanchement du fluide lacrymal soit dû à une exaltation momentanée de la sensibilité morale ? Pour moi, je ne le pense pas.

Cette autre locution commune , *pleurer à force de rire* , me paraît offrir un sens plus vrai ; elle indique que l'écoulement des larmes est le résultat des efforts expiratoires qu'excite le rire. Toutefois je ne veux pas trop généraliser mon idée ; il se peut que, dans quelques cas, cette sécrétion extraordinaire des larmes soit en effet l'expression du plaisir que l'on goûte en riant excessivement et d'abondance de cœur ; mais alors j'y verrai deux circonstances réunies, et l'on m'accordera toujours, je le présume, que la cause mécanique est la plus ordinaire, et surtout la plus efficace. Au reste, il y a aussi, à cet égard, quelques particularités individuelles. Il est des personnes qu'un rire, même assez lé-

ger, fait pleurer aussitôt; on en voit d'autres qui ne versent des larmes qu'à la suite d'éclats tumultueux et souvent répétés. Cependant, chez tout le monde, il est bien rare que le rire inextinguible ne soit accompagné ou suivi de l'effusion des larmes.

J'attribue cet effet physiologique du rire à deux causes, dont l'une porte sur la sécrétion et l'autre sur l'excrétion lacrymales. Je pense que le sang arrivant en plus grande quantité vers la tête, les larmes se séparent aussi en proportion plus grande que de coutume; et je présume que leurs conduits excréteurs, un peu comprimés et rendus flexueux par la disposition nouvelle des paupières, ne se trouvent plus également propres à transmettre avec la même facilité, dans le reste des voies lacrymales, le liquide d'ailleurs surabondamment sécrété. Peut-être encore le refoulement de l'air à travers ces conduits joue-t-il ici quelque rôle. Et ne sait-on pas avec quelle étonnante rapidité deux émotions affectives extrêmes, le plaisir et la douleur, commandent quelquefois la sécrétion des larmes?

Le besoin de se moucher se fait plus fréquemment sentir pendant l'exercice du rire persévérant, soit qu'en effet la membrane pituitaire sécrète davantage, soit, ce qui est plus réel, ou du moins plus aisément appréciable, parce que les

larmes, passant toujours en certaine quantité par les conduits lacrymaux, viennent ajouter ainsi au produit de la sécrétion muqueuse du nez. Il est même constant que cette transmission des larmes augmente après chaque quinte risible, dans un accès de rire un peu soutenu.

Il paraît que la sécrétion de la salive s'exerce aussi d'une manière plus active durant un accès de rire intense, comme semble l'annoncer l'afflux plus considérable de cette humeur dans la bouche. Cette surabondance du liquide salivaire ne saurait être non plus que l'effet d'une cause mécanique, savoir les mouvemens de la mâchoire inférieure, toujours fortement abaissée dans le rire tumultueux et continu : de là l'allongement forcé des muscles élévateurs de cet os, et par suite l'excitation des glandes parotides, nécessairement un peu comprimées alors. Quelquefois la salive s'écoule au dehors par le seul fait de l'ouverture prolongée de la bouche et de l'impossibilité passagère de la déglutition. Si, dans cette circonstance, de nouveaux éclats bruyans et précipités se manifestent, l'air poussé avec impétuosité hors des poumons, chasse parfois et darde, à une distance plus ou moins grande, des flots de salive écumeuse.

L'influence des pressions alternatives qu'exercent sur tous les viscères du ventre les agents

contractiles du rire, médiatement transmise au pancréas, doit surtout agir sur le foie, que ses attaches à la face inférieure du diaphragme font directement participer à la locomotion extraordinaire de ce grand muscle. Nous pouvons donc, je crois, admettre, par analogie d'induction, que les secousses réitérées du rire sont très-propres à stimuler les sécrétions biliaire et pancréatique, et à favoriser ensuite l'excrétion commune de leur produit dans l'intestin duodénum.

Plus profondément situés dans les régions hypochondriques, les reins, sans doute, n'éprouvent pas aussi vivement l'impulsion agitative et bienfaisante du rire franchement exprimé; mais on ne peut nier que, dans quelques cas au moins, la sécrétion rénale, et surtout la transmission de l'urine dans la vessie à travers les urètres, n'en soient accélérées. Ce qu'il y a de constant, c'est que, dans le rire excessif et vraiment inextinguible, l'urine s'échappe involontairement chez quelques personnes; et dès-lors cette expression un peu triviale, *rire à pisser par-tout*, cesse d'être une hyperbole. On dirait que l'état d'affaissement et d'inertie momentanée où se trouve, dans le ris immodéré, presque tout le système musculaire animal, étend aussi son influence débilitante jusque sur le col de la vessie, d'ailleurs fortement comprimée par les muscles de la paroi antérieure

abdominale, les seuls presque qui, avec ceux de la face, se contractent ici d'une manière très-énergique. Au reste, cette émission involontaire de l'urine pendant le rire n'est pas une circonstance très-rare : on l'observe surtout chez les enfans que l'on chatouille long-temps. Il paraît aussi qu'elle est plus particulière à la femme qu'à l'homme : j'en sais plusieurs exemples très-remarquables.

Il en est à-peu-près ainsi de l'influence extraordinaire du rire sur l'excrétion alvine. Le sphincter anal se relâche quelquefois, ou, pour mieux dire, il n'oppose plus à l'action réunie du rectum, du diaphragme et des muscles larges abdominaux, une résistance suffisante, et dès-lors l'évacuation stercorale se fait involontairement. Je crois cependant que cette circonstance ne peut guère avoir lieu sans une certaine liberté du canal intestinal, et sans une disposition très-prochaine à soulager son ventre. Il est bien moins rare d'observer, pendant les élans réitérés du rire tumultueux, une explosion subite et quelquefois redoublée de gaz intestinaux : accident léger, et surtout bien pardonnable, qui n'a pour l'ordinaire d'autre effet que d'exciter presque infailliblement, chez ceux qui s'en sont aperçus, le phénomène auquel il doit sa naissance.

En traçant le tableau vivant du rire fortement

exprimé, j'ai déjà dit quelque chose de l'état de relâchement, de l'espèce de prostration instantanée où se trouvent plongés presque tous les muscles de la vie animale. Cette disposition est très-remarquable : il semble que toutes les forces se concentrent pour quelque temps vers les deux appareils locomoteurs respiratoire et facial. Observez une personne qui rit aux éclats et démesurément, sans que rien puisse l'en empêcher. D'abord elle s'appuie sur quelque objet résistant, et s'il ne s'en présente pas, tout le corps du moins prend une attitude propre à prévenir la chute, devenue presque imminente : tous les mouvemens musculaires, hors ceux directement excités par le rire, sont sans énergie, les forces se paralysent en quelque sorte ; on devient mou, incapable d'aucune résistance ; on sent les membres inférieurs céder sous le poids du corps, et l'on finit par se laisser aller jusqu'à tomber par terre. A cet état, vraiment extraordinaire, succède pour quelques instans un sentiment de fatigue, de lassitude plus ou moins marqué, surtout dans les muscles maxillaires et respirateurs, tels que le diaphragme et ceux de l'abdomen.

L'influence physiologique du rire ne porte presque jamais exclusivement sur quelques-unes ou sur l'ensemble de nos fonctions organiques ; elle s'étend communément aussi aux opérations

mentales , aux sensations affectives elles-mêmes , et cela se conçoit très-bien. Le rire est l'effet ordinaire d'un mode de perception morale ; il doit donc exercer quelque empire sur les passions de l'ame. Les actes intellectuels s'exécutent , en général , avec plus d'aisance et d'activité après l'émotion sentie d'un rire vraiment expansif ; l'esprit est plus alègre , plus gai , la conception plus facile , la succession des idées plus prompte , plus rapide. L'humeur aussi , devenue , par la seule réitération des ris , et plus semillante et plus mobile , on se sent plus disposé à rire encore , si quelque sujet plaisant s'offre de nouveau à l'imagination déjà excitée ; et voilà comment les ris engendrent les ris , comment ils font naître la joie , et comment celle-ci peut les favoriser à son tour. Ces réflexions sont évidemment étrangères au rire produit par le chatouillement.

L'agitation du rire a encore sur l'exercice de deux de nos sens une certaine influence , mais assez légère et très-instantanée. Les yeux plus vifs , plus animés , étant quelquefois remplis de larmes , la vision est rendue moins distincte : alors aussi l'audition devient moins nette , de la même manière et par la même cause sans doute que dans le bâillement.

§ II. *Influence hygiénique.*

Nous connaissons l'influence physiologique du rire sur le système entier de notre économie intellectuelle et physique. Essayons d'en déduire quelques applications hygiéniques générales par rapport à l'entretien de la santé.

Dans mes recherches physiologiques sur le rire proprement dit, j'ai envisagé cet acte physiologico-respiratoire comme un phénomène distinct, essentiellement indépendant de l'influence des passions gaies en général, et de la joie en particulier; émotions affectives qui, d'après cette théorie, que je crois exacte, ne sont qu'une condition auxiliaire, préparatoire, et seulement favorable à la naissance du rire, mais qui ne la provoquent jamais. En continuant de raisonner ainsi, je m'interdis à moi-même, je le sais, une source féconde en considérations applicables à l'hygiène et à la thérapeutique. Cependant, je négligerai de retracer les heureux effets de la joie sur l'entretien de la santé et dans le traitement moral des maladies, ou du moins je n'en parlerai que d'une manière indirecte et très-accessoire, c'est-à-dire en tant que ces effets se rattachent à l'existence du rire lui-même.

Les avantages du rire modéré sur l'exercice libre et facile de nos fonctions organiques, aussi-

bien que sur celui de notre existence morale , sont incontestables. Pour s'en convaincre, il suffit de s'observer soi-même pendant, ou plutôt après les douces commotions d'un rire senti, étalé sans contrainte , et dont la cause affective plaît à l'esprit , indépendamment de l'excitation risible qu'elle suggère. Car c'est de l'heureux accord de l'agréable et du risible que naissent surtout les effets bienfaisans du rire sur la vie intellectuelle et morale ; tandis que l'influence de cet acte provoqué par le chatouillement ou par une sensation involontaire à laquelle nous sommes presque honteux de céder, n'agit guère que mécaniquement et d'une manière instantanée sur l'organisation matérielle.

Mais écoutons les réflexions que fait à ce sujet M. Hallé , dans l'Encyclopédie méthodique (1). « Cependant, dit ce savant professeur, si l'on veut appeler agitation d'esprit cette alternative d'idées gaies et agréables qui promènent l'imagination de plaisir en plaisir, ou qui font naître cette surprise inexprimable qui produit le rire, alors on pourra y trouver une utilité réelle : c'est une espèce d'exercice qui, pris modérément, renouvelle les forces de l'ame et même du corps, et les met en état de reprendre, avec plus de

(1) Voyez l'article *Agitation*.

facilité, des occupations sérieuses ou pénibles. » Nul doute en effet que l'émotion agréable et bien ménagée qui naît d'un rire vrai, expansif, et dont les accès n'excèdent pas les bornes d'une juste modération; nul doute que cette sorte d'agitation morale qu'excite le rire ne délasse efficacement l'esprit d'un travail méditatif longtemps soutenu, et cela en fixant l'imagination sur des idées à-la-fois gaies et plaisantes, en produisant sur elle une diversion inattendue, passagère et toujours agréable. C'est ainsi que le rire étend son utile influence à l'économie toute entière, influence ou immédiate, ou plus ou moins lente dans ses résultats ultérieurs, et que caractérisent des sensations plus vives, plus mobiles, plus faciles, l'excitation douce de tous les systèmes organiques, l'activité plus grande des fonctions assimilatrices, un bien-être général, et, si j'ose le dire, un surcroît de vie momentanée, ou plus ou moins durable. D'où je conclus que le rire est tout ensemble l'une des plus agréables récréations de l'esprit et un exercice bienfaisant pour le corps.

Quand rien ne fait craindre d'ailleurs les effets trop énergiques du rire large, plein, expansif, qui s'échappe franchement et de tout cœur, comme on dit très-bien, on peut s'y abandonner avec sécurité, sans trop penser aux circon-

stances plus ou moins fâcheuses qui peuvent en être quelquefois la suite : elles ont été trop rarement observées pour que l'on doive en redouter la manifestation, qui, au reste, suppose presque toujours certaines dispositions accidentelles particulières. Je crois qu'on se trouve toujours bien de l'exercice du rire ; il convient à tous les âges de la vie ; et, si l'on veut me permettre cette métaphore, je dirai que c'est lui qui rend la jeunesse éternelle, pour parler dans le sens d'un ancien proverbe qui dit que *le rire et être joyeux, empêche de venir vieux* (1). Si l'on ne saisisait pas de suite la signification de ces paroles, on pourrait entendre tout le contraire de ce qu'elles disent en effet ; car elles expriment aussi que *rire et être joyeux empêche de parvenir à un âge avancé* : or, ce n'est pas là l'idée qu'elles retracent naturellement à notre idée.

Les choses les plus utiles à la santé peuvent cesser d'être salutaires, et même produire des effets nuisibles, si l'on en use à contre-temps et avec excès : le rire est dans ce cas. Il est fâcheux que nous ne puissions pas toujours en commander et en diriger à volonté l'exercice. Et comment y parviendrions-nous, s'il surprend d'ordinaire notre prévoyance, et ne connaît pas de règles ?

(1) JOUBERT, Traité du Ris, liv. III, chap. XIV, p. 331.

Bien plus, en cherchant à l'y soumettre, on risquerait souvent de manquer son but, on en préviendrait presque à coup sûr le développement. Nous pouvons parler, déclamer, chanter quand il nous plaît; nous ne savons pas toujours rire quand nous voulons: et, sous ce rapport, nous sommes plus directement subordonnés à la volonté d'autrui qu'à la nôtre propre. Je me garderai donc bien d'essayer de réduire en art qui ait ses règles, ses préceptes et ses lois, l'exercice du rire; je ne l'en crois pas susceptible. Je ne veux que présenter ici quelques idées très-générales sur les applications hygiéniques du rire à l'état physiologique, me contentant d'observer que l'influence de cet acte sur l'économie saine est nécessairement relative à l'idiosyncrasie individuelle, au degré de mobilité et d'excitabilité nerveuses, aux dispositions actuelles du corps et de l'esprit, et surtout à l'intensité et à la permanence très-variables de ce genre particulier d'exercice.

L'excitation du rire est surtout utile à l'enfant. Que dis-je, utile? c'est pour lui un véritable besoin, et je dirais presque, avec Locke (1), un besoin aussi nécessaire que celui de manger et de dormir. « On s'est bien convaincu, dit M. Baumes, que

(1) Éducation des Enfants.

le ris est une espèce d'exercice très-salubre dans l'enfance (1). » Les enfans dorment ou s'agitent : à moins d'être malades , ils ne connaissent guère le repos. Loin donc de les contraindre ou de les leur interdire , attachez-vous à favoriser leurs ris , leurs jeux , et leurs penchans naturels à se mouvoir et à varier leurs mouvemens comme leurs plaisirs : leur santé dépend de là. Et puis ces plaisirs et ces ris sont si vrais ! ils sont si vivement sentis !

Chaque âge a ses plaisirs ; le rire appartient à tous les âges , et peut être goûté dans tous les âges. On a vu s'éclipser le règne des émotions joyeuses , et l'on rit encore quelquefois. Aimons donc à rire de gaîté de cœur ; recherchons même les occasions qui nous y portent : nous le pouvons sans blesser les convenances et sans déroger à la raison. Nous avons aussi besoin de varier nos sensations affectives ; le rire offre à notre esprit une diversion agréable , et il nous procure encore un exercice utile. Pourquoi donc nous priverions-nous toujours de son heureuse influence ?

L'exercice du rire , pris comme acte gymnastique seulement , a des avantages réels , que plusieurs médecins célèbres ont déjà su apprécier.

(1) Traité des Convulsions dans l'Enfance , page 34 , deuxième édition , in-8°.

Je crois que l'on devrait plus souvent en recommander l'usage , et l'on obtiendrait , j'en suis sûr , d'heureux résultats : il n'y aurait qu'à savoir en user à propos , et d'une manière convenable , au mode d'influence hygiénique que l'on chercherait à produire. Nous prescrivons, quelquefois avec succès, l'exercice du chant, de la déclamation , dans le dessein d'activer, de fortifier ou de développer les organes respirateurs ou vocaux. Nous nous trouverions également très-bien de l'exercice du rire ; il met en jeu ces organes et d'autres encore : en l'utilisant dans cette vue , ne fût-ce qu'accessoirement , on arriverait au même but. Et puis c'est un moyen d'une exécution si facile, d'un emploi si agréable ! et l'on aimerait tant à le mettre en pratique !

Il n'est peut-être aucune autre fonction assimilatrice sur l'exercice de laquelle le rire ait une influence immédiate plus appréciable à-la-fois et plus salubre que la digestion. Transportez-vous dans ces cercles nombreux où les divertissemens, les plaisirs et les ris succèdent aux délices de la table ; assistez à ces repas , en quelque sorte indéfinis , où , pendant plusieurs heures , l'on mange et l'on digère sans interruption : c'est là que le rire devient surtout un exercice utile , un passe-

temps agréable, et j'ose dire même un besoin :

Aptior est dulci mensa merumque joco (1).

Si vous l'en bannissez, ce qui devait délasser l'esprit et réparer les forces, amène presque infailliblement le dégoût et la fatigue.

Oui, le rire est le plus doux assaisonnement de l'appétit : il épanouit, stimule et active les organes, en même temps qu'il égaie et distrait agréablement l'esprit. C'est en cela qu'il devient très-profitable à la santé, et un moyen que l'hygiène peut permettre, et doit prescrire avec avantage dans beaucoup de cas. Car l'exercice du rire durant les repas prolongés, et pris dans les rassemblemens où règnent l'aisance, les propos enjoués, une conversation agréable et gaie, que Plutarque appelle quelque part le dessert des gens studieux et doctes ; où chacun, jaloux d'amuser l'assemblée, rivalise de soins et cherche à placer adroitement le petit mot pour rire ; où l'on fait intervenir le chant, les saillies fines et délicates, les diversions heureuses, l'excitation variée des sens : l'exercice du rire devient alors un auxiliaire très-efficace et d'une utilité réelle pour l'élaboration des substances alimentaires, dont il favorise et accélère le cours dans le trajet tortueux des voies

(1) La reine de la table est la douce allégresse.

OVÈRE, *Art d'aimer*, liv. 1.

digestives. Cette dernière remarque, qui est de toute vérité, avait déjà été faite par le docteur Huffeland. Au reste, les modifications qu'apporte dans l'exécution des phénomènes digestifs l'acte du rire, sont toujours relatives et subordonnées à l'état de distension plus ou moins grand de l'estomac, aux différentes périodes de la digestion, et plus encore à la violence, à la durée, à la répétition des secousses expiratoires qui le constituent.

Cependant, si l'agitation du rire modéré qui accompagne ou suit les repas peut concourir avec succès à l'élaboration nutritive, soit en facilitant l'excrétion du fluide pancréatico-biliaire dans le duodénum, soit en imprimant à toute la machine, aux viscères gastriques particulièrement, de douces commotions; l'explosion plusieurs fois répétée du rire excessif, loin d'être utile à la digestion, la trouble et la suspend quelquefois. Les efforts de pression succussive et de balottement qu'exercent sur l'estomac surchargé de nourriture les muscles abdominaux et diaphragme, contractés ensens contraire, expliquent de reste la perversion consécutive de l'acte digestif, perversion telle, que le vomissement en est quelquefois la suite. Il importe donc de s'abstenir, autant qu'il est en soi, du rire véhément et prolongé, immédiatement après un repas co-

pieux ou qui excède manifestement la mesure du besoin. Mais pour cela , il faudrait pouvoir se soustraire à l'action des causes propres à exciter l'émotion risible, ce qui est loin d'être toujours facile , ainsi que je l'ai remarqué déjà.

C'est cette difficulté de résister à l'excitation subite du rire qui doit rendre circonspect sur l'usage trop commun d'introduire dans la bouche ou entre les lèvres quelque corps dont l'injection involontaire pourrait entraîner des accidens funestes. Une pauvre fille de Metz, nommée *Marguerite*, badinait avec une de ses camarades, à l'occasion d'un écu de trois livres plus large que ne le sont d'ordinaire les pièces de cette valeur : elle met cet écu dans sa bouche, en disant qu'il n'était pas si large qu'elle ne l'avalât bien. Sa compagne paraissant avoir peur de perdre sa pièce, Marguerite fait un éclat de rire, auquel succède un mouvement subit d'inspiration, et elle avale en effet ce corps, qui se trouve engagé de manière à ne pouvoir descendre ni remonter. On fit prendre une certaine quantité de mercure coulant, et quelques jours après la pièce de monnaie fut expulsée par les selles (1). De pareils ac-

(1) Cette observation, insérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1738, a été communiquée par Morand, qui lui-même la tenait de Duluc.

cidens sont très-rares, sans doute, à la suite du rire ; mais enfin leur existence est possible.

D'ailleurs, nous ne prétendons pas dissimuler que l'exercice du rire, comme acte respiratoire, n'ait quelquefois des effets nuisibles : nous allons même prendre soin de les relater ici.

ARTICLE DEUXIÈME.

Influence nuisible du Rire sur l'économie saine, déduite de l'observation physiologique de cet acte.

Quoique l'exercice du rire, quelque violent et prolongé qu'il soit, produise en général, dans l'économie saine, des effets avantageux et bienfaisants, cependant il peut avoir des suites plus ou moins fâcheuses et quelquefois funestes. C'est ainsi que l'on rencontre, dans l'excès du plaisir même, une cause de destruction.

La connaissance du mécanisme respiratoire du rire, et l'explication de son influence sur les principaux actes de la vie, nous font déjà préjuger la nature des accidens qui quelquefois suivent l'exercice inconsidéré de cette sorte de convulsion musculaire. Nous en possédons plusieurs exemples.

On a vu le rire occasionner des lipothymies, des syncopes plus ou moins prolongées. Nous

pouvons, je crois, nous en rendre assez aisément compte, si nous avons égard à la connexion très-intime qui lie ensemble et la respiration et la circulation, et si nous nous rappelons surtout de quelle manière le rire agit sur ces deux grandes fonctions de la vie.

L'apoplexie peut dépendre de la même cause: on l'a observée quelquefois. Pour peu qu'il ait de véhémence et qu'il se soutienne, le rire détermine, même dans les cas ordinaires, un afflux plus considérable de sang vers les parties supérieures, l'engorgement momentané du système vasculaire cérébral. Or, on conçoit très-bien comment cette espèce de congestion sanguine, annoncée par la coloration plus ou moins foncée du visage et du cou, la rougeur et l'éclat scintillant des yeux, le gonflement des veines jugulaires et faciales, peut, dans certaines circonstances, décider, sinon l'apoplexie elle-même, du moins un état voisin de cette affection comateuse. Cet accident, d'ailleurs excessivement rare en pareil cas, suppose presque nécessairement une prédisposition particulière et très-prochaine aux congestions encéphaliques, et le rire n'en est guère alors qu'une cause déterminante. Une légère céphalalgie est quelquefois l'effet d'un rire effréné.

Les quintes réitérées du rire produisent assez souvent sur les poumons une légère excitation,

d'où naît immédiatement la toux, effet qui, dans les cas ordinaires, n'offre aucune particularité digne de remarque. Mais le rire peut avoir d'autres suites : on a vu l'hémoptysie, l'épistaxis succéder aux secousses qu'il nécessite.

Comme tout autre effort respiratoire un peu considérable, le rire impétueux me paraît susceptible de provoquer, dans certains cas, l'issue de quelques-uns des viscères du ventre à travers les ouvertures naturelles qu'offre cette capacité, et de donner ainsi naissance à une hernie.

Je conçois très-bien aussi comment, pendant le rire soutenu, les muscles abdominaux et diaphragme se contractant avec énergie et à plusieurs reprises, communiquent à l'utérus, chargé du produit de la conception, des succussions, des pressions assez fortes pour occasionner le décollement de quelque portion du placenta ; et c'est ainsi qu'un rire immodéré peut déterminer la ménorrhagie, et devenir même une cause effective d'avortement, à l'instar de la toux, du vomissement, etc. Ces accidens, dont on a quelques exemples, seraient surtout à craindre après les six premiers mois de la gestation.

Le rire, surtout celui que provoque le chatouillement, dégénère quelquefois en convulsions ; ce qui ne doit pas surprendre, puisque lui-même est une sorte de convulsion momentanée. Il les

fait naître d'autant plus sûrement, que la personne qui rit avec excès est plus nerveuse, plus facilement excitable, et sujette aux affections spasmodiques. On l'a vu aussi quelquefois produire le hoquet, et même l'épilepsie. Van-Swiéten parle d'une petite fille de dix ans, qui immédiatement après un rire provoqué par le chatouillement de la plante des pieds, fut prise d'une véritable attaque d'épilepsie que l'on vit se renouveler ensuite très-aisément. Je crois cependant qu'en général c'est plutôt l'apparition d'un accès épileptique que la naissance de l'épilepsie elle-même, que le rire devient susceptible de déterminer.

On demande si dans le rire désordonné, où la bouche est largement ouverte, la mâchoire inférieure ne pourrait pas se luxer. Comme cette luxation s'opère quelquefois d'une manière pour ainsi dire spontanée à la suite du bâillement, par exemple, j'en admets également ici la possibilité. Quelqu'un m'a assuré l'avoir observée plusieurs fois chez une dame qui ne manque guère de l'éprouver lorsqu'elle rit un peu fort. Un médecin de ma connaissance a eu occasion de faire quelquefois la même remarque. Au reste, pour que cet accident ait lieu, il faut toujours, je crois, que l'articulation temporo-maxillaire présente une certaine laxité, en un mot, une prédisposi-

tion prochaine à un déplacement facile. On sait que, dans ces circonstances, la luxation maxillaire est aussi facile à réduire qu'à effectuer.

Le rire peut-il donner la mort ? Il y a quelques observations qui le prouvent. Le fameux peintre Zeuxis s'étant avisé de représenter une vieille femme grimaçant et dans une posture bizarre, trouva lui-même ce tableau si plaisant, qu'il mourut à force de rire. Le poète Philémon mourut de la même manière, en voyant un âne s'introduire dans sa chambre et dévorer un panier de figues, pendant qu'un esclave, sans doute pour rendre l'aventure plus grotesque encore, voulant qu'il ne manquât rien à ce repas délicat de l'animal aux longues oreilles, se préparait à lui verser à boire. Philistion, autre poète dans le genre comique, mourut aussi pour avoir ri excessivement. Tel périt encore le philosophe Chrysippe, au rapport de Pline (1). Joubert cite l'exemple d'une vieille femme d'Agen qu'un excès de rire fit succomber en entendant raconter une chose qui lui sembla extrêmement risible (2). Je lis dans les Pensées du comte Oxenstiern qu'un certain Margutus voyant son singe mettre ses bottes, fut pris d'un

(1) Selon quelques historiens, c'est à Chrysippe qu'est arrivée l'histoire qu'on attribue à Philémon.

(2) Traité du Ris, liv. III, chap. XVI, pag. 347.

rire si extrême, qu'il en perdit subitement la vie. Une dame de distinction, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament sanguin, était convalescente d'une maladie arthritique. Plaisantant un jour avec ses servantes, elle éclata en ris immo-
dérés; puis, un instant après, ayant eu besoin d'aller à la selle, on la vit tomber en syncope et expirer paisiblement (1).

Mais qui le croirait? l'homme, toujours habile à inventer de nouveaux supplices, a été chercher jusque dans le sein des plaisirs destinés à prolonger ou embellir la vie, des causes propres à l'éteindre: il a poussé le raffinement jusque dans le choix des moyens de destruction de son semblable; et dans son industrielle barbarie, il a enfin trouvé l'art subtil d'appeler la douleur sur les traces de la jouissance, de faire du plaisir même un tourment, et d'une sensation délectable, une torture affreuse. Non, il ne s'est pas contenté de soustraire à la vie de malheureuses victimes des préjugés et de l'erreur; il a voulu encore que le moment terrible qui ferme l'existence fût marqué par des ris; et pour rendre ainsi le tourment plus horrible, il a exigé qu'il fût accompagné, du moins en apparence, des signes ordinaires du

(1) Ephém. germ. decur. 1, an ix et x, obs. 125, pag. 300.

plaisir et de la joie. Ne sait-on pas en effet que , sous Louis XIV, on tourmentait les réformés des Cévennes en les liant sur un banc et en leur chatouillant la plante des pieds , jusqu'à ce que , subjugués par cette insupportable épreuve , ils changeassent d'opinion ? Plusieurs d'entre ces malheureux périrent victimes de leur incrédulité , au milieu de convulsions épouvantables et de ris immodérés. Ce singulier supplice était en usage chez certains peuples qui avaient horreur du sang. C'était , dit-on , celui qu'employaient autrefois les frères Moraves.

Le chatouillement ordinaire , s'il est porté trop loin , peut de même occasionner des effets funestes. Deux filles chatouillèrent un jeune homme au point de lui procurer un rire excessif : comme il avait cessé de s'agiter , elles le crurent évanoui ; mais elles furent tout épouvantées , lorsqu'elles reconnurent qu'en effet il était mort (1).

Il est donc certain qu'un rire excessif et continu peut occasionner immédiatement la mort. Mais comment cette mort arrive-t-elle , et que se passe-t-il alors ? Rappelons-nous , avant tout , ce qui a lieu durant un accès de rire bien prononcé.

(1) JOUBERT , liv. I , chap. XXVII , pag. 132 ; et liv. III , chap. XVI , pag. 346. Je crois avoir lu la même chose dans A. Paré.

Quel est , dans cette circonstance , le phénomène physiologique le plus remarquable ? C'est , sans contredit , l'état de la respiration et de la circulation. Une inspiration plus ou moins entière a précédé , et la poitrine est remplie d'air ; le rire échappe ; il est marqué par plusieurs petites expirations successivement moindres ; ou plutôt c'est une série de quintes expiratoires , distinguées entre elles par un nombre égal d'inspirations très-courtes et toujours imparfaites. L'accès se prolonge , l'air ne pénètre dans les poumons qu'en très-petite quantité et à des intervalles fort éloignés , c'est-à-dire seulement à la fin de chaque quinte expiratoire , lorsque les muscles fatigués cessent un instant d'agir , pour se contracter encore de la même manière. Il arrive surtout un temps où l'anxiété abdominale devenue extrême , et la poitrine restant comme immobile , on se trouve dans l'impossibilité d'inspirer ; l'haleine manque , et l'on croit qu'une véritable suffocation va survenir.

Eh bien , elle a effectivement lieu , cette suffocation , quand la mort suit le rire immodéré ; et voici comment je conçois ici l'extinction subite de la vie. L'expiration portée aussi loin que possible , il y a soustraction presque entière d'air dans les cellulosités pulmonaires ; le sang , privé de l'influence vivifiante du fluide atmosphérique ,

ne produit plus sur les organes, et en particulier sur le cerveau, l'excitation nécessaire à l'entretien de la vie, et la mort suit infailliblement cette espèce d'asphyxie : car tel est alors, je le présume, l'état qui la précède et la décide. Outre le défaut d'oxigénation du sang, qui peut-être, quoique nous en disions, ne joue ici qu'un rôle secondaire, la circulation est toujours plus ou moins embarrassée ; elle est intervertie, et le cœur, sans doute vitalement et mécaniquement lésé dans son action, la syncope arrive consécutivement à la cessation des phénomènes respiratoires, ou pendant qu'ils subsistent encore. Mais toujours le poumon est l'organe qui le premier cesse de vivre, pour parler le langage de notre immortel Bichat ; et nous pensons qu'il y a ici préliminairement asphyxie.

Au reste, privés des renseignemens qu'aurait pu fournir l'autopsie des personnes mortes en riant, nous raisonnons seulement d'après les notions lumineuses de la physiologie moderne, et nous ne faisons que hasarder quelques conjectures, assez plausibles pourtant, sur la question que nous avons agitée, sans prétendre y attacher une trop grande importance. Et puis on voit si peu de monde mourir pour avoir ri, que nous soupçonnons dans les faits dont l'antiquité nous a transmis l'histoire quelques particularités qui

sans doute auront puissamment contribué à faire d'un exercice bienfaisant une cause accidentelle de destruction. Toutefois nous sommes loin de nier l'influence réelle de cette cause , même isolée ; et nous croyons qu'on peut mourir à force de rire.

Lorsque la mort arrive pendant ou à la suite du rire sympathique , c'est-à-dire produit par le chatouillement , il est très-présumable que l'état nerveux et spasmodique qui alors affecte tout l'organisme en devient une circonstance concomitante bien réelle. Mais ici encore le rire agit en asphyxiant. L'inspiration est rendue impossible par la permanence de l'excitation titillante de la peau , de celle des hypochondres et des côtés particulièrement ; excitation sympathique qui ne permet la cessation de l'état convulsif des muscles expirateurs qu'après qu'elle-même a cessé. Si elle se prolonge excessivement , elle doit donc entraîner la suffocation. Il n'est peut-être pas indifférent que nous connaissions cette particularité ; elle pourrait devenir quelquefois l'objet d'une question de médecine légale : le fait cité plus haut en fournit une preuve. Mahon paraît l'avoir pressenti (1).

Ces réflexions sur la théorie physiologique de

(1) Médecine légale , etc. , tom. II , p. 55 , 1807 , in-8°.

la mort à la suite d'un rire excessif , me conduisent à relever une petite erreur échappée à la plume élégante de M. Richerand. « De quelle » manière un rire forcé peut-il conduire à la » mort », se demande à lui-même l'auteur de la Nosographie chirurgicale ? On admettra , si l'on veut , l'opinion que je viens d'émettre à ce sujet : je ne me suis pas flatté qu'elle dût être adoptée de tous mes lecteurs ; mais j'ose assurer que le rire devenu mortel , quelle qu'en ait été la cause excitante , agit toujours de la même manière sur le principe de la vie. J'ose avancer aussi que jamais une impression morale risible , quelque vivement sentie qu'elle soit , ne deviendra , elle seule , une cause de mort ; celle-ci résultera très-certainement de l'exercice du rire lui-même , considéré comme phénomène respiratoire , et le sentiment affectif n'en sera que l'occasion. Cette observation s'applique au peintre Zeuxis et au philosophe Chrysippe , cités par M. Richerand. Mais ce n'est pas en cela que consiste précisément l'erreur. Il est bien avéré , je crois , que le rire qu'excite le chatouillement ne se rattache en rien à l'existence d'une sensation morale risible ; c'est un acte convulsif purement sympathique. L'homme qui meurt par cette cause , meurt donc sans éprouver en effet le besoin de rire ; il y est seulement physiquement forcé , et il s'en faut bien que son ame soit alors

affectée d'aucune émotion agréable. Or, M. Richerand qui, en parlant des effets des passions sur l'homme, rapporte l'exemple des réformés des Cévennes, n'a sûrement pas fait cette remarque. Et en effet, que l'impression du chatouillement procure, ainsi que je l'ai remarqué d'après Lecat et autres auteurs, une espèce de sensation mixte dans laquelle le plaisir et la douleur paraissent se confondre, ce n'en est pas moins une sensation toute physique; et dans la torture qu'elle nous fait éprouver, l'une des plus cruelles peut-être, on ne peut pas dire, je crois, que l'ame ait la conscience de quelque sentiment affectif agréable : l'impression tactile, de même que le phénomène sympathique qui la suit, est toute matérielle, si j'ose m'exprimer ainsi. C'est là une vérité que chacun a certainement eu occasion de constater plusieurs fois sur lui-même (1).

Terminons cette digression par une remarque

(1) Voyez les Nouveaux Éléments de Physiologie, t. II, pag. 184, quatrième édition.

Peut-être M. le professeur Richerand trouvera-t-il qu'il fallait avoir étudié un peu minutieusement l'histoire du rire, pour s'arrêter à une aussi petite chose. Toutefois, le seul plaisir de la signaler ne me porte point à relever une erreur; c'est mon sujet qui m'y conduit. L'estime particulière que j'ai pour la personne et pour les écrits de M. Richerand, écartait de ma pensée toute intention critique.

physiologique touchant le mode d'influence comparé du rire et de la joie, comme cause de mort subite. Ce sera ajouter encore à l'explication que nous avons cru devoir proposer.

Plus fréquemment et plus sûrement encore que le rire, la joie extrême peut devenir une cause de mort inopinée. L'histoire nous en a conservé plusieurs exemples remarquables. Chilon, l'un des sept sages de la Grèce, meurt de plaisir en embrassant son fils revenu vainqueur des Jeux Olympiques. Diagore de Rhodes expire de joie en serrant dans ses bras ses trois fils, athlètes, couronnés aussi aux Jeux Olympiques. Sophocle, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne peut survivre au plaisir d'avoir remporté le prix de la tragédie, lui-même n'ayant pas cru sa pièce digne d'un tel honneur. On en dit autant de Denis, tyran de Syracuse, lequel obtint aussi un prix de poésie à Athènes. Un excès de joie fait perdre la vie à une femme nommée *Polycrite*, et à Philippide, poète comique. M. Juventius Thalna, consul en l'île de Corse, transporté d'allégresse à la lecture d'une lettre de félicitation de la part du sénat romain, tombe mort sur la victime qu'il allait, en actions de grâces, sacrifier aux dieux protecteurs. Tout le monde connaît l'histoire de ces deux femmes romaines, qui, revoyant leurs fils qu'elles avaient crus morts à la fameuse dé-

faite de Cannes , demeurent immobiles et succombent de plaisir. Une dame meurt aussi de la même manière, en embrassant son mari de retour de la guerre des Croisades. Le pape Léon X ne peut résister à la joie qu'il ressent lorsqu'on lui annonce que les Français ont été repoussés des murs de Milan et de Pavie. Boerhaave rapporte l'observation d'une fille dont les parens étaient plongés dans la misère, et qui, appelée aux Indes pour partager les richesses d'un frère qui y avait fait fortune, meurt de plaisir à la vue des superbes effets qui lui étaient destinés. Fontenelle parle d'une héritière de Leibnitz qui expire en ouvrant un coffre tout rempli d'argent, etc., etc.

Les effets physiologiques isolés du rire et de la joie sur l'économie saine sont très-différens , quoique pouvant avoir quelquefois les mêmes résultats pathologiques. Ceux du rire agissent spécialement sur le corps et d'une manière directe ; ceux de la joie affectent l'ame , et ce n'est que consécutivement que les organes en reçoivent l'influence. Cette proposition générale comporterait de très-longs développemens que nous ne pourrions exposer ici sans sortir des bornes que nous nous sommes prescrites. Cependant , quel est le genre de mort que produit une joie extrême et imprévue ? Il n'est pas aisé de le décider ;

mais assurément cette cause n'agit pas comme le rire. Dans la mort qui suit un rire immodéré, il est bien évident, selon moi, que la respiration joue le premier et sans doute le principal rôle : tout le reste n'en est que la conséquence : *vi-*table. Or, cette circonstance est absolument étrangère au genre de mort que détermine une impression agréable excessive et subite; et il paraît qu'alors c'est le cœur qui meurt le premier, par suite de la sensation morale immédiatement perçue : la syncope précède, et entraîne, si elle est prolongée, l'abolition réelle de la vie.

On voit donc, car nous nous abstiendrons d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet; on voit que le rire et les émotions joyeuses en général ne diffèrent pas uniquement par leur nature propre, mais aussi par leurs effets et par leur manière d'agir sur l'économie vivante : nouvelle preuve que le rire n'est point une conséquence immédiate de la joie elle-même. C'était là d'ailleurs tout ce que nous nous étions proposé de remarquer.

SECTION DEUXIÈME.

De l'Exercice physiologique du Rire , considéré par rapport à l'hygiène et à la thérapeutique, chez l'homme malade.

Nous venons d'étudier le mode d'influence physique et morale du rire sur l'homme sain ; nous nous sommes attachés surtout à faire connaître et les avantages salutaires , et les effets quelquefois très-nuisibles qui résultent de ce genre particulier d'exercice. Etendons l'application de ces principes au traitement hygiénique de quelques affections morbides : voyons quel est aussi le mode d'influence du rire sur l'homme malade.

Cette influence peut devenir extrêmement utile ; elle peut avoir aussi des inconvéniens réels. C'est ce que nous allons essayer de discuter dans les deux articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

Influence utile du Rire sur l'économie malade.

On a dit que la meilleure médecine consiste souvent à n'en point faire. Appliquée à l'admi-

nistration intempestive ou routinière de certaines formules banales, cette proposition renferme une grande vérité philosophique, dont il serait bien à souhaiter que beaucoup de gens se pénétrasent. Sans doute, si la faiblesse et le préjugé rendaient l'admission d'une telle réforme proposable, et surtout possible, cela contrarierait fort ces guérisseurs médicastres, qui, dirigés seulement par l'habitude, ne voient par-tout et dans tous les cas que des drogues à prescrire; mais les malades s'en trouveraient presque toujours bien, et l'art éclairé aurait atteint son but. Sage dispensateur des ressources multipliées que lui offre cet art bienfaisant, l'homme instruit suit une autre marche. Usant avec intelligence des substances médicamenteuses, il ne se borne pas exclusivement à leur emploi; il sait qu'il y a aussi une médecine morale, une médecine gymnastique, quelquefois très-puissantes; ou plutôt il sait qu'il n'y a en effet qu'une médecine, l'art d'observer et l'art d'agir à propos sur l'esprit comme sur le corps, et c'est cette médecine-là qu'il s'attache à connaître et à mettre en pratique. Cessant même de médicamenter, le vrai médecin ne cesse donc pas pour cela d'agir en réalité: il ne fait que varier ses moyens..... Mais ne perdons pas de vue notre principal objet; considérons le rire dans ses applications hygiéniques et thérapeutiques.

Tout tend à quelque fin dans l'exercice de la vie. L'effet du rire est d'amuser et de distraire l'imagination, d'épanouir et d'activer les organes. C'est ce double but que le médecin doit se proposer en utilisant l'acte du rire qui, sagement ordonné, devient un puissant auxiliaire pour la stimulation des forces médicatrices de la nature, dans le traitement hygiénique de quelques affections morbides particulières. Car remarquez bien que le rire devient à la fois et un excitant moral et un excitant mécanique, dans le plus grand nombre de cas : il ne saurait affecter l'esprit sans agir sur le corps, mais il peut agir sur le corps sans affecter l'esprit : tel est le rire suscité à l'aide du chatouillement, seule exception à faire ici. Dans toutes les autres circonstances, ces deux modes d'excitation sont réunis, et je dirai même d'une manière inséparable. Or, j'observe, à cette occasion, que si l'on a presque toujours en vue la provocation simultanée de ces deux effets généraux, c'est quelquefois aussi plus spécialement l'un que l'autre que l'on cherche à produire, et c'est d'ordinaire l'effet mécanique, auquel, d'ailleurs, l'effet moral ne peut nuire, et devient souvent utile ou nécessaire.

Sans doute on a beaucoup trop négligé l'influence hygiénique du rire dans les maladies; mais elle est loin d'être imaginaire l'idée d'appré-

cier cette influence et d'en déduire avec réserve quelques applications vraiment utiles à la thérapeutique en général. Il me semble que si l'on a surtout pris soin d'étudier le mécanisme et les effets de cet acte singulier, on sera tout naturellement conduit à lui accorder du moins une certaine importance en pathologie, et il faudra bien conclure de là qu'il y a des avantages à espérer ou des inconvéniens à craindre de son existence naturelle ou provoquée à dessein.

Les médications que détermine sur l'économie malade l'exercice du rire, sont ou immédiates, ou extemporanées et avec des résultats instantanément appréciables; ou bien elles sont consécutives, lentes et suivies d'améliorations plus ou moins tardivement amenées. Les premières résultent ordinairement de l'emploi du rire comme moyen mécanique, c'est-à-dire suscité à l'instar du vomissement, de la toux, de l'éternuement; les secondes, de l'usage du rire provoqué à la fois comme moyen moral et comme moyen mécanique. Mais, rapides ou lents, immédiatement perceptibles ou inappréciables, les effets salubres du rire sont toujours réels et constans, si d'ailleurs on sait l'utiliser à propos, en mesurer la durée, le retour et la violence à la nature de la maladie, à la susceptibilité des individus, et aux autres circonstances concomitantes.

J'entrevois une objection. L'on me dira qu'il n'est pas toujours facile de provoquer la naissance du rire, que cela est même quelquefois absolument impossible. Je le sais, et je ne prétends pas éluder la force de cet argument ; il y aurait de la témérité à vouloir l'entreprendre. « Il ne suffit pas de dire aux hommes *réjouissez-vous*, pour qu'ils se réjouissent, a très-bien dit un écrivain célèbre de ce siècle. On ne crée pas des jours de plaisir comme des jours de deuil, et l'on ne commande pas les ris aussi facilement qu'on peut faire couler les larmes ». Vainement recommanderez-vous à l'hypochondriaque, au mélancolique, à l'homme que la nostalgie tourmente, de se livrer à la joie, de rechercher les amusemens, la dissipation, les diversions agréables, et toutes les occasions de s'exciter à rire : presque convaincu lui-même de l'excellence de vos préceptes, il vous répondra qu'il ne dépend pas de lui de les mettre en usage ; s'il avait le pouvoir de surmonter l'ennui qui l'accable, s'il pouvait être gai, il n'aurait pas besoin de vos conseils, il ne serait pas malade. Vous lui parlez de plaisirs, et les plaisirs le fuient :

. Et

Post equitem sedet atra cura.

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Cependant, que l'on y prenne garde. Je n'en-

treprends pas de tracer ici des règles sur l'art difficile de faire naître les passions gaies et d'en diriger l'usage; je me suis même expliqué sur ce point : je ne veux parler que du rire considéré comme moyen hygiéno-thérapeutique, sans supposer l'existence préliminaire des émotions joyeuses proprement dites. Car, raisonnant toujours conséquemment à la théorie des causes du rire, exposée dans la première partie de ce Traité, je pense qu'il devient encore possible de provoquer les ris, alors même que l'esprit se refuse aux douces impressions de la joie; et je crois aussi que l'excitation répétée et bien entendue des commotions risibles est très-souvent une excellente recette pour rappeler le règne des affections agréables et gaies. Partant donc de ce principe, j'élude en grande partie la difficulté; je me ménage du moins contre elle un retranchement presque assuré. Mais malgré cette modification, n'espérez pas arriver infailliblement au but; l'on rencontre parfois des personnes tellement constituées et de caractère et d'organisation, qu'il est très-difficile ou presque absolument impossible d'exciter chez elles l'émotion du rire, de quelque manière que vous frappiez leur imagination, quelques bizarres, quelques risibles que soient les choses qui les affectent. Le chatouillement aussi, quelquefois, leur est à-peu-près indifférent, ou même

ne les remue pas du tout. Il n'y a rien à répondre à cela.

On ne trouvera point ici de préceptes sur l'art d'exciter le rire. Je ne sais pas même s'il en existe ; et s'il y en a , je ne vois pas de quelle manière il faudrait que je m'y prisse pour en dévoiler la connaissance à mes lecteurs, qui, sans doute peu satisfaits de ma théorie dogmatique , pourraient bien trouver l'entreprise et l'exécution elles-mêmes un peu risibles. Or, mon but ne serait pas rempli ; ce n'est pas là que je vise. J'abandonne à d'autres le secret de faire éclater le rire , et je reviens à mon texte.

Quelles sont donc les maladies dans lesquelles il convient d'user du rire, et où cet exercice puisse en effet devenir avantageux ? On peut dire, je crois, d'une manière générale, que ce sont toutes celles où le besoin d'excitation morale et physique se fait plus particulièrement sentir, et auxquelles s'appliquent surtout les préceptes de l'hygiène gymnastique. Tâchez donc d'inspirer la gaiété , essayez d'appeler doucement les ris chez ces malades que la tristesse et la langueur accablent ; mais que ce soit toujours avec prudence et avec gradation : le plaisir n'est pas le remède de la douleur ; sachez en ménager l'émotion, si vous voulez qu'il produise l'effet que vous en attendez. Toute transition subite est à craindre ; celle de la tristesse à

la joie n'est peut-être pas la moins redoutable. Au reste, l'émotion du rire, bien différente de celle de la joie elle-même, peut presque toujours être excitée sans danger, et c'est moins alors l'impression morale que la commotion physique qu'il faut quelquefois éviter de faire naître.

Y a-t-il une disposition d'esprit moins accessible au plaisir que cet état de tristesse accablante qui inspire sans cesse le dégoût de la vie et fait concevoir l'affreuse idée d'en abrégier le cours? Quoi de plus digne de nos soins et de notre sollicitude, que l'homme ainsi en proie aux horreurs d'un éternel ennui? Fuyez, fuyez les médecins! disent souvent aux mélancoliques les personnes du monde. Qu'ils fuient les médecins polypharmques, je les y exhorte aussi; mais qu'ils écoutent et suivent, s'ils le peuvent, les avis sages et éclairés d'un médecin philosophe: ce ne sera pas d'inutiles et fastidieuses formules qu'il leur prescrira. Vous donc qui vous intéressez au sort des mélancoliques, faites que tout conspire à leur rendre l'existence agréable. Qu'ils fréquentent les sociétés où règnent l'enjouement et la gaieté, et que composent des parens affectueux, et surtout des amis véritables:

Utere convivis non tristibus, utere amicis

Quos nugæ et risus et joca salsa juvant (1).

(1) Ecbanus.

Qu'ils habitent souvent la campagne, dans des lieux élevés et dont le site charme les yeux et distrait l'imagination. Qu'ils assistent, surtout à ces spectacles amusans où les scènes plaisantes de Molière et de Regnard nous excitent si naturellement à rire, et nous égaient encore en nous permettant de reprendre un moment haleine.

L'un des premiers médecins de Paris, sous le siècle qui vient de s'écouler, le docteur Astruc, donnait ses soins à une dame atteinte de la plus sombre mélancolie contre laquelle avaient échoué tous les moyens de l'art. Astruc recommande à sa malade la fréquentation suivie des spectacles amusans : il lui conseille surtout d'aller souvent au Théâtre Italien, sur lequel un acteur très-habile, le fameux Dominique, surnommé *Carlin*, faisait alors les délices de la capitale, par son jeu franc et inimitable dans les rôles difficiles d'Arlequin. La mélancolique court à la Comédie Italienne. Les scènes comiques où cet excellent acteur déploie son rare talent opèrent sur l'esprit de l'ennuyée malade, comme sur tout le reste des spectateurs ; elle part en éclats immodérés, rit tellement et de si bon cœur, que d'abondantes excrétions s'annoncent presque à l'instant ; et bientôt il se fait dans son organisation et dans son caractère moral des changemens si prompts et si marqués, qu'elle guérit enfin complètement.

Peu de temps après, un homme en proie à un état d'hypochondrie des mieux caractérisés, se présente chez le même médecin, et le supplie de lui prescrire quelque remède propre à combattre une maladie qui répandait sur toute son existence la tristesse la plus affreuse. Déjà il avait consulté plusieurs hommes de l'art et mis à contribution tous les secours ordinaires. Fort embarrassé sur ce qu'il devait conseiller dans une telle occurrence, et voyant d'ailleurs entre cette affection et celle qu'il avait si heureusement dissipée une très-grande analogie, Astruc croit devoir proposer le même moyen : il engage son malade à aller voir aussi le merveilleux Arlequin, qui savait si bien rappeler la gaîté dans l'esprit des mélancoliques. — *Ne vous reste-t-il plus que cette ressource*, dit le malade ? — *Elle seule*, répond Astruc. — *Eh bien donc, Monsieur*, s'écrie avec peine l'hypochondriaque, *je suis perdu, car vous voyez ici l'Arlequin de la Comédie Italienne ; je fais rire tout Paris, et je me meurs de douleur.... !* C'était Carlin lui-même.

Cette dernière anecdote, qui, je crois, a été mise en scène sur le théâtre du Vaudeville, prouve jusqu'à quel point on peut simuler la joie et l'expression du rire, et cacher sous leur masque emprunté la tristesse et l'ennui les moins équivoques.

Puisque je cite des anecdotes, en voici une autre d'un genre un peu différent, et que rapporte Voltaire dans la préface de l'Enfant Prodigue. Je n'en garantis pas la véracité.

Madame la maréchale de Noailles étant un jour au chevet de madame de Gondrin, l'une de ses filles, qui était en danger de mort, entourée de toute sa famille, s'écriait en fondant en larmes : *Mon Dieu, rendez-la-moi, et prenez tous mes autres enfans !* Le duc de la Vallière, qui avait épousé une autre fille de la maréchale, s'approcha d'elle, et la tirant par la manche : *Madame*, dit-il, *les gendres en sont ils ?* Le sang-froid et le comique avec lequel il prononça ces paroles fit un tel effet sur cette dame affligée, qu'elle sortit en éclatant de rire. Tout le monde la suivit en riant; et la malade ayant su de quoi il était question, se mit à rire plus fort que les autres. Il est plus que douteux que cette explosion subite du rire ne sauva pas l'agonisante : au reste, Voltaire n'en dit rien, et je présume qu'en cela il a eu ses raisons.

De tout temps les singes ont été en possession de nous faire rire (1). On a recueilli, ou peut-être imaginé plusieurs anecdotes assez singulières, d'après

(1) Peut-être ne sera-t-on pas fâché de connaître, à ce sujet, une petite histoire assez plaisante, et que j'extrais

lesquelles ils auraient concouru, par ce moyen, à la guérison inespérée de quelques agonisans. Un médecin avait prescrit à l'un de ses malades une potion purgative où entraient la rhubarbe. Le mal ayant empiré, on révoqua l'ordonnance. Un vieux singe, resté seul avec le moribond, saute sur la

du P. Labat, dans ses Voyages aux îles de l'Amérique.

Le P. Cabasson avait élevé un petit singe qui s'affectionna tellement à lui, qu'il ne le quittait jamais; de sorte qu'il fallait l'enfermer avec soin toutes les fois que le Père allait à l'église. Il s'échappa un jour, et s'étant allé cacher au-dessus de la chaire du prédicateur, il ne se montra que quand son maître commença de parler. Alors il s'assit sur le bord, et regardant les gestes que faisait l'orateur, il les imitait dans le moment même avec des grimaces et des postures qui excitaient tout le monde à rire. Le P. Cabasson, ignorant le sujet de ces risées, reprit d'abord ses auditeurs avec assez de douceur; mais voyant que les éclats de rire augmentaient au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colère, et se récria d'une manière très-vive contre le peu de respect qu'on avait pour la parole de Dieu. Ses mouvemens, plus violens qu'à l'ordinaire, firent exagérer les grimaces et les postures de son singe, et le rire de l'assemblée. A la fin pourtant quelqu'un avertit le prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passait. Il n'eut pas plutôt aperçu le manège de son singe, qu'il ne put s'empêcher de rire comme les autres; et comme il n'y avait pas moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son discours, n'étant plus lui-même en état de le continuer, ni les auditeurs de l'entendre.

table , se saisit du gobelet qui renferme la médecine , le découvre , et s'étant avisé de déguster le breuvage , il fait d'abord une grimace , et secoue les oreilles. Il y revient cependant , le trouve encore un peu amer , et se hasarde enfin à l'avaler en entier : mais bientôt il en sent toute l'amertume ; il jette le gobelet d'un air de colère , et prend une mine extrêmement comique. Le malade , qui en a observé avec soin tous les mouvemens , se met à rire de si bonne grace , qu'à dater de cette époque son état s'améliore , et il guérit parfaitement (1).

« On lit aussi d'un qui guerit par le Ris , que luy emeut un autre cinge , par sa mine et contenance , voulant contrefaire le medecin. Le medecin avoit fait detourner l'urine sur un rechaut. Peu apres , il sort de la chambre santant mal du malade , qui avoit perdu la parole , et sembloit ne voir , ne ouïr plus. Les assistans sortet quand et le medecin , pour savoir ce que luy an sambloit. Ce pendant le cinge prand l'urinal , le remet sur le feu , puis le prand par le bord d'une main , et de l'autre soutient le fond , comme il avoit veu faire au medecin. Mais il le trouva incontinant si chaud , qu'il jetta tout par terre , d'une telle grace , que le paciant , attantif à ce mystère , se print

(1) JOUBERT , Traité du Ris , liv. III , ch. XIV , p. 352.

bien fort à rire, et tantôt apres recouvra la parole » (1).

Le succès dût-il être toujours heureux, on aurait sans doute fort mauvaise grace à proposer le même moyen dans une circonstance analogue : il est infiniment peu de maladies aiguës qui permettent l'usage du rire. Les sentimens qu'on doit tâcher d'inspirer alors, c'est la confiance et la gaieté, ou du moins cette tranquillité d'ame qui seule vaut quelquefois tous les remèdes, et aide toujours si puissamment à leur action. Mais pour insinuer la gaieté, il faut soi-même être gai. Cette heureuse disposition de caractère, généralement desirable chez toutes les personnes qui approchent les malades, convient surtout au médecin, quoi qu'on en puisse penser. C'était le voeu d'Hippocrate. L'austérité, dit-il, est repoussante pour ceux qui se portent bien ; comment pourrait-elle ne pas déplaire aux malades ? Le médecin, écrit encore ailleurs cet étonnant génie, doit être grave, sans paraître austère ; il doit craindre d'affecter l'air d'un misanthrope orgueilleux : cependant, celui qui rit habituellement, et se montre toujours joyeux, se rendrait plus incommode encore. Ce n'est pas en effet l'expression du rire qui sied bien ici à l'homme du monde souffrant, c'est celle du sourire de l'a-

(1) JOUBERT, *loco citato*.

mitié persuasive ou de la confiante aménité : ces physionomies sombres et inquiètes, qui répandent la terreur et l'effroi, affligent et découragent les malades ; elles sont pour eux un arrêt de mort.

A ne le considérer même que comme excitant mécanique, l'exercice du rire peut devenir d'une utilité réelle dans beaucoup de cas ; et ici il ne sera pas difficile d'en raisonner les effets, si l'on se rappelle son mode d'influence sur presque tous les appareils organiques, particulièrement sur le jeu des fonctions abdominales, thoraciques et vocales. Les effets thérapeutiques directs ou auxiliaires que l'on se proposerait dans la provocation extraordinaire et extemporanée du rire, auraient, dans bien des circonstances, beaucoup d'analogie avec ceux que détermine l'éternuement plusieurs fois répété.

En général, l'excitation du rire agira d'une manière efficace et salutaire toutes les fois que l'on aura en vue la provocation de quelques-uns des effets physiologiques mentionnés ailleurs. C'est ainsi qu'on pourrait l'employer avec succès lorsque l'on cherche à activer doucement l'action des organes, à donner plus de ton, plus d'énergie vitale à toute la machine ; lorsqu'il convient de favoriser légèrement la circulation générale, la transpiration cutanée, le travail digestif, l'expectoration

des mucosités bronchiques, la sécrétion extraordinaire des larmes et du mucus du nez, le débâlement des sinus ou prolongemens des enfractuosités nasales, l'excrétion alvine, l'issue des gaz intestinaux, peut-être, dans quelques cas et en agissant avec prudence, les contractions de l'utérus..... M. Richerand a vu s'échapper par jets rapides, pendant les secousses du rire, le pus provenant d'un abcès par congestion placé dans la région lombaire (1). Dans plusieurs endroits des ouvrages d'Hippocrate, il est souvent question de l'usage de la *secousse* ou *saccade*, comme moyen de traitement; par exemple, pour faciliter les accouchemens longs à se terminer. C'est dans les mêmes vues que le philosophe de Cos propose d'utiliser l'éternuement. Nous pensons que le rire remplirait plus sûrement encore le même objet; mais l'application intempestive de pareils moyens pourrait avoir de grands inconvéniens.

On connaît l'histoire, ou si l'on veut la fable, de ce cardinal (2) romain, réduit à périr suffoqué par la présence d'un abcès dans la gorge. Abandonné à une mort inévitable, le prélat lan-

(1) Nosogr. Chirurg., tom. II, pag. 272.

(2) Ce fut un pape, selon quelques-uns.

guissait sur son lit de douleur. Tous ses gens , plus empressés de se partager ses dépouilles que de lui prodiguer les derniers soins qu'il avait droit d'en attendre , s'accaparaient déjà les effets les plus précieux du malade , hors d'état d'exprimer son ressentiment. Son singe , qui , selon toute apparence , ne voulait pas rester en arrière dans une si belle occasion de montrer son adresse , prétendit imiter ces serviteurs à gages. Posté en face du lit , il s'affuble de la mître du pauvre agonisant , et se met en devoir d'ajuster les autres attributs pontificaux. Le cardinal s'aperçoit de la ruse que lui prépare aussi cet insigne larron , habile à se pourvoir à son tour : il le voit revêtu de ce bizarre accoutrement , et dans une attitude très-propre à faire ressortir tout le grotesque d'une telle parure. L'idée lui paraît si plaisante , qu'il pousse involontairement un grand éclat de rire , sent que l'abcès a rompu ses digues , expulse des flots de pus , et recouvre la santé avec la vie.

Je trouve la même anecdote dans le livre de L. Joubert, mais un peu différemment rapportée. Ici le lieu de la scène change , et c'est un médecin qui en devient le héros. La nature de la maladie n'y est point indiquée. « On raconte d'un cinge qui fut cause de la guérison de son maître , médecin de profession , abandonné des autres médecins : et dit on que cela avint an noltre ville

de Mompelïer (1). Ce medecin estoit etrangier, sans fame et sans enfans, servi de jans qui attandoient sa depoulhe. Dont le voyant fort bas, chacun d'eus se saisit de quelque chose. Le cinge voyant ce remuëmant de menage, prind pour sa part le chapperon rouge fourré, que son maître portoit aus actes solamnels, duquel il s'affula d'une telle grace devant luy, que le paciant print si grand plaisir à contempler toutes ces cingeries, qu'il fut contraint de si fort rire, que cette emotion par tout le cors epanduë, eurent tellement nature (par la continuacion de l'aise qu'il y prenoit) qu'il en recouvra la santé. C'æt que le lien, duquel les forces de nature estoient ampechees, fut rompu de l'impetuosité causee du ridicule : ne plus ne moins que au fis de Croesus, muët de nature, la frayeur rompit l'ampechemant de sa langue » (2).

Sans doute la chirurgie possède des moyens plus rationnels et d'un succès plus infailible dans le cas de collection purulente dans le tissu des amygdales, du voile du palais ou autres points de l'arrière-bouche, à la suite de quelque angine qui, terminée par suppuration, menacerait de suffo-

(1) Laurent Joubert était chancelier de l'université de Montpellier.

(2) Traité du Ris, *loc. cit.*

quer le malade ; et ses soins éclairés sont alors presque toujours efficaces. Cependant, si l'abcès était inaccessible aux secours ordinaires de l'art, si le malade était méticuleux , pusillanime, et toutes les fois surtout que l'on n'aura point à craindre les effets de cette explosion expiratoire instantanément provoquée , ne pourrait-on pas recourir avec avantage à l'exercice du rire comme moyen mécanique impulsif ? Pour moi, je n'y vois pas , toutes choses d'ailleurs égales, d'inconvéniens réels ; j'y trouve au contraire quelque espoir de succès. S'il est vrai qu'une série de succussions expiratoires , sans alternative d'inspirations correspondantes , constitue le rire, il en résulte que l'air chassé avec impétuosité à travers le larynx , poussera devant lui le liquide qui se sera subitement fait jour ; mécanisme qui détruit jusqu'à l'idée de la suffocation pendant tout le temps qu'il s'exécute. Il en est à-peu-près ici , relativement aux efforts d'impulsion , comme du vomissement , de la toux , de l'éternuement suscités à dessein.

Le même moyen pourrait encore être mis en usage , mais avec toute la circonspection qu'il exige, lorsqu'il s'est glissé dans l'intérieur des voies aériennes quelque corps étranger dont l'extraction offrirait de grandes difficultés. Il deviendrait surtout proposable et très-directement indiqué, si

l'on avait en vue l'irruption anticipée de certaines vomiques , suite de pneumonie ou de l'inflammation d'autres organes plus ou moins voisins des poumons , le foie , par exemple , dont le pus se serait frayé une issue à travers le diaphragme ulcéré , ainsi qu'on l'a vu quelquefois. Barthez cite , dans ses cahiers de thérapeutique , l'observation d'un nommé *Asti* , chez lequel une vomique s'ouvrit et s'évacua au dehors à la suite d'éclats de rire provoqués en lisant un ouvrage qui lui parut très-plaisant. Ce malade guérit. La même chose arriva , dit-on , à Erasme , pendant qu'il lisait des lettres écrites d'un style fort grotesque. Mais il faudrait agir ici avec beaucoup de prudence : la rupture d'une vomique est quelquefois à craindre ; elle peut amener la suffocation , et l'on sait que Vaugelas et autres sont morts de cette manière. Néanmoins , cet accident , observé et plus ordinaire à la suite d'autres efforts respiratoires , du vomissement par exemple , est peut-être en effet impossible dans les secousses du rire , par la raison énoncée il n'y a qu'un instant.

On conçoit encore comment , dans quelques cas , l'influence mécanique du rire pourrait favoriser la descente dans les urètres et la vessie de graviers ou de petits calculs formés dans les reins. C'est ainsi qu'agissent quelquefois , avec moins d'avantage peut-être , l'équitation , la mar-

che , la danse , les sauts , les purgations drastiques , les efforts d'excrétion intestinale. J'étends l'application de cette idée à l'existence des concrétions biliaires.

J'ai dit que l'exercice du rire était très-susceptible d'accélérer le cours des substances alimentaires dans le trajet intestinal. Je lis dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature* (1) , une observation très-singulière sans doute , mais que j'explique d'après le mécanisme connu du rire. Il s'agit d'une femme qui ne pouvait en aucune manière soulager son ventre sans qu'auparavant elle ne se fût excitée à rire. Stimulée par quelque agréable plaisanterie , elle riait aux éclats , et se procurait ainsi des selles abondantes et faciles. Mais cette femme était hémiplégique. Or , le gros intestin avait probablement perdu beaucoup de sa force contractile expultrice ; et dès-lors on conçoit l'influence réelle du rire sur l'excrétion alvine , provoquée par les pressions succussives et répétées du diaphragme , et particulièrement des muscles abdominaux sur le tube digestif stimulé et fortement aidé dans son action par les efforts réunis de ces puissances auxiliaires. L'émission involontaire de l'urine chez cette malade , sans doute par suite de l'affaiblissement ou de la

(1) Décur. II , ann. III , observat. II , p. 20

paralyse du col de la vessie, rend notre conjecture presque une explication démonstrative.

Voilà des effets sensibles, et presque toujours instantanés. Il en est de moins immédiatement appréciables, quoiqu'en réalité très-essentiels et précieux dans le traitement hygiénique de quelques maladies lentes et asthéniques, tels que certains engorgemens ganglionnaires scrofuleux, certaines cachexies, etc., etc.

Chopart est, je crois, le premier qui ait recommandé l'exercice du rire dans le développement méésentérique appelé *carreau*. Cette ingénieuse idée porte sur un raisonnement très-plausible; elle est déduite de l'observation physiologique du rire, comme phénomène respiratoire. Provoquez cet acte, et vous allez mettre surtout en jeu les muscles abdominaux et diaphragme, dont le mode d'action sur tous les viscères gastriques et pelviens nous est bien connu. Cette salutaire influence se propagera assurément jusques aux ganglions du méésentère endurcis et tuméfiés: ils en recevront ainsi une excitation agitative bien propre à ranimer leur action affaiblie, à favoriser le cours du chyle et de la lymphe à travers leur tissu devenu presque imperméable; ce qui en facilitera par degrés le dégorgement, la désobstruction. C'est évidemment le but que se propose le professeur Richerand,

lorsqu'en parlant de l'atrophie mésentérique, il s'exprime en ces termes. « Le rire, provoqué chaque jour par le chatouillement des hypochondres, n'est pas moins avantageux pour la cure de cette variété de l'affection scrofuleuse, que l'emploi des purgatifs mercuriels, toniques, journellement administrés. Dans les secousses répétées et les convulsions qui l'accompagnent, les glandes éprouvent, ajoute M. Richerand, un ébranlement très-favorable à leur désobstruction » (1).

Pour devenir vraiment efficaces dans la circonstance dont je parle en ce moment, il est indispensable que les impulsions stimulantes communiquées par le rire, soient très-fréquemment renouvelées, et que ce soit surtout à l'aide du chatouillement des hypochondres et des parties latérales du thorax : car alors, aux secousses ordinaires du rire s'ajoutent d'autres mouvemens généraux et partiels du tronc et de l'abdomen. Le chatouillement est d'ailleurs en lui-même un mode d'excitation fort utile ; et par son entremise, on est bien plus sûr d'atteindre au principal but, qui est de faire rire. Je ne prétends pas pour cela qu'il faille négliger les causes affectives capables d'exciter le ris ; elles ont un avan-

(1) Nosog. chirurg., t. 1, p. 321.

tage non moins précieux dans le traitement moral des écouelles, celui d'agir encore agréablement sur l'esprit des malades. Usons donc à-la-fois de ces deux modes d'excitation risible. On se doute bien au reste que le succès qu'on peut se promettre de l'exercice provoqué du rire sera très-faible, si déjà le mal a fait de trop grands progrès. Mais, s'il ne peut guérir, du moins est-il encore utile; et il ne faut jamais en dédaigner l'emploi.

Cette influence thérapeutique du rire soutenu, il faut l'étendre aussi au traitement de la phthisie tuberculeuse encore à sa première période. On imagine aisément que, par le seul mode d'action des organes qui président à son exercice, le rire devient ici d'une utilité directe très-réelle, outre les avantages qu'il procure comme excitant moral. Le résultat nécessaire des secousses alternatives, des pressions réitérées qu'il imprime aux poumons ne doit-il pas être en effet de modifier l'action propre de ces organes, d'activer la circulation capillaire, de favoriser le cours des fluides blancs dans les vaisseaux et à travers les ganglions lymphatiques, et, par suite, le mouvement intestin des petits tubercules pulmonaires? Ici encore, l'espoir du succès suppose des soins éclairés, assidus, surtout beaucoup de persévérance; et cet espoir paraîtra d'autant plus fondé, que les ganglions bronchiques seront moins engorgés, et qu'ils

le seront depuis moins long-temps : on en saisit bien la raison.

Quand nous conseillons l'exercice du rire suscité par l'excitation tactile de la peau, nous nous proposons un double but, l'influence d'un acte gymnastique, et celle du chatouillement lui-même, que l'on devrait peut-être utiliser davantage comme moyen thérapeutique. Et qui doute que cette titillation de l'organe tangible ne soit très-propre à en favoriser les importantes fonctions, en changeant son mode et sa mesure de sensibilité animale, en activant sa tonicité ?

Les remarques pratiques que nous venons de faire sur l'usage bien entendu et judicieusement dirigé du rire, seraient susceptibles d'une plus grande extension ; elles sont applicables, par exemple, au traitement hygiénique des scrofules en général. J'en dis autant de l'engorgement plus ou moins marqué de la rate, du foie, ou de quelque autre viscère, suite assez ordinaire des fièvres intermittentes un peu prolongées.

Il me semble aussi que nous pourrions déterminer quelquefois à l'aide du rire une médication sympathique. Ne sait-on pas qu'une affection spasmodique est presque infailliblement suspendue par l'apparition subite d'une autre affection de cette nature, spontanément ou accidentellement provoquée ? Cette espèce de distraction

de la cause des actes convulsifs , sur la naissance desquels l'imagination a toujours plus ou moins de part dans les cas ordinaires , s'explique par les lois connues de la physiologie. On réussit souvent à la produire , cette distraction , en changeant le mode de sensibilité de l'organe précédemment affecté , ou bien encore en appelant sur une partie plus ou moins éloignée un genre d'excitation ou analogue ou différent. Eh bien ! je crois que l'exercice du rire devrait être encore utilisé sous ce point de vue , si fertile en résultats. Je crois , par exemple , que la provocation du rire peut faire cesser un hoquet ordinaire , qu'ailleurs j'ai dit en être quelquefois la suite. Ne voyons-nous pas , dans certains cas , le vomissement , la toux , l'éternuement , les chants forcés , les cris , les vociférations prolongées , avoir le même résultat sympathique ? Je présume , de même , que le rire serait quelquefois un sûr moyen d'arrêter l'éternuement spasmodique ; et je me rappelle que Sauvages a émis quelque part cette opinion. Je vois d'ailleurs un double avantage à user du rire comme excitant sympathique ; on produit une diversion morale très-puissante , et l'on suscite encore une dérivation physique non moins marquée : elles ont certainement un résultat quelconque , n'eût on égard qu'au mode de distraction intellectuelle. L'existence des passions , et

surtout les différens caractères qu'elles affectent, n'ont-ils pas en effet sur ces actes éminemment sympathiques la plus grande influence, soit pour les faire naître, soit pour les modifier ou les suspendre? Lorry a vu un vomissement qui se renouvelait chaque jour depuis quinze mois, et qui était causé par un spasme du pylore, céder à l'émotion d'une joie subite. Les exemples de ce genre ne sont pas rares.

ARTICLE DEUXIÈME.

*Influence nuisible du Rire sur l'économie
malade.*

S'il est des maladies dans lesquelles l'exercice du rire devienne extrêmement profitable, il en est aussi, et en plus grand nombre sans doute, où cet exercice doit être pris avec beaucoup de réserve et de circonspection, ou même entièrement et rigoureusement proscrit; car les effets en seraient ou nuisibles ou très-pernicieux. L'influence générale du rire sur l'universalité des fonctions, dans l'état ordinaire, justifie assez les précautions avec lesquelles il faut alors s'attacher à éloigner de l'esprit des malades toute espèce de cause excitante risible.

Mentionner ici toutes les maladies dont l'exercice inconsidéré du rire peut intervertir la mar-

che et exaspérer les symptômes , ce serait vouloir nous engager dans de trop fastidieux détails , et nous astreindre à passer en revue la Nosographie presque toute entière. Nous ne donnerons donc à ce sujet qu'un simple aperçu général , toutefois avec quelques applications particulières sur les faits les plus saillans.

Parmi les maladies internes qui revêtent un caractère aigu , il n'en est presque point où l'on ne doive s'abstenir du rire. Je ne vois que très-peu d'exceptions à faire. Personne ne dissimulera qu'il ne devînt extraordinairement nuisible dans toutes les affections morbides que caractérise surtout l'exaltation des propriétés vitales , par exemple , dans les fièvres continues très-intenses, dans les diverses phlegmasies aiguës , particulièrement celles des organes respiratoires et abdominaux, dans l'imminence d'un état apoplectique ou de quelque hémorrhagie dont la récidive serait à craindre , comme l'hémoptysie , l'épistaxis , l'hématémèse , la ménorrhagie.

Redoutez surtout l'explosion tumultueuse du rire dans les affections organiques du cœur et des gros vaisseaux , principalement vers le deuxième et troisième degrés ; elle ne ferait qu'en accélérer les progrès , et pourrait décider même la rupture de quelque tumeur anévrysmale déjà avancée. Sauvages a vu , chez M. de Senès , géo-

mètre de l'académie de Montpellier, un anévrysme de l'aorte qui, ayant acquis un très-gros volume, se fraya une issue dans l'œsophage, et détermina une hémorrhagie inquiétante. Le malade reprit un peu de forces; il voulut se lever, malgré la défense de Sauvages, qui lui présageait une mort inévitable; et en effet il expira subitement pendant la lecture d'un livre qui le fit éclater de rire. Craignez encore que les commotions du ris ne réveillent les palpitations, les battemens de cœur dont la cause est purement nerveuse. Dans ces diverses hydropisies thoraciques et abdominales qui gênent beaucoup la respiration, l'exercice du rire deviendrait extrêmement incommode et même pernicieux. Il le serait assurément dans la phthisie pulmonaire déjà fort avancée. Rien de plus commun que le retour des quintes de coqueluche immédiatement après l'excitation du rire. On a vu des névralgies faciales, des attaques d'épilepsie, récidiver par la même cause.

Si nous jetons un coup d'œil rapide sur l'ensemble des maladies dont la considération appartient surtout à la chirurgie, nous verrons aussi que, dans le plus grand nombre, il faut craindre de s'abandonner à l'émotion perturbatrice du rire, et quelquefois même en éviter soigneusement jusqu'à la plus légère atteinte. Qui ne pré-

voit déjà les funestes effets d'un rire involontaire sur quelques plaies récentes du visage, et spécialement des lèvres, par exemple, après la réunion encore non consolidée du bec de lièvre congénial ou accidentel ? Les aphthes, les gercures, les rhagades qui occupent les bords vermeils ou la face postérieure des lèvres, rendent le sourire lui-même quelquefois douloureux. Fabrice de Hilden a vu se manifester des accidens très-graves après l'agitation convulsive du rire dans un cas de blessure à l'avant-bras. Combien donc l'influence de cet exercice serait redoutable dans les plaies pénétrantes de la poitrine et de l'abdomen, avec ou sans lésion des importans organes que renferment ces deux cavités, surtout si quelque vaisseau avait été en même temps ouvert ! Proscrivez enfin l'usage du rire dans tous les cas chirurgicaux qui commandent impérieusement le repos absolu de l'esprit et du corps, comme après les grandes plaies de tête dont on a à craindre les accidens consécutifs ; lorsqu'il existe quelque anévrysme, surtout s'il est volumineux et reconnu inopérable ; et généralement à la suite des opérations un peu importantes de la chirurgie. Nul doute que le rire ne fût nuisible dans les fractures ou les luxations de la mâchoire avec prédisposition au déplacement ou à la récédive. Il est encore évident qu'à la suite de fracas de quelques côtes

inégalement rompues, les secousses du rire agiteraient douloureusement la poitrine. L'influence de cet acte, lorsqu'il est véhément et de quelque durée, pourrait devenir très-préjudiciable aux personnes affectées de hernies non contenues, ou chez lesquelles certaines circonstances particulières favoriseraient l'apparition de ces sortes de tumeurs.

Je sais qu'en général l'homme qui souffre n'est pas très-disposé à rire, et qu'il devient à-peu-près inutile de le lui défendre. Cependant, si l'on fait attention que rien n'est quelquefois plus difficile que de résister à l'influence d'une idée risible, et que cette idée peut nous atteindre dans presque toutes les circonstances de la vie, on conviendra peut-être qu'il devenait important de retracer ici, d'une manière sommaire, quelques réflexions sur l'exercice nuisible du rire dans les maladies qui en proscrivent l'usage. C'est moins, d'ailleurs, aux malades eux-mêmes, qu'aux personnes qui les approchent, à se rappeler les inconvéniens qu'entraînerait, dans bien des circonstances, l'excitation inconsidérée du rire, et à écarter ainsi de l'imagination de celui qui en serait victime tout ce qui pourrait lui procurer quelque émotion risible.

PARTIE SÉMÉIOLOGIQUE.

Et ride, cum tibi flendus eris.

Ovid. remed. amor.

JE cherche à me faire une idée juste de ce que l'on doit entendre en médecine par *rire* symptomatique. Je parcours à dessein les écrivains les plus recommandables depuis Hippocrate jusqu'à nous. J'espère y trouver sur ce phénomène pathologique des notions nettes, claires, précises; et je ne rencontre, le plus souvent, qu'incertitudes, que dénominations arbitraires, inexactes, et quelquefois ridicules, confusion dans les termes, interprétations fausses, explications hypothétiques, vacillation et obscurité dans les idées, analogies bizarres ou forcées, opinions dissemblables ou contradictoires; en un mot, rien qui puisse satisfaire véritablement un esprit méthodique et sévère dans l'observation exacte des faits.

Cependant on a beaucoup parlé du *rire* con-

sidéré comme signe de quelques maladies particulières. Ce phénomène s'est plusieurs fois offert à l'observation clinique des maîtres de notre art, qui nous ont transmis à ce sujet un assez grand nombre d'histoires intéressantes. Mais, il faut l'avouer, les faits auxquels ils ont cru devoir en rattacher l'existence ne sont encore ni assez multipliés, ni surtout assez précis dans leur ensemble, pour pouvoir servir de base à une théorie rigoureusement identique, et toujours conséquente sur le vrai caractère du *rire* morbide en général; et il règne encore sur ce point de médecine pratique une grande obscurité et beaucoup de confusion. J'en trouve l'origine et la cause dans le défaut d'examens cadavériques bien faits, et principalement dans l'acception vicieuse ou mal déterminée du mot *rire*, dans l'état sain comme dans l'état pathologique.

Essayons pourtant de jeter quelque jour sur cette question séméiologique encore mal envisagée par les auteurs, ou trop négligée dans ses détails. Pour parvenir, s'il est possible, à notre but, commençons par fixer nos idées sur l'objet spécial de nos recherches; présentons-les avec ordre et précision; assignons la valeur rigoureuse des termes; consultons en tout l'observation et l'expérience, seuls guides capables de diriger sûrement notre marche; et à l'aide des faits étayés du raisonnement et analysés par une saine

critique, peut-être arriverons-nous à une doctrine, sinon plus lumineuse, du moins plus exacte et plus méthodique. Telle est la tâche que je me suis imposée et que je vais m'efforcer de remplir dans cette troisième et dernière partie de mon travail.

Traçons d'abord l'histoire générale du sourire et du rire séméiologiques.

SECTION PREMIÈRE.

Du Sourire et du Rire séméiologiques, considérés en général.

S'il était rigoureusement vrai que l'exactitude et la perfection du langage d'une science fussent toujours subordonnées à son avancement, et en indiquassent en quelque sorte la marche et les progrès, il y en aurait peu qui, sous ce rapport, dussent paraître plus près de leur berceau que l'art de guérir, dont la nomenclature est en général si peu méthodique, et presque constamment arbitraire, ou même très-défectueuse. Cette assertion, qui peut être juste pour les sciences de raisonnement, ne l'est pas toujours pour les sciences de faits, qui n'avancent qu'à pas lents et progressifs vers le terme toujours reculé de leur entière perfection, mais dont les résultats sont

aussi, par là même, plus stables et plus certains. Or, la médecine appartient essentiellement à cette dernière classe. Ce n'est pas pourtant que, dans l'étude de cet art conservateur, le raisonnement ne doive toujours marcher à côté de l'observation : ces deux choses sont même réellement inséparables ; mais sans le secours de la seconde, le premier mène sûrement à l'erreur. Que de gens cependant voudraient plier les faits à leurs systèmes !

Ne nous abusons point : si la médecine a pu faire et a fait en réalité de très-grands progrès, quoique parlant toujours une langue inexacte et souvent barbare, on n'en doit pas moins désirer plus de précision dans le choix de ses dénominations. C'est ce but qu'ont entrevu et en grande partie atteint quelques savans de nos jours, à qui la science doit beaucoup de vues grandes et vraiment philosophiques. Si le succès n'a point encore complètement répondu à leur zèle, il ne faut pas s'en étonner ; rien n'est plus difficile à détruire que ce qui est sanctionné par l'habitude et la routine.

Si je me permets cette réflexion, c'est qu'elle s'applique surtout au sujet que je prétends discuter dans ces considérations séméiologiques, sujet dont le vague et l'indécision tiennent pour

beaucoup sans doute, ainsi que je l'ai dit et que j'espère le démontrer, au vice des dénominations.

Cependant, que l'on n'aille pas exagérer mon idée ou en détourner le sens; je ne viens pas m'ériger ici en novateur indiscret: je ne veux qu'être exact, et raisonner uniquement d'après l'expérience attentive des faits. C'est le seul moyen d'être conséquent avec soi-même et avec les principes d'où l'on part.

Et d'abord, qu'est-ce donc que le *rire* pathologique? ou plutôt quelle idée devons-nous attacher à cette expression générale? Si je consulte les auteurs, je trouve rangés sous une même dénomination collective plusieurs phénomènes morbides très-différens à bien des égards. C'est ainsi, par exemple, que, donnant au mot *ris sardonique* une extension en quelque manière indéfinie, on a successivement désigné sous ce nom, tantôt la rétraction spasmodique des lèvres, sans aucun effort respiratoire sonore (et c'est son acception la plus ordinaire, il est vrai), tantôt une simple torsion de la bouche, comme dans le cas d'hémiplégie, et d'autres fois enfin un véritable rire convulsif, marqué par des secousses expiratoires et une suite de sons vocaux plus ou moins bruyans et prolongés. Ce n'est pas tout; on a aussi regardé quelquefois comme une

espèce de *ris sardonique* la configuration particulière de la bouche dans quelques cas de luxation de la mâchoire inférieure. Très-certainement, ces divers états n'ont de commun entre eux que le nom, et la première différence qui les distingue est celle même de la cause dont ils dépendent.

J'ai dit que la théorie séméiologique du *rire* en général était inexacte et fautive : ce simple exposé justifie de reste mon assertion. On m'objectera peut-être qu'ici la confusion ne roule guère que sur les mots, et que jamais un praticien instruit ne confondra entre eux ces différens phénomènes symptomatiques. Je le sais. Mais je sais très-bien aussi que si l'on veut abuser ainsi des termes, sans en mieux préciser la signification, c'est un excellent moyen pour brouiller tout et ne pouvoir plus s'entendre. En voulez-vous une preuve ? consultez les observations particulières où il est parlé du *rire* pathologique sous le nom de *ris sardonique*, par exemple : il vous sera quelquefois très-difficile de déterminer avec exactitude si le symptôme désigné par cette expression vague consistait dans une pure rétraction convulsive des lèvres, ou si c'était en effet un *rire* véritable ; états qu'il importe pourtant beaucoup de distinguer l'un de l'autre. Et quand je dis que la dénomination de *ris sardonique*, employée

indifféremment, ne renferme qu'une idée vague, je n'avance point une proposition exagérée : elle est déduite de l'observation raisonnée des faits. Un exemple rendra cette vérité plus saillante ; et c'est le seul que je veuille reproduire ici, parce que lui seul suffit à mon objet. On connaît l'histoire que rapporte Hippocrate touchant une blessure du diaphragme qui fut suivie d'un rire convulsif et tumultueux ; fait si souvent cité, et que j'aurai occasion d'indiquer moi-même ailleurs. C'est à ce fait qu'en appellent presque tous ceux qui disent quelque chose du *ris sardonique*, terme qui, pour l'ordinaire, exprime la diduction spasmodique de la bouche. Or, le symptôme noté par Hippocrate était un rire éclatant, un rire véritable.

Comment espérer, après cela, recueillir sur la nature du *ris sardonique* des notions parfaitement justes ? N'aperçoit-on pas déjà une source naturelle d'équivoques, d'interprétations fausses, qu'il est pourtant essentiel d'éviter, si l'on veut parler selon les règles d'une saine logique, et prévenir les conséquences presque inséparables d'un langage inexact et vicieux. Heureusement qu'aujourd'hui, grace au zèle philanthropique autant qu'éclairé de professeurs célèbres, ces méprises ne sont guère à craindre ; la marche adoptée dans l'enseignement clinique, l'exacte et lumineuse

simplicité qui préside à la rédaction des observations médicales, rendent de pareilles erreurs ou impossibles, ou plus difficiles à commettre.

Elles ont été commises cependant, et pourraient l'être encore. J'en ai pour preuve mes recherches historiques sur le sujet qui m'occupe actuellement. L'acception des mots étant douteuse, l'interprétation des faits doit l'être aussi, et j'ose assurer que la lecture des auteurs laisse souvent dans l'incertitude à cet égard. Ces auteurs eux-mêmes s'entendent assurément; mais ceux qui les lisent ne sont pas toujours certains de les avoir compris.

Pournous, suivons une autre marche, créons-nous un nouveau langage, et surtout un langage plus précis; ou pour mieux dire, remontons aux principes qui nous ont déjà guidés dans la détermination respective du sourire et du rire physiologiques: il n'y en a pas d'autres à suivre ici, si nous voulons raisonner juste et bien rendre nos idées. Appliquons donc la physiologie à la pathologie.

Et d'abord, établissons comme une vérité démontrée ce principe général: autant le sourire se distingue du rire proprement dit, dans l'état sain, par des attributs caractéristiques très-remarquables, autant et plus encore le spasme rétractile des lèvres, et les diverses configurations acci-

dentelles et morbides qu'affecte la bouche différent-ils du véritable rire symptomatique. Et de même qu'il y a un *sourire* et un *rire* physiologiques, de même aussi convient-il d'établir une distinction tranchée entre le *sourire* et le *rire* séméiologiques. Partons de ce principe, et raisonnons en conséquence.

ARTICLE PREMIER.

Du Sourire séméiologique et du Spasme rétractile des lèvres communément désigné sous le nom de Ris sardonique.

Si je place à côté de la séméiologie générale du sourire celle qui a trait à la rétraction convulsive des lèvres, ordinairement connue sous le nom de *ris sardonique*, c'est moins pour indiquer une analogie qu'un contraste; on s'en apercevra bientôt: ce sont deux symptômes, deux effets particuliers d'une cause différente, qui ont chacun une physionomie propre et distinctive. Je ne les rapproche même qu'afin de mieux les isoler ensuite, et de pouvoir les distinguer par là du rire séméiologique proprement dit, duquel ils s'éloignent encore davantage.

J'admets donc deux états de la bouche essentiellement distincts, ou deux modes généraux d'expression pathologique faciale, relativement au sujet que je traite; et je les désigne par les

noms de *sourire séméiologique*, et de *trisme sardonique*. Je vais tracer la physionomie caractéristique générale de l'un et de l'autre. Le premier m'occupera d'abord.

§ 1^{er}. *Sourire séméiologique* (1).

C'est à ce mode d'expression faciale qu'il convient d'appliquer exclusivement la dénomination qualificative de *sourire symptomatique*, si l'on ne veut point abuser des termes, mais parler avec moi le langage judicieux de la nature et de la raison. Il n'y a vraiment qu'un *sourire séméiologique*, et ce *sourire* ne se distingue du *sourire ordinaire*, du *sourire* de l'homme sain, que relativement aux circonstances particulières dans lesquelles il s'exprime, et par rapport à l'état morbide qu'il dénote. Il offre en effet la même physionomie

(1) *Sourire séméiologique*, *pathologique*, *symptomatique*, *morbide*: expressions synonymes dont j'use indifféremment dans tout le cours de ces considérations médicales. Appliquées au rire proprement dit, ces mêmes épithètes m'offrent encore une acception synonyme, et j'évite ainsi la répétition trop fréquente du même mot. La précision n'y perd rien toutefois, car les substantifs *rire* ou *sourire* leur étant constamment unis, on n'oublie point que j'ai fixé d'une manière invariable l'interprétation respective de ces deux expressions, presque toujours regardées autrefois comme identiques.

générale que ce mobile interprète de la pensée , ou plutôt c'est le même trait intellectuel , susceptible ici , comme en physiologie , de modifications individuelles ou déterminées par la nature des impressions morales dont sont actuellement affectés les malades qui l'expriment. Au contraire , le trisme sardonique , dont je parlerai bientôt , s'éloigne toujours beaucoup , ou diffère même absolument de l'expression physionomique du sourire naturel. C'est pourtant à cette convulsion musculaire qu'on avait donné l'épithète de *ris sardonique*.

Insistons un peu sur cette différence : il importe de la bien signaler ici.

Quelle que soit la maladie dans laquelle on l'observe , le sourire séméiologique est toujours l'effet immédiat d'une cause morale , et cette cause se rattache à l'existence des passions gaies , à la conscience des sentimens agréables ; émotions affectives que signale constamment encore , comme dans l'état de santé , l'expression parlante du sourire. Je ne crains pas d'énoncer ce principe comme exact et invariable. Si donc vous voyez un malade dont le visage s'épanouit en souriant , soyez assuré qu'une sensation agréable quelconque l'occupe en ce moment , ou que quelque idée délicieuse se présente à son imagination troublée. Mais , pour qu'il anime ainsi des traits du plaisir la

physionomie plus ou moins équivoque des malades qui nous l'offrent, ce sourire, quelquefois incertain, et toujours pénible à nos yeux, suppose nécessairement alors l'aliénation de l'esprit, la divergence du jugement et des pensées. Aussi ne se montre-t-il jamais que dans certaines espèces de vésanies, dans quelques maladies aiguës essentiellement ataxiques, ou compliquées d'ataxie délirante. Il y est l'effet d'une joie maniaque, ou l'interprète d'une idée agréable, et on le voit toujours naître, exister et finir avec elles. Assurément le sourire dénote dans tous ces cas la perversion des facultés mentales, une lésion profonde du système sensitif interne, un état pathologique en un mot; c'est même en cela qu'il appartient à la séméiologie : mais en s'y rattachant il ne change point de nature, et sa cause générale immédiate est toujours identique, bien qu'elle naisse dans des circonstances toutes particulières. Qu'il raisonne ou qu'il divague, si l'homme qui sourit éprouve un sentiment agréable, ce sentiment et le trait mobile qui l'exprime ne diffèrent donc point essentiellement eux-mêmes comme diffère en effet l'état intellectuel qui les voit éclore dans l'une et l'autre situation.

Il est si vrai que le sourire séméiologique se rattache à la conscience d'un sentiment affectif agréable, que jamais vous ne l'observerez sur le

visage de l'enfant qui ne sait encore ni exprimer ni sentir le plaisir moral, ou quelque autre émotion en rapport avec l'exercice plus ou moins étendu des facultés intellectuelles. Cette légère diduction des lèvres que présentent quelquefois, surtout pendant le sommeil, les enfans très-jeunes, n'est pas le sourire; ce n'est qu'une convulsion. J'espère le démontrer bientôt.

Ainsi que je le disais à l'instant, le sourire séméiologique est susceptible d'offrir plusieurs aspects différens et subordonnés, d'abord à la disposition physionomique individuelle, puis au caractère particulier des sentimens affectifs qui peuvent se joindre à l'impression agréable que ressent le malade, et lui imprimer quelques modifications de nature et d'expression. Or, ces nuances ou traits fugitifs du sourire morbide sont variés comme les émotions intérieures qu'ils désignent, etc'est une analogie de plus avec le sourire physiologique. En effet, observez attentivement les malades sur la figure desquels vient se peindre ce muet langage de la pensée, et vous distinguerez aisément dans ses traits le caractère de la passion ou du sentiment sur lesquels roule alors exclusivement ou en partie le délire, ou la perversion des facultés affectives. C'est ainsi que se dessinent le sourire de la joie, du ravissement, de l'admiration, de la contemplation, de l'extase, ou le sourire de la hauteur,

de la fierté, du dédain, de la suffisance, de l'orgueil, de la bouffissure chez certains maniaques; le sourire niais, imbécille, stupidement prolongé de quelques idiots. Des éclats de rire véritables s'y joignent quelquefois, ou plutôt ils alternent avec l'épanouissement réitéré du sourire, et reconnaissent aussi d'autres causes.

Si l'on convient avec moi que, de même que le sourire physiologique, le sourire morbide est toujours l'expression et l'effet d'une sensation morale, le résultat constant d'une manière de juger et de sentir, j'ajouterai, comme une conséquence naturelle et très-exacte, que son mécanisme doit être pareillement soumis à l'action des mêmes agens et supposer le même mode de contraction musculaire. Aussi ce mécanisme n'a-t-il rien de convulsif, caractère tranché qui le distingue d'abord de la rétraction tétanique labiale : si les muscles qui l'opèrent se contractent quelquefois spasmodiquement, ce n'est plus alors le sourire qu'ils expriment, et la cause qui en décide la contraction dérive d'une autre source; sa nature est toute différente.

Le mouvement qui détermine le sourire morbide est donc un mouvement rétractile simple, passager, fugace des muscles affectés à cet acte dans l'état sain. C'est encore ici un mode d'expression du sentiment, mais que la volonté ne

dirige plus, ou plutôt qui est actuellement subordonné à un nouvel ordre de combinaisons intellectuelles, à de nouvelles volitions de l'organe pensant. Il a lieu de la même manière, et par la même raison que tous les autres actes extravagans ou désordonnés que l'on observe d'ordinaire en même temps que lui, et qui, comme lui en rapport avec l'exercice modifié, mais réel, des facultés mentales, en découlent immédiatement, et sont les symptômes en quelque sorte moraux du délire soit aigu, soit chronique.

Ceci me suggère une réflexion qui, je crois, n'a point été faite encore. Je voudrais distinguer en séméiologie les symptômes qui résultent de la perturbation de la sensibilité et de la contractilité animales, des symptômes qui dérivent immédiatement de l'aberration de la sensibilité morale ou de l'incohérence des fonctions intellectuelles; de même qu'en physiologie je voudrais distinguer les actes qui s'exercent sous l'empire de la vie physique, des actes que commande et dirige l'intelligence: je voudrais admettre enfin un délire moral et un délire physique.

Peut-être ne m'a-t-on pas entendu. Je vais tâcher d'éclaircir mon idée. Les physiologistes distinguent dans le mécanisme de la vie en général deux classes de fonctions (je ne dis rien de celles qui ont trait à la reproduction; on les isole,,

peut-être à tort, de cette division systématique). Les unes nous mettent en rapport avec les objets qui nous entourent, nous en dirigeons l'exercice; les autres président à la nutrition des organes, elles s'exercent sans notre participation. On a appelé vie animale, vie extérieure ou de relation, l'ensemble des premières; et la réunion des secondes vie organique, vie intérieure ou d'assimilation. C'est de la vie animale dont je veux dire ici quelque chose.

L'organe impulsif et central de cette vie, c'est le cerveau. Il y remplit deux rôles importans et distincts. Considéré comme siège de la sensibilité percevante, il nous donne la conscience de toutes les sensations auxquelles préside cette grande propriété, sensations ou entièrement physiques, ou directement liées à l'exercice des facultés mentales, et c'est de lui que partent les impulsions qui mettent en jeu la contractilité musculaire animale. Considéré comme principe de l'intelligence, il pense, juge, raisonne et prend des volitions (1) dont les muscles soumis à son influence consentie deviennent les interprètes. Je dis consentie, parce que les actes qu'exécutent ces muscles ne sont pas toujours volontaires,

(1) Je parle ici un langage reçu, mais évidemment métaphorique. La moindre réflexion sait en rectifier le sens.

quoiqu'ils émanent effectivement du cerveau : par exemple , le mouvement habituel des paupières , les sympathies de contractilité animale.... Mais alors ces actes ne se rattachent en rien aux fonctions de l'entendement.

J'applique ces idées à la théorie des maladies délirantes et convulsives , les seules auxquelles elles puissent être appliquées , et je vois que dans l'apparition des différens symptômes qui se tirent de la locomotion musculaire animale , le cerveau agit encore ou comme organe sensible , ou comme organe pensant.

Agit-il comme organe pensant , tous les actes qui s'exercent alors sous son empire réfléchi , sont des actes analogues à ceux qu'il décide de la même manière dans l'état sain : il les juge , les raisonne , les détermine encore ; il en a la conscience. Sans doute l'ame est actuellement occupée d'idées nouvelles : elle pense , elle conçoit aussi différemment ; mais enfin elle pense , elle conçoit , elle a des idées ; et la mémoire , l'imagination , le jugement existent et s'exercent , quelquefois même avec plus de force et d'activité qu'à l'ordinaire : c'est ce que nous observons tous les jours dans les vésanies , dans les maladies ataxiques. Eh bien ! les interprètes de ses volitions , les actes opérés par le système musculaire animal , ne sont aussi que l'expression commandée

de ses desirs et de ses pensées. Le spasme convulsif n'en est point la cause, il ne préside point à leur exécution; signes indicatifs d'une affection mentale, ils ne sont point eux-mêmes et de leur nature des phénomènes morbides. Une comparaison fera ressortir davantage mon idée. J'assimile l'exercice désordonné des facultés intellectuelles dans les maladies délirantes, à l'exercice incohérent de ces mêmes facultés pendant les songes, que l'on peut regarder comme une sorte d'aliénation passagère de l'entendement. Quelque bizarres que nous paraissent les idées dont notre esprit se nourrit durant ces monstrueuses productions de la raison éclipse, cependant la mémoire, le jugement, et l'imagination surtout y président. On sait que plusieurs actes volontaires, la parole, le chant, le rire, certains exercices du corps ou des membres les accompagnent très-souvent, ou pour mieux dire en sont les effets nécessaires; effets principalement observables dans le somnambulisme, ce singulier état qui semble tenir le milieu entre le sommeil et la veille. Mais personne n'oserait soutenir que ces actes-là soient convulsifs, puisqu'ils sont le produit de déterminations prises par l'être intelligent. Or, il en est absolument ainsi des actes liés à l'existence des maladies mentales. Un malade sourit ou verse des larmes; il ne fait que témoi-

gner un sentiment ou agréable ou pénible qu'il éprouve. Sa physionomie peint la surprise, l'étonnement, l'inquiétude ou la crainte ; ses discours, ses gestes, ses cris viennent ajouter encore à cette muette expression : c'est une passion qui l'agite et dont il manifeste la conscience. Voilà ce que j'appellerais un délire intellectuel, une ataxie morale ; et c'est à cet état que je rapporte l'existence du sourire séméiologique.

Mais le cerveau n'est plus affecté comme organe intellectuel ; il l'est comme centre du système nerveux animal, comme siège de la sensibilité percevante. Dès-lors, un nouvel ordre de phénomènes morbides, symptômes pathognomoniques de ce mode de lésion organique ou vitale, vient s'offrir à l'observation du médecin praticien ; et ces symptômes, toujours en tant qu'ils se rattachent à la locomotion volontaire, sont des convulsions. Etrangers à l'aberration des facultés mentales, ils peuvent exister avec elle, comme se montrer sans elle : car ils ne tiennent en rien aux déterminations diverses que peut prendre alors l'être intelligent ; et quand à la perturbation des systèmes nerveux et musculaire de la vie animale s'unit le désordre des sens, on sait toujours distinguer les actes qui naissent de l'une, des actes que commande l'autre. J'ai dit que les phénomènes séméiologiques qui caractérisent

l'aliénation de l'esprit ne sont point essentiellement des phénomènes morbides ; ceux qui dénotent l'altération vitale, soit directe, soit sympathique, des systèmes nerveux cérébral et locomoteur volontaire, le sont et en eux-mêmes, et comme signes indicateurs de cette altération vitale : ils consistent dans des irradiations irrégulières et contre nature du principe contractile d'où naît une suite de mouvemens également irréguliers et forcés. C'est là une ataxie physique, et j'y rapporte l'apparition du trisme sardonique.

Ne croyez pas que cette distinction soit arbitraire ; il y a une ataxie morale et une ataxie physique. Souvent simultanées et dues à la même cause, elles existent quelquefois isolément. Nous voyons des maladies essentiellement nerveuses et convulsives, sans trouble apparent dans les fonctions intellectuelles, le tétanos, la danse de St.-Guy, l'hystérie, par exemple ; et réciproquement, nous observons des affections mentales sans symptômes spasmodiques : telles sont quelques vésanies.

Au reste, ne vous y trompez pas ; pour offrir le sourire séméiologique, il ne suffit pas seulement d'être malade, il faut aussi que l'esprit divague. En santé comme en maladie, l'homme qui a conservé l'usage de sa raison, est suscep-

tible de sentimens affectifs, d'émotions agréables; et il n'a pas deux manières de les exprimer : c'est toujours le souris qui peint le langage du plaisir. Cependant ce souris, bien qu'étranger à l'aberration mentale, est encore significatif. Je crois que Zimmermann l'avait dit quelque part; la gaîté et l'espérance qui relèvent et animent la physionomie d'un malade, sont ordinairement d'un favorable augure, tandis que le médecin tire un mauvais présage de celui dont les traits sont affaissés par la tristesse et la terreur. Or, cette physionomie qui respire le calme et la sécurité, qu'est-ce autre chose que le sourire lui-même, ou du moins le prélude du sourire? Et si, loin d'inspirer la crainte, ce sourire commande la confiance, n'est-ce pas parce que l'ame a su conserver son empire? Comment ne pas le distinguer alors du sourire symptomatique, du sourire concomitant du trouble intellectuel? Voulez-vous un autre exemple? Assistez aux derniers momens du juste: heureux d'avoir fait le bien, il oublie presque qu'il a vécu; il vient de remplir les devoirs sacrés d'une religion sainte; la paix et la sérénité qui règnent dans son cœur font briller sur son visage le sourire de l'espérance, et il s'endort paisiblement dans les bras de la mort.

§ II. *Trisme sardonique.*

J'avais à peine esquissé le plan général de mon sujet, et rangé dans un certain ordre les divisions sommaires qui s'y rattachent, que je sentis le besoin de préciser mon langage, ainsi que j'essayais de préciser mes idées. Je distinguais scrupuleusement entre eux plusieurs phénomènes physiologiques ou morbides auparavant confondus, ou du moins désignés sous la même dénomination collective; j'eus donc à fixer aussi l'acception rigoureuse des termes destinés à les exprimer chacun en particulier. C'est ce que je crois avoir fait. J'admis un sourire et un rire physiologiques, un sourire et un rire séméiologiques. Sous le titre général de sourire séméiologique je compris, sans les confondre toutefois, deux états très-différens. J'appelai l'un *sourire aspasmique*: c'est le sourire morbide proprement dit, celui que je viens de décrire à l'instant; l'autre fut nommé *sourire tétanique*: c'est la rétraction convulsive des lèvres, le symptôme que j'étudie actuellement, et auxquels s'appliquait surtout l'ancienne épithète de *ris sardonique*. J'ai eu tort de qualifier de sourire ce spasme musculaire de la face: je lui avais refusé le nom de *rire*; celui de *sourire* ne lui convient pas davantage. Il est vrai que je m'étais expliqué sur ce

point, on ne pouvait pas s'y tromper. Mais je veux désormais bannir jusqu'à l'ombre d'équivoque; je veux que la valeur des mots soit toujours l'expression claire de ma pensée.

J'appellerai donc *trisme sardonique* cet état convulsif du visage, et de la bouche spécialement, que presque tous les médecins s'accordent à désigner sous le nom de *rire* ou *ris sardonique* ou *sardonien*; dernière dénomination qui, comme je l'ai fait remarquer déjà, présente une acception trop vague, trop indéterminée, par cela même vicieuse, et à laquelle je crois devoir substituer celle plus exacte, vraiment qualificative, de *trisme sardonique*, qui me paraît exprimer très-bien le caractère et la physionomie propre du phénomène morbide dont je veux assigner ici la nature. Je conserve l'épithète *sardonique*, parce qu'elle est admise depuis nombre de siècles, et que, jointe à un autre mot qui peint lui seul une idée, elle cesse d'être vague, ou plutôt elle devient en effet expressive. Je sais qu'elle est en elle-même insignifiante.

Nature, Causes générales du Trisme sardonique.

On le voit par ce que je viens de dire; le trisme sardonique appartient bien évidemment

à la classe des maladies convulsives ou spasmodiques : cette dénomination l'exprime assez elle-même ; mais c'est seulement à titre de symptôme. Jamais il ne constitue, pris isolément, une maladie essentielle et primitive ; il est toujours l'effet d'une affection particulière quelconque. Aussi est-ce bien à tort que Sauvages, qui au reste a, comme on sait, multiplié indéfiniment les espèces des maladies, en décrivant sous ce titre de purs symptômes, a fait le genre *trismus*, dans lequel il range, d'ailleurs avec raison, l'état spasmodique dont je parle ici ; état subdivisé par lui en plusieurs espèces distinctes, et désigné sous autant de qualifications différentes. Assurément, je me garderai bien d'imiter en cela le célèbre nosologiste de Montpellier.

Quelques médecins regardent le tétanos comme une affection symptomatique. Cela peut être généralement vrai. Or, je crois le trisme sardonique très-analogue au trisme maxillaire ; ou plutôt je le considère comme une simple variété de cette rigidité spasmodique, qui, elle-même, en est une du tétanos proprement dit. Tel paraît être aussi le sentiment du professeur Richerand, et ce sentiment est pour moi d'un grand poids ; il pense que ce que l'on appelle vulgairement *ris sardonique* a des rapports avec cette terrible maladie des systèmes nerveux et musculaire de

la vie animale (1). Je vais pousser plus loin l'analogie. Je n'ai jamais observé de trisme maxillaire sans quelque agitation convulsive des muscles labiaux, et je n'ai guère vu de rétraction vraiment spasmodique des lèvres sans resserrement tétanique plus ou moins appréciable des mâchoires. Je ne sais même si ces deux états symptomatiques se montrent quelquefois isolément, et si plutôt ils ne sont pas toujours simultanés : analogie de nature, analogie d'existence qui me fait adopter, à l'exemple de M. Baumes, la dénomination de trisme sardonique.

La cause immédiate ou prochaine du trisme sardonique consiste toujours, ai-je dit, dans une lésion ou aberration particulière de la sensibilité et de la contractilité animales ; mode d'altération vitale inconnu dans sa nature, et appréciable seulement par ses effets, les contractions spasmodiques des muscles volontaires. Les causes déterminantes ou occasionnelles, aussi nombreuses que variées, se ressemblent néanmoins en ceci : c'est qu'en dernier résultat, elles agissent constamment de la même manière sur le principe de ces deux grandes propriétés de la vie, en produisant ce genre de perturbation nerveuse et contractile dans les mouvemens musculaires

(1) Nosogr. chirurg. t. II, pag. 308, 2^e édit.

de la face. Elles ne diffèrent pas, au reste, des causes excitantes des convulsions en général, de celles propres au trisme maxillaire surtout. Aussi le trisme sardonique se manifeste-t-il fréquemment dans les maladies spasmodiques, nerveuses, ataxiques, vermineuses, à la suite de certains empoisonnemens, de plaies, de piquûres ou de dilacérations de nerfs, après quelques opérations chirurgicales; et dans tous ces cas il se montre toujours comme symptôme épiphénoménique.

On a plus particulièrement assigné pour condition essentielle de ce que l'on nomme communément *ris sardonique*, les blessures et l'inflammation du diaphragme, l'empoisonnement par la renoncule scélérate (*ranunculus sceleratus* de Linnæus), quoique peut-être ils n'en soient pas en effet la cause la plus ordinaire. Au surplus, nous verrons dans la section suivante ce qu'il faut penser de ces opinions plutôt traditionnelles et crues sur parole depuis nombre de siècles, qu'établies sur des faits positifs et irréfragables.

Le trisme sardonique ne peut donc jamais exister sans une lésion physique quelconque, sans un nouveau mode de sensibilité et de contractilité cérébrales; c'est une ataxie musculaire, une convulsion véritable: tandis que le sourire morbide ne suppose qu'une perversion idiopathique

ou sympathique des fonctions sensoriales. Ce dernier trait est bien, si l'on veut, le produit d'une ataxie morale, mais il ne cesse pas pour cela d'exprimer une émotion de l'ame et de s'exercer absolument comme dans l'état de santé. Je veux dire que la contraction des muscles qui l'opèrent est toujours une contraction commandée, à laquelle le spasme est tout-à-fait étranger. Et voyez aussi quelle différence notable et caractéristique sépare le sourire ou le rire morbide comparé à cette rétraction convulsive des lèvres, communément appelée *ris sardonique* : il n'y a pas entre eux la moindre analogie. Pourrait-on me blamer de les avoir distingués ? Le sourire séméiologique est au sourire physiologique ce qu'est d'ordinaire au rire correspondant le rire morbide. Ce sont toujours réellement les mêmes phénomènes dans les deux cas, mais dont la cause respective, au fond toujours la même en pathologie comme en physiologie, doit son origine à des circonstances différentes dans l'un et l'autre états, ou qui, pour mieux dire, coïncide alors avec une manière différente de sentir et de vouloir. Au contraire, le trisme sardonique ne ressemble qu'à lui-même ; il n'a point, comme les deux premiers, d'équivalent en physiologie ; c'est une perversion de la contractilité musculaire, semblable à celle qui décide les convulsions en gé-

néral, une pure grimace en un mot, et non la pathologie du sourire naturel. Il est à-peu-près à ce dernier acte ce que sont les mouvemens convulsifs des muscles moteurs oculaires à l'expression sentimentale du regard dans l'émotion ordinaire des passions. Eh quoi ! le plaisir et la douleur n'auraient-ils donc qu'un seul langage ? Gardons-nous de le penser ; leur physionomie diffère comme leur nature. Loin de représenter le sourire, le trisme sardonique n'en serait tout au plus que la parodie grossière, si l'on voulait absolument tirer de la seule diduction des lèvres quelque analogie d'expression. Mais encore, quelle distance entre les traits qu'épanouit d'une manière uniforme un sentiment agréable de l'ame, et cette rétraction tétanique faciale, compagne de la souffrance et prélude ordinaire de la mort ! Quel contraste surtout pour le cœur de l'homme sensible ! Si le sourire qui se peint sur la figure d'un malade présage quelquefois aussi lui-même le danger, ce trait mobile n'en est pas moins encore le muet langage du plaisir ; il ne nous affecte péniblement que parce que nous voudrions qu'il s'exprimât dans une circonstance plus conciliable avec la nature du sentiment dont il devient le fugitif interprète.

Voci toutefois à quels signes caractéristiques on distinguera généralement le trisme sardonique.

Physionomie générale , Diagnostic du Trisme sardonique.

Son invasion a lieu d'une manière lente ou plus ou moins prompte. Elle peut être précédée de phénomènes généraux ou partiels , variés suivant les différens cas. Avicenne (1) indique comme symptômes précurseurs locaux une douleur qui se fait sentir dans les os de la face , avec une espèce d'engourdissement et de trémulation de la peau qui les recouvre. Il est évident que la douleur signalée par le médecin arabe n'a point son siège dans les os du visage eux-mêmes , parfaitement insensibles dans l'état ordinaire ; mais bien plutôt dans les nerfs nombreux qui les traversent ou rampent à leur surface , et viennent animer les muscles ainsi que le tissu dermoïde de cette mobile région du corps. C'est réellement une sorte de névralgie faciale.

Le trisme sardonique une fois bien caractérisé , on observe , en général , les phénomènes suivans. La physionomie est toujours plus ou moins sensiblement altérée dans son ensemble. Les traits sont quelquefois comme épanouis , de manière à exprimer **une** sorte de physionomie gaie ; d'autres fois diversement concentrés , abattus , ceux

(1) *De Medic. cordial.*, lib. III , cap. XVI.

de la région labiale étant seuls dirigés démesurément en dehors ; ce qui offre dans l'aspect du visage un pénible contraste , et ne permet pas d'assimiler cette expression exagérée de la bouche au jeu physionomique du sourire véritable. La figure paraît quelquefois agitée de petits mouvemens convulsifs, partiels ou généraux. Les lèvres sont surtout fortement distendues, élargies, rétractées vers les joues , la bouche restant close ou plus ou moins largement ouverte, et de telle sorte , que les dents se découvrent en grande partie : quelquefois les lèvres, tirées latéralement , demeurent rapprochées l'une de l'autre vers le centre de la bouche entr'ouverte seulement de chaque côté , près des angles. Les joues se dépriment , se creusent plus ou moins , et saillissent vers les pommettes. Les mâchoires, rapprochées , se serrent quelquefois spasmodiquement ; les dents se heurtent et craquent. Un seul côté du visage peut être affecté , une des commissures labiales , par exemple , étant tirillée et entraînée vers l'oreille correspondante , l'autre conservant sa disposition naturelle. Il y a alors une véritable torsion convulsive de la bouche. La contraction spasmodique des muscles de la face , des lèvres en particulier , est ordinairement permanente , comme dans les affections tétaniques proprement dites ; quelquefois , et plus rarement ,

elle s'exerce d'une manière alternative, comme dans les convulsions en général (1). Cette disposition morbide de la bouche dépend de la rétraction involontaire et forcée des muscles qui se rendent aux lèvres et sont destinés à en opérer, dans l'état sain, la diduction latérale ou perpendiculaire. Il est très-difficile, ou tout-à-fait impossible de ramener les lèvres et leurs muscles abducteurs à leur état accoutumé; ils sont durs, roides et s'opposent toujours plus ou moins énergiquement à tout effort opposé ou d'adduction, la force rétractile du muscle constricteur labial ne pouvant surmonter, ni même contrebalancer celle réunie de ses nombreux antagonistes spasmodiquement contractés. Et remarquons en passant que, de même que dans le tétanos véritable,

(1) Cette différence dans les deux modes de contraction forcée des muscles du visage, dans le cas dont il s'agit ici, aurait pu me porter à admettre deux variétés du trisme sardonique; un trisme sardonique *clonique*, effet de la convulsion alternative des muscles labiaux, et un trisme sardonique *tonique*, dû à la contraction spasmodique ou permanente de ces mêmes muscles: mais j'ai craint de trop multiplier les sous-divisions. Au reste, ces deux manières d'être ne me paraissent pas devoir constituer deux états essentiellement distincts; et s'il y a entre eux quelque différence, elle est plutôt dans le mode que dans la nature même de la convulsion.

en conséquence d'une perversion singulière dans l'exercice de la contractilité musculaire animale, les muscles extenseurs acquièrent sur les fléchisseurs une prépondérance très-remarquable; pareillement les muscles diducteurs de la bouche jouissent-ils, dans le trisme sardonique, d'une force contractile proportionnelle plus grande que celle de l'orbiculaire labial, leur antagoniste commun, muscle qui, dans l'état ordinaire, contrebalance l'effort isolé ou réuni de leur contraction, qu'il excède même très-manifestement, puisque l'occlusion de la bouche est, dans ce dernier cas, la disposition habituelle et presque constante de cette ouverture (1). Souvent on observe une sorte de ptyalisme, les lèvres, écartées, n'opposant plus de résistance à l'écoulement de la salive au dehors, peut-être aussi par l'effet d'une sécrétion plus abondante et plus active de ce liquide et de la difficulté d'avaler. Rarement les lèvres, ou plutôt leurs muscles abducteurs sont-ils seuls affectés. Presque toujours les autres

(1) Une disposition absolument inverse a lieu quelquefois : c'est lorsque le muscle constrictor labial, fortement contracté, rétrécit l'ouverture de la bouche, qu'il fronce, porte en avant et figure en manière de trompe. D'autres fois aussi c'est un renversement complet de la lèvre inférieure sur le menton.

régions mobiles de la face le sont simultanément, et l'agitation convulsive des yeux, des sourcils, des paupières, des ailes du nez, de la langue, des muscles thoraco-faciaux (peauciers) s'y joint aussi quelquefois. Cælius Aurelianus observe qu'en outre le spasme peut s'étendre jusqu'au cou, aux épaules, de telle sorte que le malade présente l'attitude d'un porte-faix qui s'efforcerait de soulever et de transporter un pesant fardeau : *Ut etiam colla atque humeros rapiat, et ita patientes faciat commoveri, tanquam onus humeris bajulantes transferrendi ponderis causâ* (1). Mais n'est-ce pas là véritablement une variété de ce que l'on nomme *emprosthotonos* ? et cette dernière considération n'ajoute-t-elle pas à l'idée que nous nous sommes faite du trisme sardonique ? Quoi qu'il en soit, il n'est pas rare, selon la remarque de Celse, de voir survenir alors de la fièvre et un changement alternatif dans la coloration du visage, qui devient plus ou moins rouge ou livide, ou conserve à-peu-près sa couleur habituelle : « *Is cum acutâ ferè febre oritur : os cum rictu quodam pervertitur, ideòque nihil aliud est quàm distortio oris. Accedit crebra*

(1) CÆLII AURELIANI. *Morborum chronicorum*, lib. II, cap. XI : *de canino raptu*.

coloris in facie totoque corpore mutatio : somnus in promptu est » (1).

On peut voir au Musée Napoléon l'expression très-bien dessinée du trisme sardonique sur le visage du Juge prévaricateur écorché, de Claissens. C'est à la fois le symptôme affreux de la douleur et d'une rage impuissante. Dans le superbe tableau de M. Girodet, représentant une scène du déluge, la même expression physiognomique est rendue avec une effrayante vérité dans les traits du principal personnage suspendu à la branche fatale, et soutenant encore tout le poids de son vieux père et de toute sa famille éplorée.

On se figure sans peine les effets fâcheux que doit entraîner à sa suite l'état que je viens de décrire, pour peu qu'il soit intense et qu'il persiste. Ainsi se manifestent l'embarras ou l'impossibilité absolue des mouvemens de la mâchoire, la difficulté de la déglutition, l'altération de la voix et de la parole. Le trisme sardonique peut être accompagné parfois du rire morbide véritable, je veux dire de secousses expiratoires sonores plus ou moins souvent répétées; rire qui, presque toujours né sans l'influence d'une cause morale, paraît être ainsi lui-même un acte purement convulsif. Il y a délire plus ou moins marqué,

(1) *De Re medicâ*, lib. IV, cap. 1.

ou intégrité parfaite des fonctions intellectuelles, fièvre ou apyrexie complète. Enfin l'on observe, suivant les circonstances, différens modes d'altérations pathologiques, plusieurs phénomènes variés concomitans, qu'il ne m'appartient pas de mentionner ici.

Le diagnostic du trisme sardonique est toujours facile. Il n'y a que l'impéritie la plus grossière, ou une exploration peu attentive des faits, qui puissent donner lieu à quelques méprises à ce sujet. Cependant il est un autre état morbide de la bouche, qui, à la première inspection, paraît avoir quelque analogie avec une variété particulière du trisme sardonique, et que l'on a quelquefois appelé, très-mal à propos sans doute, du nom vague de *ris sardonique*. Je veux parler de la diastrophie ou distorsion accidentelle et morbide de la bouche. Mais elle constitue un symptôme tout particulier, et auquel l'état convulsif des muscles moteurs de cette partie du visage est complètement étranger.

Comme il n'entre pas dans mon plan de m'appesantir beaucoup sur ce dernier symptôme, qui doit être envisagé sous un autre point de vue, je me contenterai de signaler dans un court parallèle les caractères qui le distinguent du véritable trisme sardonique, principal objet de mes recherches, et qu'il importe de ne lui pas comparer.

Plusieurs causes différentes peuvent déterminer la distorsion accidentelle de la bouche. Je ne dois parler ici que de la diastrophie hémiplegique, parce que c'est la seule que l'on pourrait confondre avec l'une des manières d'être du trisme sardonique.

Nous avons vu que ce qui distingue essentiellement le trisme sardonique, c'est la rétraction active et vraiment spasmodique des lèvres et des muscles qui s'y rendent; effort convulsif dont il est l'effet immédiat et constant. La distorsion labiale est le résultat d'une force en quelque sorte passive, la conséquence nécessaire d'une hémiplegie complète ou seulement bornée à un côté de la face; cas dans lequel l'antagonisme musculaire étant détruit, la bouche cède à la traction opérée par les muscles du côté sain, qui agissent uniquement alors sur elle en raison de leur contractilité de tissu et non pas spasmodiquement.

Dans le trisme sardonique, les lèvres et leurs muscles abducteurs offrent une rigidité, une roideur, une dureté toujours plus ou moins remarquables: il est difficile, ou même impossible de ramener à son état ordinaire la bouche convulsivement distendue. Dans la diastrophie paralytique, au contraire, d'un côté les muscles labiaux sont flasques, mous, incapables de résis-

tance active; de l'autre, ils n'opposent qu'une force modérée à l'effort exercé en sens contraire pour en surmonter la contractilité de tissu, et il devient toujours facile de rendre, du moins instantanément, à la bouche ses dimensions et ses rapports accoutumés.

La torsion paralytique de la bouche n'a jamais lieu que d'un côté. Dans le trisme sardonique, les deux angles des lèvres sont ordinairement dirigés à la fois vers l'une et l'autre oreille. Lorsque la bouche est déjetée d'un seul côté, cette déviation peut dépendre de deux causes, ou de la convulsion partielle et latérale du visage, ou de l'hémiplégie de cette région du corps. Dans le premier cas, la commissure labiale se dirige vers les muscles malades, toujours plus ou moins durs et tendus; dans le second, elle est entraînée du côté sain, dont les muscles n'offrent jamais d'ailleurs à la pression ni la dureté ni la tension rigide des premiers.

L'existence du trisme sardonique gêne toujours beaucoup l'action volontaire des lèvres ou l'empêche entièrement. S'il y a une hémiplégie faciale, cette action des lèvres subsiste d'un côté, et lorsqu'elle s'exerce elle ajoute encore à la déviation oblique de l'ouverture buccale.

Une douleur locale plus ou moins forte accompagne communément le trisme sardonique.

Rien de semblable ne se remarque d'ordinaire dans la diastrophie hémiplegique.

Il est une circonstance particulière dans laquelle la variété du trisme sardonique où la bouche est tirée d'un seul côté, et la diastrophie labiale paraissent se confondre, ou plutôt succéder l'une à l'autre : c'est lorsqu'un côté de la face étant paralysé, l'autre est en convulsion. Pendant que l'état convulsif persiste, la bouche semble offrir une manière d'être du trisme sardonique. Lorsque cet état cesse, la torsion paralytique devient évidente. Dans l'un et l'autre cas, les lèvres sont constamment attirées vers le côté opposé à la paralysie, soit d'une manière spasmodique, soit seulement en raison de la force inhérente aux muscles qui ont conservé leur myotilité.

Au surplus, le diagnostique respectif de ces deux modes d'expression morbide de la face sera toujours aisé à déterminer exactement, n'eût-on même égard qu'aux symptômes congénères de chacun d'eux dans les cas particuliers où ils se montrent comme phénomènes symptomatiques. Je ne m'en occuperai donc pas davantage.

Mais raconterai-je ici cette singulière histoire qu'a recueillie Kerckringius? Il y est question d'une femme dont la physionomie changeait d'expression suivant les différentes phases lunaires.

Très-jolie et avec des traits réguliers aux pleines lunes, sa figure changeait entièrement de caractère dès que la lune décroissait. Ses yeux, son nez, sa bouche se tournaient alors tout d'un côté, et de telle sorte, qu'elle n'osait se montrer tant que cette déformation du visage durait, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la planète à l'influence de laquelle elle se trouvait si étrangement soumise, offrant une phase plus lumineuse, eût rendu peu à peu à sa figure son aspect et son charme accoutumés (1).

*Variétés, Nomenclature, Synonymie du
Trisme sardonique.*

Nous venons d'étudier les caractères spécifiques généraux du trisme sardonique. Il se montre quelquefois sous certaines modifications ou variétés d'expression, dont quelques-unes ont reçu des noms particuliers, quoiqu'en effet les nuances qui les distinguent entre elles ne soient pas d'ordinaire assez remarquables pour qu'il faille assigner à chacune une épithète différente. Aussi, je pense que la dénomination de *trisme sardonique* dont je me sers ici peut très-bien convenir à toutes, et les comprendre toutes. Elle a d'ail-

(1) *Observ. anat. rarior., cent. 1, observ. xcii, p. 176.*

leurs le mérite de l'exactitude et de la simplicité. Indiquons pourtant ces légères nuances d'un seul et même symptôme, dont le caractère essentiel et distinctif consiste toujours, avons-nous dit, dans la rétraction convulsive des muscles conducteurs de la bouche.

L'expression *rire sardonique* est un terme en quelque sorte générique, dont le sens est assez vague, ainsi que je l'ai remarqué. Cependant on l'applique le plus souvent à la désignation générale des diverses configurations morbides de la bouche de nature spasmodique. Si donc nous le prenons dans cette dernière acception, nous voyons qu'ici même toutes les variétés que nous allons passer en revue s'y rattachent, et que, rangées collectivement sous ce nom, il les exprime néanmoins encore chacune en particulier dans bien des cas : de façon que, pour le plus grand nombre des auteurs, le mot *rire sardonique* et les différentes épithètes qui suivent, sont à-peu-près synonymes dans le langage médical ordinaire. Et que sera-ce donc si je dis que l'on a quelquefois aussi désigné par cette expression le rire et le sourire séméiologiques, et jusqu'aux distorsions paralytiques de la bouche ?

La première variété qui s'offre à nous comme prélude ou premier degré du trisme sardonique, la seule qui ait une expression distincte, et qu'il

faillie isoler des autres, quoiqu'au fond de nature identique, est cet état particulier du visage et de la bouche surtout, appelé *face riante*, *physionomie riante*, *air riant*, ou seulement *bouche riante*. Il consiste dans une sorte d'épanouissement du visage ou de léger sourire convulsif suscité par de petites saccades ou contractions spasmodiques, répétées ou continues, des muscles faciaux. Cet état séméiologique de la figure, qui semble appartenir plus particulièrement au premier âge de la vie, et se montrer surtout pendant le sommeil, se distingue des autres manières d'être du trisme sardonique par des traits peu prononcés, éphémères, fugaces, et peu différens de ceux qui signalent le sourire lui-même. Il n'en a pourtant que les apparences; gardons-nous de l'y assimiler : essentiellement convulsif, la volonté ne le dirige point, et loin de représenter l'aimable expression du plaisir, il n'est que le symptôme d'une affection morbide encore mal dessinée et toute prête à manifester son existence. Ce n'est, pour l'ordinaire, qu'un petit mouvement oscillatoire, qui paraît un instant sur la bouche, puis s'éclipse et se montre de nouveau, pour fuir et renaître encore à des intervalles plus ou moins éloignés; ou bien encore une sorte de frémissement désagréable des lèvres, que je ne puis mieux comparer, eu égard seulement au mode d'ex-

pression, qu'à cette légère grimace de la bouche à la vue ou pendant la déglutition d'un breuvage qui répugne fortement au goût. Soyez toujours en garde contre ce sourire trompeur; il mérite toute votre attention.

On regarde cette physionomie *riante*, sans cause affective sensible, comme le prodrome ou l'indice de convulsions imminentes, et ce pronostic est généralement exact. J'insisterai davantage encore sur ce point important de médecine pratique, dans l'application de mes considérations de séméiologie générale à certains cas particuliers.

Voici maintenant les autres variétés du trisme sardonique, ou, pour être plus exact dans nos expressions, sa nomenclature synonymique.

1^o. *Rire* ou *ris sardonique*, ou *sardonien*; *sardonion*, *sardanion*, *sardion*, *sardoïcon*, *sardianicon*, *sardonicos gelos* des Grecs; *risus sardonicus* ou *sardonius*, *sardoum* des Latins; *sardiasis* de Linnæus; *spasme*, *convulsion sardonique*, *spasmus sardonicus* ou *sardonius* de quelques auteurs; *tic sardonique* de Sauvages; *trisme sardonique* de Baumes. Expressions synonymes dont l'acception, quoique indéterminée, s'applique le plus souvent néanmoins à l'état convulsif des lèvres, avec rétraction permanente de ces parties vers les joues. Sauvages distingue du *tic sardonique* le *tic*

cynique et le *tic cynogélique* (1). C'est vouloir multiplier sans raison le nombre des affections, ou plutôt des symptômes pathologiques.

2°. *Rire* ou *ris cynique*, *risus cynicus*; *cynogelos*, *tic cynogèle*, *trisme cynogélique*, *cynicon spasmon* en grec; *spasme*, *convulsion*, *tic cynique*; *spasmus cynicus*, *tortura faciei*, *tortura oris*, *distortio oris* en latin. On a qualifié, à-peu-près indifféremment, de ces diverses épithètes le trisme sardonique; et cela, à cause de la ressemblance, ou pour mieux dire, de l'analogie grossière que l'on a cru reconnaître entre cette distension morbide de la bouche et l'espèce de grimace ou de distorsion de gueule que font les chiens dont on cherche à provoquer la colère. Quelques auteurs ont plus particulièrement appelé *spasme cynique* la convulsion d'un seul côté de la face avec rétraction d'une des commissures labiales, ou encore la contraction forcée de l'une des lèvres seulement, tandis qu'ils ont surtout donné le nom de *ris sardonique* à la diduction complète et simultanée de la bouche en totalité. « On appelle *spasme* ou *convulsion cynique*, une convulsion particulière des muscles maxillaires, qui tirent de côté la bouche, le nez et l'œil, et par conséquent la moitié du vi-

(1) *Nosologia methodica*, clas. iv, ord. 1, gen. II.

sage : on la nomme aussi contorsion de la bouche. Cette convulsion est ainsi appelée , parce qu'elle imite la contorsion de gueule que les chiens font quand ils sont irrités (1) ». C'est cette modification du trisme sardonique que l'on pourrait confondre d'abord avec l'hémiplégie faciale.

3°. *Ris canin, ris de chien, spasme canin, risus caninus, spasmus caninus, raptus caninus.* C'est la variété du trisme sardonique que l'on a attribuée à la contraction convulsive spéciale des muscles petits sus-maxillo-labiaux (canins), de manière à ce que la lèvre supérieure, rétractée en haut, laisse à découvert une portion de l'arcade dentaire correspondante. Ces dénominations sont employées presque indistinctement par les auteurs pour exprimer le même phénomène. Elles dérivent sans doute de la même étymologie. On a comparé le *spasme canin* à la contraction particulière des lèvres, de la supérieure surtout, pendant certains efforts respiratoires un peu considérables, tels que ceux nécessaires à l'accouchement, à l'expulsion forcée des excréments et de l'urine, à la sustentation des fardeaux. Nous contractons aussi les lèvres à-peu-près de cette manière lorsque nous voulons regarder

(1) Dictionnaire de Lavoisien, ou celui de M. Capuron, qui en a emprunté cet article. *Spasme cynique.*

fixement quelque corps dont le vif éclat fatigue nos yeux et offusque notre vue.

Je crois que cette variété du trisme sardonique, et celle que je viens d'indiquer sous le n°. 2, sont le plus souvent confondues et désignées par les auteurs sous la même qualification.

J'avoue que je n'entends rien du tout aux explications de Sauvages touchant le mécanisme du *ris canin*, qu'il nomme aussi *tic cynogèle* (*trismus cynogelos*) : elles me paraissent absolument inintelligibles.

4°. *Ris de Saint-Médard*. On conte qu'il y avait autrefois en Touraine une statue de Saint-Médard auprès de laquelle le peuple se rendait de toutes parts pour se guérir des maux de dents. Le Saint montrait les siennes à ceux qui venaient l'invoquer et lui adresser de pieuses offrandes pour le soulagement de leur mal ; et sans doute il voulait par-là manifester sa puissance. Cette grimace fut comparée à celle que l'on nomme ordinairement *ris sardonique*, et dès-lors le vulgaire et l'homme instruit eurent chacun leur expression proverbiale pour désigner la même idée.

5°. *Rire forcé, rire convulsif, rire spasmodique, rire bâlard*. Si vous voulez conserver ces dénominations, j'y consens ; mais appliquez-les au rire morbide lui-même, ou mieux encore à

cette variété du rire que je signalerai bientôt. On s'en sert pourtant quelquefois, fort mal à propos sans doute, pour exprimer le trisme sardonique en général. C'est ainsi que, d'après l'expression ordinaire, le sourire physiologique est très-souvent désigné par le mot *rire*, qui ne devrait jamais s'entendre que de l'acte respiratoire auquel j'ai exclusivement réservé cette dernière épithète. Ici encore le langage du monde a influé sur le langage des médecins. Il faudrait rectifier l'un et l'autre, puisqu'ils prêtent à l'équivoque, et empêchent de distinguer par l'expression ce qui est distinct par la pensée. J'ai tracé la route; qu'on la suive, et l'erreur de mots comme celle de faits disparaît.

Influence du Trisme sardonique par rapport au Pronostic en général.

En général, l'existence du trisme sardonique est un symptôme fâcheux, un accident plus ou moins redoutable, et qui doit toujours influencer beaucoup sur la nature du pronostic des maladies dans lesquelles on l'observe. Mais pour en estimer sûrement la valeur et le danger, il faut nécessairement avoir égard à la nature de l'affection dont il est l'effet ordinaire ou épiphénoménique, au caractère particulier de cette affection, à l'époque où il s'est manifesté, et surtout

à l'ensemble et à l'intensité des autres symptômes concomitans. On ne peut, sans risque de se tromper, asseoir sur lui seul un jugement anticipé sur la gravité et l'issue de l'affection qu'il aide à caractériser. Par exemple, il est bien évident que le trisme sardonique qui accompagne un accès d'épilepsie, ou qui, pour mieux dire, en est le résultat nécessaire, n'est nullement comparable, comme signe pronostique, à celui qui paraît dans le cours d'une maladie aiguë. Remarquons aussi que, d'après l'acception constante que je donne aux termes qualificatifs dont je me sers, il devient beaucoup plus facile d'apprécier la nature et l'importance des symptômes respectifs qu'ils désignent ; et qu'ainsi chacun d'eux peut et doit fournir à un observateur judicieux des données nécessairement différentes. Au reste, l'apparition du trisme sardonique annonce ordinairement l'imminence du délire mental.

N'anticipons pas sur les réflexions ultérieures que doit nous suggérer la considération du trisme sardonique dans les maladies en particulier ; disons seulement qu'en général on a peut-être trop mal auguré de l'existence de ce symptôme. Un médecin observateur a écrit : « Lorsque le délire est compliqué de mouvemens convulsifs, soit dans les poignets, ou dans les yeux, ou dans

les muscles de la face , dans ceux du cou , de la tête , il est mortel » (1). Il eût été , je pense , plus exact de dire que cette réunion plus ou moins complète de symptômes , dans le délire , constitue un état très-fâcheux , et souvent , mais non toujours mortel. J'ai recueilli plusieurs observations qui le prouvent ; entre autres , celle d'une fièvre ataxique des mieux caractérisées , et dont un de mes amis , maintenant docteur en chirurgie , m'a fourni le sujet sur lui-même. Ses lèvres , ses yeux surtout étaient agités de mouvemens convulsifs très-violens ; et pourtant ce n'était là qu'un des symptômes concomitans du délire ataxique.

Il y a plus : s'il faut en croire la remarque de Menjot , le trisme sardonique peut même , dans quelques circonstances , faire présager une crise avantageuse prochaine , une hémorrhagie nasale , par exemple : *Imò quandòque cynicus spasmus in crises utiliter cadit* , écrit-il , *materiâ sursum commigrante , aut exitum habente per nares* (2). Je crois ces cas infiniment rares ; et

(1) LEROY , du Pronostic dans les maladies aiguës , page 29.

(2) *Februm malignar. historia et curatio , et Dissertationes pathologicae*. De spuriâ convulsione , ac speciatim de spasmo cynico , p. 124. Parisiis , 1662 , in-4^o.

lorsqu'ils existent, il faut, pour que ce signe soit d'un heureux augure, qu'il s'y joigne une série d'autres phénomènes vraiment indicateurs d'un mouvement critique salulaire.

Indications curatives et Traitement général du Trisme sardonique.

Le trisme sardonique n'étant jamais que le symptôme d'une maladie particulière, il est évident que le médecin doit s'attacher surtout à combattre celle-ci, et négliger de traiter à part ce phénomène accidentel, qui ne présente d'autres indications thérapeutiques que celles de l'affection même dont il est l'effet. Sans doute, son existence peut bien quelquefois faire varier les moyens pharmaceutiques, ou changer l'indication de la maladie qui l'offre; mais ce n'est pas ordinairement contre lui que l'on cherche à diriger particulièrement leur action. Les médications doivent donc être variées comme la nature des maladies qui ont le trisme sardonique pour symptôme. Or, ces médications peuvent être non-seulement différentes, mais encore entièrement opposées.

Si l'on n'avait égard qu'au caractère, qu'à la nature propre de ce symptôme, et si l'on pouvait le considérer comme un phénomène essentiel et vraiment idiopathique, le traitement à lui oppo-

ser serait toujours à très-peu-près le même ; ce serait un traitement éminemment antispasmodique ; il réclamerait l'usage de tous les moyens applicables aux convulsions proprement dites, les adoucissans, les calmans, les narcotiques administrés sous toutes les formes, intérieurement ou comme topiques. Telle est en effet l'indication curative du trisme sardonique ; telle doit en être aussi la thérapeutique générale, mais modifiée suivant les cas, mais subordonnée à l'indication pharmaceutique principale de chacun de ces cas en particulier.

Au risque de me répéter toujours, je ne puis m'empêcher de rappeler encore ici les inconvéniens attachés au défaut de précision dans les termes, qui en produit nécessairement un dans les choses ; car c'est surtout ici que cette observation devient véritablement importante et d'une application sensible. Je ne citerai que deux exemples de cette vérité.

Dans sa Nosologie méthodique (1), Sauvages, après avoir tracé les caractères spécifiques de ce qu'il nomme *tic cynique*, sans lui assigner de causes particulières, propose les moyens curatifs suivans : saignées copieuses, frictions, fomentations sur les mâchoires avec les huiles de macis, d'œil-

(1) *Loco cit.*

let, d'anet, de térébenthine ; applications de ventouses à la nuque, émétique, sudorifiques, thériaque, bézoard, si la déglutition est possible ; ou bien vin émétique en lavemens dans le cas contraire, en ajoutant les onctions prescrites ; enfin usage des narcotiques. Que le succès de ces remèdes, recommandés ainsi d'une manière aussi générale contre un symptôme dont les causes peuvent être infiniment variées, paraisse pour le moins douteux, c'est ce que l'on pourrait penser avec quelque raison. Mais je veux bien supposer un moment leur application fondée, et suivie de résultats appréciables : irez-vous administrer un vomitif, par exemple, dans le cas de trisme sardonique qui accompagne quelquefois certaines blessures ou inflammations du diaphragme ? Non sans doute. Eh bien ! cependant, cette convulsion des lèvres prend communément ici le nom de *spasme cynique*. Que deviennent après cela les préceptes de Sauvages, et où ne conduit donc pas l'abus des mots et celui de trop généraliser ?

Autre exemple non moins palpable. On trouve dans l'ancien Journal de Médecine (octobre 1759) une *observation sur un ris sardonique guéri par le quinquina* : ce n'était qu'une simple torsion de la bouche tirée du côté droit, avec embarras dans les mouvemens de la langue et l'articulation des sons, et qui, très-probablement, tenait à un

commencement d'hémiplégie faciale : cet accident n'est pas très-rare. C'est pourtant là ce que l'auteur de l'observation appelle *un ris sardonique bien caractérisé*, dont il obtint, dit-il, la guérison au bout de quelques jours par l'usage du quinquina en opiat, avec le sirop de racine de pivoine mâle, pris de quatre heures en quatre heures, et que précéda l'administration d'un émétique avec addition de quelques gouttes de teinture de castor et d'eau de fleur d'oranger.

Quelques auteurs sont partis de là pour préconiser l'écorce du Pérou dans le cas de *ris sardonique*. Ainsi Sauvages renvoie-t-il à cette cure, en parlant du traitement de ce symptôme par suite de l'usage intérieur du *ranunculus sceleratus* ; et cependant, quelques lignes plus bas, il la cite encore à l'article du *tic diastrophe*, ou torsion paralytique de la bouche ; états à coup sûr très-différens sous tous les rapports, ainsi que nous l'avons fait remarquer ailleurs.

Encore un coup, pour combattre le spasme rétractile des lèvres, c'est la maladie dont il est le produit qu'il faut traiter elle-même ; en vain espérerait-on y réussir sans cela. Je ne veux pas dire cependant qu'il faille toujours perdre de vue ce symptôme ; il peut présenter aussi des indications locales à remplir ; mais l'effet de toute médication topique deviendrait insuffisant

ou nul, sans la thérapeutique générale de l'affection qu'il signale ; et le traitement du trisme sardonique n'est jamais qu'accessoire. Ainsi l'on pourra tirer quelque avantage des embrocations huileuses et narcotiques appliquées chaudes autour des articulations temporo-maxillaires, sur les joues, etc.

Mais passons à l'examen séméiologique du rire véritable, envisagé aussi d'une manière générale.

ARTICLE DEUXIÈME.

Du Rire séméiologique.

Si nous voulons avoir sur la nature et l'étiologie du rire morbide des idées parfaitement justes, rappelons-nous surtout la nature et l'étiologie du rire physiologique. Ici la pathologie veut encore être éclairée par la physiologie ; privée de son flambeau, elle marcherait incertaine et sans guide. Eh bien donc, ne les séparons pas ; c'est de ce rapprochement que nous devons partir pour asseoir nos considérations générales sur la séméiologie théorique et pratique du rire proprement dit.

Physiologiquement considéré, le rire, ai-je dit ailleurs, est un acte physionomico-respiratoire essentiellement caractérisé par l'existence subite,

instantanée et toujours réunie d'une série de petites expirations bruyantes, diversement modulées, et d'une diduction extraordinaire et forcée de la bouche, avec épanouissement général du visage; effets immédiats de l'action concurrente et simultanée des appareils respiratoire, vocal et musculaire de la face, à la suite d'une impression morale particulière, ou du chatouillement exercé sur certaines régions du corps. Substituez à ce dernier mode d'excitation sympathique communiquée un mode d'excitation sympathique spontanée, et cette définition s'applique au rire morbide comme au rire physiologique; car c'est encore ici le même phénomène; il obéit aux mêmes impulsions, il s'exerce de la même manière et par l'action des mêmes organes, et revêt enfin la même physionomie générale. Montrons cette analogie, ou pour mieux dire, cette ressemblance.

Les causes excitantes du rire, dans l'état sain, sont ou morales ou purement physiques. Presque toujours l'effet immédiat d'un mode de perception intellectuelle particulier qui suscite en nous une idée ridicule ou plaisante, l'idée du risible, il est quelquefois aussi le résultat sympathique d'une sensation tactile actuellement et involontairement transmise par la peau, le produit du chatouillement en un mot.

Eh bien, le rire morbide reconnaît de même

deux ordres de causes excitantes, les unes morales, les autres physiques. Je veux dire qu'il est toujours aussi, ou la conséquence d'un nouvel ordre de sensations affectives, l'expression d'une manière de sentir et de concevoir les choses, ou bien le produit d'une condition accidentelle et particulière du corps, l'effet sympathique d'une lésion inexplicable de la sensibilité et de la contractilité animales; et je vois qu'en pathologie comme en physiologie, le rire présente deux manières d'être très-différentes sans doute quant à leur cause, mais réellement identiques quant à leur nature propre, un rire par excitation morale, un rire par excitation physique. Il est important d'insister sur cette distinction; elle devient intéressante sous le point de vue séméiotique.

§ 1^{er}. *Rire séméiologique par excitation morale.*

Le rire morbide par excitation morale ressemble en quelque chose au sourire séméiologique; né dans des circonstances analogues, comme lui il suppose toujours et nécessairement l'aliénation de l'esprit, l'exercice désordonné de la pensée, en un mot un délire véritable. Aussi ces deux actes sont-ils souvent simultanés; ou plutôt, je dis mal: je veux faire entendre que la même

maladie les voit souvent succéder alternativement l'un à l'autre et de plus ou moins près. Car ce sont encore ici deux phénomènes distincts, dont la cause affective diffère, comme eux-mêmes diffèrent de nature et de physionomie : c'est toujours un sentiment agréable que le sourire exprime, et ce n'est jamais que cela ; c'est toujours une idée bizarre, une idée risible que le rire dénote, et ce n'est pas précisément le plaisir.

Si le rire symptomatique dont je parle est encore l'expression d'une idée, le malade qui rit ainsi pense donc encore et raisonne à sa manière ; il juge, il compare, il imagine, il aperçoit des rapports ou des contrastes : il ne rirait pas sans cela. Il rit, parce qu'une idée plaisante se reproduit alors à sa pensée ; c'est une réminiscence : il rit, parce qu'il voit ou entend quelque chose qui pour lui devient l'occasion d'une émotion risible, ou que, sans rien voir et sans rien entendre, son esprit agit comme s'il voyait et entendait en effet ; c'est l'homme endormi, et que le vague délire d'un songe abuse et transporte. Voulez-vous reconnaître avec moi l'identité du rire physiologique et du rire morbide, tous deux excités par une cause morale ? étudiez avec soin le caractère des diverses aberrations mentales qui accompagnent les maladies aiguës ataxiques ; fréquentez surtout ces asyles ouverts aux malheu-

reux que la perte de leur raison rend inutiles et souvent à craindre dans la société, vous verrez le rire, exprimé sous différentes modifications, devenir toujours l'interprète d'une idée, et manifester que l'esprit sait juger les choses et marquer des contrastes.

Si nous voulions signaler ici les différentes modifications du rire morbide, il nous offrirait, de même que le rire physiologique, 1°. des variétés individuelles, qui portent sur la disposition des traits du visage et sur l'accent particulier de la voix; 2°. des variétés accidentelles, relatives à son intensité, à sa durée, à son mode d'expression physiognomonique. Ainsi, c'est tantôt le rire à voix basse et étouffée, une sorte de ricanement, ou le rire plein et avec éclats sonores; tantôt un rire modéré, alternatif, passager, fugace, entrecoupé, ou un rire continu, redoublé, véhément, tumultueux, à gorge déployée, inextinguible; quelquefois un rire franc, gai, joyeux, ou bien un rire comme affecté, malin, moqueur....

Entre l'exercice régulier des facultés mentales et leur état d'aberration complète, il y a quelquefois un intermédiaire, une sorte de gradation insensible qui voit faiblir, décroître, chanceler, puis s'évanouir le jugement et la raison. C'est le passage de la veille au sommeil. Or, vous pouvez regarder l'expression du rire pathologique par

excitation morale, comme l'un des signes thermométriques de l'affaiblissement gradué ou de l'incohérence des fonctions intellectuelles ; croyez donc qu'il est le symptôme précurseur du délire imminent, ou plutôt l'indice et l'effet du délire même. N'y a-t-il plus de doute sur l'existence de cette perturbation des sens, la nature du rire n'est point équivoque : vous voyez ce phénomène alterner quelquefois avec le sourire, précéder ou suivre les pleurs, les soupirs, les sanglots, le bâillement, des cris, des vociférations, une éternelle loquacité, s'échapper en longs éclats, et devenir ainsi l'interprète d'une passion folle et inconsidérée, coexister avec des gestes, des contorsions bizarres, des danses, des sauts, des chants joyeux ; tous actes qui, malgré leur extrême incohérence, suivent encore les pensées ou les volitions d'un principe intelligent.

Symptôme assez ordinaire, mais non pas essentiel, d'une nombreuse série d'affections mentales chroniques, le rire moralement excité, devient aussi quelquefois le signe de plusieurs maladies aiguës, tant internes qu'externes. Il peut se montrer enfin dans toutes les altérations morbides que le délire accompagne, et toujours son existence éclaire et modifie le diagnostique de cette aberration de la pensée. Considéré comme signe pronostique, il peut devenir la base de quelques

données générales qu'un médecin sagace ne négligera sans doute pas d'apprécier. Communément le rire passe pour un symptôme fâcheux dans le cours des maladies aiguës, et c'est à juste titre, puisqu'il s'allie toujours à l'exercice incohérent et versatile des facultés instinctives ; mais, en général cependant, il ne l'est pas plus de sa nature, que ne le sont beaucoup d'autres symptômes ou attributs de la lésion de l'entendement et de toutes les autres fonctions ordinairement soumises à l'influence de la volonté. Pourquoi s'étonnerait-on plus de voir rire un malade, que de l'entendre parler et chanter quelquefois à haute voix et sans raison ? Ici les ris ne sont-ils pas, aussi-bien que le chant et la parole, le produit d'une imagination en délire ? et ces actes ne diffèrent-ils pas seulement que par la nature des idées particulières que chacun d'eux exprime ? Je crois entrevoir la source de cette prévention défavorable contre l'apparition du rire dans les maladies aiguës : on n'aura pas assez distingué du rire par excitation physique le rire par excitation morale. Peut-être l'indétermination du mot *ris sardonique*, mot qui rappelle presque toujours l'idée de la parafrénésie, y entre-t-elle aussi pour quelque chose.

Le rire morbide par excitation morale m'occupe seul en ce moment. C'est à lui que s'applique

exclusivement cette remarque générale déjà signalée par Hippocrate, savoir que, toutes choses égales d'ailleurs, le délire joyeux et qu'accompagnent les ris, est d'un moins fâcheux présage que le délire qui a pour objet des idées tristes et sombres : *Deliria cum risu quidem accidentia, securiora : cum studio verò, periculosiora* (1). Cet aphorisme du père de la médecine a servi de texte à cette autre sentence d'un médecin de Montpellier : « Le délire gai et doux, c'est-à-dire, qui n'est ni furieux ni taciturne, et qui n'est compliqué ni d'affection soporeuse, ni d'aucun autre symptôme fâcheux, est souvent plus alarmant que dangereux (2) ». *Lætari mente in omni morbo, bonum* (3), a dit encore ailleurs le prince de notre art. M. Alibert fait à ce sujet quelques remarques judicieuses, « On a souvent dit, observe-t-il dans un discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales ; on a souvent dit que la stupeur, la tristesse muette et le morne affaissement qui suivent le délire, étaient toujours des indices de mort ; tandis que les saillies de la joie, qui éclatent quelquefois au sein des troubles intellectuels, sont

(1) HIPPOCR., *aphor.* 53, sect. VI.

(2) LEROY, ouvrage cité, p. 27.

(3) HIPPOCR., *lib. de Morb.*

l'heureux présage du retour prochain de la vigueur et de la santé. Ces faits pourtant ne sont pas invariables : il est même à remarquer que , dans quelques circonstances, ces aliénations portent en quelque sorte l'empreinte des mœurs habituelles de l'individu. C'est ainsi que je peux attester, ajoute-t-il, par des remarques qui me sont propres, que les personnes habituellement sujettes à l'ivresse éprouvent fréquemment des délires gais dans les maladies pernicieuses dont elles sont atteintes, quoique le péril n'en soit ni moins grave, ni moins imminent. On ne peut néanmoins s'empêcher de regarder généralement comme des symptômes très-funestes, ces contrastes effrayans qui viennent s'établir entre les désordres du sensorium et le caractère moral des individus » (1).

Je crois qu'ici nous avons encore besoin de rectifier nos idées. Il me semble que le délire riant n'est pas précisément la même chose que le délire gai. J'aperçois une figure également épanouie ; elle exprime le sourire du plaisir, le sourire d'une ame qui se nourrit de délicieuses chimères, fruits d'une imagination que le délire exalte ; ses traits rayonnans font briller l'espé-

(1) Mémoires de la Société médicale d'Emulation, 2^e année.

rance; ils peignent le desir, le ravissement, l'extase. Le malade se croit transporté dans des lieux enchantés; il assiste à des fêtes où l'enjouement préside, à un bal, à quelque spectacle amusant, et je le vois manifester la joie elle-même sous des traits différens : il chante, il danse, il fait entendre des exclamations d'allégresse; son visage offre toujours la physionomie du sourire. Voilà l'expression de la gaieté, voilà un délire agréable; et, généralement parlant, il est d'un heureux augure: *Deliria cum risu quidem accidentia, securiora.* Des accès de rire plus ou moins prolongés, plus ou moins souvent répétés se manifestent durant le trouble de la raison; ils n'expriment jamais que la bizarrerie de quelque contraste aperçu par l'esprit que certaines idées singulières affectent instantanément; ils ne sont pas les interprètes du plaisir même. Ce sera là, j'en conviens, un délire riant, mais ce ne sera pas toujours un délire agréable. On voit bien que j'applique encore ici la théorie physiologique à la théorie séméiologique du rire.

Au reste, je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit à l'occasion du trisme sardonique, accident incomparablement plus redoutable, toutes choses égales d'ailleurs : il est essentiel, il est indispensable, si l'on veut porter un pronostic conséquent dans ses principes et juste dans ses résul-

tats, d'analyser avec soin l'ensemble des phénomènes dont le rire fait partie comme symptôme de quelques maladies aiguës, et de se diriger toujours d'après la nature de ces phénomènes et le caractère connu de l'affection qu'ils signalent.

J'aurais cependant quelques remarques à faire touchant l'existence du rire considéré comme signe diagnostique ou pronostique dans certaines aliénations mentales chroniques, dans les vésanies; mais je crois devoir les développer plutôt en traitant de chacune d'elles en particulier : on en saisira mieux l'application.

§ II. *Rire séméiologique par excitation physique.*

L'existence du rire morbide par excitation physique roule évidemment sur une sympathie de sensibilité et de contractilité animales : elle est donc tout-à fait inexplicable. Etrangère à toute espèce d'impression morale, subordonnée seulement à une lésion particulière, physique ou vitale, de certains organes ou de certains systèmes d'organes, elle a quelque rapport avec l'existence du rire sympathique ordinaire, excité par la titillation de la peau; et l'on pourrait dire, par analogie, que cette condition pathologique du corps est

au développement du rire morbide, ce qu'est le chatouillement à la provocation du rire physiologique. Je n'y vois guère qu'une différence, c'est celle-ci : il n'y a que l'excitation titillante de la peau qui soit susceptible d'occasionner physiquement le rire en physiologie ; et cette excitation, toujours perceptible, nous est toujours communiquée, sa cause est toujours hors de nous. En pathologie, au contraire, l'excitation sympathique d'où naît le rire peut émaner de plusieurs organes différens ; toujours spontanée, elle est inappréciable pour le malade, et sa cause est toujours en lui. Du reste, le rire physiologique et le rire séméiologique, sympathiquement excités, s'exercent d'après les mêmes lois, ou, si l'on veut, d'après les mêmes aberrations vitales. Observables dans leur mécanisme, leur existence elle-même est un problème dont la connaissance nous échappe. Il nous serait tout aussi impossible de dire pourquoi, dans un accès d'hystérie, par exemple, l'utérus agissant sympathiquement sur les organes effectifs du rire, cet acte s'exécute spontanément, qu'il nous a paru impossible d'expliquer la naissance du même phénomène à la suite du chatouillement de la peau. Tous deux exprimés sans la conscience d'aucune idée risible quelconque, et sans la participation du cerveau, considéré du moins comme organe pensant, ils sont tous deux abso-

lument involontaires; on en cherche la cause, et on ne la trouve point.

Il n'est sans doute personne qui n'ait éprouvé cette espèce de rire involontaire que nous arrache quelquefois une douleur véritable, et c'est même un exemple assez singulier du rire sympathique. Ainsi rions-nous en effet forcément lorsque quelqu'un nous serre douloureusement les poignets. M. B**, homme de beaucoup d'esprit et d'une grande sagacité, m'a dit avoir ressenti quelquefois à la cuisse une petite douleur instantanée, mais assez vive, qui l'obligeait à y porter la main en riant un peu, et en quelque sorte malgré lui. Ici, la cause qui excite physiquement à rire est appréciée; on la connaît, sans qu'on sache l'expliquer toutefois; et en cela elle se rapproche, à quelques égards, du chatouillement.

Mais comment distinguer le rire morbide par influence sympathique, du rire morbide par influence morale? Pour cela, ayez toujours égard aux circonstances concomitantes. Essentiellement convulsif et irrésistible, le rire sympathique ne s'allie presque jamais aux troubles intellectuels, et il en est d'ailleurs toujours indépendant. Si donc la personne qui rit conserve l'intégrité de sa raison, et n'est affectée d'aucune idée risible, comptez que son rire est un rire morbide, et que, de plus, il est sympathique. Ce rire n'a jamais

qu'un mode d'expression chez le même individu ; variable seulement quant à l'intensité , au retour et à la persistance de ses accès , il n'offre point de nuances physiognomoniques, puisqu'il n'exprime aucune idée ; ses redoublemens , ses rémissions ou ses intermittences n'indiquent qu'une chose , l'augmentation, la diminution ou la cessation momentanée de l'influence sympathique morbide à laquelle il se rattache. Ce symptôme se développe plus particulièrement chez les femmes. L'explosion du rire coïncide-t-elle avec l'incohérence des opérations mentales, il est à présumer qu'elle obéit aux impressions risibles perçues par l'organe encéphalique, actuellement occupé d'un nouvel ordre de combinaisons intellectuelles. Je dis à présumer, parce qu'il n'est pas toujours possible d'acquérir alors sur la nature du ris une certitude entière, ce ris étant quelquefois un phénomène sympathique concomitant du délire. Cependant si, par le secours de l'analyse, on parvient à isoler de la maladie principale les symptômes épiphénoméniques, et à se procurer ainsi sur le caractère des complications auxquelles ces symptômes doivent leur existence, des notions exactes, peut-être serait-il facile d'assigner encore ici la cause déterminante du rire séméiologique. Ainsi donc, si l'harmonie des facultés sensoriales subsiste, la nature du rire morbide ne saurait être équivoque, et ce

rire est toujours sympathique. Si, au contraire, le désordre préside à l'exercice de la pensée, tout porte à croire que le rire doit son origine à la conscience d'une idée risible, et qu'il est le résultat éphémère du délire caractérisé. Au reste, si vous n'avez égard qu'au pronostic, une détermination rigoureuse du rire importe réellement peu dans ce dernier état de choses. Et en effet, ou bien le rire est le produit du délire, et alors c'est le délire lui-même qui seul fixe l'attention; ou bien le rire n'est qu'un épiphénomène étranger à l'existence du trouble intellectuel, et alors encore c'est au délire que le médecin s'attache surtout.

Nous nous plaignons quelquefois de rencontrer dans la société des personnes qui rient sans sujet. Détrompons-nous. Toujours difficile à bien rendre quand elle est simulée, l'expression franche du rire veut être commandée; elle suppose un motif, et assurément ces personnes-là en ont un, bien qu'il nous échappe ou qu'il ne soit pas pour nous de nature risible. Encore une fois, on ne rit point sans cause; toute personne qui rit conçoit une idée risible, ou bien on la chatouille. Les ris qui quelquefois accompagnent certaines aliénations mentales, sont eux-mêmes motivés, ainsi que je viens de le dire. Cependant, et cette contradiction ne sera qu'apparente, je crois, à mon tour, que le rire peut éclater sans cause; je dis

plus, il importe que nous en soyons bien convaincus, si nous ne voulons pas supposer le délire là où il n'existe point. On se doute bien que j'entends parler ici du rire morbide sympathique. Interrogez les personnes qui l'éprouvent : elles vous diront que ce rire leur échappe involontairement, et sans qu'elles aient la conscience d'aucune idée plaisante ou qui puisse en justifier l'éruption. Elles rient véritablement sans cause ; c'est sans cause affective que je veux dire, pour exprimer le langage du monde ; car ce rire extraordinaire reconnaît un principe, après tout, et ce principe est une sympathie.

Le rire que je décris ici est donc un rire tout physique, et (que l'on me pardonne ces locutions) plus physique encore que le rire provoqué par le chatouillement dans l'état ordinaire, puisque l'existence de ce dernier semblerait quelquefois admettre, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs, une légère influence morale. J'aperçois, au reste, entre ces deux phénomènes une nouvelle analogie : a-t-on jamais observé le rire morbide sympathique, chez les enfans, avant l'époque à laquelle commence à s'exercer le rire physiologique ? Je ne le crois pas, du moins je n'en sais aucun exemple ; et c'est de là que je tire cette analogie.

Que le rire morbide sympathique soit une convulsion, cette proposition n'a sans doute rien qui doive surprendre, puisqu'on pourrait l'appliquer au rire physiologique lui-même. Cependant, je ne saurais trop le répéter, distinguez bien le rire séméiologique, à quelque cause qu'il appartienne, du spasme rétractile des lèvres, précédemment décrit : ces phénomènes ne se ressemblent pas du tout. Pourquoi donc continuerais-je de les confondre sous la même dénomination, si cette dénomination ne convient pas également à chacun d'eux ? Je ne voudrais pas répondre qu'ici l'erreur n'ait jamais roulé que sur les mots, et que l'on ait toujours bien saisi la nature du symptôme désigné ; mais j'ose assurer encore que tous les phénomènes morbides dont j'ai pris soin d'assigner les caractères respectifs, ont reçu presque indifféremment la qualification vague de *ris sardonique*. Ce que j'avance, je puis le prouver.

Je suis convenu que, par *ris sardonique*, on entendait communément, en médecine, la rétraction convulsive des lèvres, que j'ai appelée *trisme sardonique* ; or, c'est à cet état même que l'épithète de ris est le moins applicable : il ne saurait plus y avoir de doute sur ce point. Mais quel est ce rire éclatant qui caractérise certains accès d'hystérie chez les femmes ? le rire sympathique,

assurément. Eh bien ! consultez quelques auteurs , ils vous diront que le *ris sardonique* est un des symptômes ordinaires de cette névrose. On n'avait point admis , je pense , avant moi , deux manières d'être du rire séméiologique , eu égard à la nature de leur cause excitante. On a donc dû appeler aussi quelquefois *ris sardonique* tout rire morbide que l'on présumait s'exercer involontairement ou à l'insu des malades. Je pourrais multiplier les exemples ; mais j'empiéterais sur ce qui doit faire le sujet de mes considérations séméiologiques particulières : c'est donc là qu'il faudra les chercher.

Si je ne m'abuse , je crois que , d'après les détails dans lesquels je suis entré , cette équivoque , que personne n'avait entrevue peut-être , ne saurait exister désormais. Les auteurs m'ont quelquefois laissé dans l'indécision ; j'ose espérer qu'on m'entendra. Cependant je crois devoir prévenir que , lorsqu'il m'arrive de citer un fait où je ne trouve rien qui m'indique précisément que le terme employé , celui de *ris sardonique* , par exemple , désigne un état plutôt qu'un autre , je me contente de rapporter l'expression même de l'auteur de ce fait , afin de ne rien hasarder d'inexact. Lorsqu'au contraire cet état me paraît clairement caractérisé , je l'exprime par l'une des dénominations qualificatives affectées à chacun

des symptômes dont je viens de tracer la séméiologie générale (1).

(1) Nous ne tarderons pas à nous en convaincre, le *rire sardonique*, quel que soit d'ailleurs le sens que l'on veuille attacher à cette expression, n'est point un accident très-rare, et il n'est sans doute aucun médecin qui ne l'ait plusieurs fois observé dans sa pratique. J'oserais donc ne pas croire, sans quelque petite restriction, à une anecdote relatée dans l'un des intéressans ouvrages d'une dame justement célèbre de nos jours. Cette anecdote a rapport au docteur Tronchin : la voici : « J'ai vu de lui, dit cette dame, un trait qui prouve sa passion pour son art, mais qui m'a fait frémir. . . . M. de Puisieulx, au cinquième jour d'une fluxion de poitrine, était à l'agonie. . . . Je fus saisie d'horreur en le voyant dans l'état où il était aux derniers instans de sa vie; il avait un rire convulsif : *ce rire n'était pas bruyant; mais on l'entendait distinctement et sans discontinuité*. Ce rire épouvantable, avec l'empreinte de la mort qui couvrait ce visage défiguré, formait le spectacle le plus affreux dont on puisse avoir l'idée. M. Tronchin, assis vis-à-vis du malade, le regardait fixement, en le considérant avec la plus grande attention. Je l'appelai, et je lui demandai s'il avait repris quelque espérance, puisqu'il restait auprès de M. de Puisieulx. Ah! mon Dieu non, répondit-il, mais je n'avais jamais vu le *rire sardonique*, et j'étais bien aise de l'observer. Je frissonnai..... *Bien aise d'observer* ce symptôme affreux d'une mort prochaine! et c'était l'ami du mourant qui s'exprimait ainsi! »

Je me garderai bien de contester ce fait à madame de G....., dont j'admire et respecte beaucoup et les talens et

SECTION DEUXIÈME.

Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les maladies en particulier (1).

Il ne suffit pas sans doute d'avoir envisagé le sourire et le rire morbides en eux-mêmes et

les succès ; mais je ne puis croire qu'un médecin aussi répandu que l'était le fameux Tronchin n'eût point déjà signalé chez plusieurs de ses malades un rire analogue à celui dont il est ici question. S'il en était ainsi, je pardonnerais bien volontiers au médecin de Genève son attention curieuse à considérer un pareil phénomène qu'il devait et pouvait observer, sans cesser de compatir aux souffrances de son malade, et sans violer pour cela les droits sacrés de la reconnaissance et de l'amitié.

Si ce trait peut faire autorité pour nous, ce qui doit être à mon avis, on voit que Tronchin, et l'auteur qui le met en scène, appellent aussi *ris sardonique* l'une des variétés du rire morbide, celle qui se rattache à la lésion de l'entendement, selon toute apparence.

(1) Je ne puis me dispenser de placer de nouveau à côté du sourire et du rire séméiologiques, et de considérer de la même manière le trisme sardonique, ne fût-ce que pour le leur opposer encore, et ajouter ainsi aux idées émises dans la section précédente. Le plan que je me suis tracé l'exige. Supposez donc cette convulsion des lèvres indiquée dans chacun des titres généraux qui distinguent les différens articles de cette seconde section.

d'une manière générale ; il faut les considérer aussi dans les différens ordres de maladies en particulier, signaler les modifications spéciales qu'ils y subissent, indiquer leur rapport d'existence avec quelques-unes de ces maladies ; il faut étudier surtout leur influence relativement au diagnostic et au pronostic de quelques-unes des affections dans lesquelles ils se montrent. Rarement sont-ils indifférens à noter dans l'observation clinique ; ils entrent toujours pour quelque chose dans le jugement qu'établit le médecin sur le caractère ou sur l'issue de la maladie dont ces deux phénomènes deviennent essentiellement ou accidentellement le symptôme. Ceci s'applique aussi, par occasion, au trisme sardonique.

Cependant, si nous voulons parcourir les différentes maladies qui offrent ou peuvent offrir pour signes le sourire ou le rire séméiologiques, ou bien encore la rétraction convulsive des lèvres, n'oublions pas qu'il nous faut procéder avec méthode : suivons donc la classification lumineuse de la Nosographie philosophique ; dirigés par elle, nous ne pouvons manquer d'arriver à ce but.

ARTICLE PREMIER.

Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les fièvres.

Observées en elles-mêmes et dans leur état de simplicité, les fièvres n'offrent guère parmi leurs symptômes respectifs, sauf quelques exceptions que j'aurai soin d'indiquer, les phénomènes pathologiques dont je m'occupe ici.

§ I^{er}. *Fièvres angioténiques.*

Je ne connais pas de fièvre inflammatoire simple où l'on ait particulièrement signalé le sourire ou le rire morbide. Mais comme il arrive quelquefois que cette fièvre, surtout lorsqu'elle est intense et bien caractérisée, présente un léger délire ordinairement gai, des rêvasseries, des vertiges, une susceptibilité nerveuse plus grande, ils peuvent très-bien figurer parmi les autres symptômes passagers du délire, sans offrir d'ailleurs rien d'alarmant.

§ II. *Fièvres méningogastriques.*

Il en est à-peu-près de même de la fièvre bilieuse simple proprement dite. Mais lorsqu'il y a complication, lorsque la maladie est fort intense, comme dans celle appelée *causus* ou *fièvre ar-*

dente , on remarque quelquefois ou le rire ou le sourire séméiologique , ou bien encore le trisme sardonique. On peut lire dans le premier livre des Epidémies d'Hippocrate (*ægrot. 2*), l'histoire détaillée de Silène , qui succomba le onzième jour d'une fièvre bilioso-putride fort intense , après avoir présenté le troisième jour de l'invasion , au milieu d'autres symptômes alarmans , des ris accompagnés de chants , de loquacité et d'une agitation perpétuelle.

Le *cholera-morbus* étant souvent accompagné de convulsions , de contractions musculaires spasmodiques variées , il peut offrir le trisme sardonique comme symptôme épiphénoménique.

§ III. Fièvres adénoméningées.

Si dans cet ordre de fièvres on observe parfois le trisme sardonique , le sourire ou le rire morbide , ce ne peut être que lors de quelque complication anormale ou nerveuse qui entraîne l'existence des convulsions ou du délire. Le premier symptôme est assez ordinaire dans la fièvre adénoméningée que décide ou foment la présence des vers dans les voies digestives. Selle l'indique dans sa *Pyretologie* , sous le nom de *risus sardonius* , lorsqu'il décrit la fièvre rémittente vermineuse (1). Ce

(1) *Rudimenta Pyretologiæ* , editio 3, p. 271.

symptôme est important à bien noter ; la gravité de l'affection pathologique qu'il signale communément alors nous y engage. Il autorise donc ou plutôt commande l'usage des anthelmintiques.

§ IV. *Fièvres adynamiques.*

On trouve dans Bontius (1) l'histoire d'une fièvre rémittente adynamique avec quelques symptômes d'ataxie, qui paraît être particulière aux Indes. Sauvages l'appelle *amphimérine comique*, *amphimerina mimosa*. Elle attaque les personnes qui vont dans les îles de Solor et de Tynior, couper et recueillir ensuite le bois de Santal. Pendant les paroxysmes fébriles, dont la durée est d'environ quatre heures, les malades se livrent à mille gestes ridicules, à des propos incohérens et déplacés, ont une propension singulière à imiter les actions qu'ils voient faire, rient aux éclats, éprouvent une faim canine, le délire, et une telle dépravation du goût, qu'ils se repaissent avec avidité de toutes les ordures qu'ils trouvent à leur portée.

Dans une épidémie de fièvre adynamique, observée à Lille en 1758, fièvre qu'il a plu à Sauvages d'appeler *parafrénésie pleurétique*,

(1) *Medicina Indorum*, cap. xv.

une paysanne jeune et robuste , atteinte de cette maladie , mourut le neuvième jour , après avoir présenté le *ris sardonique* , des soubresauts , des convulsions , le hoquet , le râle et une jambe gangrenée à la suite d'un érysipèle survenu dès le commencement de la fièvre (1).

L'existence assez ordinaire du sourire et du rire morbides , ou du trisme sardonique , dans les fièvres adynamiques en général , indique presque toujours quelque complication d'ataxie nerveuse ou de certaines anomalies vitales particulières , états concomitans qui ne peuvent qu'ajouter au danger déjà très-imminent de la maladie principale.

§ V. *Fièvres ataxiques.*

C'est surtout dans cet ordre de fièvres , quel qu'en soit le type , que se remarquent très-fréquemment soit le rire , soit le sourire séméiologique , et notamment le trisme sardonique. Les auteurs abondent en observations de ce genre , et nous avons tous les jours occasion d'ajouter à leurs remarques. Hippocrate nous en a transmis plusieurs où figure le rire éclatant : telle est entre autres celle d'une fièvre ataxique continue

(1) Journal de Médecine de VANDERMONDE , juillet 1758 , tome ix , p. 96.

simple dont fut atteinte la femme de Dealcis , qui mourut le vingt-unième jour. Dans le commencement , la malade pleurait , puis elle riait aux éclats (1). Platerus (2) cite l'exemple très-remarquable d'un père prieur qui , frappé d'une fièvre maligne épidémique , fut pris , dans le fort de la maladie , d'une envie de rire tellement forte et impérieuse , qu'il ne put pas dormir un seul instant. Quelque chose qu'on lui dît , quelque effort qu'il fît pour la vaincre , il ne put s'y soustraire , et il rit jusqu'à la mort : c'était assurément là le rire morbide sympathique.

Dans la fièvre ataxique qui régna épidémiquement à Breslaw vers 1757 , on remarqua chez plusieurs malades le *ris sardonique*. L'observateur de cette épidémie , Hahn lui-même , qui n'en fut pas exempt , offrit ce symptôme , qui , je présume , était le trisme sardonique , le douzième jour de l'invasion de sa maladie (3).

J'ai moi-même plusieurs fois observé le rire symptomatique dans le cours de quelques fièvres

(1) *Epidem.* , lib. III , ægrot. xv. Voyez la Médecine clinique de M. Pinel , 2^e édit. , p. 75 ; ou la Nosogr. philos. , t. I , p. 191 , 3^e édit.

(2) FELICIS PLATERI , *Observat.* , lib. I , p. 167. *Basileæ* , 1641 , in-12.

(3) Journal de Médecine , décembre 1757 , t. VII , p. 453.

ataxiques continues. Ce phénomène m'a surtout frappé chez un homme robuste, affecté d'une maladie de ce genre bien caractérisée, très-intense, et dont je recueillis l'observation en 1808 à l'hôpital de la Charité de Paris, dans les salles de M. Dumangin. Au milieu d'une série de symptômes variés qui, chez ce malade, signalaient le délire turbulent le mieux prononcé, on remarquait principalement des accès rapprochés d'un rire éclatant et vraiment inextinguible. Il riait, comme l'on dit, à gorge déployée : on ne rit pas en effet de meilleur cœur en pleine santé. Malgré l'impression pénible que cause naturellement alors l'état d'un homme dévoué à une mort imminente, il était difficile de ne pas céder quelquefois au besoin presque irrésistible d'éclater en même temps que le malade, tant ici ce rire semblait naturel et franc. Ce symptôme, qui parut vers le troisième jour de l'invasion de la fièvre, et qui persista pendant plusieurs heures, alternait avec le sourire, des chants, des vociférations et mille propos décousus : il était évidemment, ainsi que l'expression fugitive du souris, le produit du trouble frénétique, l'interprète d'une sensation morale. La mort arriva le sixième jour.

C'est certainement le trisme sardonique, cette rétraction forcée des lèvres où les dents restent à découvert, et que signale M. Hildenbrand

parmi les symptômes caractéristiques de l'adynamie portée au plus haut degré dans le typhus, et avant-coureurs d'une mort prochaine (1).

Il n'est pas rare de rencontrer le rire morbide, et plus spécialement peut-être le trisme sardonique, durant les accès de certaines fièvres intermittentes pernicieuses. L'intéressante Monographie (2) de M. Alibert sur ces maladies foudroyantes, dont le caractère insidieux semblerait commander la sécurité, quand il y a tout à craindre pour le salut des malades, m'en fournit surtout deux observations que ce savant médecin a lui-même empruntées de MM. Lanoix et Pontanier. Dans l'une de ces observations, qui a trait à une fièvre ataxique intermittente délirante, les cinq premiers accès offrirent le rire symptomatique alternant avec les pleurs, et le sixième accès fut

(1) Du Typhus contagieux, par J.-VAL. DE HILDENBRAND, traduit de l'allemand par J.-CH. GASC. *Paris* 1811, in-8°. , p. 155 et 172.

(2) J. L. ALIBERT, *Traité des Fièvres pernicieuses intermittentes*, 4^e édit., p. 55 et 309. Conférez aussi, à la p. 71 du même ouvrage, l'observation d'une fièvre intermittente pernicieuse céphalalgique. Le malade éprouva une rechute à la suite d'un grand froid; dès-lors gonflement de la partie droite de la face, clignotement des paupières, torsion de la bouche (sans doute spasmodique), douleurs erratiques dans d'autres parties.

mortel : c'était le rire par excitation morale. Dans l'autre observation, qui retrace l'histoire d'une fièvre pernicieuse intermittente traumatique, que la mort termina au cinquième jour de l'invasion, le malade présenta le *rire sardonique* pour symptôme concomitant le troisième jour qui suivit cette invasion. Mais qu'était-ce donc que ce *rire sardonique* ? L'auteur me laisse dans l'incertitude sur ce point.

Que devons-nous présager de l'existence isolée ou réunie du sourire et du rire dans le cours des fièvres ataxiques ? Je ne pense pas qu'elle doive ajouter beaucoup à la gravité de ces fièvres, par elles-mêmes très-fâcheuses et trop souvent funestes. Je vois seulement que l'un et l'autre symptôme caractérisent la nature particulière du délire ; or, ce délire, inséparable des maladies ataxiques bien prononcées, est l'état que le médecin doit surtout signaler et craindre. Méfiez-vous toujours aussi de l'apparition du trisme sardonique ; mais jugez-en par sa durée, et en ayant égard aux circonstances qui l'accompagnent.

Ce serait connaître mal le caractère des maladies ataxiques, que de s'étonner de voir figurer quelquefois parmi leurs nombreux symptômes le sourire ou le rire séméiologique. Rappelez-vous cette singulière aberration, ce désaccord, cette incohérence qui président ici à la détermination

ainsi qu'à l'exercice de tous les actes de l'économie vivante luttant sans cesse contre l'influence du principe destructeur qui tend à l'anéantir : peut-être conviendrez-vous que de tous les phénomènes insolites exercés alors, le rire et le sourire ne sont pas les plus extraordinaires.

§ VI. *Fièvres adénonerveuses.*

La peste étant presque toujours accompagnée de symptômes nerveux ataxiques, et le rire morbide appartenant à tous égards à cet ordre de symptômes, on a pu l'observer dans quelques cas parmi les phénomènes propres ou accessoires de ce fléau dévastateur. J'en trouve un exemple très-curieux dans une observation recueillie par VERNY pendant l'épidémie meurtrière de Marseille : il s'est offert chez une jeune demoiselle frappée de la peste. Le troisième jour de la maladie, elle fut attaquée, sur le soir, d'un délire assez singulier, ne pouvant endurer, sans pleurer à chaudes larmes, qu'on lui refusât la moindre chose de ce qu'elle demandait ; et quelques momens après, perdant l'idée de sa demande, elle commençait à rire à gorge déployée, et à chanter des chansons et des vaudevilles, passant ainsi d'une extrémité à l'autre. Elle guérit (1).

(1) Observations et Réflexions touchant la peste de Mar-

Sans l'aliénation complète de l'esprit, la naissance du sourire ou du rire dans les fièvres adénoverveuses n'est certainement pas supposable. Les idées ou les sentimens que ces actes expriment ne peuvent guère atteindre, dans ces temps de calamité, des hommes déjà sûrs de mourir avant même d'être malades. Cependant, le croirait-on ? l'expression du sourire vient quelquefois s'unir ou plutôt succéder à l'expression effrayante de la mort. On a vu, dans plusieurs circonstances, que l'approche de ce moment terrible avait pour certains pestiférés quelque chose de doux, et semblait leur procurer même une sorte de jouissance intérieure dont le souris devenait ainsi l'interprète. Heureuse et trop rare disposition qui du moins voile aux yeux de quelques infortunés l'affreux tableau incessamment offert, et avec toutes ses horreurs, aux autres victimes de cette épidémie désastreuse !

L'existence de convulsions avec contorsion de la bouche, dans plusieurs cas de fièvres adénoverveuses, suppose et permet d'admettre celle du trisme sardonique, dont pourtant je n'ai point d'exemple frappant à citer. Je dirai seulement qu'Ambroise Paré met au nombre des symptômes

mortels, ou du moins très-fâcheux, dans la peste, la torsion de l'extrémité du nez avec *ris sardonique* ou *ris forcé*, c'est-à-dire le trisme sardonique, car c'est cet état que désigne ici Paré; ce qui prouve évidemment que ce spasme des lèvres s'y remarque en effet quelquefois (1).

ARTICLE DEUXIÈME.

*Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés
dans les phlegmasies.*

Ici comme dans beaucoup d'autres cas sans doute, l'apparition du sourire et du rire morbides ne peut être qu'une circonstance accessoire de la maladie inflammatoire dans laquelle ils se présentent. Ce sont des épiphénomènes qui doivent certainement leur existence à quelque complication nerveuse ou ataxique, elle-même favorisée souvent par une prédisposition particulière de l'individu. Cependant il est quelques genres de phlegmasies aiguës dans lesquels ces symptômes paraissent avoir été plus fréquemment et plus spécialement observés, et quelquefois aussi notés comme signes pathognomoniques; ou plutôt, ne nous y trompons pas, ce n'est en effet ni l'un ni

(1) OEUVRÉS d'AMBROISE PARÉ, livre de la Peste, chapitre xv.

l'autre, c'est un état vaguement caractérisé, qui avait emprunté une dénomination inconvenante ou mal précisée. Mais cette question fera le sujet d'un examen particulier.

§ 1^{er}. *Phlegmasies cutanées.*

Une éruption longue et pénible, la présence des vers dans le canal alimentaire, une susceptibilité nerveuse très-grande, le travail de la dentition chez les enfans ; voilà autant de circonstances propres à décider la naissance d'accidens plus ou moins graves, le délire, les convulsions, et conséquemment le rire et le sourire morbides ou le trisme sardonique, dans diverses périodes des phlegmasies cutanées aiguës.

Stoll indique parmi les signes précurseurs de la mort, dans la scarlatine fort intense, les différentes espèces d'angine, lesquelles amènent la suffocation avec délire, orthopnée, *rire sardonien* (*risus sardonius*), tétanos, opisthotonos, épilepsie (1). On voit bien qu'ici le trisme sardonique (car tel est, je pense, l'état désigné par Stoll) n'est pas réellement un symptôme essentiel de la scarlatine, mais le résultat d'une complication véritable.

(1) Aph. 588.

Voici une observation très-curieuse insérée dans les *Acta helvetica*, par F. Zwinger (1). Elle a trait à un rire morbide sympathique vraiment singulier, qui se manifesta pendant l'incubation d'une fièvre miliaire. Une jeune fille de Bâle, âgée d'environ vingt ans, de complexion ordinaire, d'un tempérament sanguin-phlegmatique, et assez bien portante depuis plusieurs années, venait d'épouser un homme jeune et robuste. Vers le milieu de la nuit de ses noces, elle est prise subitement, et sans cause apparente, d'une envie de rire extraordinaire, s'endort pour quelques instans, puis recommence à rire à gorge déployée. Le mari, justement étonné d'entendre ces ris inconsidérés, veut en connaître les motifs; mais à peine sa nouvelle épouse a-t-elle pu lui assurer qu'aucune chose plaisante ou ridicule ne l'affecte, que déjà, entraînée par une force irrésistible, elle ne lui répond plus que par de nouveaux éclats d'un rire tumultueux et sans fin. La mère et les parens de la jeune mariée sont appelés auprès d'elle. Ils ne l'ont encore qu'entrevue, que déjà le rire leur échappe à leur tour; ils ne peuvent que mêler leurs éclats aux siens, et tous

(1) *Acta helvetica*, Basil. 1751, vol. 1, p. 47 : *observatio de risu involuntario vehementi et convulsivo, quem febris purpura rubra et alba sequebatur.*

se prennent à rire comme des fous : *Primum risum risui miscebant, et stultorum instar omnes ridebant*. Tandis qu'ils exhortent la jeune femme à réprimer son rire, et se moquent d'elle alternativement, elle ne cesse de pousser de longs et bruyans éclats, quand, de son côté, l'époux pleure et se désole. Le moyen de s'empêcher de rire à la vue d'un tel spectacle ! Cependant la malade éprouvait une chaleur plus grande que de coutume, un peu de soif, un sentiment de lassitude dans les muscles moteurs du rire, ainsi que de l'oppression et de l'anxiété dans la région précordiale, surtout lorsqu'elle cherchait à maîtriser ce mouvement involontaire. Enfin, le reste de la nuit et la matinée qui suivit s'étant passés de cette manière, la malade présenta l'état que voici : chaleur plus marquée avec une légère sueur, pouls un peu plus fréquent, mais égal et assez fort après les accès du rire ; urine à peine changée ; face plus ou moins fortement colorée, suivant l'intensité, le redoublement du rire, et le degré de chaleur du reste du corps ; insouciance pour les alimens. Nulle altération remarquable dans les fonctions intellectuelles ; car, interrogée sur son état, elle répond juste et à propos aux questions qu'on lui adresse. Elle proteste même de nouveau qu'aucune espèce d'idée risible ne s'offre à son imagination, et que néanmoins il lui est

tout-à-fait impossible de contenir ces ris aussi immodérés qu'ils semblaient extravagans. Cependant la nuit suivante il survint de la fièvre accompagnée de soif et de malaise ; peu à peu le rire diminua d'intensité, puis enfin disparut complètement vers la naissance du jour, et bientôt l'éruption miliaire se développa sur le visage et sur le reste du corps.

Dans la variété non contagieuse de la pustule maligne observée par M. Bayle dans le département des Basses-Alpes en 1795, et sur laquelle ce médecin exact a donné des renseignemens si précis (1), l'invasion de cette maladie gangreneuse était précédée, chez quelques sujets, d'une sorte de gaité exaltée ; à laquelle se joignait, après l'éruption pustuleuse, un état analogue à l'ivresse. On devait donc apercevoir de temps en temps le sourire séméiologique.

§ II. *Phlegmasies des membranes muqueuses.*

Il en est à-peu-près de cet ordre de phlegmasies comme du précédent, par rapport à la manifestation du sourire et du rire morbides : je veux dire que, pour que ces phénomènes aient lieu, il faut qu'il y ait coexistence d'un état ataxique ou

(1) Voyez sa Dissertation inaugurale. Paris, 1800.

quelque disposition prochaine aux accidens nerveux et convulsifs ; ce qui est relatif à l'intensité des symptômes phlegmasiques et fébriles, à la nature de l'organe enflammé, à la susceptibilité individuelle, et à mille circonstances accessoires. Telles seraient, par exemple, une gastrite, une entérite, une otite aiguës et très-intenses. C'est ainsi qu'Hippocrate avait observé que les douleurs d'oreilles accompagnées de fièvre forte et continue, sont très-difficiles à calmer, et exposent au délire et à la mort. Il y a dans l'ancien Journal de Médecine (1) une observation sur un *ris sardonique* avec mouvemens convulsifs dans les bras et au visage, causés par une petite épingle avalée, et retenue dans l'estomac, dont elle irritait de sa pointe acérée la tunique vil-leuse. La réjection provoquée de ce corps étranger fit cesser ces accidens nerveux.

Dans les différentes espèces d'angines un peu intenses, on voit les malades exécuter, chaque fois qu'ils veulent avaler quelques gouttes de boisson, un certain mouvement des lèvres très-remarquable, et qui, s'il était prolongé, aurait assez d'analogie avec ce que l'on appelle communément *spasme cynique* ; mais il n'est qu'instantané, et ne suppose dans les muscles labiaux

(1) Vol. xxv, octobre 1776, p. 550.

d'autre lésion vitale qu'une sorte de sympathie de contractilité animale, mise en jeu par la douleur qui accompagne les efforts de déglutition.

§ III. *Phlegmasies des membranes séreuses.*

Si toutes les phlegmasies de cet ordre peuvent accessoirement offrir parmi leurs symptômes respectifs soit le rire ou le sourire séméiologiques, soit le trisme sardonique, ce sera surtout dans la frénésie ou inflammation aiguë des méninges que vous aurez occasion de signaler ces épiphénomènes. Là donc, comme dans le cours des fièvres ataxiques, c'est tantôt le sourire ou le rire, effets et modes d'expression de la joie délirante ou de quelque idée bizarrement conçue, et tantôt la diduction spasmodique des lèvres, que l'on observe avec leurs physionomies distinctives. Il est très-présumable que la torsion de bouche notée par Hippocrate chez Pythion, au septième jour d'une frénésie idiopathique, tenait à la rétraction convulsive des muscles diducteurs labiaux d'un côté, et qu'elle n'était ainsi qu'une variété du trisme sardonique. Au total, ce symptôme ne devint point funeste, puisque la maladie fut complètement jugée vers le quarantième jour par un abcès au périnée (1). Ce grand observateur entend

(1) *Epidem., lib. III, ægr. 1.*

parler aussi sans doute d'une sorte de frénésie encéphalique, lorsque, dans le Traité des Glandes, il fait mention du délire accompagné d'éclats de rire immodérés, par suite d'un amas d'humeur vers le cerveau.

§ IV. *Phlegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.*

Je ne vois que l'encéphalite capable de déterminer essentiellement et par elle-même, ou le rire sous ses deux manières d'être, ou le sourire avec toutes ses nuances physiognomoniques; modes d'expression morale ou convulsive qui naissent de la même façon et pour la même cause que dans la frénésie, c'est-à-dire en vertu d'une lésion directe des fonctions cérébrales. Ils s'y montrent à-peu-près aussi sous les mêmes formes et donnent lieu aux mêmes considérations diagnostiques et pronostiques.

Sans une simultanéité de symptômes nerveux ataxiques, sans une disposition physique ou intellectuelle particulière, les phlegmasies des autres organes parenchymateux ne sauraient offrir les différens phénomènes séméiotiques que nous étudions ici.

§ V. *Phlegmasies des tissus musculaire, fibreux et synovial.*

La seule inflammation du diaphragme va me fournir la matière de considérations séméiologiques dans cet ordre de phlegmasies encore trop peu connues.

DIAPHRAGMITE. Ici se présente une question pratique souvent agitée, et encore indécise pour un bon nombre de médecins. Le *ris sardonique* est-il un symptôme inséparable et constant de l'inflammation du diaphragme ? Pour jeter quelque jour sur cette question, il faut consulter, avant tout, l'observation exacte et raisonnée de la saine pratique : il faut y répondre par des faits. Des auteurs justement recommandables par leur savoir et leur judicieuse sagacité en médecine, ont soutenu à cet égard une thèse absolument opposée, en se prononçant ou pour l'affirmative ou pour la négative; et pourtant leurs opinions ne peuvent être taxées d'erreur, puisqu'elles reposent sur des bases également incontestables, sur l'observation clinique éclairée par l'autopsie. Parmi les auteurs qui regardent le *rire sardonique* comme un des caractères distinctifs de la parafrénésie, on compte surtout Boerhaave (1) et

(1) *Aphor., de Cognosc. et Curand. morb. art. Para-phrenitis, aph. 909.*

Stoll (1). Dehaën, Willis et plusieurs autres sont au nombre de ceux qui ont émis un sentiment contraire. La première opinion a été néanmoins et est même encore aujourd'hui le plus généralement admise ; mais à ce sujet, on doit compter pour peu de chose le témoignage de la plupart de nos écrivains en médecine, qui, le plus souvent, n'ont guère cru que sur parole et par tradition une espèce d'axiome séméiotique, sans prendre la peine d'en justifier l'exactitude.

Que faut-il donc inférer d'une contradiction aussi palpable entre des praticiens si distingués ? une conséquence bien naturelle et bien simple, ce nous semble ; savoir que le *rire sardonique* n'est point en effet un symptôme essentiel et pathognomonique de l'inflammation du diaphragme, et que l'on a beaucoup trop généralisé lorsqu'on a voulu soutenir le contraire, en partant de quelques faits isolés et très-souvent mal vus. Au reste, il faut en convenir, nous manquons encore d'observations exactes, bien faites, et suffisamment multipliées sur cette phlegmasie musculaire. On n'a pas assez insisté sur les signes diagnostiques propres à l'inflammation du muscle lui-même, ou à celle des membranes séreuses qui tapissent ses deux surfaces

(1) Aph. 238.

thoracique et abdominale ; ou , pour parler plus juste , l'expérience clinique n'a pu jusqu'ici déterminer rigoureusement cette distinction , à laquelle on parviendra peut-être un jour à l'aide de faits scrupuleusement étudiés. C'est à l'anatomie pathologique à nous éclairer sur ce point. On trouve souvent , à la suite de pleurésies , de péritonites et d'autres phlegmasies de quelqu'un des organes contigus , les plèvres et le péritoine enflammés dans leurs portions diaphragmatiques. J'ai fait plusieurs fois cette observation sur le cadavre , sans que les malades eussent offert ou le rire ou le sourire morbides. Il paraît d'ailleurs que l'inflammation du diaphragme lui-même est une maladie très-rare : du moins avons-nous bien peu d'observations qui en attestent l'existence , et pouvons - nous raisonnablement supposer que l'on a souvent donné comme telles des pleurésies et des péritonites diaphragmatiques. M. Portal (1) assure néanmoins , après Boerhaave , que cette inflammation est plus commune qu'on ne croit. Cette assertion n'est pas sans doute uniquement conjecturale ; elle doit être appuyée sur des faits positifs qu'a pu fournir à son auteur une longue et brillante pratique , mise à profit pour l'avancement de la science.

(1) Anatomie médicale , t. II , p. 445.

Et après tout, je demanderai encore ici ce que l'on entend par cette dénomination de *ris sardonique*. Veut-on désigner par là un rire éclatant, le rire morbide véritable, ou bien est-ce la rétraction convulsive des lèvres, le trisme sardonique en un mot, que l'on prétend caractériser? Car il paraît que l'un et l'autre symptôme ont été signalés dans les lésions du diaphragme; et je sais que pour exprimer l'un et l'autre, on a presque toujours employé la même épithète, bien qu'elle s'applique surtout au second de ces symptômes. Mais, encore un coup, ce sont deux états tout-à-fait distincts sous tous les rapports possibles; et les comprendre sous le même nom, c'est s'exposer à les confondre à chaque instant. Quoi qu'il en soit au reste, nous pouvons assurer que ni le rire morbide, ni le trisme sardonique ne sont un symptôme essentiel et particulier à la diaphragmite, non plus qu'à toute autre lésion ou physique ou vitale du principal organe actif de la respiration, puisque, d'un côté, ils n'existent pas à coup sûr dans tous les cas, et que, de l'autre, ils accompagnent aussi beaucoup d'autres maladies de nature toute différente.

Disons donc, avec un professeur célèbre de l'Ecole de Paris, auquel la médecine clinique doit son plus beau lustre; disons avec M. le baron

Corvisart, que les caractères assignés par presque tous les auteurs à la parafrénésie ou inflammation du diaphragme n'appartiennent point exclusivement à cette affection, et que les symptômes qu'ils lui ont attribués sont non-seulement équivoques en grande partie, mais même faux pour la plupart (1).

Le mot *parafrénésie* est d'ailleurs, par lui-même, un terme assez équivoque; il désigne tantôt l'inflammation aiguë du diaphragme ou des membranes séreuses qui le revêtent, et tantôt une espèce de délire frénétique, effet de cette inflammation ou de celle d'un autre organe, et même d'une maladie non inflammatoire. Remarquons encore, d'après le judicieux Morgagni (2), que la parafrénésie, j'applique ce mot au trouble intellectuel, n'est point un symptôme pathognomonique de la diaphragmite. Or, ce que l'on a appelé *ris sardonien*, quel que soit le sens que vous attachiez à cette expression, ayant été considéré par la plupart des auteurs comme un des caractères constitutifs du délire parafrénétique, cette seule remarque suffit, il me semble, pour m'autoriser à

(1) Essai sur les Maladies et les Lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux, 2^e édit., p. 9.

(2) *De Sedib. et Caus. Morb.*, epist. VII, art. XIV.

nier l'existence constante de ce signe dans la phlegmasie de la cloison thoraco-abdominale.

Que ce soit le rire véritable, que ce soit le trisme sardonique qui accompagnent à-la-fois ou isolément la diaphragmite, ni l'un ni l'autre ne présupposent pas toujours le délire; car le premier n'est le plus souvent alors qu'un phénomène purement sympathique, sans altération des facultés mentales, et le second n'est jamais qu'un symptôme convulsif qui peut bien coexister, il est vrai, avec le délire, mais n'en est point en effet la conséquence inévitable. L'un et l'autre sont encore ici le produit d'une lésion vitale particulière du système sensible; lésion qu'il faut regarder comme le résultat sympathique concomitant de celle dont le diaphragme est devenu le siège.

La sympathie de contractilité animale admise entre les muscles labiaux et le diaphragme, généralement considéré en physiologie comme le siège et l'organe essentiel du *rire*, a peut-être, autant qu'une expérience clinique bien exacte, contribué à faire regarder l'existence du *ris sardonique* comme un signe presque constant, et en quelque sorte infaillible, d'une lésion quelconque du dernier de ces muscles. Mais avant tout encore, il faudrait s'entendre et partir d'un principe moins vague.

L'influence physiologique vitale du diaphragme sur la provocation du rire, dans l'état ordinaire, est plus que douteuse. Son influence mécanique ne paraît être que secondaire, et en quelque manière passive dans la production de cet acte respiratoire: j'ai déjà abordé ce point systématique de mon sujet. Or, il me semble que cette théorie doit singulièrement modifier la question que j'entreprends de discuter ici. Rappelons-nous aussi les considérations séméiologiques générales dans lesquelles nous sommes précédemment entrés à dessein; car la séméiologie doit éclairer et rectifier à son tour la physiologie.

Le *ris sardonique*, dites-vous, est le symptôme ordinaire des lésions du diaphragme. Entendez-vous parler du rire morbide véritable, du rire éclatant; il reconnaît deux ordres de causes immédiates, un mode d'excitation morale, un mode d'excitation physique. Moralement excité, il devient l'expression d'une idée, c'est le délire qui lui donne naissance: or, ce délire lui-même n'est pas l'effet constant des maladies du diaphragme; il roule d'ailleurs alors sur différens objets, et si le rire s'y rattache quelquefois, cet acte n'est donc qu'indirectement le symptôme de la phlegmasie musculaire, ainsi qu'il arrive dans un grand nombre d'autres affections aiguës que le trouble intellectuel accompagne. Physique-

ment excité, le rire est un phénomène sympathique, le produit d'une aberration vitale : or, il cesserait d'être sympathique dans les lésions du diaphragme, s'il était vrai que ce muscle fût réellement l'organe impulsif et moteur de l'action qui le constitue ; ce que je ne pense pas du tout.

Entendez-vous par *ris sardonique* le spasme rétractile des lèvres ? c'est, je crois, l'état que les auteurs ont le plus souvent signalé dans les lésions diaphragmatiques en général ; mais alors la question change absolument de nature. Qu'est-ce en effet que cette diduction grimacière et forcée de la bouche ? ce n'est pas le rire, assurément. Ne serait-ce donc pas du moins le sourire ? pas davantage. Si pourtant je n'avais égard qu'à une certaine analogie, très-grossière sans doute, et que je pusse rapprocher cette convulsion faciale de quelque acte physiologique, ce serait à l'expression physionomique du plaisir que je voudrais essayer de la comparer. Eh bien ! faisons plus, supposons un instant que le trisme sardonique soit vraiment une espèce de sourire convulsif. Que deviendra dès-lors l'influence directe du diaphragme sur l'apparition de ce symptôme morbide, si l'on convient que le sourire physiologique, le sourire véritable, bien distinct du rire lui-même, n'a aucune sorte de liaison avec

l'acte respiratoire , ni conséquemment avec le principal agent de cette importante fonction , avec le diaphragme enfin ? Il existe sans'contredit , entre les muscles de la poitrine et les muscles du visage , une synergie d'action bien frappante ; j'ai même eu grand soin de l'indiquer ailleurs : mais cette synergie n'a lieu que dans le rire ; elle est tout-à fait étrangère à la naissance du sourire , et c'est un des attributs les plus remarquables de ce trait fugitif du sentiment.

Mais cessons de mettre en parallèle deux phénomènes qui ne prêtent pas même à la comparaison ; continuons d'envisager à part et comme une contraction spasmodique véritable le trisme sardonique. Et , d'ailleurs , quand il serait aussi clairement démontré , qu'il paraît en effet douteux , que le trisme sardonique soit le produit le plus ordinaire des maladies inflammatoires du diaphragme , que faudrait-il conclure de là ? cette seule conséquence , à mon avis , que les accidens nerveux et convulsifs suivent plus particulièrement les lésions de ce grand muscle , et que de toutes les convulsions celles de la face sont le plus fréquemment observées dans la pratique ; dernière remarque déjà faite , je crois , par quelques médecins cliniques.

J'ai dit qu'on avait cherché à expliquer la sympathie de contractilité animale qui unit les

muscles respirateurs aux muscles des lèvres dans le rire , et qu'on l'avait spécialement attribuée à la communication des nerfs fréniques avec les nerfs faciaux par l'entremise des seconde et troisième paire cervicale. On est parti du même principe pour justifier l'existence du trisme sardonique dans les lésions du diaphragme. Mais combien d'autres organes , de muscles par exemple , n'ont-ils pas avec le diaphragme de semblables rapports nerveux ! mais pourquoi ce symptôme n'est-il pas constant ici ? mais pourquoi les lèvres ou leurs muscles étant le siège de blessures ou d'une lésion quelconque , le diaphragme n'est-il point à son tour affecté de convulsions ? Nous avons déjà vu , et nous aurons occasion de le remarquer encore , que le trisme sardonique se montre dans plusieurs altérations d'organes qui n'ont aucune communication nerveuse directe avec les muscles des lèvres. Quel est donc le lien caché qui , dans ce cas , unit sympathiquement ces organes ? C'est bien ici qu'il faut observer et nous taire ! car les explications des phénomènes sont arbitraires , a dit un professeur célèbre et ennemi juré de tout système ; mais ce qu'il importe de recueillir , ce sont les faits C'est en voulant tout expliquer , qu'on a encombré la médecine de théories vaines et d'hypothèses , et qu'on s'est écarté sans cesse

de la vraie route de l'observation et de l'expérience (1).

Cependant je me résume sur toutes les considérations précédentes ; je raisonne d'après les principes qui leur servent de base , et je dis :

Le rire séméiologique n'est point un signe constant des lésions du diaphragme. Le trisme sardonique , beaucoup plus fréquemment observé alors , ne leur appartient néanmoins pas davantage. Ces symptômes peuvent exister ou manquer absolument. Ils se montrent isolément ou à la fois. Leur présence n'est pas plus essentielle à ces lésions que leur défaut n'est un indice certain de l'intégrité du diaphragme. Ils ne sont pas plus l'apanage exclusif de ces maladies que de beaucoup d'autres cas pathologiques. Leur existence n'est qu'une présomption plus ou moins fondée de celle d'une lésion du diaphragme , et pour devenir certitude , elle suppose la réunion d'autres signes diagnostiques palpables : c'est un motif d'exploration ultérieure plus attentive sur la nature de l'affection à caractériser. Quand ils ont lieu , ils tiennent , ici comme ailleurs , le premier à un trouble consécutif de l'encéphale , comme symptôme du délire , ou seulement à une sympathie morbide particulière , tout aussi

(1) Nosog. philosoph. , t. II , p. 527 et 546 , 3^e édit.

inexplicable que dans les autres affections qu'il signale quelquefois; le second à une convulsion également sympathique des muscles du visage, de la même manière et par la même cause que les convulsions en général, avec lesquelles aussi il coexiste souvent alors. L'époque de leur apparition, variable selon les cas, n'est jamais fort éloignée de l'invasion de la maladie du diaphragme qu'ils accompagnent quelquefois. Enfin, j'ajoute que la mesure relative de leur gravité dans le pronostic, toujours très-fâcheux, de cette maladie, doit être estimée d'après l'ensemble et l'intensité des autres symptômes concomitans; et la lésion d'un organe aussi important à la vie qu'est le diaphragme, devant nécessairement entraîner à sa suite de nombreux et graves accidens, l'existence simultanée du trisme sardonique ou du rire morbide ne peut que devenir très-fâcheuse dans ce cas, puisque ces derniers phénomènes ne sont que le résultat d'une complication de la maladie dont ils dépendent.

Et d'ailleurs, si l'on voulait prendre la peine de compulser, pour les analyser et les opposer ensuite, toutes les observations relatives aux lésions diaphragmatiques en général, on arriverait, j'en suis sûr, à ce résultat définitif, savoir, 1°. que parmi ces observations un grand nombre sont au moins équivoques, soit à raison de la

coexistence d'autres maladies, soit par l'absence de la section cadavérique; 2°. que de celles dont l'authenticité est reconnue, la moitié, peut-être, a seulement présenté le *ris sardonique*, quelle que soit l'acception que l'on veuille donner à ce mot. D'où l'on serait naturellement porté à conclure, en dernier résultat, que le *ris sardonique* n'est pas en effet plus particulier aux maladies du diaphragme qu'à plusieurs autres genres d'affections morbides.

Mais passons à l'examen séméiologique d'une autre classe de maladies, toujours dans le même esprit de recherche qui nous a guidés jusqu'ici.

ARTICLE TROISIÈME.

Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les hémorrhagies.

Dans les cas ordinaires, le rire morbide et le trisme sardonique sont totalement étrangers à cette classe de maladies. Si l'on a pu les observer quelquefois, ce n'a été que par suite d'un dérangement, d'une aberration particulière dans le cours de quelque hémorrhagie habituelle ou périodique qui ont décidé la naissance de quelque névrose, telles que l'hystérie, l'hypochondrie, ou enfin une série de phénomènes insolites, d'anomalies singulières et variées, effets assez com-

muns de la suppression ou de la simple perversion de ces flux habituels et devenus salutaires.

Nous savons qu'à la suite de quelque hémorrhagie vraiment active et qui devient critique, on éprouve d'ordinaire un sentiment de bien-être général, une sorte de contentement intérieur auparavant inconnus; on a l'esprit plus libre, plus dispos et plus gai. Alors un léger épanouissement des traits, le prélude du souris, et quelquefois le souris lui-même viennent s'exprimer sur le visage; mais ce n'est pas là le sourire séméiologique.

Voici pourtant un exemple assez singulier de *melæna* accompagné du rire morbide. Une jeune juive de dix-sept ans est atteinte pour la troisième fois, et à sept jours d'intervalle de l'une à l'autre attaque, de cette espèce d'hématémèse. Dans le jour et pendant la nuit où le mouvement hémorrhagique se déclare, elle éprouve une toux convulsive avec vomissement d'un liquide épais, visqueux, d'un rouge noir, et dont la quantité équivaut à trois ou quatre livres en vingt-quatre heures. En même temps une douleur fixe et pongitive se fait sentir dans l'hypochondre gauche, à-peu-près comme dans la splénite; et cependant, au milieu des souffrances qu'elle endure, cette malade pleure et rit à-la-fois aux éclats, comme certains hypochondriaques : *Mirandum quòd rideat in pessimis cruciatibus, ac quasi*

cachinnum moveat, simul verò illacrymetur quale symptoma in hypochondriacis spleniticis factis, toties occurrit (1). Il serait, je crois, bien difficile d'expliquer l'existence du rire dans ce cas, ainsi que dans tous ceux au reste où il se montre de la même manière, je veux dire comme phénomène absolument sympathique anomal.

Je viens de l'exprimer à l'instant; ce phénomène essentiellement nerveux, et presque toujours dû ici à un mode d'excitation physique, n'est d'ordinaire dans les hémorrhagies en général, que l'effet accidentel de quelque complication concomitante particulière, ou bien encore le produit d'une maladie nouvelle succédanée qui doit son origine à l'aberration ou au défaut absolu du flux hémorrhagique (2), réflexion en tout applicable au trisme sardonique. Cependant, et déjà j'en ai dit quelque chose dans la séméiologie générale de ce dernier symptôme, l'existence de la rétraction convulsive labiale peut concourir, dans certaines circonstances, à faire préjuger un écoulement sanguin critique, tel qu'une épis-

(1) *Observationes anatomico - chirurgico - medicæ novæ.* etc. A. JO. LUD. LEBERECHE LOESCKE. Berol, 1754, in-4°. , obs. 3, p. 31.

(2) Voyez la Médecine clinique du professeur PINEL, 2^e édit. , p. 294.

taxis, une hématémèse actives. C'est ainsi que dans un cas de fièvre gastrique jugée vers le seizième jour par un *melæna*, le professeur Portal a vu la contraction involontaire des muscles des lèvres annoncer une hémorrhagie stomacale salutaire.

ARTICLE QUATRIÈME.

Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les névroses.

La classe nombreuse des névroses fournit à l'observation du médecin philosophe une série d'affections aussi intéressantes que variées. Le rire morbide et le trisme sardonique s'y remarquent très-fréquemment; et cela devait être, puisqu'ils sont eux-mêmes de véritables névroses symptomatiques.

§ I^{er}. *Névroses des fonctions cérébrales.*

Ce premier ordre de névroses est, sans contredit, le plus fertile en exemples singuliers sur le sujet dont nous nous occupons : aussi est-ce à lui que se rattachent les affections comateuses et les vésanies.

Comata.

Les névroses comprises sous cette dénomination générale d'*affections comateuses*, offrent ceci

de particulier sous le point de vue séméiotique que nous étudions : en général, c'est plutôt le trisme sardonique que le rire et le sourire morbides, que l'on voit figurer parmi leurs symptômes respectifs.

IVRESSE. On connaît les effets sympathiques du vin et des liqueurs alcooliques sur le système sensitif interne, et en particulier sur le cerveau : leur abus produit l'ivresse, comme on le sait ; et si cet état est porté trop loin, il devient une véritable affection comateuse.

L'homme ivre se distingue aisément, par son rire, de l'homme qui sait s'abstenir de l'excès des boissons fermentées. On le voit souvent éclater pour des choses presque insignifiantes et incapables de provoquer ce mouvement dans les cas ordinaires. Cependant le rire de l'ivresse n'est jamais porté très-loin. Il a aussi un mode particulier d'expression plus facile à apprécier qu'à décrire : plus lent, moins tumultueux que de coutume, interrompu de temps en temps par quelques propos mal articulés et décousus, il emprunte, en général, quelque chose de moqueur et de méprisant. Dans le sourire ordinaire, ainsi que dans l'expression faciale du rire lui-même, la bouche exécute une sorte de mouvement insolite, qui exprime bien l'insouciance et l'apathie, comme tous les autres actes volontaires exercés pendant

l'ivresse qui ne va pas jusqu'à l'engourdissement comateux ; les lèvres restent entr'ouvertes, l'inférieure remontant un peu, tandis que les angles s'abaissent. C'est cette disposition singulière des traits du visage qui donne communément aussi à la physionomie du sourire et du rire, dans l'ivresse, un certain air de stupidité ou au moins d'indolence molle et dédaigneuse pour tout ce qui en devient l'objet. Encore si c'était là le seul défaut attaché à l'absence de la raison, on pardonnerait sans peine au rire insipide autant qu'insignifiant de l'ivresse ! Mais il s'en faut bien que tous les gens ivres aient l'humeur joyeuse et soient enclins à rire : une humeur sombre et brutale, des passions désordonnées ou furieuses, de sales et dégoûtantes orgies.... voilà les attributs les plus ordinaires de cet abrutissement momentané des sens et de la raison.

NARCOTISME. Un grand nombre de substances médicamenteuses, tirées des trois règnes de la nature, peuvent produire le narcotisme. Je ne parlerai que des plus actives, de celles dont les propriétés stupéfiantes et délétères paraissent porter plus spécialement leur action sur le système sensible, et déterminent une multitude d'accidens graves et très-variés, au nombre desquels on compte très-souvent ou le sourire ou le rire morbide, et plus fréquemment encore le

trisme sardonique. Une même substance étant quelquefois susceptible d'occasionner successivement l'excitation et le narcotisme, suivant les cas, je ne séparerai point ici l'un de l'autre ces deux états extrêmes d'un seul et même système d'organes. Ce n'est pas que je prétende les confondre, assurément; je ne veux qu'éviter les répétitions. Que l'on ne s'étonne donc pas de rencontrer dans le même article différens modes d'empoisonnemens: je les ai réunis à dessein.

1°. *Empoisonnement végétal.* Le règne végétal est celui qui fournit le plus de substances propres à déterminer le narcotisme, et ce sont surtout les plantes de certaines familles naturelles, les solanées, les ombellifères, les papavéracées, les renonculacées, les champignons, etc., dont quelques-unes aussi agissent essentiellement ou relativement comme poisons excitans. Je vais indiquer les plus remarquables.

Opium (*papaver somniferum*, LIN.). Dirigée par un médecin habile, l'action de cette précieuse substance sur l'homme malade est différente suivant les vues que l'on se propose. Elle produit, selon les circonstances de son administration, deux effets opposés, l'excitation ou le narcotisme. L'opium exerce à-peu-près le même mode d'action sur l'homme sain. Pris en petite quantité, il a la singulière propriété de faire naître momentanément

ment la gaîté, la joie, et une sorte d'ivresse qu'accompagnent les ris, l'excitation des sens, enfin un état de bien-être et de jouissance indicible. Tout le monde sait le fréquent usage qu'en font les Orientaux pour chasser la tristesse et l'ennui, pour s'exciter à braver les hasards des combats, ou devenir plus aptes aux plaisirs de Vénus. Ces fameux breuvages si connus de l'antiquité, les philtres, les népenthès, qui avaient, dit-on, le précieux avantage de bannir la mélancolie et de faire oublier tous les maux, admettaient sans doute pour base quelques préparations d'opium. Telle était la boisson qu'Hélène apporta d'Egypte, et dont les Thébains possédaient seuls la recette mystérieuse. « Kæmpfer, dans un festin avec des Perses, avale, dit M. le professeur Pinel, une composition opiatique qui leur est familière : il éprouve bientôt une joie indicible, se livre à des jeux folâtres, à des éclats de rire excessifs, monte à cheval à la fin du repas, croit voler dans les airs et au-dessus des nues, parcourt en imagination la vaste route des cieux, et pense, dans son délire, avoir été admis à la table des divinités célestes (1) ».

Administré à de trop hautes doses et intempestivement, l'opium occasionne l'empoisonnement narcotique ou un état d'agitation nerveuse très-

(1) Nosographie philosophique, t. III, p. 48.

grand, et quelquefois la mort. « Les Persans, raconte le voyageur Chardin, dans sa Description de la Perse (1), trouvent qu'il produit dans le cerveau des visions agréables, et une manière d'enchantement. Ceux qui en ont pris commencent à en sentir l'effet au bout d'une heure; ils deviennent gais; après ils pâment de rire, et ils font et disent ensuite mille extravagances, comme des bouffons et des plaisans; et cela arrive particulièrement à ceux qui ont l'esprit tourné à la plaisanterie. L'opération de cette méchante drogue est plus ou moins longue, à proportion de la dose; mais d'ordinaire elle dure quatre à cinq heures, non pas à la vérité de la même force. Après l'opération, le corps devient froid, morne et stupide, et demeure en cet état languissant et assoupi jusqu'à ce qu'on reprenne une nouvelle pilule. Un supérieur des Missionnaires carmes d'Ispahan, nommé le P. Ange de St.-Joseph, homme éclairé dans la médecine comme en beaucoup de sciences, voulant connaître plus particulièrement l'effet de ce jus tant renommé, en prit une pilule du temps que j'étais en cette ville. Il nous contait après qu'il s'en trouvait forcé de rire et de dire malgré lui force sottises; qu'il voyait des fantômes et mille chimères lui passer

(1) Tome II, in-4°, chapitre XVI, p. 68.

devant les yeux, qui lui paraissaient grotesques et le divertissaient merveilleusement, à ce qu'il nous assurait, de quoi il ne sentit point de mal ensuite. Les gens qui veulent se faire mourir prennent, dit encore le même voyageur, un morceau d'opium gros comme le pouce, et avalent un verre de vinaigre par-dessus. Il n'y a point moyen, ajoute-t-il, de sauver un homme après cela; nul contrepoison n'y sert; on meurt sans peine et en riant. »

Le trisme sardonique est encore un des effets assez ordinaires de cette espèce d'empoisonnement.

Pomme épineuse (*Datura stramonium*, LIN.). L'usage intérieur de cette plante produit des phénomènes non moins extraordinaires, et toujours très-fâcheux. Un de ses caractères, plus marqué encore que dans les autres végétaux narcotiques, est d'exciter, observe très-bien le célèbre auteur de la Nosographie philosophique, des rêves agréables, une sorte de délire, de volupté qui tient de l'enchantement et du sortilège : aussi certaines compositions où elle entre font-elles les délices des Indiens, qui ont besoin d'être ainsi retirés de leur indolence apathique (1). Le vin préparé avec les semences de ce dangereux vé-

(1) Ouvrage cité, t. III, p. 47.

géral fait dormir en peu de temps, et après le réveil il suscite dans l'esprit mille idées extravagantes et risibles qui occupent le malade pendant plusieurs jours. M. Alibert rapporte l'observation de trois petites filles qui, après avoir mangé du *stramonium*, furent prises, pendant la nuit, d'agitation, de délire loquace, de mouvemens convulsifs et parfois automatiques des membres et de tout le corps. L'une d'entre elles dansait, chantait, et ses lèvres exécutaient un mouvement continu de succion (1).

Morelle (*Solanum nigrum*, LIN.). Les effets de cette plante vireuse sur l'économie vivante sont très-analogues à ceux du *stramonium*. Elle provoque de même ou le sourire ou le rire morbide, comme symptômes du délire gai ou d'une aberration nerveuse sympathique, et souvent le spasme cynique, comme produit des convulsions musculaires faciales.

Belladone (*Atropa belladonna*, LIN.). Trois enfans de neuf à dix ans mangent des fruits de belladone; aussitôt ils éprouvent des nausées, le poulx s'affaiblit, et le délire maniaque se manifeste avec les phénomènes nerveux les plus bizarres. C'étaient alternativement des pleurs et des

(1) Elémens de Thérapeutique et de Matière médicale.
2^e édit. t. 1, p. 419.

ris, des convulsions irrégulières, des gestes pantomimes et ridicules, des chants, des cris aigus, avec agitations brusques des membres et de tout le corps, regard fixe et effaré, réponses singulières ou nulles aux questions qu'on leur adresse, trismus maxillaire.... Guérison par les moyens appropriés (1).

Jusquiam (*Hyosciamus niger*). Les observations d'empoisonnement par la jusquiam sont très-multipliées. On en trouve surtout un exemple très-remarquable dans les Transactions philosophiques, année 1738. Neuf personnes ayant mangé de cette plante furent prises de tous les accidens du narcotisme. Chez quelques-unes, aphonie, convulsions, contorsions des membres, *rire convulsif semblable au rire sardonique*, yeux exorbitans, bouche tirée en bas des deux côtés. Les autres offraient des symptômes analogues, mais elles pouvaient ouvrir la bouche, pousser des hurlemens, proférer quelques paroles, comme si elles eussent voulu prophétiser; propos incohérens, représentation des objets en rouge.... Guérison. Le docteur Alibert cite l'observation d'un jeune enfant empoisonné par la racine de jusquiam. Ce petit malade fut frappé de stupeur,

(1) M. PINEL, Nosogr. philos. t. III, p. 45.

M. ALIBERT, Matière médicale, t. I, p. 426.

de céphalalgie, de délire. Il éprouvait, par intervalles, des convulsions de tous les membres, et le *rire sardonique* (1). Une femme et son mari mangèrent de la même racine, qu'ils prirent pour celle d'artichaut. Le soir même, un quart-d'heure après, constriction au gosier, voix éteinte, dysurie, amaurose passagère, *ris imbécille*, *risus ineptus*; pendant deux jours, impossibilité de garder la même place; ensuite céphalalgie, faiblesse. Les émétiques et les purgatifs dissipèrent tous ces accidens (2).

L'empoisonnement narcotique par l'usage inconsideré des autres plantes solanées, telles que la mandragore (*atropa mandragora*, LIN.), la douce-amère (*solanum dulcamara*, LIN.), les baies de pomme-de-terre (*solanum tuberosum*, LIN.), le tabac (*nicotiana tabacum*, LIN.), prêterait à-peu-près aux mêmes remarques séméiologiques.

Les propriétés délétères des renonculacées sont assez connues : c'est à cette famille qu'appartient, d'après Dioscoride et la pluralité des auteurs, la fameuse plante à l'usage de laquelle on rapporte surtout l'existence du *ris sardonique*.

(1) Ouvrage cité, t. 1, p. 430.

(2) SAUVAGES, *Nosol. method.*, clas. VIII, ord. III, gen. XVII, spec. II.

Ses qualités vénéneuses lui ont mérité depuis long temps l'épithète de renoncule *scélérate* (*ranunculus sceleratus*, LIN.) (1). Cet attribut funeste ne lui est pas particulier cependant ; toutes les renoncules agissent sur les voies alimentaires comme poisons âcres extrêmement actifs ; mais le *ranunculus sceleratus* jouit surtout au suprême degré de la propriété délétère corrosive inhérente à cette famille entière. Mais avons nous sur les caractères et la classification botaniques du végétal signalé par l'antiquité comme cause du *ris sardonien*, des notions bien précises ? Est-il bien prouvé que celui que les auteurs indiquent soit toujours le même, et qu'il appartienne en effet aux renonculacées ? Je crois que cette question présente presque autant de vague et d'incertitude que celle qui roule sur l'origine et l'étymologie de l'expression *ris sardonique* elle-même. Ainsi, selon quelques-uns, c'est le *ranunculus sceleratus* ; selon quelques autres, c'est le *ranunculus aquaticus*, ou bien encore le *ranunculus palustris* (bacinet des prés).

Quelle qu'en soit au juste l'espèce, la plante en question a reçu un grand nombre d'épithètes. On l'a appelée *apium risûs*, *apiastrum*, *apias-*

(1) *Imò ego sardois videar tibi amarior herbis.*

tellum, *ache du rire*, *ache de Sardaigne*, *ache sauvage*, ce qui semblerait la rapprocher des ombellifères; *gelotophyllis batrachion*, *rhutilinum*, *selinon agrion*, *herba risus*, *herbe du rire*, *feuille du rire*, *scelerata herba*, *herbe scélérate*, *herbe sardonique*, *herbe sardonienne*, *sardonica* ou *sardoa herba*, *herbe de Sardaigne*, *sardoine*, *renoncule*, *ranuncule*, *grenouillette* : dénominations, ou caractéristiques de l'un des effets apparens de ce végétal sur le corps vivant, ou purement topographiques et tirées de l'île de Sardaigne, où il est, dit-on, fort commun. Tite-Live en parle en ces termes, à l'occasion de cette île de la Méditerranée. *Herbam præterea producit vehementis veneni apiastro persimilem, quæ in cibo sumpta mentem adimit, nervisque violenter attractis labia distorquet in ridentium speciem; exitiali succo, nisi post vomitum lac aut aqua mulsa copiose bibatur : ita vis istius mali præsens diluitur; cæteris deinde incommodis ea medentur, quæ in convulsionibus nervorum usui sunt* (1). La plante dont parle Pline naît dans des climats bien différens; c'est sur les bords du Niéper et dans une province de Perse. *Gelotophyllida in Bactris et circa Borysthenen. Hæc si bibatur cum myr-*

(1) *Histor. Rom.*, lib. XVII, art. XIV.

rha et vino , varias observari species , ridendique finem non fieri , nisi potis nucleis pineæ nucis cum pipere et melle in vino palmeo (1). C'est évidemment le trisme sardonique que signale ici Tite-Live ; ces mots : *nervisque violenter attractis labia distorquet (herba) in ridendum speciem*, ne sauraient exprimer autre chose. Il me semble, au contraire, que dans Pline, c'est un ris éclatant ; je le trouve énoncé du moins dans cette phrase : *ridendique finem non fieri*.

Je veux admettre que les auteurs et les historiens ont tous décrit en effet ou indiqué le même végétal en notant le *ris sardonique* ; je veux croire encore que ce végétal appartient à la famille naturelle des renonculacées, et que c'est le *ranunculus sceleratus* : il faudra bien convenir cependant que cette cause n'est pas la seule qui puisse occasionner le *ris sardonique*, quelque sens que l'on attache à cette dénomination ; on le voit assez par ce qui précède. Il n'est pas non plus avéré que ce symptôme, qui est plutôt, je pense, le spasme rétractile des lèvres que le rire morbide, en soit l'effet constant et pathognomonique. On peut m'en croire ; j'ai lu beaucoup d'histoires qui retracent l'existence du *ris sardonien* après l'usage intérieur de la renoncule scélérate, ou,

(1) *Histor. Nat. lib. xx, cap. II.*

pour m'exprimer sans détour, je n'ai guère lu sur cette matière qu'une seule histoire, et je n'ai presque rencontré par-tout qu'une suite d'ennuyeux et serviles copistes d'un état bien moins souvent observé que décrit. Au total, la naissance du trisme sardonique et du rire morbide tient ici, comme dans tous les autres cas d'empoisonnemens analogues, à l'excitation sympathique exercée par l'estomac malade sur le cerveau ou sur les muscles du visage : elle ne doit pas plus surprendre que l'apparition isolée ou réunie du délire et des convulsions générales dont ces deux phénomènes ne sont que la conséquence respective. Dire avec un médecin très-recommandable, avec Desbois de Rochefort (1), que « la renoncule aquatique (*ranunculus aquaticus*) excite le *ris sardonique*, exprimé par la contraction des lèvres, laquelle a lieu sympathiquement à cause de l'inflammation du diaphragme irrité par le voisinage de l'estomac », c'est avancer, selon moi, une supposition gratuite et d'ailleurs inutile pour l'explication du phénomène. L'irritation propre de ce dernier organe, ou son état phlegmasique, bien plus réels, sans contredit, n'en deviennent-ils pas eux-mêmes une cause assez puissante, aisément appréciable dans ses effets immédiats et sympa-

(1) Matière Médicale, t. II; Poisons végétaux irritans.

thiques ? Et puis encore , les muscles faciaux ne sont pas d'ordinaire seuls convulsés alors ; et ceux des autres régions du corps le sont aussi plus ou moins généralement.

Quelle sera la thérapeutique à suivre dans le cas d'empoisonnement par la renoncule scélérate ? celle de tous les autres empoisonnemens par ingestion de substances corrosives et déléteres dans les voies digestives. Je ne dois donc pas m'en occuper particulièrement ici, et en cela je me dispenserai de copier à mon tour les auteurs qui, voulant à toute force prescrire des formules et un traitement en règle contre le *ris sardonique*, semblent oublier que cet accident n'est qu'un effet, et que c'est sa cause elle-même qu'il faut s'attacher à détruire.

Un grand nombre d'autres poisons végétaux sont susceptibles d'exciter les mêmes phénomènes nerveux et convulsifs, tout aussi bien que les renoncules en général et que la renoncule scélérate elle-même. Telles sont plusieurs plantes prises parmi les ombellifères, les apocynées, les scrofulaires, les lauriers, les cucurbitacées, les champignons, etc. On sait très-bien, par exemple, qu'il n'est aucun symptôme funeste que le venin de ces derniers ne puisse produire : aussi donne-t-il souvent naissance au rire morbide et surtout au trisme sardonique. Ces effets ont été

de même signalés dans l'empoisonnement par la fève de Saint-Ignace (*faba indica*), le safran (*crocus sativus*, LIN.), etc., etc.

2°. *Empoisonnement minéral.* Etudiez les terribles effets des poisons minéraux stupéfians ou excitans sur l'exercice de la sensibilité et de la contractilité cérébrales, pris à dessein ou inconsidérément administrés; ils vous offriront une foule de phénomènes nerveux et variés, parmi lesquels vous aurez occasion de signaler quelquefois le rire moralement ou physiquement excité, et plus particulièrement la rétraction spasmodique de la bouche.

Dans la Jérusalem délivrée (1), le mont où s'élève le merveilleux palais d'Armide, fournit une source enchantée, dont l'onde pure et limpide invite ceux qui la regardent à s'y désaltérer; mais dans son froid cristal elle cache de secrets et funestes poisons. C'est la fontaine du ris; qui boit de ses eaux est surpris d'une ivresse soudaine; son ame nage dans une perfide joie, un rire insensé le tourmente et le conduit à la mort. Cette fontaine ressemble aux lieux séduisans qu'habitait l'amante passionnée de Renaud; elle n'exista jamais que pour la Muse du Tasse.

3°. *Empoisonnement animal.* On connaît

(1) 14^e et 15^e chants.

l'action funeste du virus hydrophobique, celle du venin de la vipère, l'influence pernicieuse des cantharides prises à l'intérieur ou absorbées par le système inhalant cutané, etc., etc. Chacun de ces cas pourrait nous suggérer aussi quelque remarque séméiologique relative à notre sujet ; et ce serait encore quelquefois le rire morbide, symptôme du délire ou d'une aberration sympathique, mais surtout le trisme sardonique que nous observerions alors.

S'il faut en croire quelques historiens, le miel recueilli sur les fleurs de l'*ægolethone*, plante très-abondante en Colchide, a la propriété d'enivrer, de rendre furieux, et de faire tomber ensuite dans une sorte d'état léthargique. On sait ce qui arriva à l'armée des Dix-Mille, après que ses soldats, pressés par le besoin, eurent mangé de ce miel : les forces leur manquèrent, et l'assoupissement comateux devint tel, qu'une partie fut obligée de se coucher par terre : cet état ne se dissipa qu'au bout de vingt-quatre heures.

TARENTISME. Nous ne croyons plus aujourd'hui à tout le merveilleux du tarentisme, que l'on s'accorde assez généralement à regarder comme une maladie le plus souvent simulée. « Qu'on se représente, dit M. Amoureux, des hommes et des femmes à cerveaux affectés, qui, de concert avec des histrions et des musiciens

payés, jouent des farces larmoyantes, dignes des spectateurs et des acteurs : voilà le prétendu tarentisme : ce sont des soupirs, des pleurs, des éclats de rire, des angoisses, des contorsions, des gesticulations qui vont jusqu'au ridicule » (1). Cependant il paraît qu'à travers tout ce qui a été dit de fabuleux sur cet objet, il y a aussi quelque chose de vrai, et que souvent la morsure de la tarentule produit des accidens fort extraordinaires, parmi lesquels se remarquent fréquemment des ris immodérés et plusieurs autres phénomènes nerveux. Les danses mesurées aux accords harmonieux de la musique en sont, dit-on, le remède unique et souverain..... Mais laissons le merveilleux pour la réalité. Poursuivons nos considérations de séméiologie spéciale dans les autres affections comateuses.

APOPLEXIE. Ce ne sera jamais ni le rire ni le sourire que vous observerez chez les apoplectiques, mais bien cette distorsion particulière de la bouche à laquelle on a quelquefois donné si mal à propos le nom de *spasme cynique* ; inversion qui est le plus communément alors l'effet et l'expression nécessaire de l'hémiplégie si fréquemment signalée avant, pendant ou après

(1) Notice des insectes de la France réputés venimeux, etc., in-8°. Paris, 1789, p. 220.

l'apoplexie. Malpighi et Daubenton ont offert ce symptôme dans le cours de la maladie qui a terminé leur glorieuse carrière (1). L'attaque apoplectique peut être précédée aussi quelquefois du trisme sardonique véritable ou rétraction convulsive des deux commissures labiales, et, dans quelques cas, de la diduction spasmodique hémilatérale de la bouche seulement; dernier état tout-à-fait opposé au spasme rétractile des lèvres, sous le double rapport de sa nature et de son mécanisme.

CATALEPSIE. D'après le caractère connu de cette singulière affection, on conçoit très-bien que si, immédiatement avant l'accès, et dans le moment même de son invasion, la figure du malade exprime le sourire ou les pleurs, les muscles alors en action conserveront l'une ou l'autre disposition pendant tout le temps de l'attaque; et c'est ce qui arrive en effet. « Deux amis restèrent un quart-d'heure sans mouvement, penchés l'un contre l'autre, dans l'attitude où ils s'étaient abordés : la joie de se revoir après une longue absence leur causa cet accès de catalepsie (2) ». M. Savary a tracé avec beaucoup d'élégance et de précision, dans le Journal de MM. Corvisart,

(1) Nosogr. philos., t. III, p. 57-59.

(2) PRESSAVIN, Traité des Vapeurs, vol. in-8^o, p. 80.

Leroux et Boyer (décembre 1811), l'esquisse d'une observation fort curieuse de catalepsie chez un ouvrier de la manufacture d'armes de Versailles, sur lequel ce médecin modeste a eu occasion d'observer, il y a quelques années, à l'hôpital Saint - Antoine, un accès complet de cette singulière névrose. Cet accès s'annonçait et débutait, ainsi qu'avaient fait les précédens, par un sourire épanoui sur les lèvres; et bientôt après paraissait une série de phénomènes tous fort extraordinaires.

Le rire proprement dit signale aussi quelquefois les accès de catalepsie. Je lis dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1742, une observation très-intéressante communiquée par Sauvages, qui m'en offre un exemple remarquable. Elle a pour sujet une fille de vingt ans, reçue à l'hôpital général de Montpellier en 1737. Simple dans le principe, la maladie dont il est ici question présenta dans la suite une succession de phénomènes extrêmement curieux. Chaque accès commençait et finissait par une attaque cataleptique parfaite, dont l'intervalle, quelquefois d'un jour entier, était marqué par un état de somnambulisme, pendant lequel cette fille parlait avec beaucoup d'esprit et de finesse, sifflait, chantait et riait aux éclats, en poussant des cris de joie.

Le même auteur cite, dans sa Nosologie (1), l'exemple non moins singulier d'une autre jeune fille de dix-sept ans, sujette à des attaques d'hystérie par suite d'aménorrhée, et devenue enfin cataleptique. Les accès revenaient plus de dix fois dans un mois. Pendant ces accès, la malade était dans le délire; elle restait assise sur son lit, le tronc immobile, la tête baissée, les yeux tournés à la volonté des spectateurs, les bras fléchis et en l'air, comme une statue de cire, parlant et riant à-la-fois.

Si j'analyse les diverses circonstances que présentent ces deux dernières observations, je vois que l'explosion réitérée du rire exprimait une idée, et qu'elle était sous la dépendance immédiate du délire joyeux concomitant. Produits d'une cause toute différente, le rire sympathique et la rétraction convulsive des lèvres ne peuvent-ils pas accompagner aussi la catalepsie. Je le présume, mais je n'en ai pas d'exemples à citer.

ÉPILEPSIE. De la contraction convulsive ou spasmodique des muscles de la face, avec grincement de dents, serrement des mâchoires, salive écumeuse, naît très-souvent, dans les accès d'épilepsie, une disposition de la bouche telle, qu'elle exprime parfaitement le trisme sardo-

(1) *Clas. vi, ord. v, gen. xxiv, sp. 1.*

nique. Cet état cesse avec l'accès épileptique qui lui a donné naissance. Il a fréquemment lieu chez les enfans (1).

J'ai peine à concevoir l'existence du rire véritable dans l'épilepsie : cependant on en cite beaucoup d'exemples, et je veux croire qu'ils sont authentiques ; mais je dis qu'il n'y a pas seulement alors épilepsie proprement dite, il y a complication avec quelque autre névrose, avec l'hystérie surtout ; complication fréquente qui constitue l'épilepsie hystérique des auteurs, l'*epilepsia uterina* de Sennert : tel est du moins le caractère général de presque toutes les observations consignées dans les Ephémérides des Curieux de la Nature et autres recueils scientifiques. Ce qui d'ailleurs fortifie mon sentiment à cet égard, c'est que toutes ces observations ont été faites sur des femmes, et dans des circonstances très-favorables au développement de l'hystérie.

Je ne sais si Planque (2) a sur le caractère de l'épilepsie des idées bien exactes et bien judicieuses, lorsqu'il dit que « dans l'accès du mal caduc, il y a des malades qui marchent, qui rient, qui parlent, et qui disent des choses sur-

(1) BAUMES, Traité des convulsions dans l'enfance, in-8°, p. 435.

(2) Bibliothèque de Médecine, t. VI, in-4°, p. 38.

prenantes ». L'exercice de ces actes me paraît être peu compatible avec un état épileptique véritable; je dis plus, ils ne sauraient l'accompagner. Mais on a vu le rire succéder à cet état spasmodique. C'est ainsi que, dans une maladie convulsive épidémique observée en Suède, et que Linnæus attribue aux graines du *raphanus raphanistrum* mêlées au froment, cette affection, appelée aussi *feu Saint-Antoine*, se terminait quelquefois par une vraie épilepsie, dont les accès étaient suivis, chez les personnes sanguines, d'un délire doux, accompagné de ris, de gesticulations et de toutes sortes de farces (1).

Vésanies.

Constamment en rapport avec le mode particulier d'exercice des facultés intellectuelles et affectives, le sourire et le rire séméiologiques (j'entends le rire par excitation morale) sont toujours aussi, de même que le sourire et le rire physiologiques, les interprètes d'une idée; ils supposent la participation raisonnée d'un être pensant qui en commande et dirige à sa manière l'expression fugitive. J'ai déjà exposé ailleurs, et avec tous les développemens qu'elle comporte, cette vérité générale, qui ne souffre pas d'exception, et dont

(1) Encyclopédie méthodique, art. *Feu Saint-Antoine*.

il importe que nous soyons bien pénétrés. Je l'applique à la théorie philosophique des vésanies, où sa justesse se fait sentir dans toute son évidence. C'est en effet dans ces sortes de névroses ou maladies mentales proprement dites que se montrent surtout le sourire et le rire morbides, exprimés l'un et l'autre sous les traits et avec les nuances physiognomoniques les plus analogues à ceux qui les caractérisent respectivement dans l'état sain. Je ne dis pas bien ; il y a plus encore qu'analogie, et la ressemblance est parfaite : c'est vraiment le rire et le sourire physiologiques : la disposition morale qui les voit naître a seulement changé.

Il y a une remarque à faire à ce sujet, et la voici. Le caractère distinctif général des vésanies, c'est l'aliénation de l'entendement ; aliénation permanente et toujours idiopathique, je veux dire qui ne se rattache point à une lésion physique concomitante, du moins appréciable : rien n'est même plus ordinaire que la coexistence du trouble intellectuel et de la régularité des fonctions organiques. Aussi le rire sympathique est-il proprement étranger aux maladies mentales, précisément parce qu'il l'est à l'incohérence de la pensée. Voyez, au contraire les maladies du corps, soit aiguës, soit chroniques, essentiellement ou accidentellement accompagnées du dé-

lire ; ce délire y est toujours sympathique, le produit d'une aberration vitale du cerveau et de tout le système sensible. Voilà pourquoi le rire qui signale cette classe de maladies éventuellement délirantes n'est pas toujours, ainsi que dans les vésanies, l'effet d'une cause unique, l'interprète d'un esprit en désordre ; on le voit presque aussi souvent naître sympathiquement, sans être lié à aucune espèce de perception affective antécédente, et constituer enfin un acte purement physique.

Je ne dis pas cependant que le rire morbide sympathique ne puisse quelquefois s'exercer dans les vésanies ; mais j'ose assurer qu'alors il sera le symptôme d'une autre affection concomitante ou succédanée : axiome général applicable au trisme sardonique.

Il paraîtra peut-être difficile de concilier en tout les idées que j'émets ici avec le caractère connu de l'hydrophobie ; mais aussi cette effrayante névrose me semble différer beaucoup des vésanies proprement dites. Je me contenterai d'en avoir fait la remarque.

HYPPOCHONDRIE. Au milieu des phénomènes aussi nombreux que variés que présentent les personnes hypochondriaques, on sait que le caractère moral se distingue principalement par les anomalies les plus bizarres, les saillies d'es-

prit les plus disparates, l'instabilité la plus singulière dans l'humeur et dans les émotions affectives en général. Et voilà pourquoi nous voyons les individus atteints d'hypochondrie passer souvent en un instant de l'effusion du cœur à la méfiance et à la morosité, des élans de la joie la plus tumultueuse aux idées sombres de la tristesse la plus accablante, des éclats d'un rire désordonné à l'épanchement des larmes. Aussi le vapoureux est-il dans un état que lui-même ne saurait souvent définir; les moindres causes l'émeuvent et l'excitent; et vous l'entendez quelquefois s'écrier dans la perplexité de ses sensations et de ses desirs :

Ombre de l'homme, et des vivans rayé,
Sot par nature, et sage par faiblesse,
Malade, sain, ennuyeux, ennuyé,
Je ris sans joie, et pleure sans tristesse.

L'opinion bizarre que l'on avait adoptée sur les prétendus usages de la rate devait avoir son application en pathologie : de là la source d'explications plus ou moins ridicules que l'on me dispensera de mentionner ici.

L'illustre Boerhaave se faisait à lui-même cette question : pourquoi les personnes affectées de maux spléniques et hypochondriaques sont-elles disposées à rire ? *Ob quam causam contingit*

eosdem adeò in risum pronos esse (1)? Il faut plutôt en rechercher l'origine dans la versatilité singulière des goûts et des affections morales qui assiègent les malades, que dans la disposition morbide des viscères gastriques, puisque cette disposition morbide n'est pas constante alors, et que, quand elle existe, elle n'influe jamais que sympathiquement sur les fonctions importantes de l'appareil sensitif interne, c'est-à-dire d'une manière inexplicable.

Un ancien médecin poète, Quintus Serenus, a voulu sans doute désigner l'hypochondrie avec lésion organique de la rate, quand il a dit :

*Dulcia Plautus ait grandi minus apta lienī:
Splen tumidus nocet, et risum tamen addit ineptum:
Ut mihi sardois videatur proximus herbis,
Irrita quæ miseris permiscet gaudia fatīs.
Dicitur exutus faciles auferre cachinnos,
Perpetuòque ævo frontem præstare severam* (2).

Mais qu'est-il besoin de le dire? tout le monde ne sait-il pas qu'en général les hypochondriaques sont aussi ennemis des plaisirs et de la joie qu'ils sont amis de la solitude et des affections tristes?

Oderunt hilarem tristes, tristemque jocosī (3).

(1) *Instit. Med. parag. 327.*

(2) *De Medicinâ præceptâ saluberrimâ, cap. XXIII, spleni curando.* Paris, 1533.

(3) HORACE, liv. 1^{er}, Ep. à Lollius.

Au reste, si l'hypochondrie est souvent liée à l'existence de quelque lésion organique des viscères abdominaux, souvent aussi ces mêmes viscères n'offrent à l'autopsie aucune trace d'altération dépendante de cette névrose.

MÉLANCOLIE. L'acception vulgaire du mot *mélancolie* semble exclure par elle-même toute idée de gaieté ou de concomitance d'une humeur enjouée, compatible avec les saillies turbulentes qui caractérisent le rire. Cependant il n'est pas rare de voir succéder à une taciturnité sombre des élans passagers d'une gaieté vive et comme convulsive; il est même une variété de la mélancolie marquée par le retour fréquent d'une joie folle et rayonnante, entremêlée de ris éclatans et plus ou moins prolongés. « Les mélancoliques qui rient dans un moment, pleurent dans un autre, et souvent les pleurs et les ris se succèdent précipitamment, comme s'ils voulaient rire et pleurer en même temps (1) »; ou bien, suivant la remarque de Paul d'Egine, les uns rient toujours, les autres pleurent sans cesse (2).

MANIE. Lorsqu'on sait sous combien de formes infiniment variées peut s'offrir à l'observation du médecin pénétrant et sagace la manie avec ou

(1) RAULIN, Traité des Affections vaporeuses du sexe, chap. x, p. 170.

(2) Liv. III, chap. XIV.

sans délire , périodique ou continue , on est peu surpris de voir figurer parmi les différens symptômes de l'aliénation mentale le rire et ses divers modes d'expression , le sourire et toutes ses manières d'être. Il est une variété de la manie délirante caractérisée par des émotions gaies ou joyeuses plus ou moins tumultueuses et prolongées , ou seulement calmes et comme extatiques. Ici vous voyez le visage du maniaque s'épanouir en rayonnant ; ses yeux sont élevés immobiles vers le ciel ; le sourire de l'admiration et du ravissement intérieur se peint dans tous les traits à-la-fois ; il paraît comme plongé dans une sorte de contemplation mystique , dans les délices d'une joie surnaturelle , et être en intelligence avec la divinité ou quelque génie invisible et puissant. Là vous êtes étourdi par des accès de ris extravagans et sans fin , qui ne diffèrent souvent de l'explosion libre du rire naturel , que parce qu'ils alternent ou coexistent avec des gestes ridicules , des propos décousus et sans suite , et les idées bizarres ou grotesques d'une raison incoercible et égarée.

Distinguons donc bien encore ici du sourire , le rire lui-même. Différens de nature et de physionomie , ils diffèrent surtout par le caractère des sentimens ou des idées qu'ils expriment réciproquement : c'est comme en physiologie.

Je lis dans Lavater (1) cette phrase un peu trop hasardée : « Si sur la joue qui sourit on voit se former trois lignes parallèles et circulaires, comptez dans le caractère sur un fond de folie ». On peut bien dire, je pense, que s'il n'y avait jamais de prédispositions plus réelles à l'aliénation mentale, le nombre des fous serait considérablement réduit sur la terre. Je ne crois guère plus à cette autre remarque physiognomonique signalée dans le même ouvrage : « Quiconque sourit sans sujet, avec une lèvre de travers, est un fou (2) ». Il me semble que ce dernier trait indique toute autre chose que la folie.

Ce qu'il y a de constant, ce qui est d'observation, c'est que le sourire séméiologique chez le maniaque, comme le sourire physiologique chez l'homme sain, revêt plusieurs physionomies distinctives, exprime les pensées, les sentimens, les affections diverses de la personne en délire, et qu'il découvre ainsi le caractère particulier de ce délire, la nature de l'objet sur lequel il s'exerce. Si nous voulions nous y arrêter quelques instans, nous verrions ici un homme plongé dans de douces rêveries, occupé d'agréables chimères, savourer en imagination les plus délicieux plai-

(1) Physiognomonie, t. III, p. 96.

(2) T. III, p. 103.

sirs, et son souris exprimer qu'il est heureux et content; là un autre qui, se croyant un important personnage, considère avec un sourire fier et dédaigneux ceux qu'il regarde comme ses sujets, ou leur adresse en passant un sourire de protection. Ailleurs nous remarquerions le sourire affreux de la férocité méditant en secret quelque projet de vengeance qu'elle brûle d'exécuter; plus loin le sourire captieux et apprêté d'une adroite dissimulation qui veut éluder les reproches ou se ménager les moyens d'accomplir quelque dessein depuis long-temps conçu, etc., etc.

Le rire lui-même s'annonce, chez le maniaque, sous différentes physionomies caractéristiques de l'idée particulière qu'il exprime. Ces variétés sont toujours relatives et proportionnées à la nature de la chose risible, ainsi qu'à sa mesure de risibilité sur l'imagination fantastique de l'aliéné. Ce sont tantôt les ricanemens répétés, les ris à voix basse et compassée du mépris orgueilleux ou de la sotte prévention. D'autres fois c'est le rire à gorge déployée et inextinguible d'un esprit moqueur et caustique qui s'échappe en longs et éternels éclats, montrant du doigt l'objet de sa dérision complaisamment affectée, etc., etc.

On a dit que les fous rient sans cesse, *risus abundat in ore stultorum*. Cela peut être vrai

dans le langage figuré appliqué à l'état social; mais en médecine on ne doit l'entendre que de la folie délirante joyeuse, dont le caractère distinctif a donné lieu à cette autre expression proverbiale figurative, *rire comme un fou*, pour désigner le rire plein, éclatant et prolongé d'une émotion risible vivement sentie.

Quelque inconsiderés qu'ils nous paraissent, accoutumons-nous, je le répète, à regarder toujours les ris d'un homme en délire comme l'expression d'une idée actuellement existante. Or, cette idée elle-même se produit de trois manières dans l'esprit versatile du maniaque : ou bien elle est l'effet d'un mode de perception auditive ou visuelle immédiatement appréciée ; ou bien elle est le fruit spontané d'une imagination monstrueusement exaltée ; ou bien enfin elle a déjà existé, et c'est par réminiscence qu'elle se peint à l'esprit. Interprètes d'une joie turbulente, ou plutôt des pensées grotesques qui lui roulent par la tête, les ris de l'insensé ont donc une cause réelle. Mais cette cause ne frappe que lui seul ; en rapport avec l'état présent de ses facultés intellectuelles et affectives, elle en est aussi la conséquence nécessaire. Si le plus souvent elle nous paraît insignifiante ou nulle, c'est que nous ne sentons ni ne jugeons comme il sent et juge : nouvelle preuve que la risibilité des choses n'est

jamais qu'une qualité relative, et que nous créons en quelque sorte, moins inhérente aux choses elles-mêmes qu'à la manière dont nous en jugeons. Cependant encore, soit conviction, soit caprice, l'usage a prévalu sur l'évidence; et dans le sentiment où nous sommes que l'homme qui a perdu la raison rit en effet sans motif, nous regardons le rire dont la cause nous est inconnue comme l'emblème de la folie.

Risus sine re, signum est stultitiæ.

De ce que je dis sur la génération des idées risibles chez les personnes aliénées, n'allez pas conclure que la cause excitante qui les fait naître soit toujours justifiable à nos yeux : pour qu'elle pût produire sur nous le même effet, il faudrait que nous eussions aussi l'esprit aliéné, et que nous l'eussions aliéné de la même manière. Ainsi telle circonstance qui dans ces accès de manie provoquera le rire inextinguible, n'aura aucune prise sur l'imagination de l'homme dont le jugement est sain, ni peut-être sur celle du maniaque lui-même dans ses momens lucides.

Comment expliquer, par exemple, le trait singulier qui signala les derniers momens d'Anne de Boulen, épouse de Henri VIII, et mère de la reine Elisabeth, si l'on n'admet une sorte d'aliénation d'esprit chez cette trop célèbre et trop

malheureuse princesse ? Douée d'un caractère extrêmement gai, et se laissant trop souvent aller aux excès d'une joie indiscrete qui causa tous ses malheurs, Anne de Boulen fut sujette à de grandes inégalités d'esprit pendant tout le temps de sa prison : elle pleurait et chantait tour-à-tour, passait en un instant de la joie à la tristesse. Etant sur l'échafaud, elle demanda à l'exécuteur s'il savait bien son métier, puis elle dit : *Ce qui me console, c'est que le bourreau est très-adroit ; et d'ailleurs, ajouta-t-elle, j'ai le cou fort petit.* Aussitôt elle y porta la main, et on la vit s'abandonner à de grands éclats de rire (1).

S'il m'était permis de rapprocher d'un fait consigné dans l'histoire de nos temps modernes, un autre fait emprunté à l'histoire des siècles héroïques, je trouverais dans le 20^e livre de l'Odyssée un exemple de ris extravagans, symptômes éphémères d'une sorte d'accès de manie également instantanée. La divinité protectrice d'Ulysse et de Télémaque, la sévère Minerve, voulant assurer le succès de leurs projets et replacer l'époux de Pénélope sur un trône depuis long-temps usurpé, aliène l'esprit des ambitieux amans de la reine d'Ithaque : assemblés dans le

(1) Grands hommes morts en plaisantant, par DESLANDES.

palais même d'Ulysse, et en sa présence; au milieu d'un repas que leurs excès changent en une dégoûtante orgie, ils éprouvent une envie démesurée de rire; et tandis qu'ils rient ainsi à gorge déployée, ils avalent des morceaux de viande tout sanglans, les larmes leur roulent dans les yeux, ils poussent de profonds soupirs, comme s'ils avaient le secret pressentiment de leur prochaine défaite.

Que les opérations mentales s'exercent régulièrement ou en désordre, il faut que l'esprit conçoive, imagine, et surtout que le caractère des idées change et se renouvelle comme leur succession. Voilà pourquoi nous ne voyons guère de ris permanens. Le plus souvent l'insensé rit, chante, crie et pleure tour-à-tour. C'est ce que l'on observe plus particulièrement vers le déclin de la manie, ou lorsqu'elle menace de se changer en démence : vous voyez le passage rapide et réciproque de la joie à la tristesse, et de la tristesse à la joie, des éclats de rire désordonnés à l'effusion immodérée des larmes, annoncer encore la mobile incohérence des idées et la vacillation chancelante du jugement. L'ouvrage aussi profondément pensé qu'élégamment écrit, de M. le professeur Pinel, sur l'aliénation mentale, renferme plusieurs observations qui viennent à l'appui de cette remarque.

Quelquefois le rire symptomatique n'est que le signe précurseur de paroxysmes maniaques plus ou moins intenses. « Un aliéné, après de longs intervalles de calme, dit le savant praticien que je viens de citer, parlait d'abord avec volubilité; il poussait de fréquens éclats de rire, puis il versait un torrent de larmes, et l'expérience avait appris la nécessité de le renfermer aussitôt; car ses accès étaient de la plus grande violence, et il mettait en pièces tout ce qui tombait sous ses mains (1) ».

Je ne sais si, généralement parlant, le caractère distinctif du délire maniaque n'est pas dans une certaine mesure avec la nature des idiosyncrasies ou tempéramens individuels, et si les saillies fréquentes de la joie, si l'expression souvent

(1) Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale, 2^e édit., p. 143. Je me plais à le confesser ici avec la reconnaissance la mieux sentie, c'est à cette source que j'ai souvent puisé pour tracer les caractères physiognomiques du sourire et du rire, soit dans la manie, soit dans quelques autres névroses de l'entendement. Toutefois, si ce livre a pu me suggérer à cet égard la base de quelques idées, ces idées elles-mêmes m'appartiennent en propre; il sera facile de s'en convaincre. Les traits séméiologiques dont je crois avoir signalé, le premier, la physionomie distinctive, n'ont pas dû devenir, pour le célèbre auteur de la Nosographie philosophique, le sujet d'une attention spéciale.

répétée du sourire et du rire, n'indiqueraient pas une humeur naturellement enjouée et amie des ris. Je ne sais encore si ce caractère connu du délire ne doit pas influencer en quelque chose sur la durée et le mode de terminaison de la manie, et si, de même que dans les maladies aiguës, cette remarque pratique d'Hippocrate : *Deliria cum risu quidem accidentia, securiora*, ne pourrait pas devenir encore d'une application générale. Quoi qu'il en soit, puisque l'existence même du délire suppose des sensations et des idées, toujours est-il à désirer, pour le maniaque comme pour ceux qui l'entourent, que ce délire revête une teinte agréable et riante : si ces douces et brillantes chimères qui nourrissent son imagination divergente, sont à ses yeux autant de réalités dont il jouit à plaisir, combien doivent être terribles ces noirs pressentimens, ces craintes effrayantes qui tourmentent et assiègent perpétuellement un esprit frappé par la terreur !

DÉMENCE. Dans cet état d'abolition de la pensée, où les idées se succèdent isolément et sans association, il n'est pas rare d'observer un concours fluctuant d'émotions tristes et joyeuses, mais brusques, éphémères et comme fortuites. Ainsi voit-on se dessiner cent fois par jour le sourire ou le rire, expression fugace d'impressions ou agréables ou bizarres, elles-mêmes très passa-

gères et à peine senties, mais cependant réelles. Or, la perte de la mémoire étant entière dans la démence, les idées disparates qui sans cesse naissent et se renouvellent sans s'enchaîner, ne sont jamais des idées retracées, et jamais ni le rire ni le sourire ne se montrent alors par réminiscence : caractère qui les distingue de ceux qu'expriment parfois les maniaques proprement dits, qui rient et sourient toujours, si j'ose le dire, d'une manière raisonnée.

Les deux âges extrêmes de la vie, si différens à tant d'égards, semblent quelquefois cependant se toucher par quelque côté. Observez bien ces modifications de caractère, ou, si vous l'aimez mieux, cette obtusion progressive du jugement, qui conduit insensiblement à la démence sénile, vous reconnaîtrez que certains vieillards, redevenus enfans, en reprennent les goûts, les habitudes, les inclinations morales; et c'est alors que, par sa réitération ou par ses nuances physiognomoniques, le rire deviendra très-souvent la mesure appréciative de l'intelligence et des penchans affectifs.

IDIOTISME. Une physionomie particulière et très-remarquable caractérise ici le rire et le sourire séméiologiques. Dans les autres genres de névroses cérébrales que nous venons d'examiner, nous avons vu le premier de ces actes se manifester souvent par des élans extravagans et dé-

sordonnés, par des éclats en apparence involontaires et irréfléchis, mais en effet subordonnés à l'existence d'une idée risible; le second, exprimé sous les différentes modifications physiognomiques qui lui sont propres, manifester le plaisir associé parfois à quelque autre sentiment de l'ame. L'un et l'autre ne s'éloignent guère alors du rire et du sourire ordinaires et raisonnés que par la nature de leurs causes, qui, quoique essentiellement les mêmes qu'en physiologie, reçoivent néanmoins de l'aberration de la sensibilité morale et du trouble ou de la discordance des fonctions de l'entendement, une influence directe bien notable.

On distinguera sans peine l'idiot à son sourire imbécille. Les yeux attachés sur l'objet qui l'occupe, vous le voyez presque habituellement sourire, la bouche étant horizontalement distendue, sans séparation des lèvres, ou bien, ce qui est plus ordinaire, en même temps plus ou moins béante, mais toujours avec l'expression de la stupidité. Sauf les variétés individuelles inséparables de la conformation générale de la face, le sourire de l'idiotisme est toujours le même; il se reproduit de la même manière chez tous les idiots: il n'a enfin qu'une seule physionomie, et cette physionomie exprime constamment la bêtise et l'abrutissement stupide des sens et de la pensée.

Tel est aussi, chez les idiots, le caractère physiognomonique général du rire lui-même. Il y prend un mode particulier d'expression qui participe très-évidemment de la nature des autres actes automatiques qu'ils exécutent : c'est un rire niais, hébété, stupidement exprimé, signalé par une suite de tons lourds, traînants et plus ou moins prolongés de la voix, avec une bouche long temps et largement ouverte, et une physionomie toute particulière du visage en totalité. Il n'offre guère d'autres variétés que celles relatives à l'accent de la voix et à la disposition des traits dans chaque individu.

Cette manière d'être du sourire et du rire dans l'idiotisme est donc vraiment caractéristique ; car dans les autres genres de vésanies, la physionomie respective de ces deux actes, généralement en rapport avec la nature des passions qui agitent les malades, présente autant de nuances physiognomoniques que ces passions elles-mêmes subissent de modifications secondaires. S'il est une circonstance où le rire et le sourire choquent et déplaisent, c'est sans contredit dans cet état d'oblitération des facultés intellectuelles et affectives dont nous ébauchons ici quelques traits.

Au reste, le pouvoir de l'imitation, dont l'influence est si remarquable sur la provocation du rire dans l'état sain, s'exerce pareillement dans

l'idiotisme. M. Pinel parle d'une jeune idiote qui exécute servilement tout ce qu'on lui ordonne, sans juger d'ailleurs si ses actions sont raisonnables ou extravagantes; elle saute, rit ou pleure à volonté, et fait toutes les grimaces qu'on lui suggère.

SOMNAMBULISME. Pendant l'agitation des songes qui roulent sur quelque idée bizarre et plus ou moins plaisante, il n'est pas très-rare de laisser échapper quelques éclats de rire instantanés et fugitifs, sans que pour cela il y ait suspension réelle du sommeil; ce qui pourtant a lieu quelquefois.

Je ne connais pas d'exemple plus singulier de l'explosion du rire dans l'état de somnambulisme, que le fait rapporté par Henricus-ab-Heerz. Un jeune homme avec lequel il avait été lié dès son enfance, et qui s'appliquait fortement à la poésie, s'était exercé en vain un certain jour à polir et à rendre plus corrects plusieurs vers qu'il avait composés; il se lève pendant la nuit, ouvre son secrétaire, écrit et répète souvent à haute voix ce qu'il venait d'écrire en s'applaudissant lui-même et en poussant des éclats de rire, exhortant même un de ses amis qui était présent d'applaudir avec lui; il ferme ensuite son secrétaire, se remet dans son lit, et prolonge son sommeil jusqu'au moment où on vient l'éveiller, ignorant pleinement

ce qui s'était passé. Le lendemain il se rappelle avec inquiétude l'incorrection des vers du jour précédent ; il visite son manuscrit, et il trouve remplies les lacunes qu'il avait laissées. Plein de surprise, et ne sachant si c'était l'effet de son bon ou de son mauvais génie, il demanda à ses amis, qui poussaient des éclats de rire, de lui dévoiler ce mystère : ils ne parvinrent qu'avec peine à lui persuader que c'était durant son sommeil qu'il avait rempli cette tâche difficile (1).

Une circonstance bien plus ordinaire sans doute, c'est de voir des personnes endormies exprimer par le sourire l'idée du plaisir que retrace à leur imagination quelque rêve agréable qui occupe l'esprit et les sens de délicieuses, mais trop courtes chimères. Pourquoi faut-il, hélas ! que, trop tôt désabusés sur des jouissances imaginaires, mais cependant réelles, nous ayons si souvent à regretter et chérir encore, après le délire de la pensée, d'aussi douces erreurs !

Il est évident que les émotions ou agréables ou purement risibles qu'expriment le sourire ou le rire pendant le sommeil, sont dues à une association d'idées retracées à la mémoire, ou spontanément imaginées par l'esprit. Je ne tiens pas compte de cet état incertain qui, n'étant pas la veille, n'est

(1) Nosogr. phil., t. III, p. 136.

pas non plus le sommeil, conduit alternativement de l'un à l'autre sans que nous puissions en marquer jusqu'au bout la progression réciproque : les sens seulement assoupis alors, peuvent transmettre encore au cerveau une série d'impressions plus ou moins distinctes dont la conscience déterminera la source de pensées et de sentimens en rapport avec la nature de ces mêmes impressions ; pensées, sentimens qui quelquefois décident le caractère des songes, ou du moins en deviennent un des élémens passagers.

HYDROPHOBIE. C'est bien un véritable trisme sardonique, cette convulsion spasmodique des muscles du visage et des lèvres en particulier, avec serrement des mâchoires et grincement de dents, que l'on observe si fréquemment dans cette affreuse et redoutable maladie. J'ai noté ce symptôme dans une observation d'hydrophobie communiquée, recueillie à la Charité de Paris, au mois de mai 1808.

Condamné à une mort inévitable et toujours imminente, pourquoi faut-il encore que l'hydrophobe soit assailli de pressentimens sinistres, et qu'une horrible perspective se présente si souvent à son esprit glacé d'effroi ! On ne voit point le rire, on ne voit point le sourire, interprètes d'un délire joyeux, annoncer que, chez lui, l'imagination abusée, méconnoissant le danger, se repaît

quelquefois d'idées agréables. Combien pourtant cette mort serait douce, comparée à celle qui, d'ordinaire, termine alors l'existence !

AÉROPHOBIE. Je suis loin d'admettre que cet état particulier dans lequel les malades témoignent une sorte d'horreur invincible pour l'impression de l'air et l'éclat de la lumière, soit une affection essentielle ; je pense qu'il n'est jamais que le symptôme d'un état nerveux ou du trouble intellectuel. Cependant je rapporterai ce qu'en a écrit M. Andry, dans l'Encyclopédie méthodique, article *Aérophobie*. « Toutes les fois que les nerfs sont montés à un certain degré de sensibilité, on peut, dit-il, devenir aérophobe. On a vu des femmes le devenir, si on leur touchait pendant quelque temps la région épigastrique, même légèrement. Cet état était précédé de convulsions et accompagné de ris immodérés, de pleurs, de cris, etc. ; par cette manœuvre, on prétendait les guérir d'obstructions, d'engorgemens dans les glandes, de maux de nerfs. On les tourmentait sans les guérir ».

§ II. *Névroses de la locomotion et de la voix.*

C'est presque exclusivement le trisme sardonique que va nous offrir ce second ordre de névroses, et ce seront les névroses de la locomotion.

Névroses de la locomotion.

NÉVRALGIES. Je n'ai égard ici qu'aux seules névralgies faciales. Les spasmes, les frémissemens, les agitations convulsives qu'elles excitent dans les muscles du visage, déterminent des grimaces, des tics, des distorsions des différentes parties mobiles de cette région et de la bouche en particulier; phénomènes secondaires de ces douleurs nerveuses qui empruntent quelque chose de la physionomie du trisme sardonique, mais qui s'en distinguent par leur périodicité régulière ou atypique, et par les autres caractères propres aux névralgies en général (1). Cette disposition est d'ailleurs communément bornée à un côté de la face. Elle tient plus de la convulsion que du spasme véritable, et elle cesse avec l'attaque névralgique dont elle est le résultat. Tel était le cas observé par Sauvages. Une dame était atteinte depuis plusieurs mois d'un tic douloureux : elle restait calme, pourvu que le matin elle prît des précautions en ouvrant la bouche; mais si elle remuait la mâchoire pour parler, pour manger ou même pour rire, elle éprouvait sur-le-champ, vers le tendon du masseter et dans son voisinage,

(1) Voyez la Table synoptique de la névralgie de M. le professeur CHAUSSIER.

des douleurs accompagnées de mouvemens convulsifs continués pendant presque tout le jour, et qui donnaient à la moitié latérale de la face l'aspect du *rire canin* (*risus caninus*) (1). Cependant, F. Hoffmann a vu quelquefois une douleur très-violente des orteils produire aussi un phénomène analogue (*spasmuscynicus*) (2); et ce phénomène était alors évidemment sympathique. Il est donc encore vrai que le spasme rétractile des lèvres, semblable au trismus maxillaire, n'est point le symptôme exclusif d'un seul mode d'altération pathologique; car faudrait-il admettre ici, par exemple, l'intervention du diaphragme, et dire que les muscles labiaux ne sont ainsi sympathiquement affectés que parce que ce muscle important l'a été préalablement lui-même?

TÉTANOS. Lorsque, pour désigner avec plus d'exactitude l'état convulsif des muscles du visage, de la bouche spécialement, état qui d'ordinaire était connu sous le nom de *ris sardonien*, je me suis servi de l'expression de *trisme sardonique*, j'ai eu soin de motiver ma dénomination; et à cet effet, j'ai indiqué les rapprochemens qui m'ont paru devoir être admis entre la nature propre de ce symptôme et celle des spasmes tétaniques en

(1) SAUVAGES, *Nosol. meth.*, cl. IV, ord. 1, gen. trismus, sp. XIV.

(2) *Med. ration. system.*, t. III, sect. 1, cap. V, n° 30.

général. Je n'y reviendrai pas ici. Je dois dire seulement que dans le tétanos, maladie éminemment spasmodique, le symptôme dont je parle est, pour l'ordinaire, parfaitement dessiné. Cependant on ne l'y remarque pas toujours, car il suppose nécessairement l'extension du mal aux muscles de la face, et le tétanos est quelquefois, comme on sait, partiel, borné à quelque division de l'appareil musculaire animal; mais il est constant lorsqu'il y a trismus maxillaire, quoiqu'il ne soit pas toujours également appréciable. J'ai pu l'observer très-bien à l'hôpital de madame Necker, sur deux hommes atteints d'un tétanos universel, l'un au 15^e jour de l'opération du sarcocèle, l'autre au 5^e jour de celle d'une hernie inguinale. Il y avait trismus complet, rétraction des lèvres en dehors, avec de petits mouvemens fréquens de diduction latérale, et de plus, chez le premier, expuition copieuse et permanente du fluide salivaire. Tous deux ont succombé le 4^e jour après l'invasion du spasme maxillaire, sans avoir éprouvé d'altération dans l'exercice des fonctions intellectuelles. Sauvages indique parmi les symptômes du tétanos emprosthotonique, le *cynogelos* ou *ris cynique*.

Une légère convulsion des muscles labiaux, qui n'est point encore le spasme cynique des auteurs, devient quelquefois l'indice précurseur de

l'imminence du trismus maxillaire ou du tétanos en général : il faut y avoir égard.

CONVULSIONS. Le trisme sardonique est un des attributs caractéristiques ordinaires des convulsions et des maladies convulsives en général, soit comme signe précurseur, soit comme symptôme concomitant. On ne doit point s'en étonner, car lui-même est un véritable phénomène convulsif.

Il est quelques signes extérieurs dont l'exploration attentive peut fournir un indice presque certain de convulsions plus ou moins prochaines. Beaucoup de praticiens ont surtout parlé de cette sorte d'épanouissement ou d'irradiation des traits du visage, exprimant comme le premier degré du sourire naturel, mode d'expression pathologique appelé pour cela, par quelques auteurs, *sourire convulsif*, *face riante*, *air riant*, etc., et qui semble être l'apanage presque exclusif de l'enfance, de cet âge où tout est convulsif en quelque sorte. Hippocrate (1), Aristote (2) l'avaient déjà signalé. Il est, comme on l'a dit, le prodrôme indicateur des convulsions générales imminentes ; ou plutôt, ce sourire est l'effet d'une convulsion, légère, il est vrai, mais réelle, des muscles de la face. Il consiste parfois dans de petits mouvemens fréquemment répétés, dans de petites saccades

(1) *De Septim. part.*

(2) *Hist. animal. lib. vii.*

convulsives des muscles petits sus-maxillo-labiaux et zygomatiques (1). Les enfans le présentent surtout pendant le sommeil; et, selon la remarque pratique de Rosen (2), il annonce plus sûrement encore l'état convulsif, s'il a lieu lorsqu'ils sont éveillés. Il se montre plus particulièrement aussi pendant les premiers mois qui suivent la naissance, et lorsque les dents commencent à pousser. C'est à cette dernière époque, quelquefois si redoutable pour l'enfance, que Van-Swieten, Camper, Barthez, etc., l'ont observé. Ce sourire convulsif, chez les enfans, n'est pas toujours suivi des accidens qu'il semblerait autoriser à faire craindre. Aussi ne constitue-t-il pas en général par lui-même un symptôme dangereux, s'il n'est qu'instantané et peu fréquent. Toutefois, il n'en doit pas moins fixer l'attention du médecin, qui devra s'attacher à en explorer les causes, souvent très-variées, pour les éloigner ou pour les combattre. M. Baumes (3) ne le considère pas pourtant comme un signe fâcheux pendant l'éruption des dents: « Quant aux mouvemens convulsifs qui constituent, dit-il, chez les enfans, la face *riante* pendant qu'ils dorment, ils sont indifférens pour

(1) BAUMES, ouvrage cité, p. 347.

(2) Traité des Maladies des Enfans, trad. française, Montpell. 1792, in-8°. chap. x, p. 50.

(3) Ouvrage cité, p. 352.

ceux chez lesquels les dents poussent ; mais ils sont formidables pour les enfans qui sont travaillés d'une fièvre lente, comme Vossius l'a observé ». Cependant je ne verrai jamais avec indifférence, lors de la dentition, les agitations convulsives, même légères, des muscles du visage.

Si le trisme sardonique précède et annonce souvent les convulsions en général, souvent aussi il les accompagne, ou, pour mieux dire, il est lui-même un mode de convulsion, une conséquence nécessaire de la convulsion déjà caractérisée. Les muscles du visage, contractés alors, impriment à toutes les parties mobiles de cette région des mouvemens insolites et forcés qui en altèrent, en modifient plus ou moins sensiblement l'expression physionomique. De là ces distorsions rétractiles, ces contorsions variées des lèvres avec grincement de dents, qui déterminent ainsi le trisme sardonique, mais d'une manière alternative, passagère, instantanée comme tous les autres mouvemens convulsifs ordinaires.

Le rire lui-même se remarque aussi quelquefois pendant les attaques de convulsions ; il y figure ou comme effet d'un délire joyeux concomitant, ou comme phénomène convulsif sympathique de la cause d'où dépendent les convulsions qu'alors il accompagne accidentellement.

DANSE DE SAINT-GUY. J'ai vu, à l'hôpital des

Enfans , plusieurs malades attaqués de cette singulière affection. Ils exécutaient presque habituellement des grimaces extraordinaires et forcées, marquées surtout par des distorsions de bouche, l'abaissement outré de l'un des angles des lèvres, et l'agitation spasmodique des muscles de la face en général. Mais cette disposition du visage, dans la chorée, ne ressemble communément en rien au trisme sardonique. Cependant je lis dans un recueil d'observations l'histoire d'une danse de Saint-Guy, chez une femme qui en même temps était tourmentée d'une faim canine : cette malade avait des contorsions de bouche quelquefois effrayantes, et d'autres fois elle semblait sourire assez agréablement (1).

Le rire sympathique se remarque aussi quelquefois dans la danse de Saint-Guy ; mais il est communément alors un symptôme d'hystérie. « Le plus grand nombre des malades, d'après le professeur Baumes, est livré à une affection mélancolique, et les filles éprouvent des accès hystériques dans les formes, marqués par une suite de mouvemens spasmodiques et une succession de ris et de pleurs. C'est cet ensemble de phénomènes propres à la chorée, à la mélancolie et à l'affection hystérique, qui donne à la première

(1) Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires, par RICHARD DEHAUTESIERCK, t. II, p. 455.

une apparence plus ou moins caractérisée de démence (1) ».

PARALYSIE. Qui ne connaît la disposition si remarquable de la face dans l'hémiplégie ? On sait très-bien qu'alors les muscles d'un côté du visage étant paralysés, ceux du côté opposé, demeurés sains, agissent sur les parties mobiles qu'ils sont destinés à mouvoir, et les entraînent, par le fait seul de la contractilité de tissu dont ils restent doués, vers leurs points d'attache fixe. Voilà d'où naît inévitablement cette diastrophie ou torsion de bouche dans la paralysie hémilatérale de la face, sorte de déformation morbide à laquelle quelques personnes ont aussi donné, mais bien à tort, le nom de *rire sardonique*, avec lequel quelques autres l'ont confondue, sans doute d'après un examen peu réfléchi.

Par suite de cette manière d'être, le visage, chez les hémiplégiques, doit présenter dans le mécanisme du sourire ordinaire, ainsi que dans l'expression faciale du rire lui-même, un caractère tout-à-fait distinct : il ne sourit, il ne rit vraiment que d'un côté, l'autre demeurant entièrement impassible ; ce qui détermine dans le jeu de la physionomie un contraste aussi frappant qu'il est pénible à considérer. Cette remarque est du reste applicable à tous les autres modes expressifs

(1) Ouvrage cité, p. 497.

du visage qui ont pour agent l'appareil musculaire facial pendant l'agitation des passions.

Névroses de la voix.

Puisque le rire se caractérise surtout par une succession rapide de roulades ou éclats résonnans et vibratiles exécutés par les organes de l'appareil vocal, on conçoit sans peine que dans la voix convulsive et dans l'aphonie nerveuse, où il y a difficulté, discordance, ou défaut absolu des sons, ce phénomène physiologique doit nécessairement éprouver, du moins quant à la production des tons, des altérations analogues à celles qu'ont éprouvées la voix et la parole dans ces sortes de névroses. Cela est de toute évidence.

§ III. *Névroses des fonctions nutritives.*

Je ne m'arrêterai qu'à quelques-unes d'entre elles.

Névroses de la digestion.

COLIQUES. Ces maladies douloureuses, que l'on pourrait en général considérer elles-mêmes comme une espèce de convulsion du canal intestinal, en déterminent quelquefois une sympathique dans d'autres parties du corps, et spécialement dans les muscles de la face. De là, conséquemment, le trisme sardonique. Sauvages fait mention d'une espèce de colique qu'il nomme *rachialgie arthritique*, dans laquelle les malades

éprouvaient un *tic cynique* ou une envie de rire déterminée, dit-il, par l'irritation du cardia (1). Ce n'était sans doute que le trisme sardonique.

On sait combien sont sujets aux douleurs d'entrailles appelées *tranchées*, les enfans encore à la mamelle. Le léger sourire convulsif dont j'ai déjà parlé s'y remarque fréquemment; d'autres fois il les précède et les annonce. Armstrong, Rosen (2), Underwood (3), en parlent d'une manière spéciale, et paraissent y attacher beaucoup d'importance: j'estime que c'est à juste titre. Ce dernier auteur le croit produit seulement par des vents retenus dans l'estomac des enfans nouveau-nés. Il conseille donc, si l'enfant dort trop long-temps, et si le sourire revient souvent, de lever le petit malade, de le frapper doucement sur le dos, de lui frictionner l'estomac et l'abdomen devant le feu, afin de provoquer ainsi l'expulsion des gaz dont la présence a déterminé ce petit mouvement convulsif, marqué surtout pendant le sommeil. Je crois aussi à l'action de cette cause sur l'expression morbide de la *physionomie riante*; mais je doute qu'elle

(1) *Nosol.*, clas. VII, ord. V, gen. XXIX, spec. IV.

(2) Ouvrage cité, chap. VII, p. 50.

(3) Traité des maladies des enfans, trad. de l'anglais, in-8°. Paris, 1795, chap. III, p. 28-33.

soit la plus ordinaire , et plus encore qu'elle lui soit exclusive.

Cette espèce de sourire morbide qui semblerait être au sourire séméiologique véritable , ce qu'est au rire par excitation morale le rire sympathique , se dessine pour l'ordinaire , chez les enfans , sous des traits doux et gracieux ; circonstance qu'il importe de bien noter pour ne pas s'en laisser imposer sur la nature et la cause de ce mode d'expression faciale. Je crois qu'il sera toujours aisé d'éviter l'erreur. Si l'enfant n'a pas plus de deux à trois mois , ou si , étant plus âgé , vous le voyez sourire pendant son sommeil ou après être éveillé , mais sans motif appréciable , nul doute que ce sourire ne soit une convulsion des muscles du visage.

Le charme de ce trait fugitif de la physionomie chez les enfans au berceau avait vivement frappé le médecin anglais que je viens de citer. Il compare l'impression exercée par les gaz sur la tunique nerveuse de l'estomac et des intestins à une espèce de chatouillement analogue à celui qu'excitent les barbes d'une plume ; « et voilà comment , dit-il , cette sensation produit le plus agréable sourire que j'aie jamais contemplé avec plaisir ». Cette comparaison est sans doute plus ingénieuse que vraie ; on peut même douter que l'existence de flatuosités dans les voies digestives

puisse produire jamais quelque sentiment physique agréable. Le symptôme que nous mentionnons ici n'est point, comme le sourire séméiologique véritable, un acte intellectuel; il n'est point, il ne peut pas être l'expression d'une émotion affective. S'il paraît offrir sur le visage de quelques enfans un certain charme, c'est qu'à cette première époque de la vie on ne voit presque point de physionomies désagréables, et qu'une légère diduction convulsive des lèvres ne saurait effacer entièrement cette douceur, ce moelleux qui caractérisent les traits encore mal dessinés de l'enfant nouvellement né. Dans un âge plus avancé, le même phénomène dû à la même cause morbifique nous affecterait d'une manière toute différente. Mais le trisme sardonique cesse d'être gracieux lorsqu'il est plus prononcé : c'est ce qui arrive d'ordinaire dans ces mêmes coliques des nourrissons. Alors « communément, remarque M. Baumes, le sommeil est rare, de courte durée, agité; le *rire sardonique* s'observe souvent sur ceux qui s'assoupissent après de vives tranchées; les réveils sont subits, accompagnés de cris et de larmes (1). »

J'ai lu dans le *Traité des Passions* de Descartes, et dans les *Ephémérides germaniques*, que Vivès,

(1) Ouvrage cité, p. 384.

écrivain espagnol , était pris d'un rire extraordinaire , lorsqu'après avoir été long - temps sans manger , il essayait de prendre quelques alimens : fait aussi bizarre qu'inexplicable , malgré l'explication qu'en donne le philosophe célèbre que je viens de nommer.

Névroses de la respiration.

ASPHYXIE. Il paraît que , dans quelques cas , cet état de mort apparente , loin d'être une situation pénible , ainsi qu'on serait tenté de le croire , est au contraire accompagné d'un sentiment de bien-être particulier , d'une sorte de sensation voluptueuse : c'est du moins ce que semble prouver le témoignage de quelques personnes asphyxiées par la vapeur de certains gaz non respirables , délétères ou méphitiques , et qui ont été rappelées à la vie. Un homme asphyxié par l'impression d'une vapeur méphitique dans une cave , lorsqu'on l'eut fait revenir à lui , dit qu'à l'instant où il avait perdu connaissance il avait éprouvé un sentiment de volupté. Un délire inexprimable occupait doucement son imagination ; et sur le bord du tombeau , non-seulement il était exempt d'oppression et de douleur , mais même il goûtait une satisfaction délicieuse (1).

(1) Histoire de l'Académie des Sciences , ann. 1773 ; observation publiée par BAUMÉ.

Cependant il s'en faut bien que toutes les émanations délétères gazeiformes agissent de cette manière sur l'économie en étouffant le principe vital. Les expériences de MM. Vauquelin et Thénard ont démontré que l'asphyxie par le gaz oxidule d'azote n'est pas, ainsi qu'on l'avait cru, exempte de souffrance; et le second de ces professeurs fait judicieusement remarquer dans ses cours que si le visage des personnes qui ont respiré ce gaz a paru quelquefois exprimer le sourire, ce sourire, loin d'être le signe d'un état de jouissance intérieure, n'est que le symptôme de l'angoisse et de la douleur: c'est un mouvement convulsif des muscles de la face; c'est le trisme sardonique. Ce dernier accident peut se manifester dans toutes les asphyxies accompagnées de convulsions. C'est ainsi qu'un homme asphyxié par le méphitisme d'un puits fut trouvé mordant l'un de ses camarades à la cuisse avec une telle violence, que, pour l'en détacher, il fallut arracher l'étoffe et déchirer les chairs (1).

Au reste, distinguons bien: les effets du gaz oxidule d'azote sont quelquefois très-différens dans l'asphyxie commençante. Si l'inspiration de ce gaz produit ordinairement le malaise, les convulsions et autres accidens variés, il paraît

(1) Journal de Physique de l'abbé ROZIER, novembre 1776, t. VIII, p. 402.

qu'elle est en effet suivie, dans quelques circonstances, d'une sensation vraiment agréable, d'une sorte d'ivresse et de gaîté très-remarquables; particularité qui avait fait donner à ce même gaz l'épithète de *gaz hilarant*, et qui a porté même quelques chimistes à en conseiller l'usage dans la mélancolie. Il se pourrait qu'alors le sourire véritable exprimât l'état de bien-être instantanément éprouvé. Il y a aussi plusieurs observations qui constatent l'existence du rire proprement dit dans ces sortes d'asphyxies incomplètes; et c'est le rire sympathique, si j'en juge par les exemples qui me sont connus. En voici quelques-uns extraits d'une relation d'expériences consignée dans les Annales de Chimie (1), par un professeur de l'école spéciale de Toulouse. A la première inspiration du gaz nitreux, l'un des expérimentateurs a reconnu une saveur sucrée qui a cessé d'être appréciable dans les inspirations suivantes. Ayant abandonné la vessie où était le gaz, il s'est trouvé dans un état très-agréable, et il est parti involontairement de longs éclats de rire qu'il n'était pas en son pouvoir de réprimer. D'autres ont éprouvé en général des vertiges, des éblouissemens, suivis chez quelques-uns de l'explosion du rire. « J'ai particulièrement été de

(1) Expériences sur le gaz oxide d'azote, etc., vol. LVI, p. 251.

ce nombre, dit le rédacteur de la relation. Dès la première inspiration, j'ai vidé la vessie; une saveur sucrée a dans l'instant rempli ma bouche et ma poitrine toute entière, qui se dilatait de bien-être. J'ai vidé mes poumons, et les ai remplis encore; mais à la troisième reprise les oreilles m'ont tinté, et j'ai abandonné la vessie. Alors, sans perdre précisément connaissance, j'ai demeuré un instant, promenant les yeux, dans une espèce d'étourdissement sourd; puis je me suis pris, sans y penser, d'éclats de rire tels que je n'en ai jamais faits de ma vie. Après quelques secondes, ce besoin de rire a cessé tout d'un coup, et je n'ai plus éprouvé le moindre symptôme. »

Il paraît que l'inspiration du gaz hydrogène sulfuré peut quelquefois provoquer, aussi-bien que celle du gaz oxide d'azote, la naissance du rire. Ainsi le professeur Hallé parle d'une espèce particulière d'asphyxie produite par le *plomb* dégagé des fosses d'aisances, dans laquelle le malade rit, ou chante, ou fait entendre des sons modulés, déraisonne, jase beaucoup, et tombe asphyxié (1). Mais c'est là, je crois, un rire par excitation morale.

ASTHME. Un médecin très-occupé, âgé d'envi-

(1) Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisances. *Paris*, 1785, pages 98, 99.

ron quarante ans, éprouvait depuis plusieurs années un rire involontaire (*risus sardonius involuntarius*, dit l'auteur de l'observation) qui revenait de temps à autre avec beaucoup de violence, pour le moindre sujet, et quelquefois même sans raison. Depuis plus long-temps encore ce médecin était affecté d'un léger asthme; il n'en vaquait pas moins librement à ses exercices ordinaires. Il paraît qu'il succomba à une pleurésie compliquée d'adynamie. Sans doute l'affection dispnéique n'a eu aucune influence sur la production de ce rire insolite, qui, peut-être, tenait à un état hypochondriaque (1).

§ IV. *Névroses de la génération.*

SATYRIASE. Cabrol rapporte qu'un homme atteint de cette maladie pour avoir pris une sorte de préparation où entraient les cantharides, fut trouvé mort ayant la bouche *riante* et montrant les dents. Le pénis était gangréné (2).

NYMPHOMANIE. Dans la troisième période de la nymphomanie, où l'état d'aliénation mentale et de fureur érotique est porté à son comble, souvent on voit succéder aux accès de cette exaltation des desirs amoureux, les saillies d'une joie folle marquées par des ris inconsidérés.

(1) *Ephem. germ. decur.* II, an. 7, observ. 164.

(2) *Observ. anatom.*, n^o. 17.

HYSTÉRIE. Les femmes sujettes aux attaques hystériques sont prises quelquefois au début, et même dans le cours des accès, d'éclats de rire involontaires, immodérés et comme spasmodiques, parfois précédés, mais le plus communément suivis de pleurs abondans et aussi involontaires. Houlier a connu deux sœurs attaquées d'hystérie qui jetaient de longs éclats de rire, une heure et quelquefois deux heures avant l'imminence des accès, sans qu'on pût les en empêcher par aucun moyen (1). Il n'est pas rare de voir ici les ris et les larmes alterner et se succéder plusieurs fois et avec tant de promptitude, que les malades semblent rire et pleurer en même temps. Ces actes, comme tous ceux qui s'exercent pendant les attaques hystériques, sont absolument involontaires, quelque chose que l'on fasse pour s'en abstenir : ils sont sympathiques et purement nerveux. On a quelquefois cité pour exemple du ris sardonien le rire concomitant des paroxysmes d'hystérie.

Dans certains cas, l'hystérie s'annonce chez quelques femmes par une espèce de tic qui, affectant les différentes parties du visage, les lèvres surtout, emprunte quelque chose du trisme sardonique.

(1) HOLLERII, *de Morb. int. lib. II, cap. LIX.*

ARTICLE CINQUIÈME.

Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans quelques lésions organiques.

L'existence du sourire et du rire séméiologiques n'admet proprement que deux ordres de causes immédiates et directes, le délire ou un mode particulier de lésion vitale sympathique, états qui ne sauraient se manifester dans les affections organiques générales ou particulières que comme des épiphénomènes extraordinairement rares.

PHTHISIE. On a cru voir quelque sorte de ressemblance entre la physionomie du sourire ordinaire et l'aspect hideux du visage terne et décharné des phthisiques parvenus au dernier degré de marasme, alors que les joues creuses et comme collées aux dents paraissent retirer en dehors les commissures labiales. Quel contraste, cependant, entre la grace sémillante du sourire et l'expression sinistre d'un visage où la mort a déjà tracé son empreinte ! Cette espèce de rétraction de la bouche, dans la phthisie, se conserve ordinairement sur les cadavres (1).

HYDROCÉPHALE. Dans l'hydrocéphale interne

(1) LANDRÉ-BEAUVAIS, Séméiotique, art. 1726, p. 471.

aiguë, et vers la fin de l'hydropisie chronique, soit de l'intérieur du crâne, soit des ventricules cérébraux, on remarque fréquemment, parmi les signes de la compression de l'encéphale, des grincemens de dents, des agitations convulsives des muscles des lèvres, qui donnent à la bouche l'expression du trisme sardonique. Cet accident dénote une mort prochaine.

VERS INTESTINAUX. Une foule de phénomènes sympathiques anomaux sont, comme on sait, le résultat fréquent de la présence des vers dans l'intérieur du canal alimentaire. Le trisme sardonique figure quelquefois parmi les symptômes toujours plus ou moins équivoques de l'existence positive de ces êtres parasites dans les cavités digestives; et ici encore, l'état convulsif de la bouche et des autres parties mobiles de la face qui constitue la *physionomie riante* ou comme le premier degré du trisme sardonique, est un symptôme plus particulier à l'enfance qu'à tout autre âge de la vie. Réuni à quelques autres signes indicateurs des affections vermineuses, ce sourire convulsif fournit donc, chez l'enfant, une assez forte présomption sur la présence des vers dans les voies intestinales : je dis une présomption, car tous ces signes peuvent être si variés, et sont si peu certains pris isolément, dans le diagnostic des vers, que l'éjection de ces

animaux au dehors est vraiment le seul symptôme pathognomonique de leur existence. Le grincement de dents en est un indice assez ordinaire : or, il ne peut guère avoir lieu sans une espèce de trisme sardonique concomitant ; dernier trait qui consiste quelquefois dans une disposition particulière de la bouche, dans une sorte de trémulation, d'agitation convulsive des lèvres, et spécialement de la lèvre inférieure. « J'ai vu, dit le professeur Beaumes, qu'un certain mouvement convulsif dans les mâchoires, réuni au sentiment d'érosion dans les entrailles, caractérisait les convulsions vermineuses (1) ».

Van-Doeveren (2) rapporte l'observation d'un soldat qui, à l'approche des paroxysmes d'une fièvre intermittente, présentait le *rire sardonique*, accident qui disparut, ainsi que la fièvre, après l'expulsion d'un ver lombricoïde par l'action d'un émétique. On trouve dans un recueil d'observations celle d'un jeune homme de treize à quatorze ans, attaqué de convulsions générales d'un caractère fort extraordinaire. Elles s'apaisaient, disparaissaient même quand le malade entendait chanter ou jouer du violon. Il y avait convulsion de la langue, difficulté extrême de la parole, appétit

(1) Des Convulsions dans l'enfance, p. 260.

(2) Observations physico-médicales sur les vers, p. 292.

vorace, impossibilité presque absolue de la mastication; dernière opération qui était accompagnée d'un *ris vraiment sardonique*, ajoute l'auteur de ce fait. La mort les termina le dix-huitième jour. A l'inspection cadavérique, on trouva sept ascarides lombricoïdes logés dans l'iléum et les gros intestins. On en avait retiré un de la bouche du malade au moment de l'agonie (1). On a vu une jeune fille agitée d'un spasme cynique et de convulsions universelles, dont cinq vers renfermés dans le conduit auditif interne étaient la cause (2).

M. Alibert a relaté dans ses *Elémens Thérapeutiques* (3) l'observation d'une petite fille âgée d'environ douze ans, qui ayant été fort incommodée d'une affection vermineuse, resta sujette au somnambulisme et à des convulsions périodiques qui prirent presque toutes les formes sous lesquelles les maladies spasmodiques peuvent se montrer.

Les accès s'annonçaient par une augmentation assez sensible d'excitement dans l'universalité des fonctions. Pouls légèrement fébrile, *rire d'abord convulsif, puis sardonique*. On ne voit pas très-

(1) Recueil d'observations de médecine militaire t. II, p. 470.

(2) BAUMES, ouvrage cité, p. 271.

(3) T. II, p. 52.

clairement ici de quel symptôme entend parler M. Alibert. Est-ce du rire morbide sympathique ? Je serais tenté de le croire. Mais, d'après l'acception vulgaire, *rire convulsif* et *rire sardonique* sont deux choses tout-à-fait synonymes. Peut-être a-t-il voulu désigner par là deux variétés du trisme sardonique établies sur le mode particulier de contraction des muscles faciaux, la convulsion clonique et la convulsion tonique, donnant à la première l'épithète de *rire convulsif*, à la seconde celle de *rire sardonique*. N'est-il donc pas urgent de fixer avec exactitude la valeur des termes ?

Le rire lui-même, et particulièrement le rire sympathique, a, je crois, été observé aussi dans quelques cas de maladies vermineuses.

ARTICLE SIXIÈME.

Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans quelques maladies chirurgicales.

Il en est de plusieurs maladies chirurgicales, par rapport au sourire ou au rire symptomatiques et au spasme rétractile des lèvres, comme du plus grand nombre des affections internes que nous venons de parcourir : ces phénomènes ne sont point essentiellement liés à leur existence, et lorsqu'ils les accompagnent, c'est toujours accidentellement et par suite de quelque complica-

tion ataxique ou du développement d'un état nerveux. Quoi qu'il en soit, la nature connue de ces symptômes en général, fait déjà préjuger la classe de lésions chirurgicales les plus favorables à leur apparition. Ces lésions appartiennent presque exclusivement aux dérangemens physiques ou mécaniques, et parmi ceux-ci les plaies, les fractures, et les luxations occupent, sans contredit, le premier rang, puisqu'ils renferment les cas chirurgicaux les plus propres à décider le délire et les convulsions en général, états consécutifs auxquels se rattachent respectivement les phénomènes séméiologiques dont je parle.

Ainsi donc, on peut, je crois, établir comme une proposition générale, que toute lésion extérieure aiguë qui aura pour effet secondaire l'ataxie morale, pourra présenter ou le sourire ou le rire par excitation affective; et que toute lésion de même nature qui occasionnera l'ataxie physique, sera susceptible d'offrir ou le rire sympathique ou le spasme rétractile des lèvres.

Or, il n'est aucune lésion extérieure, il n'est point d'opérations chirurgicales, même les moins importantes, qui ne puissent détruire dans quelques circonstances la cause occasionnelle de l'un ou de l'autre de ces symptômes, parce qu'il n'en est aucune qui ne soit susceptible de déterminer le délire ou cette aberration nerveuse d'où nais-

sent les convulsions et le tétanos. C'est là une observation pratique dont l'expérience confirme chaque jour la vérité. Je pourrais donc m'en tenir à cet exposé général, si d'ailleurs on n'avait cru devoir attribuer plus spécialement l'apparition de quelqu'un de ces phénomènes morbides à certains cas chirurgicaux en particulier. Il faut bien que je m'y arrête quelques instans.

C'est une opinion presque universellement reçue, que le *rire sardonique* accompagne toujours et nécessairement les blessures du diaphragme. Depuis le père de la médecine, on répète, comme par écho, cette doctrine, qui est devenue une sorte d'axiome chirurgical, dont à peine on oserait douter sans quelque scrupule. Pourtant il s'en faut bien que ce fait soit constant, et pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter l'observation exacte, à laquelle il faut toujours en appeler, si l'on veut se mettre en garde contre l'erreur ou la prévention, et ne pas trop déférer à l'autorité souvent séduisante des grands maîtres de l'art.

Je ne veux point multiplier ici les citations. Mon dessein n'est pas non plus de m'arrêter beaucoup à cette question séméiotique : je craindrais de me répéter ; car les réflexions que j'ai émises ailleurs, en parlant de l'inflammation du diaphragme, sont presque en tout applicables à la

théorie des lésions physiques de ce grand muscle; lésions incomparablement plus fréquentes que son état phlegmasique. Abstraction faite de ses ruptures, de ses érosions ulcératives, de ses perforations accidentelles, le diaphragme, accessible à l'action des corps vulnérans, devient assez souvent le siège de blessures toujours très-graves, et qui, sauf erreur, ont été connues des médecins de l'antiquité la plus reculée. Cependant, pourquoi donc, de toutes les altérations physiques de cet organe, les plaies ont-elles seules été signalées comme causes ordinaires du *ris sardonique*? Je l'ignore; mais ce que je sais très-bien, c'est que ce même *ris sardonique* n'est point le symptôme inséparable de ces plaies, quel que soit le phénomène que l'on ait voulu désigner par là. Voilà du moins ce que démontrent le rapprochement et la comparaison des faits recueillis sur cette matière. Il y a plus encore : le nombre des cas de blessures du diaphragme sans manifestation du *ris sardonien*, l'emporte évidemment sur le nombre des cas de blessures de ce muscle qui ont eu ce phénomène pour symptôme; et parmi ces derniers, il en est quelques-uns dont la réalité pourrait être contestée, puisque l'autopsie n'en a point confirmé le diagnostic, et que d'ailleurs la lésion des parois abdominales ou thoraciques, et plus spécia-

lement encore celles des viscères contigus au diaphragme, peuvent occasionner des accidens analogues.

Ne pourrait-on pas, sans être taxé d'incrédulité, appliquer cette considération au fait intéressant dont Hippocrate nous a transmis l'histoire, fait généralement mal interprété par les nombreux commentateurs de ce grand homme ? Car, bien qu'il soit très-probable que le diaphragme ait été blessé, l'existence de cette blessure n'est pourtant, après tout, qu'une présomption. Admettons-la cependant, et nous verrons qu'il y a toujours erreur de traduction. Chylon, qui reçut au siège de Date un trait dans la poitrine, et qui fait le sujet de l'observation, fut pris bientôt après d'un rire convulsif véritable, d'un rire éclatant (*risus solutus*), que je présume être le rire sympathique ; phénomène qui n'a rien de commun avec le trisme sardonique, puisqu'il faut que je le dise encore une fois. Hippocrate pense fort gratuitement, sans doute, que le médecin avait laissé dans le trajet de la plaie et tout près du diaphragme quelque portion du trait vulnérant ; il ne dit pas précisément que le diaphragme lui-même ait été atteint. Le malade mourut le troisième jour dans les convulsions (1).

(1) *Epid. lib. v*, n°. 97, *lib. vii*, n°. 155.

Je voudrais en dire autant du passage de Pline touchant la mort de quelques guerriers et de certains gladiateurs morts en riant à la suite des blessures du diaphragme : *Ob hoc in præliis gladiatorumque spectaculis mortem cum risu trajecta præcordia attulerunt* (1) ; car cette remarque du grand naturaliste latin est peut-être moins le fruit d'une rigoureuse observation qu'en effet la conséquence de l'hypothèse qui fait de ce muscle le siège du rire et de la joie. C'est sans doute aussi d'après cette idée et pour sanctionner le passage de Pline , que le Tasse fait mourir en riant un de ses valeureux chevaliers blessé par la main du farouche Altamore (2). Dans le supplice affreux de l'empalement, les malheureux condamnés à périr au milieu des angoisses les plus horribles, présentent, dit-on , le *ris sardonique* , lorsque le piquet, profondément enfoncé dans les entrailles, vient percer de sa pointe aiguë la cloison diaphragmatique. Cela se conçoit sans peine ; mais on se doute bien aussi que, pour que cet accident ait lieu, il n'est pas indispensable que le diaphragme lui-même soit déchiré : l'irritation des viscères abdominaux en est, certes, une cause plus que suffisante.

(1) *Natural. hist.*, lib. II, cap. XXXVII.

(2) Jérusalem délivrée, chant 20^e.

Quoique les lésions aiguës du diaphragme en général aient été considérées comme causes ordinaires du *ris sardonique* (pour parler un moment le langage reçu), cependant on l'a plus particulièrement encore attribué à celles qui en intéressent la partie moyenne ou le centre phrénique ; et dans cette supposition, lorsque ce phénomène ne s'est point manifesté, on a dit que la portion musculieuse avait seule été lésée. Je crois que c'est encore là une proposition hasardée, qui ne repose pas sur des faits bien précis. Peut-être même n'est-elle que le fruit du raisonnement ou la conséquence immédiate de l'opinion des anciens, qui croyaient le centre fibreux du diaphragme de nature nerveuse, et y avaient placé le siège du sentiment et des passions. Paré, qui rapporte deux cas de plaie du même muscle, ne dit pas un mot du *ris sardonique*. Cependant, dans l'un de ces cas, devenu mortel au troisième jour de la blessure, le centre aponévrotique avait été divisé de manière à permettre à l'estomac de faire hernie dans le thorax (1). Dans son livre des Rapports, lorsqu'il indique les signes des plaies diaphragmatiques, ce père de la chirurgie française ne dit rien encore du symptôme en question.

Au reste, s'il est vrai que le *ris sardonique*

(1) OEUVRÉS D'AMBROISE PARÉ, liv. IX, chap. XXXII.

(je veux donner à ce mot toute la latitude possible) soit un symptôme plus particulier aux affections du diaphragme en général qu'à celles de tout autre organe, ce qui pourtant demanderait de nouvelles recherches, il faudra toujours ici, de même que dans la diaphragmite essentielle, distinguer le spasme rétractile des lèvres du rire proprement dit, et se rappeler que ce dernier phénomène s'y montrera ou comme expression du délire, ou comme un effet sympathique dont la cause excitatrice se dérobe à nos recherches.

Et d'ailleurs ne nous en étonnons pas; il est impossible qu'un organe dont les fonctions sont aussi directement liées à l'exercice de la vie, n'influe pas fortement, lorsqu'il est malade, sur tout le reste de l'économie; mode d'influence pathologique d'où dérive, par une conséquence nécessaire et inévitable, une foule d'accidens fâcheux et variés. Une autre considération non moins importante et qui ne doit point nous échapper ici, c'est que les organes essentiels qui avoisinent le diaphragme et sont en quelque sorte le foyer de la vie, restent rarement intacts quand lui-même est lésé, et de combien de symptômes terribles de pareils désordres ne deviennent-ils pas la source!

Mais hâtons-nous de parcourir les autres cas chirurgicaux qu'il nous reste à examiner sous le

rapport de la question que nous voulions discuter.

Quelque simple que soit en apparence une blessure qui intéresse le tissu de nos organes sensibles, elle peut entraîner consécutivement des accidens plus ou moins fâcheux, parmi lesquels les symptômes nerveux sont, à coup sûr, et les plus formidables et les plus à craindre. Ces accidens sont surtout fréquens à la suite des plaies par piquûre, lorsque l'instrument vulnérant a pénétré dans des parties d'une texture dense et éminemment nerveuse, dilacéré, piqué, ou imparfaitement divisé quelques filets de nerfs. Et voilà comment quelques lésions de ce genre déterminent si souvent des convulsions, des spasmes, le trismus, le tétanos même, et conséquemment le trisme sardonique.

On dit que Cléomène, fils et successeur d'Anaxandride, roi de Lacédémone, étant devenu fou et voulant se donner la mort, se déchiqueta la peau depuis les talons jusqu'aux organes génitaux; supplice volontaire et bizarre qui l'obligea à rire jusqu'à la fin, et détermina la rétraction spasmodique de la bouche (1). C'est ainsi que l'homme qui cherche à subjuguier la douleur, et veut montrer un courage stoïque au

(1) LAUR. JOUBERT, *Traité du Ris*, liv. II, p. 174.

milieu des plus horribles souffrances, contractant avec force ses lèvres et leurs muscles diducteurs, imprime à son visage l'expression du trisme sardonique.

Les plaies de tête, avec ou sans fracture du crâne, ont été regardées comme une disposition très-favorable au développement du trisme sardonique, et je crois cette remarque généralement vraie. J'en trouve un exemple dans le Journal de Médecine (1). Il y est question d'un fracas considérable à la partie supérieure des os pariétaux. On appliqua plusieurs couronnes de trépan pour enlever les pièces osseuses enfoncées : mais le malade était déjà affecté du *ris sardonique* qui persista jusqu'à la mort. L'auteur de ce fait pense qu'on aurait pu prévenir cet accident en procédant plus tôt à la recherche des portions d'os déprimées, exploration qu'il conseille de faire toutes les fois que le *ris sardonique* s'annonce à la suite de ces sortes de blessures.

Fabrice de Hilden avait déjà observé ce symptôme (*spasmus cynicus*) chez un enfant de dix ans, à la suite d'une plaie de tête dans laquelle le muscle temporo-maxillaire gauche avait été coupé transversalement. Le tétanos lui-même se déclara peu de temps après, et fit périr le ma-

(1) Août 1774, vol. XLII, p. 184.

lade le dixième jour seulement : « *Vixit tamen (quod admirandum) in hoc statu, ultra dies octo vel decem* » (1).

L'opération de la castration, l'une des plus graves de la chirurgie, en est une cause assez ordinaire. Les anciens en avaient déjà fait la remarque. La nature des parties alors intéressées, leur exquise sensibilité, rendent raison de cette fâcheuse préférence. Peut-être la ligature du cordon testiculaire dispose-t-elle plus directement encore à l'accident dont je parle. J'ai cité un cas de tétanos universel survenu au quinzième jour d'une opération de ce genre. Le cordon avait été lié en totalité.

Mais toute autre espèce d'opération chirurgicale peut, ainsi que je viens de le remarquer il n'y a qu'un instant, avoir le même résultat accidentel. Ambroise Paré, que nous sommes presque toujours forcés de prendre pour modèle dans l'exercice chirurgical, rapporte un fait aussi intéressant par lui-même que précieux relativement aux excellens préceptes qu'il renferme. Pendant son séjour à Turin, auprès du maréchal de Montejan, ce grand chirurgien avait pratiqué l'amputation du bras gauche, dans son articulation huméro-cubitale, sur un soldat qui, à la suite

(1) *Centur. v, observat. ix.*

d'un coup de feu au poignet, eut tout ce membre gangrené, et la moitié correspondante des parois thoraciques enflammée, de manière à faire craindre cette même dégénération gangreneuse. Ce malheureux, abandonné par plusieurs autres chirurgiens, dut son salut aux soins éclairés et compatissans de Paré. Cependant les accidens furent terribles ; car quinze jours après l'opération, il se manifesta un véritable tétanos, que l'exposition du malade au froid et à toutes les intempéries de l'air avait fait pronostiquer à Paré. « Et le voyant en tel spasme et rétraction de membres, les dents serrées, les lèvres et toute la face tortue et retirée, comme s'il eut voulu rire du ris sardonique, qui sont signes manifestes de convulsion : esmeu de pitié, et desirant faire le deu de mon art, ne pouvant autre chose luy faire pour lors, le feis mettre en une estable, en laquelle estait grand nombre de bestail, et grande quantité de fumier ; puis trouvay moyen d'avoir du feu en deux réchauds, près lesquels luy frottay la nucque, bras et jambes, évitant les parties pectorales, avec liniments pour les rétractions et spasmes. Après enveloppay ledit patient en un drap chaud, le situant audit fumier, l'ayant premièrement garny et couvert de paille blanche : puis fut dudit fumier très-bien couvert, où il demoura trois jours et trois nuicts sans se

lever : dedans lequel luy survint un petit flux de ventre et une grosse sueur ». Alors la bouche commença à s'ouvrir, les accidens se dissipèrent, et Paré acheva de conduire la plaie à son entière guérison. « Parquoy faut, ajoute-t-il, que le chirurgien ait tousjours devant les yeux que Dieu et nature luy commandent ne laisser les patients sans faire tousjours son devoir : combien qu'il prévoye tous signes mortels. Car nature fait souvent ce qu'il semble au chirurgien estre impossible : comme tres sagement nous démontre l'un de nos docteurs anciens, disant, *contingunt in morbis monstra, sicut et in naturâ* » (1).

(1) PARÉ, liv. II, chap. XXVIII.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES. Page 1

PARTIE PHYSIOLOGIQUE.

GÉNÉRALITÉS.	34
SECT. I. <i>Du Sourire physiologique.</i>	46
ART. I. <i>Nature, Mécanisme, Physionomie générale du Sourire.</i>	50
ART. II. <i>Mode d'expression, Variétés, Physiognomonie, Parodie du Sourire.</i>	87
SECT. II. <i>Du Rire physiologique.</i>	159
ART. I. <i>Nature, Causes prédisposantes et excitantes morales et physiques du Rire.</i>	161
§ I. <i>Causes prédisposantes du Rire.</i>	164
<i>Prédispositions morales.</i>	Ibid.
<i>Prédispositions physiques.</i>	185
§ II. <i>Causes excitantes du Rire.</i>	195
<i>Excitations morales.</i>	Ibid.
<i>Excitations physiques du Rire.</i>	244
ART. II. <i>Physionomie générale et Mécanisme du Rire.</i>	257
§ I. <i>Physionomie générale du Rire.</i>	258
<i>Expression faciale.</i>	259

<i>Expression respiratoire vocale. Etat physiologique concomitant.</i>	260
§ II. <i>Mécanisme général du Rire.</i>	264
<i>Mécanisme facial.</i>	265
<i>Mécanisme respiratoire vocal.</i>	267
ART. III. <i>Mode d'expression, Variétés, Physiognomonie, Parodie du Rire.</i>	284

PARTIE HYGIÉNO-THÉRAPEUTIQUE.

SECT. I. <i>De l'Exercice physiologique du Rire, considéré par rapport à l'hygiène chez l'homme sain.</i>	331
ART. I. <i>Influence utile du Rire sur l'économie saine, déduite de l'observation physiologique de cet acte.</i>	332
§ I. <i>Influence physiologique.</i>	Ibid.
§ II. <i>Influence hygiénique.</i>	346
ART. II. <i>Influence nuisible du Rire sur l'économie saine, déduite de l'observation physiologique de cet acte.</i>	356
SECT. II. <i>De l'Exercice physiologique du Rire, considéré par rapport à l'hygiène et à la thérapeutique, chez l'homme malade.</i>	371
ART. I. <i>Influence utile du Rire sur l'économie malade.</i>	Ibid.
ART. II. <i>Influence nuisible du Rire sur l'économie malade.</i>	397

PARTIE SÉMÉIOLOGIQUE.

SECT. I. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques, considérés en général.</i>	404
ART. I. <i>Du Sourire séméiologique et du Spasme rétractile des lèvres communément désigné sous le nom de Ris sardonique.</i>	410
§ I. <i>Sourire séméiologique.</i>	411
§ II. <i>Trisme sardonique.</i>	423
<i>Nature, Causes générales du Trisme sardonique.</i>	424
<i>Physionomie générale, Diagnostic du Trisme sardonique.</i>	430
<i>Variétés, Nomenclature, Synonymie du Trisme sardonique.</i>	440
<i>Influence du Trisme sardonique par rapport au Pronostic en général.</i>	447
<i>Indications curatives et Traitement général du Trisme sardonique.</i>	450
ART. II. <i>Du Rire séméiologique.</i>	454
§ I. <i>Rire séméiologique par excitation morale.</i>	456
§ II. <i>Rire séméiologique par excitation physique.</i>	464
SECT. II. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les maladies en particulier.</i>	473
ART. I. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les fièvres.</i>	475

§ I. <i>Fièvres angioténiques.</i>	475
§ II. <i>Fièvres méningogastriques.</i>	Ibid.
§ III. <i>Fièvres adénoméningées.</i>	476
§ IV. <i>Fièvres adynamiques.</i>	477
§ V. <i>Fièvres ataxiques.</i>	478
§ VI. <i>Fièvres adénonerveuses.</i>	483
ART. II. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les phlegmasies.</i>	485
§ I. <i>Phlegmasies cutanées.</i>	486
§ II. <i>Phlegmasies des membranes muqueuses.</i>	489
§ III. <i>Phlegmasies des membranes sereuses.</i>	491
§ IV. <i>Phlegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.</i>	492
§ V. <i>Phlegmasies des tissus musculaire, fibreux et synoviale.</i>	493
ART. III. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les hémorrhagies.</i>	505
ART. IV. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans les névroses.</i>	508
§ I. <i>Névroses des fonctions cérébrales.</i>	Ibid.
<i>Comata.</i>	Ibid.
<i>Vésanies.</i>	530
§ II. <i>Névroses de la locomotion et de la voix.</i>	551
<i>Névroses de la locomotion.</i>	552
<i>Névroses de la voix.</i>	560

DES MATIÈRES.	591
§ III. <i>Névroses des fonctions nutritives.</i>	560
<i>Névroses de la digestion.</i>	Ibid.
<i>Névroses de la respiration.</i>	564
§ IV. <i>Névroses de la génération.</i>	568
ART. V. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans quelques lésions organiques.</i>	570
ART. VI. <i>Du Sourire et du Rire séméiologiques considérés dans quelques maladies chirurgi- cales.</i>	574

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



